This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

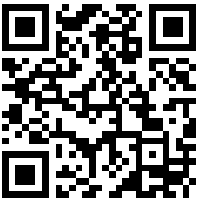

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Per. 175 hg

Revue

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

II. Série
24
1899

(31e ANNÉE — 2e SÉRIE)

12e LIVRAISON — 15 DÉCEMBRE 1899

SOMMAIRE

Jules Carlier. Appétits américains.
Beck de Druween. Frédérique.
Aug. de Vreught. La nationalité hollandaise.
Laurent Dechesne. L'expansion économique de la Belgique. (*Fin.*)
Aug. Gittée. Les légendes du déluge devant l'ethnographie et l'histoire. (*Fin.*)
L. Banneux. Les bourses du travail. (*Fin.*)
Maurice Sulzberger. Chronique artistique.
J. V. Chronique des livres.
M. Wilmotte. Le mois politique.

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur
45, RUE DU POINÇON, 45

PARIS
ARMAND COLIN & Cie, éditeurs

LA HAYE
BELINFANTE FRÈRES

1899

749

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Belgique	fr.	12 par an.
— l'Étranger (Union postale) . .		15 —
Prix du numéro		1 fr 50 c.

N. B. — La REVUE DE BELGIQUE est une tribune libre. La direction de la Revue, désirant conserver une neutralité absolue, n'entend ni approuver, ni improuver les opinions défendues dans les articles qu'elle publie.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction doit être envoyé à M. P. WEISSENBRUCH, éditeur, 45, rue du Poinçon, à Bruxelles.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

BIBLIOTECA
REGIA
TAURINENSIS

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— TRENTE ET UNIÈME ANNÉE —

DEUXIÉME SÉRIE. T. XXVII

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
45, RUE DU POINÇON, 45
—
1899

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

Digitized by Google

Bayerische
Staatsbibliothek
MÜNCHEN

LES PARTIS POLITIQUES

DEVANT LA RÉFORME ÉLECTORALE

Quand la tempête gronde, on a beau être un pilote expérimenté, il est bien difficile de maintenir sa barque dans la droite voie et de ne pas se laisser aller un peu à la dérive; la boussole directrice, affolée par l'électricité ambiante, ne donne plus d'indications à ceux qui la consultent et l'on ne marche plus qu'au hasard, par soubresauts, vaguant de droite à gauche sans direction, presque au hasard.

La tempête qui vient de bouleverser notre politique belge a mis dans un désarroi pareil ceux qui dirigent la fortune de nos différents partis : en quelques jours de temps tout est changé; les uns adoptent les solutions qu'ils écartaient, les autres repoussent avec indignation ce qu'ils réclamaient avec instance. Jamais peut-être occasion si propice n'a été offerte de constater combien les hommes politiques obéissent à l'esprit de parti, et combien peu pèsent les principes lorsque l'intérêt du moment fait croire qu'il est utile de les sacrifier.

I

Le parti dont les fluctuations ont été les plus étonnantes et les plus diverses est le parti catholique.

Depuis longtemps la question électorale préoccupait le gouvernement. La revision constitutionnelle ayant étendu brusquement le droit de suffrage, un état de choses nouveau s'était créé; il avait été démontré par de nombreux exemples

Digitized by Google

que notre législation électorale ne répond plus aux nécessités de la situation ; que son mécanisme, s'il avait pu pendant de longues années servir à trancher de façon plus ou moins équitable les querelles clérico-libérales, marchait tout de travers depuis que le socialisme avait envahi de façon souvent triomphante les comices électoraux. L'ancien parti libéral, bien que puissant encore dans le pays, s'était vu privé tout d'un coup de toute représentation à la Chambre. Il fallait aviser. Deux solutions étaient en présence : la représentation proportionnelle et le scrutin uninominal ; mais aucune des deux ne semblait devoir être accueillie par la majorité, et les députés semblaient préférer à ces réformes radicales, qui auraient mis leur réélection en péril, une mesure d'expédient, telle que le découpage des grands arrondissements : mesure qui n'aurait remédié à aucun des vices du régime ancien, mais qui eût permis d'ajourner provisoirement les solutions redoutées.

C'est dans cette situation que, cédant, a-t-on dit, à des influences extra-parlementaires, la majorité des ministres résolut de proposer à la droite le scrutin uninominal. Cette résolution eut pour effet de provoquer une crise ministérielle tellement étrange, qu'aujourd'hui encore il nous est à peu près impossible de la comprendre.

Deux ministres, dont le chef même du cabinet, démissionnent, ne voulant pas s'associer à la politique nouvelle de leurs collègues. Cette politique, du reste, avait été désavouée d'avance par le parti catholique ; le scrutin uninominal, séparant les villes des campagnes, devait avoir pour conséquence de décimer la fraction modérée et gouvernementale du parti catholique, d'exclure du Parlement la plupart des élus des catholiques urbains, de livrer la direction du parti aux représentants des campagnes ultramontaines et protectionnistes. Le scrutin uninominal était donc répudié par la plupart des politiciens du parti et par leurs états-majors, groupés dans les grandes associations conservatrices.

On comprend dès lors que la tentative de M. Vandenpeereboom, en faveur de l'établissement des circonscriptions uninominales, ait échoué devant l'hostilité de la droite. Mais

Digitized by Google

ce qu'on comprend moins, c'est que l'échec ait été si prompt et si complet que la combinaison ministérielle projetée pour en assurer la réalisation n'ait même pas eu le temps de se former, et que MM. Helleputte et de Brocqueville, artisans ministrables de la crise, l'aient vu se dénouer au profit de compétiteurs imprévus qui se sont trouvés ministres proportionnalistes aussi bien que ceux dont ils prenaient la place.

Le ministère Vandenpeereboom s'est donc constitué pour apporter une solution à la question électorale, mais sans savoir au juste vers laquelle il allait se diriger. C'est alors que le nouveau chef de cabinet entama avec les droitiers cette série de pourparlers secrets, de conciliabules, d'où sortit un projet étrange que n'inspirait aucun principe, projet qui, sans appliquer la représentation proportionnelle, accordait aux minorités une représentation incomplète, mais ne le faisait que dans sept arrondissements du pays seulement.

Ce projet eut à peine vu le jour qu'il souleva, chez les libéraux et les socialistes, les plus violentes récriminations; M. Vandenpeereboom avait cherché de bonne foi une solution loyale, mais la façon même dont il s'y était pris pour préparer son œuvre condamnait celle-ci à refléter surtout les préoccupations électorales des députés dont il avait pris conseil. Son projet, sans assurer, comme on l'a dit, la domination définitive du parti catholique — il n'y a rien de définitif, pas plus en politique qu'ailleurs, — devait cependant lui donner une prépondérance injustifiée dans la plupart des circonscriptions électorales.

Les députés de la majorité auraient eu trop d'abnégation s'ils avaient refusé un pareil cadeau, et, à l'exception de M. Léon Théodor, les membres de la droite qui avaient jusqu'alors fait campagne en faveur de la représentation proportionnelle déclarèrent que le projet du gouvernement leur donnait satisfaction. En effet, tandis que M. Vandenpeereboom, hésitant entre les diverses solutions, élaborait son projet de loi, M. Beernaert et ses amis avaient, d'accord avec les proportionnalistes libéraux et socialistes, préparé un autre projet, consacrant la représentation proportionnelle, projet

Digitized by Google

qu'ils se hâtèrent d'abandonner quand la formule du gouvernement fut connue. Ils se disaient assurés, le principe proportionnaliste étant admis, de le voir se développer dans la suite. L'événement leur a donné raison. C'est parce que la majorité de la droite s'était résignée à la dose minime de proportionnalisme que contenait le projet Vandenpeereboom qu'elle a été amenée ensuite à accepter la formule intégrale que lui propose M. de Smet de Naeyer. Mais cet événement nul ne pouvait le prévoir et il est à croire que, si le projet Vandenpeereboom eut été voté, il eût fallu attendre longtemps avant de voir l'application du principe se compléter et se parfaire.

Or, l'adoption du projet semblait assurée. D'une part, il est vrai, M. Woeste, ennemi irréductible de la représentation proportionnelle, se refusait à admettre qu'on en mît si peu que ce fût dans les lois électorales, et, d'autre part, l'opposition de gauche dénonçait avec énergie les conséquences iniques et inadmissibles du système proposé. Mais l'opinion restait indifférente, les meetings de protestation n'attiraient qu'un public clairsemé et la majorité semblait décidée à passer outre, lorsque, avant même que la discussion du projet ne commençât, l'émeute parlementaire vint tout bouleverser.

Il n'y eut là rien de prémédité : ce furent des incidents de séance insignifiants en eux-mêmes qui provoquèrent cette explosion formidable. Conformément à la tradition parlementaire, la majorité abusant de sa force ne prenait aucun souci des plaintes et des réclamations de l'opposition ; la tradition aurait voulu qu'on y mît des formes, mais le langage parlementaire avait cessé d'être employé à la Chambre belge et la courtoisie de paroles que l'usage impose aux législateurs discutant leurs opinions contradictoires n'existait plus qu'à l'état de souvenir ; enfin la droite avait peu à peu pris l'habitude de légiférer seule, les discussions officielles étaient précédées de délibérations dont la minorité était exclue, et ce principe du gouvernement par un seul parti s'affirmait même en plein Parlement avec une cynique brutalité. C'est cette brutalité qui gâta les choses. L'opposition, pour protester contre le

Digitized by Google

dédain avec lequel on la traitait, voulut prouver qu'elle était en mesure d'arrêter le travail législatif auquel on ne l'admettait plus à prendre part d'une façon sérieuse.

De la Chambre l'émeute gagna la rue, mais là aussi il fallut de nouvelles maladresses pour rendre la situation aussi grave qu'elle l'a été. Le public qui s'amassait pendant les heures de séance autour du Palais de la Nation était plutôt amusé de ce parlementarisme nouveau ; ce furent les coups de pistolet des gendarmes qui changèrent la curiosité en fureur. L'indignation fut générale, les catholiques eux-mêmes la partagèrent, et si le gouvernement n'avait pas eu la sagesse de céder, des collisions sanglantes et meurtrières se seraient produites.

Le gouvernement, sans abandonner encore son malencontreux projet, renonçait aux pratiques qui avaient soulevé l'orage ; il demandait une trêve pour délibérer avec la gauche sur les solutions à adopter. Et, après quelque temps, un nouveau ministère se constituait qui, pour mieux affirmer le désir de conciliation, faisait sien le projet de représentation proportionnelle qui avait été élaboré par des hommes de tous les partis et qui, par conséquent, semblait devoir donner satisfaction à l'opposition.

En sorte que nous voyons la droite parlementaire, d'abord hostile en grande majorité au principe de la représentation proportionnelle, y être amenée peu à peu et, après avoir fait plusieurs tentatives pour établir une législation électorale, favorisant davantage les intérêts du parti catholique, se résigner enfin à accepter une formule impartiale que l'opposition lui avait réclamée à plusieurs reprises.

II

Mais, tandis que la majorité marchait ainsi un peu malgré elle vers une solution qu'elle avait longtemps combattue, la minorité allait en sens inverse.

Le parti socialiste a depuis longtemps inscrit à son programme la représentation proportionnelle, mais toujours aussi les socialistes borains s'en sont déclarés adversaires, et

Digitized by Google

depuis que le système majoritaire a donné dans plusieurs arrondissements des élections socialistes, on est, dans le parti ouvrier, beaucoup moins pressé de le voir disparaître. Les uns déclarent sans détours qu'ils sont devenus hostiles à la R. P., les autres ont recours à divers prétextes plus ou moins ingénieux pour en retarder la réalisation; les choses en sont arrivées à un tel point, que la grande masse du parti socialiste restant fidèle au principe proportionnaliste, tout l'effort politique du parti s'emploie en ce moment à faire échec à cette réforme.

Le petit groupe des députés de Mons avait commencé par obtenir des congrès du parti ouvrier la liberté de combattre, à titre individuel la réforme inscrite au programme; puis, on s'est mis à défendre cette thèse qu'il fallait ajourner la R. P. jusqu'à ce que l'on pût établir en même temps le S. U., c'est-à-dire jusqu'au moment où l'on pourrait une seconde fois reviser l'article 47 de la Constitution et abolir le vote plural. On s'aperçut tout d'un coup, ce dont on ne s'était pas avisé jusque-là, que la R. P. greffée sur le vote plural ne serait pas assez proportionnelle et l'on ajoutait que si l'on rendait au parti libéral, par le vote de la R. P., l'influence à laquelle il a légitimement droit, il s'empresserait d'en user pour s'opposer à la nouvelle revision constitutionnelle.

Discuter ces objections en détail nous mènerait fort loin; nous nous contenterons de leur opposer cette vérité incontestable, que — étant admis que le vote plural est un privilège injustifié — les effets de ce privilège sont beaucoup plus sensibles sous le régime majoritaire, puisque alors ce n'est pas un seul siège qui peut être déplacé par l'effet des voix plurales, mais tous les sièges d'un arrondissement.

Nous rappellerons aussi que M. Vandervelde lui-même a affirmé, à différentes reprises, être convaincu que le vote de la R. P. ne saurait faire obstacle à l'abolition du vote plural.

Néanmoins, les derniers congrès socialistes ont sanctionné la thèse de l'ajournement : on l'a admise comme formule transactionnelle entre partisans et adversaires de la R. P., mais cette transaction qui donne aux uns tout ce qu'ils voulaient

Digitized by Google

obtenir en ce moment, l'ajournement d'une réforme qui nuirait à leur réélection, cette transaction, il est clair qu'ils se réservent dès à présent de ne pas l'exécuter quand le moment en sera venu.

Quelle est, en effet, la formule qu'on préconise pour la réalisation *simultanée* du S. U. et de la R. P. ? C'est : inscription du S.U. dans la Constitution, de la R.P. dans la loi électorale. Pourquoi, puisque l'on considère les deux principes comme inséparables, ne pas les mettre ensemble dans la Constitution ? C'est qu'on a une arrière-pensée; quand le vote plural sera constitutionnellement aboli, on inventera de nouveaux prétextes pour ajourner encore la R. P., on profitera du surcroît de forces qu'on espère retirer de la nouvelle revision constitutionnelle pour écraser à son tour les minorités adverses.

Au point de vue immédiat des intérêts de leur parti, au point de vue de l'obtention d'un plus grand nombre de mandats législatifs, les socialistes ont incontestablement avantage à écarter la R. P. Avec le système majoritaire, on arrivera rapidement à l'anéantissement des partis intermédiaires ; il a déjà eu pour résultat l'élimination du parti libéral, le parti progressiste disparaîtra à son tour, ou ne sera plus représenté que par des progressistes élus des socialistes, et qui consentiront à être leurs très humbles serviteurs.

Mais ceux qui, comme M. Vandervelde, se préoccupent plus de l'œuvre législative que des situations parlementaires, aperçoivent clairement que le maintien des partis intermédiaires est d'un haut intérêt national. Par eux seulement on pourra empêcher la formation d'une majorité ultraconservatrice et tout à fait réactionnaire; ils seront dans bien des cas les alliés du parti socialiste et l'aideront à réaliser sans excès et sans imprudence les points essentiels de son programme ; ils empêcheront en tous cas les conflits trop violents et, pour employer une vieille métaphore démodée, éviteront au char de l'État les chocs et les cahotements dangereux.

Mais, dans les circonstances du moment, il y a un autre intérêt qui semble guider les députés socialistes : leur tactique est antigouvernementale. Puisque le gouvernement catholique

Digitized by Google

propose la R. P., faire rejeter la R. P. c'est renverser le gouvernement.

Ce raisonnement est inspiré du plus pur esprit parlementaire; d'après les traditions, l'opposition ne doit vouloir qu'une chose: faire échec au gouvernement ; toujours lui donner tort, même quand il a raison. C'est donc la tradition parlementaire ; mais ce n'est pas du tout celle des partis démocratiques. Ceux-ci ont toujours protesté de leur amour des principes ; pour eux, la politique allait plus haut que les portefeuilles ministériels; ils se sont toujours vantés d'examiner les solutions en elles-mêmes et d'accepter celles qui leur semblaient bonnes, sans s'inquiéter de savoir qui les avait présentées.

On a bien essayé de prétendre que le projet de M. de Smet de Naeyer ne consacre pas l'application loyale et complète de la représentation proportionnelle, mais on ne l'a fait que timidement et sans bien grande conviction. Le projet du gouvernement, en effet, n'est pas d'origine catholique. C'est celui qui fut élaboré sous les auspices de la Ligue nationale pour la R. P. Dans les assemblées du conseil général de cette ligue où furent discutées les bases du projet, M. Vandervelde déclara que les socialistes le considéreraient comme satisfaisant, à deux conditions : les plus petites circonscriptions auraient au moins trois députés à élire; la désignation de l'ordre de préférence entre les candidats se ferait par les actes de présentation des candidatures. Ces deux conditions ont été admises, elles sont maintenues dans le projet du gouvernement. M. Bertrand, qui fit avec moi partie de la commission spéciale chargée de la rédaction du projet, a écrit récemment que le tableau de répartition ne lui a jamais été soumis et qu'il n'a jamais approuvé l'établissement de circonscriptions aussi restreintes. C'est vrai sous un certain rapport; c'est vrai en ce sens, qu'on n'a pas, dans la commission, dressé le tableau de répartition d'une façon complète, mais on a indiqué quels seraient les arrondissements qu'il faudrait réunir les uns aux autres, et cette réunion que nous avons proposée est précisément — sauf en ce qui concerne le Luxembourg — celle que consacre le projet de loi.

Où la différence de formule est considérable, c'est en ce

Digitized by Google

qui concerne les élections sénatoriales. Là, le projet du gouvernement substitue à la circonscription provinciale proposée dès 1894 par M. Beernaert, au nom du gouvernement dont il était alors le chef, des circonscriptions beaucoup plus restreintes, dont plusieurs n'ont que deux sénateurs à élire. Mais jusqu'ici les socialistes ne se sont pas fort préoccupés des élections sénatoriales, et les amendements de la section centrale ont, au surplus, remédié dans une large mesure aux défauts du projet sous ce rapport.

Et comme, vérification faite, les chiffres ont prouvé que les résultats seraient à peu près identiques si l'on faisait de chaque province une seule circonscription ou si l'on maintenait la division proposée par le gouvernement, on peut affirmer que ce n'est point cette question des circonscriptions qui a causé la volte-face des députés socialistes; ce peut être un prétexte à invoquer à côté d'autres, ce n'est pas la raison véritable. Cette raison, c'est que, dans le parti socialiste, il faut avant tout observer la discipline; les députés sont soumis aux décisions des congrès et du Conseil général du parti ouvrier; ceux-ci ont décrété la tactique à suivre, elle est suivie.

III

Cette belle obéissance ne se rencontre plus parmi les députés progressistes, qui constituent le troisième groupe parlementaire dont nous avons à examiner l'attitude. Et s'il y en a parmi eux qui se déclarent partisans du principe de l'obéissance passive, ce n'est pas pour respecter les décisions et la discipline de leur parti, c'est pour justifier leur soumission aux décisions des groupes socialistes.

L'organisation du parti progressiste, d'ailleurs, est respectueuse de l'indépendance des députés; elle consacre il est vrai, dans une certaine mesure, le principe du mandat impératif, mais en en limitant l'application à certains points déterminés au sujet desquels il s'établit un véritable contrat entre le député et ses électeurs. Avant chaque élection le congrès progressiste décide quels sont les points spéciaux du programme

Digitized by Google

du parti qui constituent la plateforme électorale, le programme d'application immédiate. Par cela seul qu'il accepte une candidature, le futur député s'engage, à moins de réserves publiques et écrites, à donner son vote au cours de son mandat aux quelques réformes, considérées comme essentielles, qui constituent cette plateforme. Cette organisation du parti progressiste a été conçue comme une sauvegarde pour les mandants contre les velléités qu'auraient les mandataires d'oublier leurs promesses électorales, sous prétexte d'opportunité de tactique parlementaire ou d'intérêt électoral. En restreignant l'engagement à quelques points précis nettement déterminés, on a voulu le rendre plus strict, plus formel, plus inéluctable.

Le député progressiste sur tout le reste du programme a toute liberté d'action; on abandonne à sa prudence le soin de déterminer de quelles questions il est opportun de saisir le Parlement. Mais, en ce qui concerne la plateforme, il s'est engagé à en poursuivre la réalisation immédiate, sans délai, sans ajournement. Telle est la théorie du mandat parlementaire d'après les statuts de la Fédération progressiste.

Or, depuis leur constitution, les congrès progressistes ont toujours fait figurer la représentation proportionnelle au premier rang des réformes d'application immédiate. Si, dans le parti libéral modéré, il y a de nombreuses hésitations à son sujet, il n'y en a jamais eu de sérieuses dans le parti progressiste, et l'action parlementaire de ses députés s'est maintes fois exercée en sa faveur. Si donc il est une question où l'attitude à prendre est nettement tracée, c'est bien celle-là.

On a prétendu cependant que les décisions du congrès progressiste en faveur de la représentation proportionnelle n'ont pas un caractère absolu, et que, si les textes adoptés ne le disent pas expressément, il était cependant dans l'esprit de tous de ne réaliser la R. P. qu'en même temps que le S. U. Rien n'est moins exact. Et on peut d'autant moins soutenir que les progressistes ont entendu subordonner l'adoption de la R. P. à une nouvelle revision constitutionnelle que la plateforme électorale adoptée par les congrès ne parle même pas de la revision. Sans doute l'abolition du vote plural est un des points

Digitized by Google

du programme général du parti ; mais, lors des élections de 1896 et de 1898, beaucoup de progressistes pensaient qu'il n'était pas opportun d'entamer une nouvelle campagne revisionniste. La résolution votée par le congrès de 1896 réclame l'abrogation *des lois* restrictives du suffrage universel, c'est-à-dire l'abolition du vote plural dans le domaine provincial et communal où la loi seule l'a établi ; la plateforme votée en 1898 n'exclut pas en termes aussi formels le principe de la revision constitutionnelle. On y trouve mentionné, à côté de la représentation proportionnelle, le suffrage universel. Mais cette formule n'a pas d'autre sens que celle qui avait été votée en 1896 : que règlent les plateformes électorales du parti progressiste ? l'exercice d'un mandat législatif déterminé. Or, il n'est pas au pouvoir du législateur ordinaire de faire une réforme contraire à la Constitution ; il peut décider qu'il y a lieu à revision, mais cette revision ce n'est pas lui qui la fera, d'autres seront élus pour y procéder ; lorsque donc on prescrit aux députés, sans parler de revision constitutionnelle, de voter le suffrage universel pendant le cours de leur mandat, il ne peut être question de l'électorat législatif auquel ils ne peuvent toucher.

Cela a été formellement entendu ainsi dans les délibérations du Conseil général où a été élaboré le projet de plateforme, et cela a, je pense, été répété au congrès.

La revision constitutionnelle ne faisait donc point partie du programme d'application immédiate, c'était une de ces mesures, voulues par le parti, mais dont la réalisation n'apparaissait pas comme pouvant être imminente et sur l'opportunité de laquelle les députés progressistes gardent leur liberté d'appréciation : liberté dont ils ont usé d'ailleurs tout récemment en votant unanimement en faveur de la proposition de revision déposée par M. Vandervelde. Mais, puisque la revision n'était pas prévue à la plateforme électorale, il est bien évident qu'on n'a point voulu y subordonner la représentation proportionnelle dont on réclamait au contraire la réalisation immédiate.

Les députés progressistes ont donc reçu mandat formel de

Digitized by Google

voter la R. P. en toute occasion favorable. Du reste, la Fédération progressiste a depuis maintenu, énergiquement, ses revendications en faveur de la R. P. De nombreuses réunions du Conseil général ont eu lieu qui toutes ont confirmé la ferme volonté des progressistes de réaliser cette réforme. Tout récemment encore, le Conseil général a adopté un ordre du jour invitant les députés et sénateurs du parti à voter la représentation proportionnelle. Je sais bien que cet ordre du jour n'a pas les allures impératives qu'ont d'ordinaire les injonctions du Conseil général du parti ouvrier; on y a mis des formes. Plusieurs députés ayant pris déjà une attitude conforme à celle des représentants socialistes, on a enguirlandé, d'appels bienveillants à leur conscience et à leur loyauté, la décision qui leur demande d'observer leurs engagements électoraux. Mais la pensée qui a inspiré la décision reste évidente : le parti progressiste doit rester fidèle à son programme; il ne peut renier la propagande incessante qu'il a toujours poursuivie; il doit concourir à une application loyale de la représentation proportionnelle. Et cette décision a été quasi unanime; en dehors des députés intéressés, un seul vote hostile — juste ce qu'il fallait pour bien accentuer la portée de l'ordre de jour — un seul vote hostile a été émis : celui de M. Walter de Sélys-Longchamps, sénateur de Namur.

Malgré sa grande barbe de croquemitaine, M. de Sélys n'est pas un homme bien terrible, un enfant terrible tout au plus; nul n'a comme lui le talent de dévoiler, d'une voix naïve et fluette, les véritables raisons des choses, ces raisons que d'autres, moins ingénus, savent couvrir de prétextes spécieux et habilement choisis. M. de Sélys, dans son désir de sincérité, a éprouvé le besoin de commenter et d'expliquer son vote dans une lettre que les journaux ont publiée; il ne méconnaît pas que les engagements électoraux des députés progressistes les obligent à voter en faveur de la représentation proportionnelle; mais il ajoute, si je me souviens bien, que des préoccupations de tactique, parfaitement légitimes, peuvent autoriser la violation et l'oubli de ces engagements.

Que nous voilà loin des principes directeurs de l'organisa-

Digitized by Google

tion progressiste ! Il est bien clair, que si le député est libre de se dégager de ses promesses électorales, lorsqu'il estime, de sa propre autorité, que la tactique demande de le faire, l'obligation ainsi soumise aux considérations d'opportunité n'en est plus une : les députés roublards auront toujours soin d'avoir dans leur passé cinq ou six engagements contradictoires; les questions de tactique leur permettront de choisir celui qui leur conviendra le mieux et de faire passer l'intérêt de l'élu avant celui des électeurs. Et c'est précisément ce qui se présente avec une évidence indéniable dans le cas présent : le parti progressiste a un intérêt majeur à voir établir enfin la représentation proportionnelle, ses députés ont intérêt surtout à rester en communion d'idées avec le parti socialiste, dut l'intégrité des doctrines progressistes en souffrir quelque peu. L'union indissoluble de tous les groupes d'opposition, tel est le mot d'ordre auquel on commande d'obéir, et de même que les socialistes partisans de la représentation proportionnelle ont sacrifié leurs préférences personnelles pour maintenir l'union de leur parti, de même, on somme les progressistes de sacrifier leur programme et leurs principes au moment même où le gouvernement leur en offre la réalisation.

C'est ici que se place l'incident du manifeste. Il est trop récent et a été discuté trop complètement sous tous ses aspects pour qu'il soit nécessaire d'y insister beaucoup; le procès est de ceux que chacun juge avec ses passions et de parti pris, suivant le but qu'il veut atteindre.

Il est clair que le manifeste que les gauchers ont adressé au pays pour prendre acte de la capitulation du ministère Vandenpeereboom n'est pas un document rédigé de sang-froid, avec maturité et réflexion. Nos législateurs sont coutumiers du fait; individuellement ce sont des hommes experts en l'art d'écrire et d'exprimer nettement leur pensée; lorsqu'il se réunissent pour faire œuvre commune, cette œuvre est presque toujours informe, obscure, malvenue, et ce n'est pas d'aujourd'hui que quelqu'un qui est devenu législateur lui-même sans que cela ait changé grand'chose aux anciens errements, a stigmatisé la confection vicieuse des lois en Belgique.

Digitized by Google

Mais quand on se reporte aux circonstances qui ont accompagné, précédé et suivi la rédaction du manifeste des gauches, on reste convaincu que les députés progressistes n'ont pas pu vouloir prendre une attitude qui serait la négation directe de leurs principes et de leurs engagements électoraux. L'eussent-ils voulu, pourquoi cette promesse, que personne ne leur demandait et qu'ils se seraient faite à eux-mêmes, devrait-elle être tenue plutôt que celles qu'ils avaient faites auparavant à leurs électeurs ?

Au fond, si certaines gens invoquent avec tant d'opiniâtreté ce document d'interprétation douteuse pour imposer leur tactique aux députés progressistes, c'est que cette tactique est difficilement défendable en elle-même et directement.

Sans doute, c'est une perspective séduisante pour les partis d'opposition que celle de pouvoir peut-être renverser le gouvernement. Mais, à supposer qu'on y réussisse, les véritables artisans de la chute du ministère ce ne seraient ni les progressistes ni les socialistes, ce serait M. Woeste, qui depuis le début de la crise boude la majorité, et ce serait aussi au profit de M. Woeste que la crise se dénouerait.

On peut prétendre qu'un ministère ayant M. Woeste pour chef aurait moins de sympathies électorales que celui de M. de Smet de Naeyer et qu'il ne serait pas fort difficile de le mettre en minorité aux élections. Mais M. Woeste est homme trop habile pour aller à la bataille sans prendre ses précautions ; s'il s'offre comme successeur de M. de Smet de Naeyer, c'est pour substituer à la réforme électorale de M. de Smet une autre réforme qui, en créant deux ou trois circonscriptions rurales de plus, assurerait aux conservateurs le maintien d'une majorité suffisante, et indestructible, et la droite toute entière, les autres solutions ayant échoué, serait bien forcée de le suivre.

Je sais bien qu'on parle de faire des barricades et de soulever le peuple si l'on tentait de renouveler, sous une autre forme, le « coup de parti » de M. Vandenpeereboom. Mais on oublie que les révolutions ne se font pas sur commande ; il est trop tard à présent pour reprendre la politique de l'émeute après

Digitized by Google

l'avoir abandonnée. Si l'on était décidé à ne rien accepter d'aucun gouvernement catholique, il ne fallait pas désarmer, il ne fallait pas accorder la trêve demandée par M. Vandenpeereboom, il fallait continuer l'agitation des rues et conduire le peuple à l'assaut des hôtels ministériels, malgré la mitraille et la fusillade imminentes. On n'a pas voulu encourir la responsabilité des massacres qui s'en seraient suivis, on a accepté de négocier avec la majorité et de délibérer avec elle dans une commission mixte. C'était promettre, en quelque sorte, que si des propositions acceptables étaient faites, on y souscrirait. Maintenant, on ne peut plus faire autrement que de poursuivre dans la voie qu'on a choisie: il est devenu impossible de retourner en arrière.

Le parti progressiste n'a donc aucune raison sérieuse de suivre aveuglément les socialistes dans l'impasse où ceux-ci veulent s'engager. Mettre au-dessus de tout l'union des groupes d'opposition, lui sacrifier son programme et ses tendances, c'est lui sacrifier aussi son indépendance et sa dignité. C'est réaliser la prédiction qu'Anseele fit jadis : les progressistes ne seront plus rien dans la politique que s'ils se rangent derrière le drapeau rouge. Quelques-uns ne semblent pas comprendre que cette façon d'assurer l'existence du parti est la façon la plus sûre de le tuer.

HERMANN DUMONT.

Digitized by Google

LA PROTECTION DES SITES

L'indéniable vulgarisation des idées artistiques et la passion grandissante des voyages ont, de plus en plus, provoqué l'attention vigilante du public intelligent pour les beautés pittoresques du pays. De les connaître mieux, de les revoir sans cesse, on s'est mis à les aimer davantage. Il n'est point jusqu'à la transformation des moyens de transport qui, rendant plus accessibles les parties reculées de nos montagnes et de nos plaines, il n'est point jusqu'à l'infinie multiplication des photographes autant que des cyclistes qui n'aient accru cet intérêt si légitime. Et il y a eu éveil d'autant plus caractérisé de l'opinion, qu'en visitant avec attention nos régions attirantes, on s'est mieux rendu compte des odieux méfaits commis sur toute l'étendue du territoire, du point auquel, sans raison, et presque par plaisir, on a saccagé et détruit à jamais tant de coins délicieux du sol natal.

Un mouvement sérieux est donc né depuis quelque vingt ans, qui tend à protéger et à défendre ce qui nous reste de richesses naturelles. Il a trouvé son écho, dans la presse d'abord, puis au sein du Parlement; il a pris corps ensuite principalement dans deux ligues actives : la Société nationale, et sa filiale, la Société namuroise pour la protection des sites, qui, toutes deux, s'occupent également des monuments privés. Ces deux sociétés ont multiplié les appels à tous ceux qui professent le culte du beau; elles leur ont demandé de les renseigner sur tous les actes de vandalisme qui s'étaient accomplis dans leur région ou sur leur passage, sur ceux qui se tramaient encore ou étaient sur le point d'être exécutés.

Digitized by Google

Certes, le résultat de cette patiente enquête fut douloureux. Que d'adorables choses disparues sans retour, que d'actes de sauvagerie barbares et inutiles! Et avec quelle aveugle obstination on en préparait d'autres, sous les plus futiles prétextes, au risque de tuer la poule aux œufs et d'écarter pour toujours, avec le touriste, la dépense, le profit qu'il amène à sa suite !

De tels actes, on le sait, ne sont pas spéciaux à notre pays. Partout on en trouve le pendant, et l'exaspérante cécité de nos paysans ou des parvenus n'a que trop d'imitateurs partout où la nature prodigue ses plus captivantes attractions. Mais ailleurs on semble s'être mis plutôt en travers de ces bandes noires ; on leur a opposé un frein venu peut-être bien tardivement chez nous. Quoi qu'il en soit, abandonnant les récriminations impuissantes à ressusciter ce qui a si malheureusement disparu, les sociétés protectrices se sont surtout attachées à prévenir l'extension du mal, sinon à le guérir radicalement. Mais tandis qu'elles rencontraient dans les sphères intellectuelles un appui solide et éclairé, quelques-uns de ceux qui ont épousé en dernier lieu leurs idées les poussaient à des conséquences excessives, risquant par là de donner naissance à une réaction dangereuse et de faire en somme plus de mal que de bien à une cause si juste et si patriotique.

Ces intransigeants de la protection des sites procèdent exactement comme les protectionnistes industriels et commerciaux. Sans s'apercevoir de la contradiction dans laquelle ils versent, ils réclament une intervention à outrance de l'État, il leur faut des lois, des règlements, des interdictions, et cet État auquel ils veulent conférer un rôle tout puissant dans la répression des délits qu'ils dénoncent est justement celui qui a commis ou laissé commettre ces délits. Herbert Spencer a écrit des pages inoubliables sur l'illogisme des interventionnistes ; il trouverait ici matière à de piquantes démonstrations de sa thèse.

Il y a surtout à la base de ces doctrines deux théories contre lesquelles on ne saurait assez protester : il n'est pas vrai que tout travail d'art doive fatalement entraîner la destruction d'un site ; il n'est pas vrai que, pour assurer le respect de la

Digitized by Google

nature, il soit indispensable d'éloigner les manifestations de l'activité et du progrès. Et si l'on soutenait ces théories irréfléchies, si, par impossible, on trouvait des gouvernants ou des législateurs décidés à les appliquer, il y aurait bientôt de telles protestations, que force serait de battre en retraite et que l'on perdrait tout le terrain si péniblement conquis maintenant.

Prenons pour exemple ce qu'a proposé tout récemment un jeune et fougueux député, qui s'est plus spécialement occupé des déprédations commises dans la vallée de la Meuse. Il demande que l'on arrête pour ainsi dire les travaux exécutés dans le fleuve et sur ses rives; qu'une commission *officielle* à créer ait qualité pour surveiller tous les travaux publics et pour signaler ou prendre les mesures utiles à la réparation des profanations accomplies; enfin, que l'on étende à la conservation des sites les dispositions sur les établissements insalubres et celles sur les servitudes, la loi stipulant que toute construction à élever dans certaines zones à déterminer par un atlas *officiel* devrait être soumise à l'autorisation préalable qui pourrait interdire cette construction ou la soumettre *officiellement* à des conditions artistiques.

Tout cela part d'intentions excellentes, et, nous l'avouons, à première vue, beaucoup approuveront de telles mesures, dont quelques-unes ont séduit un instant les promoteurs des sociétés protectrices. Qu'on veuille bien cependant y penser avec un peu de maturité et l'on verra où mèneraient de semblables résolutions.

Et d'abord, on ne travaille point exclusivement à la Meuse en vue de prévenir les inondations, et nous croyons difficilement que l'on accorde pour ces œuvres des crédits qui ne se justifient guère, car cela n'est pas beaucoup dans les habitudes du gouvernement. Il semble même que l'on s'efforce plutôt de maintenir le niveau des eaux, afin de permettre au fleuve de rester ce qu'il fut et ce qu'il doit être encore : un moyen de transport indispensable aux produits de la région, un instrument de travail incomparable et économique apportant à ses riverains la vie et la richesse. Car enfin les grands cours d'eau ont un autre rôle que celui de fournir aux amateurs

Digitized by Google

de villégiature des points de vue agréables et des lieux de séjour rafraîchissants ; ils ont joué et ils continueront de jouer dans la vie des peuples, dans la marche de la civilisation une action dont il ne dépend d'aucune volonté humaine de les priver. Qu'on ait exécuté des travaux d'une utilité parfois contestable, qu'on l'ait fait là où l'on pouvait s'en abstenir et d'une façon regrettable, nous en tombons d'accord. Mais on pouvait faire autrement. Autant le grand pont d'Anseremme est hideux à voir, autant les œuvres romaines et celles d'autrefois, formant corps avec leur cadre, ajoutaient à la grandeur du paysage et à l'impression produite par lui. Aujourd'hui encore, dans des pays que l'on a le grand tort de croire moins avancés que nous en pareille matière, aux Etats-Unis et au Canada, nous avons vu des ponts légers, esthétiques, permettant au regard de percer leurs arches, constituer une sorte de double attraction dans les sites les plus renommés. C'est donc à concilier les nécessités sociales et les nobles intérêts de l'art qu'il faut faire tendre ses efforts, au lieu de proclamer entre eux un antagonisme irréductible, au mépris même de la vérité.

Ne touche-t-on pas ici du doigt, en tout cas, la contradiction que nous signalions tout à l'heure ? C'est l'État qui a construit et continue les « odieux » travaux de la Meuse, et c'est l'Etat à qui l'on va demander de se lier les mains à lui-même, en créant des commissions officielles, des atlas officiels des sites, des types officiels de constructions privées. Grâce à Dieu, il règne aujourd'hui des idées plus larges au sein des comités des sociétés protectrices. Volontiers on y dirait que l'Etat est l'ennemi, qu'à peine entre t-il en scène, il étouffe aussitôt l'initiative, la libre discussion ; que ses commissions, s'il en nomme, auront une influence négative ou néfaste; que ses atlas ne vaudront guère et ses types de maisons moins encore. Encommissionner les sites, quelle dangereuse motion ! En veut-on une preuve ? Il y a vingt-cinq ans environ, la ville de Bruxelles forma une commission de ce genre pour régler la question des plantations et des coupes du bois de la Chambre. La commission arrêta un programme conforme

Digitized by Google

aux idées de l'époque, et c'est en se prévalant de l'avis de ses membres, tous décédés ou peu s'en faut et qui ne pouvaient donc point s'insurger contre l'usage fait de leurs résolutions d'antan, que l'on a expliqué le dérodage échevelé auquel on s'est livré voici trois ou quatre années, aux protestations unanimes des artistes vivants. Est-ce à de semblables résultats que l'on souhaite arriver ?

L'idée même de la consécration des sites par un atlas officiel et celle de la servitude imposée aux propriétaires, quand on les serre d'un peu près, montrent bien vite leurs défectuosités. Qui jugera officiellement de la valeur d'un paysage et comment le classera-t-on ? Sera-t-il formé entre nos beautés naturelles des degrés d'intangibilité ? Où commence, du reste, un site, où finit-il ? La servitude qui le frappe pourra-t-elle être exactement déterminée ? Et si, comme de justice, cette servitude est compensée par une indemnité, voit-on d'ici les appétits se produire ? Aujourd'hui, on peut tenter de découvrir le conseil communal de campagne qui oserait émettre une résolution contraire à la création de n'importe quel établissement nouveau, fût-il dangereux et insalubre au premier chef. Il suffit que cet établissement puisse, dans la pensée des habitants, apporter une source de recettes, si passagère soit-elle, à la commune, pour que, de peur des revanches électorales, l'administration en autorise l'installation. Nous ne connaissons guère que l'administration de Stavelot qui se soit courageusement opposée aux projets dévastateurs de la cascade de Coo. Que demain il devienne possible de faire sortir des caisses de l'État des indemnités pour servitude, le même mouvement s'exercera en sens opposé, et alors on verra les conseils communaux s'acharner à faire frapper d'interdiction, sous prétexte de site, jusqu'au champ le plus inculte et le plus nu de leur territoire, afin de satisfaire à la fringale de leurs électeurs. Qu'on se souvienne de ce qui s'est passé autour des places fortes après la loi de 1871. Non, en vérité, le remède n'est pas dans ces interventions administratives et officielles. On peut y songer de prime abord, emporté par le sang en quelque sorte interventionniste qui coule dans les veines des races latines, mais

Digitized by Google

on y renonce assez vite quand on se questionne sérieusement et que l'on cherche à se rendre un compte exact des conséquences de pareilles mesures.

Est-ce à dire que cette idée de classement, de catalogue des sites doive être absolument écartée, qu'il ne faille pas tâcher de dresser un inventaire de nos richesses naturelles comme il en existe de nos richesses matérielles? Certes non. Mais cet inventaire-là doit être établi en dehors de l'ingérence officielle, par l'action persistante des artistes et des gens de goût, associés et rassemblés dans les sociétés protectrices. On s'est mis à l'œuvre déjà. Les sociétés ont demandé aux artistes, aux photographes amateurs de leur envoyer les croquis et les clichés de tous les points intéressants qui les ont frappés; elles renouvelleront à coup sûr cet appel à plusieurs reprises, de façon à former peu à peu des albums dont la réunion formera le catalogue désiré de la façon la plus heureuse et la plus probante. Et quand alors il s'agira de toucher à quelque coin vraiment privilégié, aussitôt il sera possible de démontrer, sur pièces irréfutables, le crime qui va se perpétrer afin d'en empêcher l'accomplissement.

Sans doute, et en fin de compte, ce sera l'autorité supérieure qui devra intervenir en matière de travaux publics. Mais, qu'on en soit bien assuré, l'action des sociétés protectrices s'exerçant par des démarches, par des requêtes, par des articles de journaux surtout, sera tout aussi efficace que le veto de quelque rouage officiel, péniblement constitué, plus difficilement mis en branle. L'expropriation même, quand il faudra recourir à ce moyen suprême de sauvegarde, qui la provoquera plus vivement qu'une manifestation de l'opinion publique dans ses éléments les plus éclairés? A cette poussée, quand elle est vigoureuse et énergique, rien ne résiste. Aux appels sourds et ignorés d'un petit cénacle officiel, nul pour ainsi dire ne s'intéressera, et l'autorité supérieure restera le plus souvent indifférente.

C'est pour préparer de plus en plus l'opinion à cette intervention souveraine que les sociétés protectrices des sites ont multiplié les reproductions de nos principaux paysages. Le

Digitized by Google

concours de Bruxelles en 1896, l'exposition de Namur en 1897, encore qu'ils n'aient pas complètement répondu à l'attente des organisateurs, ont cependant marqué des étapes intéressantes La décoration des nouvelles malles naviguant entre Ostende et Douvres, la confection des guides illustrés ont tendu au même résultat, et la Société nationale a demandé et obtenu tout récemment que le pavillon du commissariat belge à l'exposition de Paris fût orné des reproductions artistiques des monuments et des sites les plus remarquables du pays. Elle a même demandé davantage: elle a prié le département de l'instruction publique de placer dans les écoles des tableaux chromographiés reproduisant des tableaux d'artistes connus et apprenant aux enfants à connaître et à apprécier les attractions de notre petit, mais si coquet pays. Elle voudrait que les salles d'attente des gares fussent ornées de semblables sujets. L'inventaire réclamé sera ainsi, en grande partie, gravé dans les yeux et le cœur de tous, et quand surgira l'annonce d'un attentat médité contre un de ces ensembles devenus familiers à la grande masse du public, l'émotion sera d'autant plus vive et l'opposition plus farouche.

Si l'on veut, du reste, se rendre compte de ce que produit l'initiative officielle et de ses injonctions, qu'on lise la circulaire si bénigne que lançait naguère M. De Bruyn, sous la date du 2 septembre 1897. C'est presque avec des excuses que le ministre appelle l'attention des administrations publiques sur la « possibilité » de respecter « l'aspect pittoresque », en faisant jouer aux autorités un rôle « officieux », puisqu'il « ne s'agit nullement de soumettre les intéressés à un contrôle ou à une contrainte quelconque, mais uniquement de sauvegarder en même temps que leurs intérêts particuliers, les côtés pittoresques qui attirent et retiennent tant d'étrangers dans notre pays ». On n'est assurément pas plus circonspect, et si la voix du ministre rencontre un écho bien retentissant, ce ne sera certes pas qu'elle se soit fait entendre d'une façon bien vigoureuse. De son côté, M. Leygues, ministre des beaux-arts de France, a lancé sa circulaire protectrice. Celle-là date de la fin de février de cette année et il faut dire qu'elle est à la fois

Digitized by Google

plus éloquente et plus cinglante que celle de M. De Bruyn. Mais quoi! La rhétorique n'est point ce qui importe ici. Quelque bien disant que soit un ministre, il restera toujours en dessous d'un Ruskin pour exprimer le charme et la vertu de la terre natale, son action sur le caractère national et l'impérieuse nécessité de le préserver. Des actes, voilà ce que l'on réclame, et, encore un coup, la pression seule de l'opinion les obtiendra chaque fois qu'ils seront nécessaires.

Nous venons de parler des protestations qu'ont fait surgir les travaux de la Meuse. N'aurait-on pas pu en élever de bien plus vives à propos des constructions de chemins de fer et même de vicinaux? La Meuse a des aspects et des dimensions grandioses que l'on peut endommager, mais non point annihiler. Au contraire, combien de petites vallées charmantes que le moindre remblai détruit de fond en comble quand il n'est point effectué avec précaution? Il faut un doigter spécial de la part de l'ingénieur quand il travaille dans ces ravissants et minuscules paysages, et ce sont ceux qui, dans notre pays, sont l'immense majorité. Dans des entretiens fréquents, M. De Bruyn avait annoncé l'intention de soumettre les plans des voies nouvelles, chaque fois, à l'examen des sociétés protectrices, lesquelles eussent délégué, à cet effet, quelques hommes d'un goût sûr et d'une compétence particulière. C'eût été des commissions, si l'on veut, mais des commissions sans permanence et sans omniscience, et n'ayant aucun lien officiel tempérant l'expression de leurs opinions. Nous nous plaisons à espérer que ces excellentes intentions de l'ancien ministre seront partagées par son successeur — et mises à exécution dans un prochain avenir.

Quoiqu'il n'existe donc pas de commission des sites, on a tant de fois parlé d'elle, que le public a fini par croire qu'elle existait. A tout instant on dit et l'on écrit : « Pourquoi la commission n'agit-elle pas? Que fait-elle? Dort-elle? » On oublie que, dès le moment où, témoin d'une déprédation, on a pris la plume et signalé le fait à un journal ou aux ligues, on est devenu soi-même membre de cette fameuse commission, puisque l'on a dénoncé le vandalisme et concouru à sa répres-

Digitized by Google

sion. Il dépend, par conséquent, de chacun de concourir à l'œuvre tutélaire qu'il appelle de ses vœux. Et si l'initiative des ministres fait défaut, le public y suppléera aisément en redoublant lui-même de vigilance.

Mais, ne nous faisons pas d'illusions. La tâche, relativement facile quand il s'agit du domaine public, devient beaucoup plus ardue quand il s'agit de la propriété privée. Si les sociétés protectrices disposaient de ressources étendues, si elles pouvaient acheter, rétribuer, subsidier, leur rôle serait sans difficulté sous ce rapport. Mais elles n'ont d'autres moyens que la persuasion, et ce n'est pas toujours suffisant, loin de là. Ce n'est pas chez nous que, comme en Irlande, un sir T. Lipton offrira d'acheter, pour 12,500,000 francs, un lac et le domaine qui l'entoure, afin d'en assurer la conservation, et de l'offrir à la nation dont il forme un des joyaux. Et, sans doute, le Trésor hésiterait devant de pareilles expropriations si coûteuses. Pourtant, on se tromperait si l'on croyait qu'avec des ressources modérées on ne peut arriver à d'excellents résultats. Le roi, qui a une si juste et si haute idée du respect des beautés naturelles, qui y porte un intérêt si judicieux, a prouvé tout récemment, dans la construction de la nouvelle route de Meysse, ce que l'on obtient en achetant quelques très petites parcelles riveraines et en les plantant d'essences choisies. Que l'on suive ces exemples, et, avec un budget en somme restreint, on transformera peu à peu de la façon la plus heureuse l'aspect de certaines parties du pays. Tant il est vrai que les hommes de goût et d'imagination peuvent faire plus de bien avec peu de chose que d'autres avec des sommes considérables.

Nous touchons là à la cause des constructions grotesques et prétentieuses qui désolent les yeux dans tant de nos plus jolis recoins. Peut-on les empêcher de s'élever suivant le gré et la fantaisie de leurs propriétaires et ceux-ci conviendront-ils jamais de l'infériorité de leurs sentiments artistiques? Le manque de goût est le seul coupable et l'effet sera impossible à détruire tant que cette cause existera. Et ce manque de goût ne réside pas seulement chez les constructeurs, il est plus triste de devoir constater qu'il existe aussi chez les bâtisseurs, chez les

Digitized by Google

architectes. Il y a là toute une éducation à refaire. Les sociétés protectrices s'y sont également attelées. Un concours a eu lieu à Namur l'an passé qui a fourni à nos jeunes architectes l'occasion de montrer et aux propriétaires celle de voir des types gracieux et économiques, s'harmonisant avec le cadre qui les entoure. Il n'y a qu'à persévérer dans cette voie, à redoubler d'efforts individuels, pour la rendre plus rapide et plus sûre, car, encore une fois, de penser que l'État fournira à cet égard des exemples heureux, c'est se montrer d'une incommensurable naïveté. Quand on voit les stations des Ardennes construites en briques de Boom, on est fixé sur les aptitudes des constructeurs officiels et sur les types que l'on peut attendre de leur imagination. Et nous nous bornons à ce seul exemple, parce que l'on a depuis longtemps préconisé l'emploi des matériaux de la région là où il est à la fois plus heureux et plus économique.

Oh! diront quelques-uns, s'il faut attendre la formation du goût, l'action constante du public, les effets de la persuasion, nous risquons fort de voir d'ici là nos derniers sites détruits et des constructions odieuses les déshonorer de plus en plus. Il y a péril et il y faut parer sans délai : le feu est à la maison, nous philosophierons après l'avoir éteint. Nous répondrons qu'il y a plusieurs modes d'extinction et que certains d'entre eux sont tellement radicaux que la destruction par le feu eût peut-être été moins désastreuse. La patience aurait mieux valu.

Notre époque est hâtive en toute chose; elle voudrait guérir en quelques années un mal qui dure depuis des siècles. Qu'elle se garde de se livrer aux empiriques qui changeront les manifestations de la maladie sans curer son origine et sa source. Les goûts sont comme les mœurs, ils ne se réforment pas à coups de décrets. Mais ils ne se réformeraient pas du tout si l'on ne s'attachait énergiquement à remonter le courant qui les a produits, et la conservation complète de nos sites, comme celles de nos monuments et celle de toutes les admirables efflorescences du génie artistique de notre race ne seront acquises que le jour où tous les bons citoyens auront résolu d'unir leurs efforts en leur donnant un but concret et

Digitized by Google

pratique. En cinquante ans, les associations privées, poussant les organismes officiels, ont produit en Angleterre une rénovation du goût sans précédent et sous toutes ses formes. Il en sera de même en Belgique si, comme de l'autre côté du détroit, on sait y vouloir fermement, avec intelligence et ténacité.

JULES CARLIER.

Digitized by Google

LE THÉATRE DU PEUPLE[1]

L'année dernière, la Société géologique de Bruxelles faisait, dans les Vosges, une grande excursion, une *course*, comme ils disent, et avec raison, si l'on pense aux nombreux kilomètres qu'un géologue consciencieux est tenu d'abattre en un jour. Partis d'Épinal, la ville, vous savez, des images..., nous devions aller à Bussang, un petit trou de moins de 2,000 habitants, au fin fond des Vosges, à l'extrême frontière de l'est, pour visiter les fameuses sources minérales. Justement, ce jour-là, et à l'heure où nous débarquions, le Théâtre du peuple devait donner une représentation... Que faire? Je le dis à ma honte : je lâchai sournoisement et sans vergogne les savants géologues que l'eau attirait, et je me mêlai à la foule qui se hâtait vers le théâtre. Il nous apparut bientôt, dans une prairie, au pied de la montagne.

C'est de ce théâtre, extrêmement original, que je voudrais entretenir aujourd'hui les lecteurs de la *Revue*. Un moment nous avons cru, à l'Extension universitaire d'Arlon, que nous aurions la bonne fortune d'entendre M. Pottecher lui-même, le poète de Bussang, qui nous aurait dit ses idées d'art et quelle pensée le guidait quand il résolut de doter le peuple d'un théâtre vraiment populaire. On me permettra d'extraire quelques lignes d'une lettre qu'il nous écrivit pour expliquer ce qui l'empêchait de répondre au désir du Comité local de l'Extension universitaire.

(1) Ceci est, en substance, le texte d'une causerie faite à « l'Extension universitaire » d'Arlon, en janvier 1899, avec accompagnement de projections lumineuses. On n'a apporté à ce texte, d'ailleurs inédit sous cette forme, que de légères modifications.

Digitized by Google

« ... Vous avez raison de ne pas douter que votre œuvre (1) m'intéresse. Il y a entre elle et celle que je poursuis une communauté d'idées et de but qui les rend l'une à l'autre sympathiques.

« L'éducation nationale est — ce siècle paraît l'avoir enfin compris — le problème essentiel et vital de l'humanité : tous les autres s'y ramènent; toutes nos préoccupations y doivent aboutir. Les changements politiques et sociaux seront vains et le progrès restera illusoire tant que les hommes ne dépenseront pas, pour éclairer leur conscience et améliorer leurs mœurs, les efforts énormes qu'ils emploient à entretenir en eux la nuit.

« Votre entreprise est belle; elle sera bonne : nulle pierre apportée à l'édifice par une main pieuse ou hardie n'est perdue. Partout le bien, le droit, la vérité et la liberté ont besoin de bouches qui soufflent, pour les attiser, sur leurs flambeaux. Ce n'est pas d'aujourd'hui que votre petit pays jette au monde l'éclair d'un grand foyer. La France et la Belgique sont voisines : puissent-elles ne jamais laisser éteindre et ne jamais se jalouser leur clarté!... »

***

Hier, Bussang était inconnu — ou plutôt les touristes qui passaient par là n'en connaissaient que le fameux « col », trait d'union, à travers la puissante muraille des Vosges, entre la Lorraine et l'Alsace, — et les eaux minérables, délicieuses, entre parenthèse, surtout par les lourdes chaleurs des étés caniculaires.

Aujourd'hui, de longues théories d'hommes et de femmes montent l'étroit sentier pierreux qui mène au théâtre et propagent partout la gloire du petit bourg lorrain.

Que s'est-il donc passé?

Voici.

C'était le 22 septembre 1892. On célébrait dans toute la France le centenaire de la République. Ici des représentations

(1) Il s'agit de l'œuvre de vulgarisation entreprise par les promoteurs de l'Extension universitaire.

Digitized by Google

gratuites; là, des feux d'artifices; partout, des fêtes. M. Pottecher eut l'idée, avec quelques amis, d'organiser sur la place publique de Bussang une représentation, adaptée aux mœurs locales, du *Médecin malgré lui*, de Molière. L'action fut transportée à Bussang même, les paysans de Molière, en costume de Bussenots et de Bussenotes, parlèrent le pur patois de la Haute-Moselle. Le succès fut inouï. A la grande surprise des lettrés, dont beaucoup se figurent actuellement encore que les chefs-d'œuvre classiques sont accessibles aux seuls esprits cultivés, Molière fut ce soir-là — on jouait aux lanternes, sur le kiosque de la musique municipale, — parfaitement compris de ce public de paysans, descendu de ses collines.

Le succès de cette tentative fit réfléchir les organisateurs de la fête : pourquoi ne renouvellerait-on pas des représentations de ce genre? Pourquoi ne procurerait-on pas de temps en temps à ce peuple, ouvriers d'usine et de la campagne, soldats, bûcherons, absolument étrangers à toute manifestation d'art, des jouissances intellectuelles, d'ordre un peu plus relevé que les grossières satisfactions, que les plaisirs frelatés et malsains du cabaret?

L'idée mit trois ans à mûrir et enfin, en 1895, elle prit corps, et un théâtre tout simple fut construit en plein air, en plein soleil, dans le magnifique décor vosgien, si beau, si lumineux, si vivant. D'un côté les abruptes et noires sapinières du Ballon de Servance, de l'autre la grâce souriante de l'étroite vallée et, au delà, les vertes « chaumes » du Drumont et la tête hérissée des Russiers.

Cette année-là, on donna, de M. Pottecher, le *Diable marchand de goutte*, devant au moins deux mille personnes, âmes simples et neuves, qui sentirent passer sur elles quelque chose de ce mystérieux idéal qui pousse au bien l'humanité rampante, et le miracle fut une fois encore accompli du poète maniant à sa guise l'âme obscure des foules...

Le théâtre populaire était né.

***

Où donc est la nouveauté, ou l'originalité de ce théâtre?

Digitized by Google

Elle est partout, et dans son organisation, et dans son fonctionnement, et dans sa destination.

C'est ce que nous allons voir. Et d'abord, quelques mots de description. Primitivement, un simple cadre de bois limitait la scène : deux vastes battants de porte, garnis d'étoffe, formaient à la fois le rideau, en se fermant et, en se rabattant sur les côtés de la scène, les coulisses. Pour toile de fond, la montagne ensoleillée, les regains encore verts, les avoines blondes.

En 1896, on dut songer, pour répondre à certaines exigences de l'action, à couvrir la scène. Il fallait, en outre, prévoir les caprices d'un ciel souvent pluvieux, et enfin il y avait à éviter la monotonie d'un décor toujours pareil qui eût condamné le poète à refaire éternellement la même pièce.

Du reste, la combinaison du décor peint avec le décor naturel et le plein air permet de produire des effets tout bonnement merveilleux.

Quand la toile du fond est enlevée, la montagne réapparaît, vivante, baignée de soleil, donnant à la scène, dont elle est comme le prolongement, une intensité de vie prodigieuse. Pendant que le spectacle se déroule, ou tragique ou comique, des hommes, des femmes, des enfants, passent de temps à autre, là-haut, tout petits, s'arrêtent un instant pour écouter la rumeur des voix qui monte du théâtre, puis continuent leur chemin, appelés par leurs affaires, repris par la vie qui leur interdit de trop longues distractions.

Et cela donne au drame, sorti de l'imagination d'un homme, une hallucinante impression de vérité : cette humanité qui passe, sur les hauteurs, appartient-elle au rêve créé par le poète, ou ces êtres, dont les passions se heurtent sur la scène pour amuser ou attendrir les spectateurs, sont-ils vraiment sortis de la ferme ou de l'usine, ou de la forêt? Est-ce un drame vrai qui se joue là, ou n'est-ce qu'un spectacle purement imaginaire? On ne sait presque, tant la vision est forte que donne cette échappée sur l'éternelle nature.

La scène est des plus rustiquement décorée : des écorces de sapins, rappelant les bardeaux gris qui donnent aux maisons de ce coin de Lorraine un cachet si pittoresque, revêtent le

Digitized by Google

fronton. Une décoration de feuillage et de plantes grimpantes achève de mettre le Théâtre du peuple en harmonie avec l'agreste paysage où il se dresse. Sur le fronton, la jolie croix de Lorraine, la croix double, qu'on voit partout, là-bas.

La salle... à proprement parler, il n'y a pas de salle, mais une enceinte largement ouverte, une vaste prairie où peuvent se tenir à l'aise et voir et entendre des milliers de personnes répandues dans les galeries à jour, assises sur de rustiques bancs de bois, debout sur l'herbe foulée par leurs pieds. « Les vaches qui paissaient là, se sont enfuies pour un jour, stupéfaites de voir envahir ce champ silencieux où elles berçaient le bruit de leurs sonnailles. »

Sur le tout, un grand *velum*, claquant au vent joyeusement, protège le public contre la morsure du soleil, mais ne lui donne pas la sensation d'une salle fermée.

Le public... l'auteur lui-même l'a décrit lorsqu'il notait, en 1895, les impressions d'une inoubliable première :

« Sur le chemin montant, une procession commence, pèlerins de toute condition, de tout costume et de tout esprit. Une même curiosité, confiante et pacifique, les conduit; les blouses se mêlent aux vestons clairs, les chapeaux à fleurs font de l'ombre sur les antiques cornettes : gens de village, paysans, soldats, officiers, ouvriers, patrons d'usine, familles bourgeoises accourues des bords de la Moselle, quelques chars-à-bancs montés de la plaine d'Alsace, quelques breaks garnis de touristes et de voyageurs d'été... »

Aujourd'hui encore, c'est la même foule bariolée et pittoresque...

Les représentations ont lieu tous les ans, fin août ou commencement de septembre. Il y en a toujours au moins deux, dont une, gratuite : à cette dernière, toutes les places, indistinctement, sont abandonnées au public qui peut s'installer librement, où il lui plaît.

Quant à l'autre spectacle, il se compose d'une pièce nouvelle, donnée en primeur à un public spécial et payant : c'est comme une répétition générale, la veille d'une « première », avec cette différence que ce n'est pas le lendemain qu'a lieu la

Digitized by Google

grande représentation, mais un an plus tard. Et la pièce jouée devant ce public plus restreint, plus cultivé, constitue, l'année suivante, le spectacle populaire et gratuit.

Chez les acteurs, rien qui sente le conservatoire, l'étude, le pli de la profession : ils ignorent tous les trucs, toutes les ficelles du métier. Par contre, ils jouent avec un naturel...! ils sont criants de vérité... Ce sont des convaincus. Et toutes les conditions sont mêlées, il y a là, côte à côte, un homme de lettres, l'auteur lui-même, Mme. Pottecher, un fonctionnaire, un médecin, un industriel, un étudiant, des ouvriers, des ouvrières, des employés.

Sur l'affiche, aucun nom, ni de l'auteur, ni des acteurs. Ouvriers obscurs, collaborant tous, depuis le premier jusqu'au dernier, par plaisir ou par dévouement, au succès de l'œuvre collective...

Une fois la pièce jouée, chacun reprend son baluchon, avec les costumes revêtus un après-midi, et s'en retourne à la tâche quotidienne...

On voit que ce théâtre-là ne ressemble guère aux autres, salles fermées où l'on va souvent pour voir, pour être vus, pour faire sa digestion et quelquefois aussi pour écouter la pièce, plus ou moins distraitement, dans une atmosphère surchauffée, les reins et les genoux cassés sur des strapontins trop étroits...

Ici, rien de tout cela : un théâtre ouvert à la foule, où se coudoient, sans souci de l'étiquette, toutes les classes, où circule librement l'air du dehors, où flotte éparse autour de soi la poésie des choses familières...

***

Ce théâtre est-il absolument unique et ne trouve-t-on rien, dans le passé ou dans le présent, qui puisse lui être comparé?

On a parlé, à son propos, d'*Oberammergau :* là aussi les acteurs ne sont pas des professionnels, là aussi se rencontrent le plein air, le pèle-mêle des spectateurs. Mais il y a des différences profondes; les représentations, dans la vallée bavaroise, n'ont lieu que tous les dix ans, et c'est toujours la

Digitized by Google

même pièce, immuable et religieuse, qu'on joue : *la Passion*.

On a parlé aussi de *Bayreuth;* mais les drames de Wagner, grandioses solennités musicales, ne sont pas accessibles à la foule : le prix des places est trop élevé.

On a parlé encore des *Volkstheater*, des théâtres populaires allemands. Mais l'art n'a rien à voir avec ce qu'on joue là, dans des salles d'ailleurs fermées : c'est le plus souvent un tissu de plates bouffonneries, destinées au bas peuple.

Il y a bien le *Théâtre libre du peuple* à Berlin, le *Théâtre du peuple* qu'on vient de fonder à Paris, les *Maisons du peuple* en différentes villes où l'on donne des *Noëls*, des *Pâques socialistes,* d'autres pièces encore. Mais elles se jouent dans un local restreint et ne s'adressent qu'à une classe; elles font partie de l'évangile, artistique, d'un parti; ce sont des œuvres de propagande, des prédications politiques ou sociales.

Enfin, on a signalé les *théâtres de Marionnettes*, les *Guignols*, Ils peuvent présenter un intérêt spécial pour l'historien littéraire, mais ce sont là les bégaiements d'un art puéril, et d'ailleurs les lettrés, — à tort, peut être, — méprisent ces naïves manifestations de l'esprit populaire.

Rien donc de tout cela, qui existe actuellement, ne donne une idée du théâtre populaire de Bussang.

C'est au moyen âge qu'il faut remonter, au delà du XVI^e^ siècle, si l'on veut retrouver les grandes représentations auxquelles assistait tout un peuple, le clergé, les nobles, les bourgeois, « le menu peuple du bon Dieu », toute la ville enfin, et même le flot des étrangers, qui faisaient des lieues et des lieues pour voir le drame naïf qui se déroulait sur les échafauds des théâtres d'alors. C'est l'époque des Mystères et des Miracles, vastes compositions qui, malgré leur pauvreté artistique, ont remué, en ses profondeurs les plus intimes, l'âme populaire.

Veut-on évoquer une manifestation d'art plus haute, où les poètes — et les plus grands poètes — communiaient réellement avec la foule? C'est au théâtre grec qu'il faut penser, au théâtre des Eschyle, des Sophocle, des Euripide. Merveilleuses fêtes de l'esprit que ces représentations où les héros

Digitized by Google

des tragédies antiques donnaient au peuple assemblé sur les gradins, au flanc des montagnes, dans l'éblouissante clarté du ciel hellénique, le frisson divin du Beau, en même temps que des leçons d'énergie et de patriotisme! Moment unique où l'on vit la marchande d'herbes, les bavards de l'agora, fraterniser avec un Démosthène ou un Périclès!

Il n'y a pas longtemps, *à Orange*, dans les ruines du théâtre, aux fêtes du félibrige, en présence de plus de 10,000 spectateurs, fut tentée une inoubliable résurrection de ces augustes cérémonies, à la fois religieuses et nationales... Tous ceux qui en ont parlé en ont gardé un incomparable souvenir, une vision d'art magnifique. Je lis dans la *Revue hebdomadaire* (1898, n° 29) ces lignes émues d'un spectateur :

« Ce grouillement de 10,000 spectateurs sur des gradins infinis, l'ombre, piquée çà et là, de lampes rares, qui semblait encore augmenter leur nombre, la douce chaleur agréable au plein air, la belle nuit tranquille et majestueuse déployant au-dessus son divin plafond, les éternelles étoiles sous les yeux desquelles les infortunés fils de Laïus avaient fait entendre leurs premiers gémissements et qui, à vingt-cinq siècles de distance, les revoyaient sur cette nouvelle scène, enfin, le jeu des artistes excité, enflammé par cet auditoire extraordinaire et l'exceptionnelle grandeur du cadre, tout cela formait les éléments d'une magie sans pareille. »

Eh bien! à Bussang, dans ce petit coin reculé de France, M. Pottecher a voulu (et il a le bonheur, aujourd'hui, de voir son rêve réalisé) ressusciter, dans une certaine mesure, les grands spectacles de jadis, ou plutôt, adapter aux conditions de la vie populaire moderne, l'esprit qui anima les fêtes théâtrales de l'antiquité.

***

Et maintenant, demandons-nous si le Théâtre du peuple a des chances de vivre, ou s'il n'est pas, comme l'ont cru quelques sceptiques, la généreuse erreur d'un esprit aventureux, épris de nouveauté.

On pouvait, au début, avoir certaines appréhensions : le

Digitized by Google

peuple viendrait-il à ces fêtes de l'esprit auxquelles le conviait fraternellement le poète de Bussang? Car enfin, disait-on, le peuple se soucie peu de l'art; s'amuser, c'est tout ce qu'il demande et peu lui importe comment. Vous voulez lui donner de la poésie « ce frisson d'âmes et de rythmes »? N'est-ce pas jeter des perles devant... *Margaritas ante porcos?*

Un art populaire, a-t-on dit? Mais l'art n'est pas fait pour le peuple : ces deux termes hurlent de se voir accouplés. Pour qui donc est-il fait? Pour les bourgeois? Mais, de tout temps, les artistes ont considéré — à tort, je le veux bien, — le bourgeois comme un prodige d'incompréhension; avec une joie féroce, ils l'ont traité de philistin! Il faut bien reconnaître que le goût des classes moyennes n'est pas toujours très sûr : elles accordent bien souvent leur admiration à des gens qui ne la méritent pas. Il n'est pas besoin de prouver que les fabricants de feuilletons du *Petit Journal* ou M. Ohnet comptent plus de lecteurs que Flaubert ou Balzac.

Quoi alors? L'art ne sera donc réservé qu'à une farouche élite, à un petit groupe de privilégiés : dessert pour la table des riches, comme on l'a dit? Mais ne voit-on pas ce qu'une telle conception a d'étroit et de mesquinement égoïste et de méprisant aussi pour les trois quarts des hommes?

Ne serait-il pas plus noble — et plus utile — d'élargir la notion de l'art, de le vouloir plus populaire, de rêver qu'il se fasse tout à tous? Entendons-nous : vulgariser n'est pas avilir.

Certes, l'éducation du peuple est loin d'être complète sous ce rapport. Et trop souvent encore les mélodrames compliqués avec *la croix de ma mère*, les invraisemblables feuilletons qui s'étalent au rez-de-chaussée de certains journaux, les chromos criards et grossiers, les romances pleurardes ou les chansons « rosses » ou bêtement spirituelles des cafés-concerts suffisent à son idéal. Mais à qui la faute? Et croyez-vous que si on lui offrait des choses plus délicates que cette nourriture frelatée, cuisinée pour lui par les entrepreneurs et les faiseurs ordinaires, croyez-vous qu'il serait incapable de les goûter comme il convient? Il se soûle de petit vin bleu, de mauvais alcool? Essayez, pour voir, de mettre à sa disposition les crus, *même*

Digitized by Google

les plus distingués, pensez-vous qu'il se détournera avec dégoût? Non, cela n'est pas vrai!

« Cela n'est pas vrai, » s'écriait, dans le *Journal*, Catulle Mendès, qui n'a rien pourtant d'un écrivain populaire, « la foule ne demande qu'à sortir de son abaissement où beaucoup de gens, malheureusement, ont intérêt à la maintenir, elle ne demande qu'à en surgir, à s'élever vers les belles émotions, vers les hautes joies que lui donneraient les drames des grands poètes. »

L'expérience a été faite d'ailleurs et de façon concluante.

Depuis quelque temps fonctionne en France une œuvre fondée par le poète Maurice Bouchor : nous voulons parler des *Lectures populaires*. On lit devant un auditoire d'ouvriers, de petits bourgeois, de marchands, de vieillards, d'enfants, des extraits, prose et poésie, des chefs-d'œuvre de la littérature française. Et ces lectures obtiennent partout le plus grand succès, et cette foule est émue, et les chefs-d'œuvre ne passent pas par-dessus sa tête.

Et, du reste, nous l'avons vu, le peuple, à une représentation de Bussang. Ces paysans endimanchés, ces ouvriers, ces bûcherons, ces visages crevassés et jaunis, au cuir boucané par les pluies, les vents et les soleils, ces êtres simples et comme taillés à grands coups de hache, étaient curieux à regarder. Les yeux agrandis, le cou tendu vers la scène, haletants; leur émotion éclatait à chaque instant et les belles scènes, les généreuses tirades, les situations dramatiques soulevaient un ouragan d'enthousiasme que les auditoires blasés ne connaissent pas : les bravos partaient tout seuls comme des coups de fusil (1).

Le peuple! Qu'on s'entende donc une bonne fois! Selon la belle définition de M. Pottecher, il faut voir dans ce mot quelque chose de fraternel, l'ensemble des hommes qui, unis par

(1) Sans doute, ces *incultivés*, comme les appellent dédaigneusement les prêtres d'un art hautain et jaloux, ne disséquaient pas toutes les finesses, ne comprenaient pas toutes les nuances, mais ils étaient émus. On ne peut pas tout demander à la fois. Patience, le reste viendra. Il est beau, dans tous les cas, de rêver la fraternité des âmes par le théâtre, de faire servir l'art à la libération des intelligences.

Digitized by Google

des liens de race et de nature, travaillent, chacun selon sa tâche, à un ouvrage commun. Troupe humaine, si vous voulez, non pas bétail humain. L'artiste en est, le bourgeois en est, l'ouvrier en est. Et l'on voit que l'art, ainsi compris, est à la fois un initiateur et un trait d'union sociale. Et c'est cela qu'a rêvé le fondateur du théâtre populaire : rapprocher les classes, les faire communier ensemble dans une même pensée, dans une même émotion.

« Faire entendre aux hommes rassemblés de belles voix humaines, a dit depuis G. Geffroy, celles qui disent la recherche de la vérité, la poésie du devoir, la vertu de la bonté, celles qui éclairent l'individu sur son sort, qui l'arrachent à sa torpeur, à sa résignation, qui lui apprennent la justice sociale pour lui, pour ses semblables, pour ceux qui viendront après lui, — c'est là une grande tâche. Elle se fera, comme elle se fait, depuis le commencement de la vie civilisée, par ceux qui comprennent, par ceux qui parlent pour les silencieux, pour les indifférents, pour les hostiles même. Tous les livres, toutes les pièces de théâtre, tout l'art, c'est la force qui combat pour l'affranchissement humain. »

Et pourquoi, s'il vous plaît, serait-il interdit au poète de défricher les cervelles, d'y semer les grandes idées, les nobles sentiments?

Évidemment, il ne s'agit pas de faire de la scène une succursale de la chaire ou de la tribune. Le théâtre ne prêche ni ne fait de propagande. Mais en représentant le tableau animé d'un coin de la vie, il peut être une haute école de moralité. Il moralisera à sa façon, mettra la morale en action et non pas nécessairement comme dans les berquinades où la vertu est toujours récompensée, le vice toujours puni. Pas d'abstractions. Ce n'est que dans les rébus qu'on voit des personnages soufflant des banderoles avec des inscriptions naïves : Je suis la Gloire... ou l'Antialcoolisme!

Au théâtre, la leçon sort du jeu même, du conflit des passions et des caractères, du choc des événements et des volontés. A nous de tirer de l'œuvre dramatique la moelle, la substantifique moelle qu'elle contient.

Digitized by Google

Le Théâtre du peuple ne l'entend pas autrement et l'auteur n'a pas prétendu, en le fondant, abaisser l'art au niveau de la foule; au contraire, il a rêvé de hausser son idéal, de lui apporter des satisfactions moins grossières que celles auxquelles, de par le dédain des artistes, confinés en les petites chapelles, en les « kamtschatkas » littéraires, elle a été trop longtemps condamnée.

Ainsi se trouve réalisé le vœu de Michelet, qui depuis longtemps déjà avait deviné l'importance sociale de la forme dramatique :

« *Tous ensemble*, écrivait-il aux jeunes gens, *mettez-vous simplement à marcher devant le peuple. Donnez-lui des livres et des fêtes, en attendant qu'il ait des lois. Donnez-lui l'enseignement souverain qui fut toute l'éducation des cités antiques ;* UN THÉATRE VRAIMENT DU PEUPLE. *Et sur ce théâtre montrez-lui sa propre légende, ses actes, ce qu'il a fait. Nourrissez le peuple du peuple...*

« *Ah!* s'écriait-il encore, *que je voie donc avant de mourir la fraternité nationale recommencer au théâtre!... Un théâtre simple et fort, que l'on joue dans les villages, où l'énergie du talent, la puissance créatrice du cœur, la jeune imagination des populations toutes neuves nous dispensent de tant de moyens matériels, décorations prestigieuses, somptueux costumes* (1). »

M. Pottecher s'est laissé tenter par ce beau programme et nous croyons que son jeune talent, si personnel, est en train de le conduire au triomphe. Il met d'ailleurs au service de son œuvre une ferveur, une allégresse, un enthousiasme absolu...

A se rapprocher ainsi du peuple, croyez-vous que l'art s'abaisse ou compromette sa dignité? Il ne pourra qu'y gagner, au contraire : comme le géant de la fable, il prendra des forces nouvelles en touchant la terre; il s'élargira, brisera les cadres étroits et conventionnels que lui imposent les modes passagères et fugitives. Il se renouvelle toujours, a dit M. Gabriel Séailles, quand il rentre dans la cité des hommes. Et s'il n'avait jamais compris sa mission autrement, s'il s'était

(1) Cité par M. Pottecher dans la préface du *Diable marchand de goutte.*

Digitized by Google

moins isolé du peuple et s'il s'était penché avec plus de sympathie sur ses misères et ses souffrances, si enfin, selon le mot de Michelet, il s'était plus souvent nourri du peuple, l'artiste aurait peut-être échappé à l'anathème retentissant jeté naguère, en son livre : *Qu'est-ce que l'Art*, par Tolstoï, devenu un farouche briseur d'idoles des temps évangéliques.

Ce qui prouve que M. Pottecher ne s'est pas trompé, c'est le succès chaque année grandissant de l'entreprise de Bussang. Des milliers de spectateurs, flot qui passe ou gens des villages vosgiens, vont s'asseoir sur les bancs rustiques de son théâtre et emportent de là une émotion ou une pensée. « Et qui sait? se demande M. Pottecher, dans un de ces êtres, jusqu'ici sommeillants, s'éveillera peut-être une jeune intelligence, en qui repose l'avenir et qui sentira tout à coup frissonner en elle et se délier deux ailes.... »

Ne l'oublions pas, le poète est quelque peu magicien : *ut magus poeta.*

Déjà, du reste, l'œuvre du poète lorrain s'est multipliée; la graine, semée dans l'âpre sol des Vosges, a germé, s'est épanouie, est en train de donner une floraison magnifique. Le théâtre pour tous, en plein air, dans le grand décor naturel, commence à renaître sur tous les points de France. A l'heure actuelle, depuis l'année dernière, la Bretagne (1), la Vendée, le Poitou (2) ont le leur. Et partout, il poursuit un double but : l'initiation artistique du peuple et la pacification sociale.

L'idée est féconde, d'autres théâtres populaires, certainement, surgiront encore : la vie provinciale offre au poète tout un trésor de mœurs, de légendes et d'histoires où il n'a qu'à puiser pour créer l'œuvre d'art qui illustrera un coin de la terre natale et donnera des joies nouvelles et profondes à ceux qui ne connaissent que la fatigue du travail quotidien.

Il n'en reste pas moins que le jeune poète de Bussang aura été le premier artisan de cette renaissance.

***

(1) *Le mystère de Saint-Gwennolé*, représenté à Ploujeau, près de Morlaix.
(2) *La légende de Chambrille ; Érinna, prêtresse d'Ilésus*, de P. Corneille.

Digitized by Google

L'œuvre de M. Pottecher est déjà considérable : sans parler des contes, des nouvelles, des poésies, dont la plupart ont paru dans la *Revue hebdomadaire*, où les a fait remarquer la franche odeur de terroir qui s'en exhale, c'est son théâtre, aujourd'hui, qui mérite de retenir un moment notre attention.

Quatre grandes pièces ont jusqu'ici été représentées au Théâtre du peuple : *Le diable marchand de goutte*, *Morteville*, *Le Sotré de Noël* et *Liberté* (1).

Dans la première pièce, l'auteur fait, dramatiquement, le procès à l'alcool. Le diable, sous la forme d'un colporteur allemand, armé du symbolique tonnelet plein d'alcool, s'installe dans un village des Vosges qui, jusqu'ici, a échappé à l'influence du poison. Il a bientôt fait de jeter le trouble, la division dans les familles; des haines, des rixes éclatent, des crimes désolent la contrée jusque-là si paisible, si unie. Mais le diable rencontre sur sa route une femme, un être tout d'amour et de dévouement qui aide son mari à expier une faute et qui meurt pour l'arracher aux griffes de l'ennemi.

Tandis que le *Diable marchand de goutte* montre au peuple le tableau de sa vie présente, *Morteville* lui apprend qu'il a derrière lui un passé plus sombre et qu'il lui appartient de se créer un avenir plus radieux.

L'action se passe dans la montagne vosgienne, au fond d'une de ces gorges que le spectateur peut deviner, en tournant la tête, cachée dans les plis noirs des forêts qui l'entourent. Les personnages, vêtus de peaux de bêtes, qu'on voit défiler dans ce drame sombre et touffu, plein de violence et de sauvagerie, de tendresses héroïques et de douleurs, sont les farouches ancêtres de ceux qui, à Bussang, les contemplent à travers les siècles, et la plupart des coutumes, attribuées aux montagnards, chasseurs et charbonniers de la Rouge-Goutte, régissaient encore, il y a cent ans, telle commune de la région montagneuse, que souvent les hivers blanchissent pendant la durée de deux saisons.

(1) Le 15 août dernier, le Théâtre du peuple donnait son cinquième spectacle : *Chacun cherche son trésor*, drame de sorciers, de M. Pottecher. Le succès a été très grand.

Digitized by Google

Morteville est une lutte entre les barbares habitants des bois et des montagnes et Laurent, fils du « chef de la ville », qui vient parmi eux pour leur enseigner des lois plus humaines et une vie meilleure. Un personnage, conquis par la douceur de l' « apôtre », définit en termes simples et forts le changement qui bientôt s'est fait dans la contrée : « On a défriché la forêt, et on dirait à présent qu'il ne fait plus noir sur nous. On ne parle plus de se battre, on n'entend plus que le bruit des pioches dans les champs, dès que la neige commence à fondre et, l'hiver, ce sont les rouets qui tournent devant la cheminée au temps des *loures* (1) ».

Laurent meurt, et Thérèse, la femme du chef des montagnards, conquise une des premières aux idées du jeune homme; mais leur mort achète la paix et leur exemple enseigne l'amour. Et l'on voit, au dénouement, tous les assistants qui jettent, avec une piété fraternelle, sur les restes des deux martyrs, les branches et les fleurs de l'automne.

Le Sotré de Noël est une farce rustique, joyeuse d'un bout à l'autre, dont les épisodes sont empruntés à des traditions locales. Chaque acte est la mise en scène d'une fête spéciale aux Vosges.

C'est ainsi qu'au premier acte, on assiste à la cérémonie des *Brandons* ou *Bures* qui se célèbre à la fin de l'hiver. Elle consiste en des rondes de jeunes gens autour d'un bûcher flambant, rondes pendant lesquelles sont proclamées, avec un formulaire spécial, des alliances de noms ou *dônages* qui annoncent souvent une noce pour le prochain automne. Dans le même acte, une chasse fantastique au *darou* (2), mêlée d'incidents burlesques.

Au second acte, veillée de Noël, dans l'antique cuisine, autour de la table garnie de boudin et de charcuterie de Lorraine, les garçons et les filles, invités à la fête, *daillent* (3) et chantent des *Noëls* patois devant la cheminée. Apparition

(1) Veillées en Lorraine.
(2) Loup-garou.
(3) Content des histoires.

Digitized by Google

du *Sotré* ou lutin farceur de la légende vosgienne, sous la forme du héros de la pièce, Remy le *Sagard* (1) qui dit d'assez dures vérités à tout le monde.

Le troisième acte est tout égayé par la fête de mai ou *Trimazo* avec ses arbres fleuris, ses rubans, ses chansons et ses rondes. L'intrigue, résumée en un amusant prologue, cache une excellente leçon. Il semble que l'auteur veuille mettre les paysans en garde contre les séductions de la ville pour laquelle ils abandonnent la terre qui les a nourris. Remy le Sagard proclame que la vie villageoise a sa grandeur et sa beauté, mais il ne faut pas s'obstiner dans l'aveugle routine. En même temps qu'il s'améliore lui-même, l'homme des champs doit améliorer sa terre, profiter de tous les progrès réalisés par le génie humain.

Le quatrième spectacle se composait de *Liberté*, drame en trois parties, et du *Lundi de la Pentecôte*, comédie en un acte.

Liberté n'est pas un grand drame historique sur la Révolution : aucun nom de personnage connu n'y est prononcé. L'auteur a préféré montrer comment la révolution se révèle à des âmes simples et ignorantes (l'action se passe en 1792 dans un village de la montagne vosgienne) et il a mis aux prises, dans un cadre rustique d'une fraîcheur exquise et d'une vérité surprenante, un vieillard, fidèle au passé, au roi, et son fils, qui a tourné les yeux vers l'avenir et salué l'affranchissement du peuple aux cris de : Liberté ! Égalité ! Fraternité ! La lutte est douloureuse, mais à la fin, l'enthousiasme patriotique que provoque l'appel de la France envahie apaise toutes les querelles.

Un extrait fera mieux comprendre l'originalité de ce drame. Voici comment un des personnages, un colporteur, apprend à ces gens qui vivent séparés du monde dans une fosse de montagnes, attachés au sol comme la bruyère au rocher, les grands bouleversements qui agitent alors les villes et les campagnes :

« ... Tu me demandes ce qui se passe, mon enfant? Et les plus âgés se disent, en levant le menton en l'air, comme le

(1) Le scieur.

Digitized by Google

voyageur qui guette les premières gouttes de pluie : Que va-t-il se passer? On attend : quoi? Quelque chose qui doit changer le monde et faire des hommes un tri nouveau. Les uns ont peur et se tiennent cois dans leur maison, ou veillent, un fusil à la main, sur les portes; les autres s'agitent en criant, ils courent à droite et à gauche; ils ont les yeux enflammés; ils annoncent, en battant le tambour à travers les rues, que l'heure de la Révolution est venue et qu'un nouveau règne va commencer. Ici, ils se battent avec fureur autour d'un château ou d'une prison; là, ils tombent, en pleurant de joie, dans les bras l'un de l'autre, proclamant qu'ils sont tous frères, et ils ont pris pour signe une cocarde tricolore qui est rouge comme le sang et bleue comme le ciel de mai. »

Et plus loin :

« Certes, j'ai vu bien des violences; mais les hommes qui les ont faites, qui dira toutes celles qu'ils avaient endurées? La souffrance des siècles donne la colère d'un jour, comme les nuages l'averse. Et puis, il y a... Comment dire cela, moi, pauvre homme, qui porte tout mon savoir derrière mon dos? Ah! si vous aviez entendu comme moi ce jeune homme; dans le jardin où les têtes étaient plus pressées qu'autour du reposoir à la Fête-Dieu, le jour où il arracha une feuille de l'arbre, pour la mettre à son chapeau!... Attendez! » Tout le monde libre! » Voilà!... et : » Tous les hommes égaux! Qu'il n'y en ait pas un, parce qu'il porte un nom plus grand que le mien, qui se dise mon seigneur; qui puisse me forcer à payer l'impôt pour lui, me réclamer un droit sur le grain que je récolte, sur le pain que je mange, sur le sel que j'achète; me défendre de m'enrichir, si je travaille, et de commander à mon tour, si j'ai plus d'esprit que les autres; de chasser comme lui, quand sa meute ravage mes terres; de me marier avec qui je veux, de croire ce qui me plaît, — sinon, il me fait mordre par ses chiens ou conduire en prison... » Oui, oui, voilà! » Qu'il n'y ait pour tous que la même loi et le même droit... le même droit! et que nous soyons tous, même les plus petits, même les plus bêtes, pareils devant la justice, comme des enfants devant leur mère, quand ils accourent à quatre heures autour de la porte et

Digitized by Google

qu'elle les examine, debout sur la marche, en leur coupant le pain ! »

Ailleurs, c'est Fouillette, un brave homme de cordonnier, royaliste ardent jusqu'ici, mais converti à la fin aux idées nouvelles, qui, dans son langage naïf, mais enthousiaste, acclame la jeune République :

... « Ah ! ah ! voici donc que le grand jour est venu et mes côtes se soulèvent d'aise comme si je respirais au-dessus du Rouge-Gazon ! Nous sommes libres ! Il n'y a plus personne qui puisse me contraindre de dire blanc plutôt que noir, de jeûner contre ma faim, de manger gras ou maigre et de chanter du côté du Nord, si c'est vers le Midi que j'ai envie de chanter ! Vraiment, est-ce que cela ne vous ravit pas ? Vous n'auriez donc plus de sang dans les veines ? Ne me dites pas : « Personne ne t'en empêche, » quand il suffit, voyez-vous, que je sache qu'on pourrait m'en empêcher ! Voilà ce que c'est, être libre ! — Pour moi, pauvre vieux coupeur de cuir, qui cloue toute la journée des semelles pour vous chausser le dimanche, je n'ai pas de terre à défendre, pas d'affaires avec les aristocrates, ni les moines, ni l'abbesse, et si je bats l'étang, derrière ma boutique, ce n'est pas pour que M. le marquis puisse dormir, mais pour que les grenouilles ne jacassent pas plus haut que moi, quand j'ai ma femme à prêcher. Mais qui serait assez païen pour ne s'occuper que de ses intérêts et ne pas se réjouir du bien qui vient à tout le monde ? Croyez-moi, on m'offrirait en ce moment les coffres de la Banque ou la crosse du saint-père le Pape que vous ne me verriez pas jeter ma casquette en l'air avec plus de transport ! Nous sommes libres ! Vive la liberté !... »

Au dénouement, après la scène émouvante de la prestation de serment à la République, tous les hommes du village partent pour s'opposer à l'invasion des Kaiserlicks. Seules, les femmes restent et le vieillard, qui demeure troublé :

« Tout ce que je croyais, autrefois, dit-il, m'a manqué... Est-ce qu'ils auraient raison ? Se pourrait-il donc que le monde ait changé et que l'avenir verra des hommes qui se dresseront plus haut que nous ? La liberté... ce serait beau ! Mais qu'est-

Digitized by Google

ce qu'ils sauront en faire? J'ai peur que tout ceci ne fasse couler beaucoup de sang. (*A Marie.*) Ils sont partis? ... Où sommes-nous? je ne sais plus...

MARIE.

Voici la route... Nous sommes près du cimetière.

LE VIEILLARD.

Ah oui... près du cimetière! J'y dormirai bientôt, qu'il y ait là-bas le roi ou la république... (*Se tournant vers le fond, du côté où les hommes sont partis.*) Mais pour que mon sommeil soit bon, mon fils, tâche que les étrangers ne marchent pas sur moi!

(Ils s'éloignent. On entend au loin, faiblement, les premières notes de la *Marseillaise*. Le rideau se ferme.)

***

Toutes ces pièces révèlent un artiste original, un sincère et probe penseur. N'oublions pas qu'elles s'adressent au peuple, à tout le peuple, mais avant tout et d'abord aux populations des montagnes vosgiennes qui ne connaissent, en fait de distractions... intellectuelles, que les kermesses, les processions, les beuveries, les feux d'artifice nationaux. Mais le peuple a droit à autre chose, il a droit, non seulement aux biens matériels, il a droit aussi, selon l'heureuse formule d'un ouvrier allemand qui a beaucoup fait pour la classe des travailleurs, *aux biens suprêmes*, c'est-à-dire au savoir, à l'art, à la beauté.

M. Pottecher, en créant le Théâtre du peuple, a rêvé de lui donner de la beauté, et c'est ainsi qu'il a appelé à la vie des milliers d'âmes sommeillantes. Il a appris à ces âmes simples et neuves à méditer sur les graves problèmes qui hantent et troublent la pensée moderne; il leur a appris aussi à aimer le petit coin de terre natale qu'il a refleuri pour eux de saines légendes et de traditions réconfortantes.

Et cependant, il ne prêche pas l'exclusif et fanatique amour de clocher : il veut, comme il l'a dit, éclairer et réchauffer, dans le cœur du public si curieusement mêlé qui vient écouter ses pièces, sous le large ciel bleu, dans le cadre grandiose des

Digitized by Google

montagnes, l'amour de la grande patrie qu'il rêve unie et forte et puissante, non seulement par les canons et les torpilles, mais surtout par le splendide rayonnement de son intelligence.

En amenant le peuple à une graduelle imitation du Beau, en lui faisant la charité intellectuelle, le jeune auteur, dont la conception d'art est très haute — car il fait de l'artiste, en même temps qu'un semeur de Beauté, un éveilleur de consciences — aura bien mérité de l'Art et des hommes et il aura ainsi justifié la fière devise inscrite au fronton du théâtre populaire de Bussang :

PAR L'ART POUR L'HUMANITÉ!

J. VAN DOOREN.

Digitized by Google

DERICK CLAUDE

Quelques-uns obéissent plutôt par nécessité que par amour, et ceux-là, toujours souffrants, sont portés au murmure.

(Im. de J.-Ch., ch. IX.*)*

Dès que les enfants de Derick Claude eurent accompli leurs épousailles — le fils avec une noppeuse, la fille avec un tisserand, — ils s'en allèrent habiter Sedan et jamais de l'un ou de l'autre une missive de bonnes nouvelles ne vint au pays. On oublie si vite, si vite dans la vie.

Les soirs de lents souvenirs, de rêveries vibrantes, d'obsessions aimées voletant comme des plumes bleues et douces, Derick, le vieux Derick, vêtu de son habit des dimanches, pantalons rayés à pattes d'éléphant et sarrau de toile, Derick, le vieux Derick, tout ridé, sous les murs patinés des grandes fabriques, le long du biez au bord duquel les maisonnettes des laveurs s'élevaient comme de frêles refuges, s'en allait, un triste pardon en l'âme, songer aux enfants trimant si loin.

Déjà, la famille devait être agrandie et, une fois au moins, on avait dû déménager; au repas, devant l'assiette ou la tasse vide, il y avait des clameurs impérieuses d'enfant. Le joli rire d'un bébé grêlait clair, potelé, tourmentait la tristesse des fronts soucieux aux rentrées midissonnantes ou soirales. Alors, la mère parlottait avec le bambin; le père, assis près de la cheminée, souriait en giclant vers lui un regard où se quintessenciaient

Digitized by Google

son âme et son amour, la joie latente de voir féconder, lui qui ne s'était point senti vivre en l'étouffante ambiance des filatures et des tissages, à la tintinnabulation des ferrailles, à la clacherie des métiers.

Le bonheur devait entretenir leur ménage; une prescience lui laissait rêver pour eux une charmante maisonnette avec, devant, un courtil où les capucines, les pois grecs, les roses des quatre saisons et les bouquets-tout-fait entremêlaient leurs parfums saouleurs, avec sur les fenêtres des potées graciles. Au rez-de-chaussée, il devait y avoir la bonne chambre et la cuisine; à l'étage, les chambres à coucher; dans la cour, au nichoir, deux pondeuses familières, venant, après les repas, picorer les miettes de pain tombées sur le plancher, caquettaient sans doute, et un lapin gris promenait, il en était certain, sa panse ballonnée de graisse. On le tuerait à la fête, le lapin! Quel bon dîner on ferait! Les bambins se lècheraient les doigts couverts de sauce! Ha! Ha!

« Si on voulait m'inviter pour ce jour-là, » pensait avec envie le vieux Derick. Il serait si heureux au milieu de ses enfants! Hélas!

Pensait-on encore au vieux père resté seul à la ville natale? Il voulait s'en illusionner, car n'est-ce pas révoltant d'oublier ceux qui vous ont élevé? Les enfants n'ont pas mauvais cœur, mais ils avaient tant et tant d'ouvrage, ils étaient si fatigués à leur rentrée qu'ils n'auraient pu tenir la plume de souvenir!

Non, on ne songeait plus à Derick, là-bas! Son cœur s'étausait de tristesse, son âme ne jouissait plus de repos. Pauvre homme! Il connut la mélancolie, la douloureuse mélancolie arrachant la nuit, à ceux qui en sont empreints, de gros soupirs d'ennui et des pleurs sans révolte. La mélancolie, c'est une bête à bon Dieu, ou un oiseau du paradis, las de chercher vainement des fleurs.

Combien il aurait donné s'il eût été riche, le vieux Derick, pour se rajeunir sous les caresses enfantines! Il ne possédait, hélas! que sa fierté d'âme.

Digitized by Google

Jamais le vieux Derick n'avait songé aux années passées. Il vivait au jour le jour, chaque matin sûr du pain pour le matin suivant. Il travaillait, mangeait ou riait lorsque ses camarades travaillaient, mangeaient ou riaient. Jamais un songe vers le passé n'effleura son esprit, et cependant ses cheveux tombaient, tombaient toujours plus fort. Pourquoi se soucier? Il avait cure bien plus d'engraisser son bedon de tartines beurrées et d'un morceau de fromage de Herve, le tout arrosé d'une tasse de café noir comme du goudron.

Un jour, par suite d'un mouvement inconscient, il se fit couper un doigt dans les engrenages de son métier. Il fut bientôt guéri.

Le samedi de sa rentrée à la fabrique, il attendait sa semaine comme d'habitude.

Sept heures sonnées, tous les ouvrants joyés par la pensée du lendemain dominical, en attendant leur tour de paye, s'installaient le long des murs, leurs paquets de tartines non boulottées sous le bras. Ils batifolaient, contaient des aventures de bastringues, politicaillaient libéraux et catholiques, supputaient la valeur de ce parti nouveau fécondant en leur sein ses belles fleurs utopiques pour lesquelles on voudrait mourir.

Par-ci par-là, un groupe de femmes, plates, gueuses, déhanchées, lançant constamment entre deux phrases quelques œillades à l'un ou l'autre voisin.

Les ouvriers quittaient la caisse et, enjambant la porte cochère, couraient boire la goutte du soir, sinistre apothéose.

*
* *

Derick marcha en sifflotant vers le guichet.

« Combien ? fit la voix du caissier.

— Soixante-cinq heures à quarante-cinq centimes... voici mon carnet.

— ... Vingt-neuf francs vingt-cinq... pas d'amende ?... retenues ?

— Non. »

Digitized by Google

Le caissier paya. Comme Derick s'en allait, il le rappela et lui dit, une gêne dans la voix :

« Mon ami, le patron m'ordonne de vous faire un bien malheureux message... Par votre grand âge, vous êtes menacé de toutes sortes d'accidents — exemple celui des jours derniers—; le magasinier a reçu l'ordre de ne plus vous donner de la besogne... »

Il s'arrêta un instant. Il avait parlé très vite, d'une traite, avec la franchise des timides obligés d'accomplir une action d'éclat. Il reprit :

« Vous avez toujours été un ouvrier modèle, mais vous comprenez la nécessité urgente, mon ami, mon vieil ami, les responsabilités que nous assumons... Tous mes regrets, mon pauvre ami, tous mes regrets. Il faut s'incliner... c'est la vie, mon malheureux ami, c'est la révoltante vie... — Il avait l'air très attristé, le caissier, au fond c'était un brave homme. — Voulez-vous que je demande au patron de vous faire donner des pièces en chambre, c'est pas la règle ici, mais on peut faire exception pour vous, mon vieil ami. »

Derick ne répondit pas et s'enfuit, les larmes aux yeux, de ces larmes de vieillards qui fendent le cœur des plus rudes et font lever les poings des plus couards.

Ah! c'était la vie! Et de plus, c'était ce gringalet-là, ce payeur barbu depuis hier, fier derrière le grillage de son bureau, morgueux avec l'argent d'un autre, dédaigneux et gratteur d'ongles qui la lui enseignait. — Derick était injuste pour ce caissier, mais la colère ne raisonne pas, surtout celle féée par la méchanceté ou l'indifférence du mauvais riche.

Il marchait sans volition, abattu par cet événement subit. Il s'arrêta en contemplation de cette immense fabrique, ce temple infernal qui conçoit le bonheur et l'amour, mais laisse aussi un jour déborder sa rancœur sinistre et son dégoût maladif.

Un sourire anormal erra sur les lèvres du vieillard qui murmura:

Digitized by Google

« Dites, vous autres, messieurs les commis, je suis trop vieux..., avouez donc franchement que je vous gênais; on n'ose pas dire tout ce qu'on a sur la langue, n'est-ce pas ? un vieux bonhomme, on ne peut pas le traiter de « curée » ! Oh ! pas tout haut, nenni, mais dans son cœur, là, muettement... Je suis trop vieux ! »

Trop vieux, il ne pouvait y croire. Rentré chez lui, il s'attarda devant le miroir et vit ses traits toujours viriles, ses rides creusées par le travail seulement. Il mit à nu ses bras ; ils étaient musclés, comme pour terrasser un bœuf. Ah! on n'avait pas su lire sur son visage, on n'avait pas vu ses bras! On savait seulement que Derick Claude avait beaucoup d'années, qu'une masse de jeunes gens demandaient du travail, des jeunes gens plus ou moins caboulotiers trouvant, eux, parce qu'ils sont le printemps et que le printemps doit vivre pour la vie du monde, le pain sans ouvrager.

« Eh bien! vous autres, qui me renvoyez, me donnerez-vous plus faim quand le ventre tirera? me donnerez-vous des habits quand ceux-ci seront en loques? me donnerez-vous des souliers quand ceux-ci devront être jetés au baluchon ? Dites... Hé! Hé! je suis trop vieux! mais, mil hû ! j'ai plus de force dans mon petit doigt que vous autres dans toute votre carcasse! Trop vieux! Ah! oui, la peau de mon front est comme celle d'une pomme séchée et la vôtre, fine et claire comme celle d'une fillette... Craignez, elles vont venir les rides, elles vont venir, vous me ressemblerez, on pourra vous jeter à la porte... mais ces rides, ces rides, vous les cacherez sous la poudre..., moi, je ne suis pas poudré, je ne suis, hélas! que trop vieux!... Il doit avoir des économies pour vivre, il n'aura peut-être pas le temps de les manger, vous êtes-vous dit... Fait-on des économies chez nos pareils? La mort m'attend sur le palier, à la porte de ma chambre. Aïe! on m'épingle les boyaux! il y a une armée qui m'pique! je souffre!... que faut-il faire ? Et mon gamin et ma gamine m'ont oublié! Je suis seul et trop vieux. Ne pleurons pas, j'ai encore trente francs: l'âme d'un vieux

Digitized by Google

chien qui tremblotte, d'un vieux chien, hargneux, pouilleux, pelé, et vieux, vieux comme un monde. Ha ! Ha! »

Derick n'eut pas de l'ouvrage en chambre, la règle étant formelle.

N'ayant pas le courage de courir la pièce, une haine intense pour tout ce qui est germa en son âme, des idées de vengeance s'insinuèrent en son esprit.

Un soir, dans le temple du travail qui l'avait chassé comme un vendeur délictueux, entre deux tas de laines amoureusement blanches, sous un pot-à-fleur mi-brisé, une mèche de coton brûla. Un frisson soudain parcourut les grandes machines, un frisselis de rire se mêla au chant des cri-cri courant derrière les plinthes; le veilleur passa; puis les machines redevinrent impassibles, le rire se tut, les cri-cri continuèrent leur chanson, le veilleur se recoucha en toussant un gros coup, mais dans le silence pénible une âme se tordait, muette, hagarde et cauchemaresque.

* * *

La nuit est belle et proprice aux amoureux s'en allant promener entre les andains ou à l'ombre des chartils des banlieues. La lune avient blafarde. Un malaise incommensurable règne par cette nuit dont seuls le pas des patrouilles et les monologues des saoulées claudicantes troublent le silence.

Soudain, une plaque sombre s'élargissant à chaque minute, sinistre, apeurante, recouvre les étoiles; un murmure s'élève au-dessus de la Cité, l'enveloppe et lui fait jeter des cris d'effroi et d'alarme où règne une prière. Les ouvriers descendent à la rue, habillés à la happe; les femmes et jeunes filles, geignant et claquant des dents, s'enjuponnent, se couvrent les épaules d'un châle et suivent les hommes sous la clarté falote des lumignons communaux.

A voir ces ombres passant dans l'ombre, on rêve les soirs d'émeute, l'heure où les fluides de révolte girent et s'énervent par l'air.

Digitized by Google

Là-bas, une fabrique se consume avec l'œuvre et la vie des bons à rien qu'à pourrir. Cotons, laines, graisses sont pour la flamme une nourriture. Des tourbillons fuligineux s'élèvent au-dessus des toits, s'élancent avec un hurlement. Tantôt, les cheminées spiralaient les fumées en glorification de l'ouvrier, elles les lançaient en beaux panaches seigneuriaux claquant aux vents, en panaches de joie; maintenant ce sont des panaches de corbillards qui claquent sous la bise...

Aucune flamme encore n'a éclairci le ciel. On sent le malheur plus grand, on frissonne, on tremble. Oh!... Des langues saignantes grimpent tétaniques et géantes. Des morceaux de feu tordent les arbres des machines, les roues et les engrenages; les courroies s'étendent, s'agitent en délire, puis se recroquevillent, anéanties; les balles de laines éclatent et leur contenu s'envole en gerbes de flammèches, bien haut, dans le ciel. Elles tourbillonnent, bondissent, portées par le vent, puis s'éteignent. Les bonbonnes d'acides explosionnent, coup sur coup, et teignent bleu, rouge, jaune ou vert les flammes; les plafonds s'effondrent; les machines pendent, lamentables; les fenêtres éclatent; les toits crépitent. Et par-dessus le foyer, les volatiles d'un pigeonnier voisin veulent fuir la mort, ils tournaillent lentement, s'aveuglent et tombent, aveuglés, dans la flamme.

Dans la rue, c'est un désordre sans fin, car malheur! la Gileppe est fermée. C'est l'anéantissement de tout espoir de sauvetage. Les gens courent affolés; les gendarmes, sabre au clair, contiennent cette foule désespérée; les ordres se donnent sans qu'on les écoute; les pompiers s'agitent; on vide les puits des particuliers, le biez de sa boue infecte.

Les flammes montent horribles, cauteleuses; elles aiguisent leur lascivité aux solives, aux planchers, aux corniches; elles ondulent perverses, bondissent tigresses, rient sans-cœurs...

...Et l'aube se levait douce. Le ciel, à l'Orient, s'éclairait de lumières amènes; les hirondelles reprenaient leur vol et les moineaux sur les toits chuchotaient à plaisir; les laitières déjà arrivaient. L'incendie prenait fin; soudain, dans la clarté incer-

Digitized by Google

taine, plus incertaine encore en ces lieux de désolation, sur un bout de corniche vacillante on vit une forme humaine paraître. Elle contempla un instant la ruine qu'elle surplombait, la force armée étonnée devant cette venue inattendue, la foule apeurée et lâche; elle se haussa sur les pointes des pieds, tendit un doigt menaçant et ricana, superbe d'étrangeté et de mystère :

« Trop vieux! Ha! Ha! je suis trop vieux! »

La forme humaine s'évanouit.

On se regarda avec tristesse et effroi.

L'homme des ruines était Derick Claude et la fabrique anéantie, celle qui l'avait chassé.

JEAN HERBRAND.

Digitized by Google

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE [1]

Jusqu'ici nous nous sommes borné à examiner quelle pouvait être l'importance que présente pour la Belgique son expansion économique au dehors. L'on a vu que notre pays, à cause de l'étroitesse de ses frontières et de la spécialisation de son activité dans l'industrie, se trouvait dans un état de dépendance fortement caractérisé par rapport aux autres nations, qu'il éprouvait, plus que tout autre, la nécessité d'exporter ses produits et d'importer des denrées alimentaires et des matières premières. Tandis que l'histoire nous a montré que les pays industriels ont généralement apporté un soin particulier à l'organisation de leurs relations extérieures, seule la Belgique contemporaine, dépourvue de marine marchande, de commerce lointain et de colonie, nous est apparue comme faisant exception à cette règle. On n'a pu légitimer par des circonstances nouvelles, différentes de celles du passé, cette attitude anormale; au contraire, les tendances actuelles de l'évolution économique nous ont fait juger plus désirable que jamais l'expansion de la Belgique au dehors. Maintenant nous allons passer en revue les divers moyens par lesquels peut se faire cette expansion économique : le placement des capitaux à l'étranger, la politique coloniale, la marine marchande et le commerce lointain.

(1) Voir la *Revue de Belgique* du 15 août 1899.

Digitized by Google

II. Moyens par lesquels peut se faire l'expansion économique de la Belgique.

A. — *Placement de capitaux à l'étranger.*

Supposons qu'on veuille dresser l'inventaire de la richesse nationale. On pensera tout d'abord à y inscrire la valeur du sol, du sous-sol, des immeubles, des produits naturels et industriels, c'est-à-dire toutes les richesses existant en fait dans l'intérieur du pays. Mais si l'on en restait là, on n'aurait pas dressé un inventaire complet, car on aurait omis toute une classe de richesses, parfois très importantes, situées en dehors des limites politiques du pays, et qui pourtant appartiennent à ses habitants. Ces richesses sont généralement des biens productifs, mines, établissements industriels ou agricoles, chemins de fer ou tramways ; elles ont été acquises au moyen des épargnes accumulées par le pays prêteur ; pour celui-ci, ces richesses constituent donc du capital, elles forment une partie du capital national. Cette partie du capital national située à l'étranger est représentée par les titres ou valeurs mobilières formant le portefeuille étranger de ses capitalistes.

Les capitaux que certaines nations possèdent ainsi à l'étranger sont plus ou moins considérables. Ce sont les anciens pays, enrichis par leur activité et par l'épargne, qui, ne trouvant plus à l'intérieur assez de richesses naturelles à mettre en valeur, se voient surtout conduits par les circonstances à placer au dehors une partie de leurs épargnes.

En France, les évaluations du portefeuille étranger varient entre vingt et vingt-six milliards. En Angleterre, le portefeuille étranger serait de cinquante milliards et, en Allemagne, de douze milliards et demi (1). La France retirerait annuellement environ un milliard de son capital extérieur, l'Angleterre deux milliards et quart (en 1898) (2) et, en admettant un

(1) A. Dupont, « La fortune des Belges à l'étranger, » extrait de la *Revue sociale catholique*. Louvain, 1897, p. 8.

(2) D'après R. Giffen, *Journal of the Stat. Soc.*, 1899.

Digitized by Google

intérêt moyen de quatre pour cent, l'Allemagne retirerait par conséquent de ses douze milliards et demi un demi-milliard.

Quant à la Belgique, Aristide Dupont estime que, toutes proportions de population gardées, ses créances doivent atteindre au moins une importance égale à celles de la France ; son portefeuille étranger comprendrait au moins quatre milliards, qui, à quatre pour cent, donneraient un revenu annuel de cent et soixante millions.

***

Une revue, après avoir énuméré les capitaux placés récemment à l'étranger par les Belges, disait ironiquement en manière de conclusion : soit un total de trois cent millions enlevés au travail national ! Quels excellents patriotes, ces capitalistes belges ! — Mais, en vérité, pour un ancien pays, riche en épargnes et ne trouvant plus dans ses frontières de richesses à exploiter à des conditions assez avantageuses, l'émigration des capitaux est toute naturelle ; elle est réclamée par les circonstances et favorable aux intérêts généraux du pays.

Et d'abord, le revenu de ces capitaux profite directement à ses habitants. Les deux milliards que les Anglais reçoivent annuellement de ce chef, le milliard que touchent les Français, le demi-milliard payé aux Allemands et les cent et soixante millions versés annuellement entre les mains des Belges, ne sont certes pas à dédaigner. Si, pour solder ce tribut annuel, les pays débiteurs doivent augmenter d'autant leurs exportations, les pays créanciers jouissent au contraire d'un excédent d'importation dont ils n'ont pas à fournir l'équivalent en marchandises. Une partie de cet excédent d'importation vient à son tour augmenter le capital de la nation et en accroître encore la puissance productive. De plus, les dettes contractées ainsi par les pays débiteurs assurent une balance internationale des créances et un change constamment favorables au pays créancier ; cette situation permet aux pays débiteurs de fournir leurs produits à meilleur compte au pays créancier ; de

Digitized by Google

sorte que, pour payer leurs dettes, ils fourniront une quantité d'autant plus grande de leurs produits, ce qui constitue un avantage considérable pour les consommateurs du pays créancier.

Le travail national pourra également tirer de ces circonstances un profit direct dans le cas où les capitaux auront été engagés dans des entreprises dirigées par des nationaux du pays prêteur ; car alors ces nouvelles entreprises feront appel de préférence à des nationaux pour les emplois d'administrateur, d'ingénieur, de contremaître, etc.

Les émigrations de capitaux profitent aussi indirectement au travail national, car elles favorisent l'expansion commerciale du pays prêteur et lui ouvrent des débouchés nouveaux. Ainsi, la construction du chemin de fer de Mansourah en Égypte, entreprise avec des fonds belges, entraîna l'achat en Belgique de diverses fournitures pour une valeur de six millions. Un fait analogue se produit actuellement du côté de la Russie. On verra plus loin combien nos exportations dans ce pays ont augmenté pendant ces dernières années. Or, cet essor des exportations belges en Russie est dû surtout au développement des entreprises belges dans ce pays.

L'émigration des capitaux apparaît parfois comme un moyen d'atténuer les conséquences désastreuses que pourraient avoir pour un pays producteur les mesures de protectionnisme douanier prises par les pays consommateurs. Cet avantage mérite sans doute qu'on le prenne en considération à une époque de réaction nationaliste comme la nôtre, et quand on pense surtout aux limites étroites du débouché intérieur de la Belgique. Ainsi, les fabricants et les filateurs de Verviers, pour éviter le payement des droits de douane en Allemagne, ont établi des succursales à Eupen et ailleurs; les industries métallurgiques belges compromises par le protectionnisme de la France ont agi de même: toute la frontière franco-belge est semée du côté français de succursales d'industries belges, alimentées par des capitaux belges et desservies par des ouvriers belges.

(1) DE HAULLEVILLE, *op. cit.*, p. 189.

Digitized by Google

Les propriétés acquises sur le sol étranger au moyen de l'épargne nationale constituent une véritable extension de territoire. « Nos créances étrangères sont une sorte de conquête sur laquelle vit une partie de la population. C'est une colonie où la souveraineté économique s'exerce seule. Politiquement, il est arrivé que nous avons tiré avantage de notre abondance de capitaux ; mais la France fournit de plus tangibles preuves de l'influence de l'argent prêté, car c'est là le vrai lien qui attache le Tsar à la France républicaine, et si ce pays joue encore un grand rôle, il le doit en partie à sa position de créancier du reste du monde (1). »

Augmentation du revenu national, achat des marchandises étrangères à meilleur compte, emplois nouveaux ouverts à l'activité des nationaux, expansion commerciale, ressource contre le protectionnisme douanier des autres pays, extension de l'influence politique, tels sont donc en résumé les avantages que peut offrir l'émigration des capitaux.

Mais cette opération apparaît surtout comme profitable lorsque les capitaux sont dirigés vers des colonies nationales ; ceci nous amène à la question des colonies.

B. — *Politique coloniale.*

Les colonies présentent aux capitaux de la métropole une sécurité plus grande que les nations étrangères. Aussi longtemps que celles-ci se trouvent dans la nécessité de s'adresser au dehors pour se procurer les capitaux et les aptitudes qui leur font défaut, elles leur offrent d'abord, pour les attirer, des conditions avantageuses. Mais à la longue cette situation ne tarde pas à se modifier ; la prospérité des entreprises fondées par les hommes et les capitaux venus de l'extérieur finit par exciter la jalousie des populations ; le pays emprunteur se lasse de supporter le fardeau des dettes qu'il a contractées et dont il doit régulièrement payer les intérêts. Alors, au lieu d'attirer les étrangers, on essaye de s'en débarrasser, et ainsi la productivité et la sécurité des placements peut se trouver grave-

(1) DUPONT, *op. cit.*, p. 11.

Digitized by Google

ment compromise. » Tous les pays qui se sont outillés et équipés avec les capitaux d'autrui en prennent plus tard fort à leur aise avec eux et leur imposent des réductions très préjudiciables, avec une facilité d'autant plus grande qu'eux-mêmes en tirent profit. C'est ainsi que M. Leroy-Beaulieu estime à près de cent millions en revenus, de deux milliards en capital, les sommes dont nos seuls nationaux (français), en moins de dix ans, ont été spoliés par les réductions imposées, les subterfuges, les tracasseries des gouvernements étrangers (1). » Il est à prévoir qu'un sort analogue est réservé aux trois à cinq cent millions de capitaux belges actuellement engagés en Russie. Déjà il se manifeste dans ce pays une agitation contre les étrangers. » Dans beaucoup de milieux industriels surtout, écrivait-on récemment (2) de Saint-Pétersbourg à l'*Étoile belge*, s'élèvent depuis quelque temps des voix qui réclament ni plus ni moins que le gouvernement prenne des mesures extraordinaires pour conjurer le soi-disant danger qui nous menace du côté des capitalistes étrangers ; les journaux se font naturellement l'écho de ces clameurs. Cependant tous n'appuyent pas ce mouvement hostile... Le *Journal de commerce et d'industrie*, par exemple, combat énergiquement la campagne ouverte contre les étrangers. La Russie, dit l'auteur, a grandement besoin de capitaux pour son industrie, pour le développement de son réseau de chemins de fer, pour son commerce maritime et, en général, pour le bien-être de sa population. Et l'agriculture russe ! Il lui faut des millions et de l'énergie pour sortir de son état de langueur chronique ! Et il ne faut pas oublier que le capital seul ne suffira pas ; il lui faut encore de l'expérience et de l'énergie, précisément les qualités qui nous manquent. » Ainsi donc, c'est uniquement parce que les Russes ont besoin de nos capitaux, de notre expérience, de notre énergie qu'il convient, d'après certains d'entre eux, de ne pas céder au mouvement de l'opinion et de ne pas inaugurer à notre égard une politique hostile. Au moins en est-il ainsi actuellement ; mais

(1) J. CHAILLEY, *s. v.* COLONIES, *Dictionnaire d'économie politique*, édition de 1893, vol. I, p. 438.

(2) Le 7 mars 1899.

Digitized by Google

plus tard, lorsque les Russes n'auront plus besoin ni de nos capitaux, ni de notre expérience, ni de notre énergie, alors évidemment la condition des placements étrangers en Russie deviendra beaucoup plus précaire.

Les colonies, exemptes de ces inconvénients, offrent donc aux capitaux de la métropole des placements plus sûrs que les pays étrangers. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir les Anglais retirer uniquement de leurs propres colonies plus de la moitié du revenu total de leurs capitaux engagés à l'étranger : 46 millions de livres sur 90 (1).

***

On a vu que l'émigration des capitaux favorisait l'expansion commerciale du pays prêteur. Cela est vrai, surtout lorsque cette émigration se dirige vers des colonies. Souvent les capitaux qui prennent le chemin des nations étrangères vont s'y engager dans la fondation d'entreprises industrielles similaires à celles du pays d'origine. Tel est le cas pour les capitaux belges placés en Russie. Mais lorsque la Russie, grâce à l'initiative de nos financiers et de nos techniciens, aura complété son outillage, il est à prévoir qu'elle perdra beaucoup de son importance comme consommatrice de nos produits manufacturés et qu'elle deviendra même notre concurrente sur les autres marchés. Déjà l'on y constate une diminution dans l'importation des marchandises dont la fabrication a fait chez elle le plus de progrès. Ainsi, tandis que la production de la fonte et de l'acier triplait de 1880 à 1895, leur importation diminuait de moitié, et si l'importation du fer a continué à s'accroître, c'est que la production a seulement augmenté de moitié (2). L'émigration du capital national vers les pays étrangers dans le but d'y introduire des industries similaires à

(1) D'après GEFFCKEN, « Bevölkerungspolitik », dans le *Manuel de Schoenberg*, 4e édit., p. 528.

(2) Voir le diagramme de TRASENSTER, dans « Industries minières de la Russie méridionale », *Revue universelle des mines*, 1896, p. 224.

Digitized by Google

celles du pays d'origine a donc pour effet de restreindre dans l'avenir les limites du débouché national. Cette conséquence sera beaucoup moins à redouter lorsque les capitaux auront été engagés dans des colonies. Car celles-ci, possédant le plus souvent des richesses naturelles différentes de celles de la métropole, employeront ces capitaux à d'autres genres de production, tels que l'agriculture, l'élevage ou certaines industries spécialement appropriées à leur situation.

L'expansion commerciale d'un pays est intimement liée à son influence politique, à sa puissance d'opinion, à la facilité des relations, à la similitude de race, de langue, de mœurs et d'usages commerciaux. Or, ces diverses conditions se trouvent réunies d'une manière bien plus complète dans le commerce colonial avec la mère patrie, que dans le reste du commerce extérieur. Aussi, sans qu'il soit besoin de recourir à aucune protection, le fait seul de la nationalité donne-t-il à la métropole une place prépondérante dans ses relations commerciales avec ses colonies : les habitants des colonies anglaises consomment bien plus de marchandises britanniques que ceux des autres pays; alors que l'Allemagne ne consomme annuellement par habitant que 3 schellings de produits britanniques, la France 9 et les États-Unis 13, le Canada en consomme 43, la colonie du Cap 56 et l'Australie 172. Cette prépondérance de la consommation coloniale sur la consommation étrangère ne tend nullement à diminuer; au contraire, les colonies anglaises absorbent une partie de plus en plus considérable des exportations de la Grande-Bretagne : pour une exportation de 10 schellings vers les pays étrangers, la Grande-Bretagne en exportait pour 3 schellings vers ses colonies en 1869-73, pour 4 schellings en 1881 et pour 5 en 1882 et 1887. Alors que de 1873 à 1882 l'exportation britannique à l'étranger diminuait de 34 millions de livres, son exportation dans ses colonies augmentait de 33 millions (1). Aussi Murray, dans l'article qu'il consacrait en 1897 à la politique commerciale et auquel on a déjà fait allusion, insistait-il vivement sur la puis-

(1) GEFFCKEN, *op. cit.*, p. 527.

Digitized by Google

sance de consommation des sujets d'origine anglaise; la Grande-Bretagne en vient aujourd'hui à regretter la guerre de la Sécession qui lui enleva les États-Unis, et l'on a vu comment sa politique commerciale s'efforce de consolider les liens qui l'unissent aux colonies qu'elle possède encore et de se rapprocher de celle qu'elle a perdue.

Les colonies continuent à occuper une place importante dans le commerce de la mère patrie, alors même qu'elles ont rompu le lien politique qui les rattachait à celle-ci; car la similitude de langue, de mœurs et d'usages commerciaux peut subsister pendant des années, même pendant des siècles. C'est toujours avec les États-Unis que l'Angleterre fait actuellement le plus grand chiffre d'affaires, et l'habitant de ce pays consomme toujours plus de produits britanniques que celui des autres nations étrangères; de même l'Amérique espagnole est restée un client fidèle de l'Espagne; le Brésil, du Portugal, et le Cap a conservé des relations commerciales importantes avec la Hollande.

Les colonies ouvrent aussi des carrières nouvelles à l'activité nationale; sous ce rapport elles apparaissent comme un remède précieux contre l'encombrement de certaines professions. « L'idéal pour une nation, disait à peu près le professeur Mahaim au Congrès colonial de Bruxelles en 1897, est de fournir à chacun de ses enfants le travail qui lui convient; il faut craindre de voir se développer la catégorie des citoyens qui ne parviennent pas à trouver l'emploi de leurs facultés. Le prolétaire en redingote est mille fois plus dangereux que l'autre; inoccupé dans la mère patrie, il peut rendre d'inappréciables services dans les colonies où sa valeur est centuplée. » Des nationaux instruits, énergiques, intelligents et qui pourtant ne trouveraient point l'occasion d'appliquer leurs aptitudes dans les limites étroites de leur patrie, voient ainsi s'ouvrir devant eux des horizons nouveaux; ils peuvent encore conserver l'espoir de trouver au loin une situation en rapport avec leurs talents. Rien que l'administration des colonies fournit déjà des emplois nombreux; la somme des traitements payés à des agents belges par l'État du Congo depuis le

Digitized by Google

1er janvier 1890 jusqu'au 31 décembre 1896 s'élève à plus de 13 millions et demi de francs (1).

Enfin, sous certains rapports, la politique coloniale apparaît comme une éducatrice, comme un stimulant de l'industrie et du commerce nationaux, avantages précieux pour la Belgique qui, jusqu'à présent, est restée presque complètement étrangère au grand commerce d'outre-mer. Les populations des colonies ont besoin de certains produits autres que ceux que consomment les peuples civilisés; pour les obtenir, le commerçant établi aux colonies s'adressera de préférence à des industriels de la métropole, et ceux-ci, jouissant ainsi d'un marché assuré, s'engageront sans crainte dans la fabrication de ces produits spéciaux. Voilà le premier effet de la politique coloniale. Voici le second : une fois engagé dans ce genre de production, le manufacturier de la métropole essayera d'élargir son débouché, et il ira offrir ses nouveaux produits à d'autres colonies; d'autres marchés lointains s'ouvriront ainsi à son activité. De fil en aiguille, les colonies nationales auront suscité dans la métropole la création d'industries nouvelles; non seulement elles lui auront ouvert leurs propres marchés, mais elles l'auront habituée à en fréquenter d'autres; bref, elles l'auront initiée au grand commerce d'outre-mer.

Tels sont les avantages que peut présenter la politique coloniale.

C. — *La marine marchande.*

Mais la politique coloniale ne se conçoit point sans marine marchande nationale : celle-ci en est l'accompagnement indispensable, en même temps que l'un des instruments les plus puissants de l'expansion nationale au dehors.

Tout d'abord, constatons que la marine marchande belge est pour ainsi dire nulle. Si l'on considère le tonnage des navires à l'entrée et à la sortie du pays en 1896, on voit que les navires belges ne comprennent que 17 p. c. du tonnage total; encore faut-il en décompter 10 p. c. pour les paquebots

(1) « Rapport au Parlement au nom de la commission centrale du budget des affaires étrangères pour 1897. » *Documents parlementaires*, 1896-1897.

Digitized by Google

Douvres-Ostende, particulièrement affectés au transport des correspondances et des voyageurs; reste donc une fraction de 7 p. c. du mouvement total. Ce sont les navires anglais qui effectuent la plus grande partie de nos transports maritimes (51 p. c.). En ce qui concerne la marine marchande, la Belgique figure certainement à la queue des nations; elle vient au dernier rang de tous les pays civilisés, grands et petits, et même après les peuples à demi barbares, tels que les Turcs, massacreurs d'Arméniens.

***

Une marine marchande lui rendrait pourtant de bien grands services. Elle fournirait à ses commerçants des placements sûrs et rémunérateurs; elle ouvrirait à l'activité de ses habitants des emplois nombreux; elle favoriserait son expansion commerciale et la libérerait d'un état de dépendance des plus dangereux vis-à-vis des autres nations; enfin, elle stimulerait la vigueur de la race. Passons rapidement en revue ces divers points.

Le transport des marchandises qui entrent en Belgique ou qui en sortent par voie de mer s'effectue presque complètement par des navires étrangers. Or, si nous faisions nous-mêmes ces transports, nous pourrions ainsi réaliser annuellement un bénéfice s'élevant à une centaine de millions. Tel est, du moins, le chiffre auquel arrive M. de Haulleville en tablant sur le mouvement commercial maritime de la Belgique en 1895.

Il faut ajouter que les services d'équipage feraient vivre un nombre considérable de nationaux; le port de Hambourg, par exemple, compte 16,000 hommes d'équipage, et comme un marin pourvoit en moyenne à la subsistance de deux autres personnes habitant la terre ferme, on arrive au chiffre de 48,000 personnes entretenues par la marine du seul port de Hambourg, soit la population d'une ville d'importance moyenne (1).

(1) DE HAULLEVILLE, *op. cit.*, p. 315.

Digitized by Google

On peut se faire une idée du profit que le commerce extérieur d'un pays peut retirer de sa marine marchande, en évoquant les graves inconvénients qui se présentent quand elle fait défaut.

Premièrement, on ne peut faire ses envois dans de bonnes conditions. « En l'absence de lignes directes nationales, l'exportateur ne peut tabler sur des certitudes en contractant avec des clients d'outre-mer et ses envois ne sont pas faits avec rapidité. Ils doivent être transbordés dans un autre port, ou bien, confiés à un steamer marchand, ils sont forcés d'attendre parfois fort longtemps que ce dernier ait complété son chargement... La marchandise arrive au lieu de destination grevée de frais extraordinaires, défraîchie, passée de mode, abîmée souvent dans la proportion de 30 à 40 p. c., et la clientèle, mal servie, abandonne un négociant qu'elle considère comme... négligent et inexact (1). »

La lenteur des transports qui résulte de cette situation suscite au commerçant de grandes difficultés dans le règlement de ses affaires avec l'étranger. Le laps de temps qui sépare l'envoi et la réception des marchandises s'allongeant démesurément, l'exportateur se trouve placé entre deux alternatives également mauvaises : ou bien il stipule le payement des marchandises à l'embarquement dans le port d'expédition ; il touche ainsi promptement le montant de sa créance; mais, d'autre part, il mécontente l'acheteur qui, rencontrant dans d'autres pays concurrents des conditions de payement plus avantageuses, se rebute et préfère dorénavant s'adresser ailleurs ; ou bien, afin d'éviter cet inconvénient, on stipule le payement à la réception des marchandises; mais alors la lenteur des transports oblige le vendeur à ouvrir à son client un crédit excessivement long; en attendant qu'il ait pu rentrer dans ses fonds, il devra bien emprunter au banquier et augmenter ainsi ses frais généraux.

Non seulement les lignes directes de navigation, en accélérant les transports, réduisent les frais généraux, mais elles

(1) *Op. cit.*, p. 316.

Digitized by Google

diminuent le risque des expéditions, en supprimant les transbordements et en réduisant ainsi la détérioration de la marchandise qui peut en résulter. Ce dernier avantage a son importance : dans certains articles, tels que les verres à vitre, la gobeleterie, les marbres ouvrés, la casse peut occasionner des pertes de 20 ou 40 p. c.

De plus, les lignes directes de navigation provoquent la création de nouveaux courants commerciaux. Ainsi, en 1879, l'importation de l'Italie dans les Indes anglaises passa de 2.3 millions à 3.4 millions et l'exportation des Indes en Italie augmenta de 8.5 millions à 11.3 millions. Cette progression extraordinaire du mouvement des affaires était due uniquement à l'établissement de maisons de commerce italiennes aux Indes et à la création d'une ligne directe de navigation (1). Le développement des relations commerciales avec les pays d'outre-mer est intimement lié à celui de la marine marchande; c'est là une vérité d'expérience généralement reconnue par les Anglais : *Trade follows the flag* (le commerce suit le pavillon)! « La marchandise qui arrive sur un marché d'outre-mer possède, avec le pavillon qui la couvre, une sorte de solidarité qui, aux yeux du consommateur étranger, se confond avec le pays d'origine et l'emporte sur la marque de fabrique. Il ne suffit pas d'être une nation industrielle, il faut savoir écouler soi-même ses produits, il faut être une nation commerçante. » Telle est également la conclusion à laquelle arrive M. Blondel dans son étude sur les causes de l'essor industriel et commercial du peuple allemand (2).

La création d'une marine marchande libérerait la Belgique de l'état de dépendance dans lequel elle se trouve vis-à-vis des pays étrangers qui effectuent ses transports. Notre commerce est entre les mains d'armateurs étrangers; or, ceux-ci règlent naturellement le fret et les autres conditions de transport uniquement selon leurs propres intérêts financiers. On ne peut même compter ici sur l'effet bienfaisant de la concurrence; sous ce rapport, les armateurs anglais, organisés en syndicats,

(1) *Op. cit.*, p. 343.
(2) Paris, Larose, 1898, p. 72.

Digitized by Google

sont tout puissants. Les mesures prisespar ces syndicats de transports maritimes occasionnent parfois de grands dommages aux exportateurs. Les Anglais eux-mêmes s'en plaignent amèrement; ils leur reprochent de maintenir à un taux excessivement élevé le fret des marchandises chargées dans les ports anglais et de léser ainsi les intérêts des agriculteurs et des industriels. La politique des syndicats produit parfois des effets tout à fait inattendus : ainsi, afin de jouir des frets plus avantageux existant entre la Hollande et Java, on voit des exportateurs de Manchester expédier leurs produits textiles à Rotterdam, où on les transborde pour les envoyer à Amsterdam; après un nouveau transbordement, on les embarque, enfin, pour leur destination; encore les marchandises n'y arriveront-elles qu'après avoir relâché à Liverpool, auprès de leur point de départ (1). A plus forte raison les syndicats de transports maritimes peuvent-ils compromettre les intérêts des exportateurs d'autres pays, vis-à-vis desquels ils ne sont pas tenus aux mêmes ménagements. Les auteurs qui se sont occupés de cette question au point de vue belge insistent avec la plus grande énergie sur les dangers qu'une telle situation peut présenter pour notre commerce. De plus, une guerre éclatant entre l'Angleterre, l'Allemagne ou la France, placerait la Belgique dans une situation inextricable et pourrait compromettre gravement l'existence même de la nation (2).

Enfin, une marine marchande exercerait sur l'énergie des Belges une influence des plus salutaires; elle leur ferait voir du pays, elle élargirait leurs idées, elle affinerait leur conception de la vie, elle développerait leur esprit de responsabilité personnelle. Il ne faut pas avoir vécu longtemps chez les Anglais et chez les Allemands pour se convaincre que nous avons bien des progrès à réaliser, si nous tenons à conserver la place que nous avons acquise parmi les nations civilisées et à ne pas perdre l'estime de nos tout puissants voisins.

(1) HELM, « Roundabout shipping », *Economic Journal*, 1897, p. 123.

(2) Voir les pages intéressantes que DE HAULLEVILLE consacre à cette question, *op. cit.*, p. 320 et suiv.

Digitized by Google

D. — *Le commerce lointain.*

Non seulement la Belgique ne possède point de marine marchande, mais son commerce extérieur ne présente pas une importance en rapport avec les conditions dans lesquelles elle se trouve. A première vue, cette appréciation semblera peut-être extraordinaire : n'a-t-on pas coutume en effet de s'étonner devant l'importance du commerce extérieur de la Belgique? Mais pour arriver à cette conclusion, on part généralement d'une base insuffisante: on se contente de comparer son chiffre de commerce par habitant avec celui des autres pays et comme l'on constate que ce chiffre est relativement élevé, on en conclut à l'importance extraordinaire du commerce belge. Rien ne nous paraît moins fondé! Le contraire serait plutôt de nature à étonner; car on oublie que la Belgique, en raison de l'étroitesse de son territoire, se trouve, bon gré mal gré, dans la nécessité d'étendre ses relations commerciales en dehors de ses frontières et que, d'autre part, sa position géographique lui crée au point de vue commercial une situation privilégiée. Pour arriver à mesurer la puissance commerciale du Belge, on ne peut donc se contenter du chiffre du commerce extérieur par habitant; il faut tenir compte de diverses circonstances, soit que celles-ci aient pour effet de pousser le mouvement des échanges en dehors du pays, soit qu'elles tendent à le retenir à l'intérieur. Mentionnons d'abord la situation géographique. Il est évident qu'un pays entouré de tous côtés par la mer, comme la Grande-Bretagne, ou bien étroitement resserré entre de grandes et riches nations, comme la Suisse ou la Belgique, se trouve dans une situation éminemment favorable au développement de son commerce extérieur. Il est impossible, malheureusement, de découvrir une base d'évaluation pouvant servir à mesurer, même approximativement, l'action favorable de cette circonstance; mais si l'on ne peut la mesurer, on peut l'éliminer, en considérant seulement le chiffre du commerce *spécial*, excluant ainsi le commerce de transit dans lequel apparaît surtout l'influence de la position géographique. Secondement, il faut tenir compte de l'étendue du

Digitized by Google

territoire : plus un pays sera limité, plus ses habitants se verront naturellement amenés à étendre leur commerce au dehors; dans le taux du commerce par habitant, la partie qu'on peut attribuer aux aptitudes commerciales de la population sera donc proportionnelle à la surface du pays. Enfin, il est une dernière circonstance qui, agissant en sens contraire, tend à retenir le commerce à l'intérieur : la densité de la population; car, plus celle-ci sera forte, moins l'habitant se verra poussé à chercher au dehors des consommateurs ou des acheteurs, puisqu'il pourra les rencontrer nombreux à l'intérieur. Ainsi donc, étant donné le chiffre du commerce extérieur spécial par habitant, pour avoir la mesure des aptitudes commerciales de la population, il faudra multiplier cette quantité par la surface du territoire, puis diviser le résultat par la densité de la population. Soit C le chiffre du commerce extérieur spécial du pays, S sa surface et P sa population, la mesure des aptitudes commerciales de sa population sera fournie par la formule $(C S^2) : P^2$ [1]. Or, en appliquant cette formule on arrive à grouper les principales nations de la manière suivante, selon l'importance de leurs aptitudes commerciales : la France, la Grande-Bretagne, la Hollande, la Suisse, l'Allemagne et la Belgique. On voit que notre pays arrive au dernier rang.

Mais point n'est besoin de recourir à la statistique pour arriver à cette conclusion. Si l'on reconnaît généralement que les Belges sont d'exellents industriels, au contraire on les considère comme des commerçants médiocres. Ce qu'on reproche surtout au commerçant belge, c'est son apathie et son manque de connaissances. Citons à titre d'exemple le fait suivant : le gérant du consulat belge de Saint-Paul au

[1] M. E. Mahaim, professeur de statistique à l'université de Liége, à la compétence de qui l'on ne peut que rendre hommage, n'admet point cette formule. Réserves faites sur la notion d'aptitude commerciale et sur la possibilité de la mesurer par la statistique, il considère que la formule à employer devrait être, non pas $(CS^2) : P^2$, mais bien $(CS) : P$. Toutefois, cette divergence a peu d'importance dans le cas dont il s'agit ici, car même en substituant cette seconde formule à la première, on n'arrive point à infirmer notre conclusion : la Belgique n'en demeure pas moins au dernier rang.

Digitized by Google

Brésil avait reçu en 1893 dix demandes de personnes diverses désireuses de trouver des représentants pour leurs produits. « J'ai répondu à toutes, écrivait-il, en donnant les indications qui m'étaient demandées aussi exactement que possible et en désignant, en outre, des personnes sérieuses, résidant sur place et à même de rendre les plus grands services. Aucune des personnes que j'avais ainsi désignées n'a reçu des propositions des hommes d'affaires qui s'étaient adressés à moi, preuve évidente de l'apathie des commerçants belges en général. » Enfin, on considère encore trop souvent en Belgique les carrières commerciales comme un pis-aller. Un jeune homme présente-t-il quelque vivacité d'esprit, quelque zèle au travail, de suite les parents décident d'en faire un avocat, un médecin, un professeur ou un fonctionnaire. De la sorte les carrières libérales s'encombrent d'une foule de talents condamnés à végéter faute d'emploi et qui pourtant auraient trouvé à se placer avantageusement dans les affaires.

C'est surtout dans les relations directes avec les pays lointains que gît le point faible du commerce belge. Les négociants nationaux n'entretenant guère de relations directes avec ces pays, les Belges doivent, pour ce genre d'affaires, recourir à des étrangers. Si les produits belges s'exportent dans toutes les parties du monde, au lieu de s'y rendre directement, ils doivent passer par l'intermédiaire de négociants de Londres, Liverpool, Rotterdam, Amsterdam, Hambourg, Dunkerque, le Havre. On constate en effet que les quatre cinquièmes de notre commerce spécial se font avec des pays d'Europe. « C'est de la main des spéculateurs étrangers que nous recevons les produits coloniaux nécessaires à notre industrie : nos commerçants se contentent de les revendre en demi-gros et en détail et assistent passivement à la grande circulation qui se fait autour d'eux [2]. »

Admirablement placés au point de vue géographique pour le commerce lointain, population mélangée, rapprochés, par

(1) HUYBRECHTS, *op. cit.*, p. 22.

(2) VAN BRUYSSEL, d'après HUYBRECHTS, *op. cit.*

Digitized by Google

la race, le tempérament et la langue, des nations latines, germaniques et anglo-saxonnes, nous n'avons pourtant su tirer aucun parti de ces avantages précieux.

Cette situation place nos exportateurs dans des conditions d'infériorité vis-à-vis de leurs concurrents étrangers. Le commerçant de Londres ou de Hambourg reçoit-il une commande d'un de ses clients, il sera tout naturel qu'il s'adresse d'abord à des fournisseurs de son pays, car avec ces derniers il pourra conclure l'affaire plus aisément, plus rapidement, plus sûrement : si le fournisseur n'a point de représentant sur la place, il s'en rencontrera à peu de distance, le négociant pourra s'informer facilement sur la nature et la qualité de la marchandise offerte et sur l'honorabilité du vendeur ; l'identité de langue, de monnaies, de poids et mesures, lui rendra aussi la tâche aisée, et ce sera seulement lorsqu'il ne pourra trouver chez lui la marchandise à des conditions avantageuses, qu'il se décidera à recourir à des fournisseurs étrangers. En somme, ceux-ci ne recevront que les miettes de la table. De plus, le négociant étranger, connaissant nos modèles et nos produits, pourra les communiquer à des concurrents de son propre pays.

L'abandon fait à des étrangers d'une partie aussi importante du commerce national peut même présenter de graves dangers au point de vue de la politique extérieure. Des Allemands occupent dans le commerce anversois une place considérable. Ils se sont créé dans cette ville des intérêts maritimes « supérieurs sous certains rapports à ceux des Belges eux-mêmes. Nous fournissons ainsi un prétexte éventuel d'intervention. Ne va-t-on pas jusqu'à prétendre qu'Anvers est aujourd'hui moins belge qu'allemande et que l'Allemagne a attaché cette ville à la fortune de l'empire germanique! (1) »

Si les Belges se trouvaient directement en relations avec les pays d'outre-mer, ils pourraient écouler leurs produits en plus grande quantité et dans de meilleures conditions. On a vu comment il se fait que l'exportateur étranger a intérêt à s'adresser d'abord à des fournisseurs de son pays. Peut-être

(1) Voir DE HAULLEVILLE, *op. cit.*, p. 323 ; BLONDEL, *op. cit.*, p. 83.

Digitized by Google

se dira-t-on que le consommateur, après avoir une fois reçu par leur intermédiaire des produits fabriqués en Belgique, s'adressera dans la suite au pays d'origine. Mais pour cela, il faudrait précisément qu'il connût l'origine de ces marchandises. Or, le plus souvent il l'ignore : car nombre de produits belges lui sont vendus comme étrangers. Quantité d'armes liégeoises sont exportées par les Anglais, après avoir reçu une marque anglaise. Les draps de Verviers, très appréciés dans la République Argentine, n'y sont connus que sous le nom d'étoffes anglaises, et il en est de même à Calcutta. Au Japon, « des maisons étrangères commandent des marchandises en Belgique, les recouvrent d'une étiquette quelconque et se les font expédier en Extrême-Orient sous pavillon étranger. Il n'est pour ainsi dire pas un numéro du *Recueil consulaire* où nos agents consulaires ne se plaignent d'un état de choses analogue. A chaque page on constate que nos industriels fournissent aux Anglais, aux Allemands, aux Français et aux Néerlandais des fabricats d'excellente qualité vendus à l'étranger sous des marques étrangères. Et pour comble, il arrive parfois que ces courtiers peu honnêtes vendent en revanche comme belge la camelotte produite chez eux, ce qui contribue à discréditer le nom de notre pays (1). » En Chine, ne montrait-on pas encore, il y a quelques années, une grande défiance quand on présentait des produits comme belges, tandis qu'on les acceptait de suite quand on les présentait comme étant d'origine anglaise ou allemande!

Faute d'intermédiaires belges à l'étranger, nos producteurs ne peuvent connaître convenablement la situation des marchés lointains. Or, la clientèle d'outre-mer diffère généralement beaucoup de la clientèle européenne; elle a d'autres goûts, d'autres besoins, d'autres exigences, qu'il faut connaître si l'on veut écouler ses marchandises. Seuls des représentants belges résidant à l'étranger pourraient en cette matière renseigner avec compétence et dévouement leurs compatriotes. Pourtant « ce rouage important du grand commerce d'outre-mer nous

(1) DE HAULLEVILLE, *op. cit.*, p. 400 et suiv.

Digitized by Google

manque partout, nous avons un transit énorme et pas de commissionnaires; nous possédons une forte industrie et pas d'agents des échanges, pas de correspondants belges à l'étranger ». On a insisté souvent sur les inconvénients résultant de cet état de choses et sur les avantages énormes qu'une meilleure connaissance des marchés lointains pourrait assurer aux exportateurs belges. Le consul général au Canada recommande d'y envoyer des voyageurs, ainsi que le font les Allemands, afin de s'y renseigner sur les besoins de la clientèle, et le correspondant insiste sur l'importance de cette réforme dont les Allemands ont su tirer si grand profit; les préférences de la clientèle dépendent parfois de circonstances qui, au premier abord, pourraient passer pour des détails négligeables : ainsi, les aiguilles allemandes ont conquis le marché chinois, uniquement parce qu'elles étaient enveloppées dans du papier blanc, tandis que les aiguilles anglaises étaient enveloppées dans du papier noir, ce qui, pour le consommateur, passait pour un signe de mauvais augure! Si les articles de porcelaine, de maroquinerie et de fantaisie d'origine allemande s'écoulent aisément dans les républiques sud-américaines, c'est parce que les représentants et les voyageurs allemands communiquent à l'avance à leurs commettants des devises politiques ou sociales en vogue, des portraits d'hommes en vue ou de héros populaires, dont on revêt les marchandises destinées à ces pays (1). On écrit de Melbourne que les Belges pourraient y placer beaucoup d'articles, mais que pour y réussir ils devraient, comme les Allemands, y envoyer des agents expérimentés munis d'échantillons et de prix courants rédigés dans la langue du pays et conformément à son système de monnaies, poids et mesures. A Calcutta, on déplore l'absence de représentants belges à même de renseigner leurs compatriotes sur la solvabilité des consignataires et d'étudier le marché de près, et l'on ajoute que les Allemands l'emportent sous ce rapport (2). En 1898, le consul général de Belgique en

(1) *Recueil consulaire*, 1898, p. 318.
(2) *Économie financière*, 1898.

Digitized by Google

Australie réclame encore des représentants belges « comme les Allemands ».

Enfin, on regrette que les fournisseurs belges ne se trouvent point en mesure de faire à leurs clients d'outre-mer des conditions de paiement assez avantageuses, ce qui les place dans une situation d'infériorité vis-à-vis de leurs concurrents anglais et allemands. Tel est le cas pour les exportations d'articles manufacturés en Australie : tandis que les fabricants belges s'en tiennent généralement à la condition du paiement contre documents à Londres, les rivaux sont disposés à envoyer leurs marchandises aux colonies avec paiement au comptant après réception à Melbourne.

***

De ce qui précède, il résulte que la Belgique, petit pays riche et industriel, est restée jusqu'à présent dans une condition d'infériorité anormale en ce qui concerne la politique coloniale, les transports maritimes et le grand commerce lointain. Elle pouvait avec un égal succès tirer un revenu considérable de ces trois sources de la richesse nationale : l'industrie manufacturière, les transports maritimes et le grand commerce; elle s'en est tenue trop exclusivement à l'exploitation de la première, négligeant de tirer parti des deux autres. Il n'est que temps, pour elle, d'adopter une politique économique plus conforme à ses véritables intérêts.

(*A suivre.*) LAURENT DECHESNE.

Digitized by Google

A PROPOS DES REVUES HOLLANDAISES

La Hollande est un pays dont l'activité littéraire égale celle de mainte grande nation. Placés entre des civilisations dissemblables, mais qui ont le trait commun de reposer sur un long processus historique, ses habitants ont cherché, de bonne heure, à jouir des bienfaits intellectuels des races voisines. Leur goût pour le commerce les ayant portés à l'étude des langues vivantes, ils ont pu s'assimiler les chefs-d'œuvre littéraires de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France. Il n'y a pas, sur un espace aussi restreint, d'exemples de bilinguisme et même de trilinguisme aussi fréquents qu'aux Pays-Bas.

C'est par la revue surtout que le Hollandais se tient au courant de ce qui se passe à l'étranger; aussi les principaux périodiques français, allemands et anglais sont-ils très lus outre-Moerdyk. Mais la Hollande a ses moyens d'information plus directs, ses revues propres, et sous ce rapport elle n'a rien à envier à ses voisins français, anglais ou allemands, tant au point de vue de la quantité qu'à celui de la qualité des articles. C'est pourquoi, dans ce bref exposé, il nous faudra faire un choix et nous contenter de ne signaler que les manifestations principales de cette forme bien moderne d'activité littéraire.

***

Le *Gids* à Amsterdam, souvent appelé la « Revue des Deux-Mondes de Hollande », attire tout d'abord notre attention. Son histoire constitue un chapitre bien vivant du développement littéraire de la Hollande en notre siècle.

Le *Gids* fut fondé en 1837 par Potgieter. Comme son nom l'indique, il a voulu être un « guide » pour les intellectuels.

Digitized by Google

« Combattre les principes nuisibles, montrer le bon chemin aux jeunes intelligences, apprécier selon leur mérite les grands talents, tel est notre but. » Voilà en quels termes il formula son programme, et ce programme, il le réalisa avec tant de fermeté qu'il fut appelé bientôt *de Blauwe Beul* (le *Bourreau* bleu — bleu à cause de sa couverture). Le *Gids* mit fin définitivement à la critique à l'eau de rose qui sévissait en Hollande à cette époque, critique représentée surtout par les *Vaderlandsche Letteroefeningen* de l'éditeur Yntema, et il s'imposa peu à peu, au point de devenir, vers le milieu de ce siècle, la revue hollandaise la plus autorisée.

Potgieter en resta l'âme jusqu'en 1865. Il avait eu comme principaux collaborateurs d'abord l'archiviste et historien Bakhuizen van den Brink, ensuite Busken Huet. Le *Gids*, à l'origine, s'occupait plus spécialement de littérature, mais il avait insensiblement pris un caractère d'information générale.

Potgieter s'y était toujours consacré entièrement. C'est là qu'il publia les productions multiples et variées de son beau talent de poète, de romancier, de critique. Autodidacte, il nous étonne par l'étendue de ses connaissances, par les qualités de son style, quelque peu gâté cependant par l'excès de concision qui frise souvent l'obscurité. Bakhuizen, grâce à l'éducation scientifique qu'il avait reçue, était encore supérieur à Potgieter au point de vue de la pureté du goût et de la profondeur du jugement.

En 1847, le *Gids* engloba aussi la politique dans son cadre. Après cette extension de programme, la partie critique passa aux mains de Busken Huet, descendant des réfugiés français et pasteur lui-même de l'église wallonne. Busken Huet était animé des plus vives sympathies pour la France, sa langue et sa littérature. C'est pour le *Gids* qu'il écrivit ses brillantes *Litterarische Fantasiën* (Fantaisies littéraires), une série d'études critiques qui font penser aux *Lundis* de Sainte-Beuve, et qui ont été réunies depuis en 25 volumes.

***

Le *Gids* ne fut pas sans avoir à subir des attaques.

Digitized by Google

Quelques jeunes écrivains, en 1843, et parmi eux le poète Ten Kate, s'étaient déjà révoltés contre la tyrannie qu'il exerçait et avaient essayé de le ridiculiser. Leur revue *Braga* ne vécut que deux ans.

La tempête devait se déchaîner plus forte aux environs de 1880. Les théories des décadents français provoquèrent en Hollande une véritable révolution. Là aussi les idées nouvelles se manifestèrent au grand jour. Le *Gids* s'était toujours maintenu dans la voie classique ; il était resté le « guide » correct, sûr, mais compassé, incorruptible et intraitable des esprits épris de littérature. Dès 1880, des voix s'élevèrent contre les conceptions traditionnelles d'art, et quelques jeunes auteurs, amoureux de nouveauté, prétendirent voir, d'une manière individuelle, se singulariser par leurs idées et par leur style. L'ancienne rhétorique, patronnée par le *Gids*, leur semblait « faite de fleurs séchées et sentant le moisi ». Toute cette école, avec une ardeur juvénile, s'attaqua violemment à l'édifice où le *Gids* régnait en maître, et c'est ainsi que nous voyons, en 1885, paraître le *Nieuwe Gids* (le *Nouveau Gids*), pareil à un étendard, sur lequel on lisait, en lettres de feu, la devise : « L'art pour l'art! »

Dès le début le *Nieuwe Gids* eut un caractère nettement tranché. Par suite même de la forme particulière du style, où selon les théories de l'école, il fallait avant tout viser à la perfection, les auteurs du *Nieuwe Gids* cultivèrent de préférence le sonnet, marchant ainsi sur les traces du génial Jacques Perk.

Les premiers adhérents du groupe furent Van Eeden, Van der Goes, Kloos, Paap et Verwey. Dans leurs articles critiques ils proclamaient hautement l'indépendance absolue de l'art et de la morale. Mais la discorde ne tarda pas à s'introduire dans leur camp au sujet des limites dans lesquelles cette théorie pourrait s'appliquer : il s'en trouva parmi eux qu'effrayèrent les écarts de certains collaborateurs dans la voie naturaliste; d'autres étaient d'avis que le littérateur écrit pour être compris d'autrui, compris par un homme lettré sans doute, mais compris toujours. On se demande comment le même Van Eeden,

Digitized by Google

qui composa le sublime poème en prose du *Kleine Johannes*, a pu écrire *Johannes Viator*. J'ai souvent entendu dire en Hollande : « L'auteur du *Johannes Viator* sait-il lui-même ce qu'il a voulu dire? » Le *Kleine Johannes*, il faut bien l'avouer, ne montre en rien que son auteur ait été à quelque époque un disciple de Kloos.

Kloos, lui, n'avait cessé d'être l'âme du mouvement. Aussi est-il resté jusqu'à présent le directeur du *Nieuwe Gids*, revue particulière avec un idéal artistique très élevé, accessible seulement à un petit nombre, et lettre close pour le « grand » public.

Van Eeden se retira un des premiers, s'entourant de solitude à Bussum et s'enfonçant de plus en plus dans le collectivisme pratique. Puis ce fut le tour de Van Deyssel et de Verwey. Trouvant le cadre du *Nieuwe Gids* un peu étroit, ces écrivains fondèrent, en 1894, le *Tweemaandelijksch Tijdschrift* (la Revue bimensuelle). Ce nouveau périodique s'annonçait comme voulant être une tribune libre pour toutes les aspirations artistiques, un pont entre « l'homme de l'avenir et le conservateur », qui pourraient l'un et l'autre y développer leurs thèses.

Alors que le *Nieuwe Gids* persiste à appliquer ses théories artistiques et esthétiques sans autre programme, le *Tweemaandelijksch Tijdschrift* et le *Gids*, appelé dorénavant *de Oude* (l'Ancien), continuent à avoir un caractère général, bien qu'il s'y révèle, quant au fond et quant à la forme, une forte influence de la jeune école. Ce sont là les plus sérieux mérites de celle-ci : elle a, dans le domaine de l'art, rendu de la vigueur aux esprits que la tradition avait un peu figés dans l'immobilisme; elle a contraint bien des auteurs à réfléchir aux questions de beauté et de perfection de style, même parmi ceux qui se complaisaient jadis dans les voies toute tracées.

Cette renaissance eut lieu à peu près dans les années qui ont marqué le mouvement de la *Jeune Belgique* chez nous, et nous constatons, là comme ici, qu'actuellement tout ce qui s'écrit, tient compte, dans une mesure plus ou moins grande,

Digitized by Google

de ces théories qui faisaient autrefois frémir d'horreur. C'est ainsi que le *Gids*, nous voulons dire l'« ancien », fait bon accueil maintenant à des articles qui auraient été impitoyablement écartés il y a quelque quinze ans. L'horizon s'est élargi, et les idées ont tellement changé que le directeur même du *Gids*, M. Van Hall, a donné, dans une anthologie poétique qu'il a publiée, une place à Jacques Perk, quoique celui-ci se fût vu refuser l'accès de la revue.

Puis, la semence jetée au vent par la jeune école a germé ailleurs.

Le « ton *Nieuwe Gids* » est décidément à la mode, surtout depuis que parmi ces nouveaux venus il s'est trouvé d'autres écrivains qui ont pris à tâche de familiariser le public avec lui, soit dans des périodiques déjà existants, soit dans des revues nouvelles.

L'un d'eux, M. Netscher, est venu en même temps combler une véritable lacune. Sa *Hollandsche Revue*, parue en 1895 et exécutée avec un grand luxe typographique par la firme Erven Loosjes à Harlem, est conçue sur le plan du *Review of Reviews*. Elle renseigne sur le mouvement de la presse périodique et mérite en tout point la faveur générale dont elle commence à jouir. M. Netscher s'y est révélé non seulement remarquable styliste, mais encore critique de première valeur.

***

Voilà les principaux organes où s'agitent et se discutent les grandes questions d'art et de littérature.

Dans cette rubrique il faut encore ranger le *Nederlandsche Spectator* de La Haye, revue hebdomadaire qui occupe, parmi les périodiques hollandais, une place particulière. Le *Spectator* a toujours exercé sur les opinions littéraires en Hollande une grande influence. Il rappelle quelque peu le *Spectator* d'Addison et fut fondé en 1856 par Mark Prager Lindo.

Une figure curieuse que ce Lindo! Anglais de naissance, il reçut sa première éducation sur le continent, en Allemagne notamment, et passa en Hollande à l'âge de 19 ans, sans savoir à cette époque un mot du néerlandais. Il fut charmé par le

Digitized by Google

pays et s'y fixa. Il y conquit des diplômes académiques, entra dans l'enseignement et termina sa carrière comme inspecteur de l'enseignement primaire pour la Hollande Méridionale. Il s'identifia si bien avec son pays d'adoption, qu'il ne tarda pas à s'y mêler au mouvement littéraire, voire à y jouer un rôle prépondérant. C'est ainsi qu'il eut l'idée de fonder le *Spectator*, revue moins lourde que le *Gids* et ses rivaux, mais qui se mit néanmoins à faire de la critique, d'une manière si judicieuse qu'elle sut se faire écouter. Lindo l'alimenta longtemps de ses contributions variées, qu'il signait « le vieux papa Smits » (*de Oude Heer Smits*). Il s'attaquait volontiers, avec bonhomie toutefois, aux travers sociaux, aux préjugés de la nation hollandaise, au *cant* de la société protestante. Il le fit avec une pointe très fine d'humour, et c'est là un trait de race par où il rappelle quelque peu son origine anglaise: un auteur aimable dans toute la force du terme. De plus — chose curieuse — ce « vieux papa Smits », non-Néerlandais d'extraction, compte parmi les écrivains hollandais les plus purs du siècle. Le *Spectator*, après la mort de Lindo en 1877, supprima sa partie purement littéraire, pour se renfermer désormais dans le domaine de la critique et de le politique.

La terre où nous abordons maintenant est moins battue des tempêtes. Le *Tijdspiegel* mérite certes la place d'honneur parmi les revues qui se tiennent en dehors de la lutte des passions dans le domaine intellectuel. Il fut fondé en 1844 par le pasteur P.-J. Keyser d'Arnhem et a toujours soutenu sa réputation de revue sérieuse, publiant des travaux méritoires.

Elzevier's Maandschrift, fondé en 1891, et *Nederland*, dirigé par M. Van Loghem, sont des organes un peu plus légers, s'occupant presque exclusivement de littérature pure, le dernier surtout. *Elzevier* s'est acquis une certaine faveur grâce en partie à ses belles illustrations. C'est là précisément un des plus solides mérites de la revue, nouvelle aussi, *Woord en Beeld*, dirigée par MM. Smit Kleine et Van Nouhuys, qui paraît devoir se maintenir.

Il existe, à côté de ces grands organes, de nombreux périodiques de moindre importance, mais qui n'en publient pas

Digitized by Google

moins des travaux de réelle valeur. Je ne veux pas parler des « magazines » qui ont pour programme de fournir toutes les semaines ou tous les mois un peu de lecture à un cercle de famille, tels que le *Leeskabinet*, *Eigen Haard*, le *Stuiversblad*, *Europa*, etc. Je vise ici plutôt des périodiques tels que les *Vragen des Tijds* et les *Vragen van den Dag*, qui, excluant la littérature pure, ouvrent leurs colonnes à des études sur toutes les questions importantes du moment présent. Les *Vragen van den Dag*, par leur allure plus simple, cherchent plutôt à pénétrer jusqu'à la masse. Il y a quelques mois, le rédacteur, le Dr Blink, bien connu par ses ouvrages géographiques, s'est adjoint comme co-rédacteur pour la Belgique M. Ch. De Quéker, le secrétaire du bourgmestre de Bruxelles, et a ainsi facilité l'accès de la revue aux écrivains flamands.

Les recueils spéciaux ne sont pas moins nombreux. Il faut mentionner avant tout le *Tijdschrift voor Geschiedenis, Land- en Volkenkunde*, consacré à l'étude de l'histoire et de la géographie, qui, après quelques années d'existence pénible, paraît avoir acquis une certaine vitalité.

Dans le domaine de la linguistique, *Noord en Zuid* est connu depuis longtemps en Flandre; il s'adresse à tous ceux qu'intéresse l'étude de la langue et de la littérature néerlandaises. *Taal en Letteren*, fondé il y a neuf ans, reste sur le même terrain, tout en rendant hommage, en philologie et en littérature, aux théories les plus avancées. *Taal en Letteren* soutient notamment les efforts que tente le Dr R.-A. Kollewijn pour simplifier l'orthographe, fixée par De Vries et Te Winkel. La réforme gagne du terrain : les adhérents de ce mouvement sont déjà très nombreux, et l'on peut constater qu'ils forcent bien des portes. Les grandes revues, le *Gids* inclus, acceptent actuellement des articles écrits dans la nouvelle orthographe, et nous avons même en Flandre un périodique, *De Vlaamsche School*, dirigé par M. P. de Mont, qui applique l'orthographe de Kollewijn d'une manière radicale. A part quelques rares exceptions, les Flamands se montrent en général hostiles à cette simplification, très sensée cependant. Il est dans le sang, ce conservatisme, que nous constatons dans d'autres domaines,

Digitized by Google

et la haine du protestantisme n'y est peut-être pas étrangère.

Un mot encore au sujet des feuilles hebdomadaires.

La principale est le *Amsterdammer, weekblad voor Nederland*, appelé familièrement *de Groene*, véritable revue à grand format et impression serrée, s'occupant de l'événement du jour ainsi que du mouvement littéraire et scientifique. Le rédacteur en est M. J. De Koo, qui a en Hollande la réputation d'être le premier journaliste du pays. Il défend une politique avancée. Le co-rédacteur du *Amsterdammer* est l'humoriste bien connu M. Justus Van Maurik.

La *Kroniek*, sous la rédaction de M. P.-L. Tak, ancien collaborateur du *Nieuwe Gids*, est franchement socialiste. Logicien serré et polémiste habile, très au courant de l'ensemble des théories collectivistes ainsi que du mouvement démocratique dans les pays environnants, M. Tak aime à houspiller la vieille société hollandaise et à mettre à nu l'égoïsme qui, dans la classe possédante, étouffe quelquefois les instincts généreux.

***

On le voit, celui qui veut se tenir au courant du mouvement littéraire en Hollande a fort à faire. Aussi le nombre des éditeurs est-il considérable dans ce petit pays, non seulement dans les centres principaux, mais encore dans des localités sans importance. Il suffit de citer, à Amsterdam : P.-N. Van Kampen, J.-H. de Bussy, W. Versluys, Gebroeders Binger, J.-L. Veen, J.-W. Becht, van Holkema en Warendorf, S.L. Van Looy, Scheltema en Holkema, Cohen Zonen; à Harlem : H.-D. Tjeenk Willink en Zoon, Erven F. Bohn, Erven Loosjes; à Leide: A.-W. Sijthoff, E.-J. Brill, S.-C. Van Doesburgh, Adriani; à La Haye : M. Nijhoff, Gebroeders Van Cleef, G.-C. Visser, Mouton, Belinfante; à Schiedam : A.-M. Roelants, Odé; à Rotterdam : Nijgh en Van Ditmar, D. Bolle; à Utrecht : Beyers; à Gouda : Van Goor en Zonen; à Arnhem: Gebroeders Cohen; à Nimègue : H.-C.-A. Thieme; à Groningue : B.-G. Wolters, P. Noordhoff; à Sneek: Van Druten; à Leeuwarde : Hugo Suringar, etc., etc.

Digitized by Google

Les éditeurs trouvent leurs principaux débouchés dans les *sociétés de lecture*, dispersées par tout le pays. Chez nous les sociétés de lecture, qui sont l'exception, ne se trouvent que dans les grandes villes, et encore. En Hollande, il en existe souvent jusque dans les villages. Grâce à ces sociétés, l'éditeur hollandais peut vendre cher. Il n'est pas rare du tout de voir des romans, en deux volumes, à grand caractère et impression peu serrée, paraître au prix de 4.90 florins, c'est-à-dire 10 francs en chiffres ronds. L'éditeur est sûr de placer un certain nombre d'exemplaires dans les sociétés de lecture et, une fois ses frais couverts, il ne laisse pas moisir le reste du tirage dans ses greniers : il vend le stock aux libraires de seconde main, qui l'écoulent à prix réduit. Deux maisons, qui disposent de beaux capitaux, se disputent le marché en Hollande : ce sont les firmes D. Bolle, à Rotterdam, et Cohen frères, à Arnhem. Elles ont des voyageurs, font de la publicité à outrance et vont jusqu'à organiser des tombolas. Ces libraires de seconde main rendent de très grands services, soit en rendant accessibles des livres qui resteraient inconnus, ou à peu près, à cause de leur prix élevé, soit en répandant à bon marché des ouvrages connus, qu'ils réimpriment après en avoir acheté la propriété.

Les sociétés de lecture maintiennent dans le peuple ce goût intense de la lecture qui caractérise la Hollande et qui a même forcé les catholiques hollandais à se mettre au pas. Un séjour, même de courte durée, dans le pays permet de constater que le frottement de ceux-ci avec la société calviniste, avide de science, d'une austérité tournée vers les méditations fructueuses et non vers les vaines contemplations, a contribué à donner aux « papistes » de là-bas un tour d'esprit et des façons d'être infiniment plus modernes que chez nous.

L'activité qui règne ici dans tout le domaine de l'esprit a puissamment contribué à élever le niveau intellectuel de la nation. Voici un fait marquant entre beaucoup : en 1891, un éditeur entreprenant d'Arnhem lança une édition complète de Darwin. En moins de deux mois il avait placé dans une seule province et l'une des plus arriérées de ce pays — la

Digitized by Google

Gueldre — 700 exemplaires de sa publication ! Un peuple qui soutient de la sorte une entreprise scientifique aussi élevée, doit incontestablement posséder une culture intellectuelle supérieure à celle de beaucoup de ses voisins.

Les journaux quotidiens participent, d'ailleurs, de cette supériorité. A première inspection ils plaisent par leur solide information et leur bonne tenue. Bien des pays en Europe seraient fiers d'avoir un journal comme le *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, composé tous les jours de quatre, de cinq, souvent de six ou même de sept feuilles, grand format, tenant ses lecteurs au courant, et bien au courant, de la vie politique, littéraire, artistique et commerciale en Hollande et à l'étranger, possédant, dans tous les grands centres, des correspondants qui sont des littérateurs de talent, maniant bien la plume et largement rétribués, comme c'est, du reste, l'usage en Hollande.

La plupart des journaux de ce pays, sans avoir l'étendue ni l'importance du *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, méritent les mêmes éloges au point de vue du style. Les Hollandais, nous l'avons dit, connaissent non seulement leur propre langue, grâce à un enseignement solide et bien organisé : ils possèdent, en outre, en très grand nombre les langues internationales. On ne saurait citer beaucoup de pays en Europe, visités, comme c'est le cas pour la Hollande, par des conférenciers français, anglais et allemands, qui y donnent, dans leur langue maternelle, des conférences comprises et suivies. C'est cependant ce qui se fait couramment à Amsterdam, La Haye, Rotterdam et ailleurs.

La Hollande est donc, tout en ayant une civilisation bien à elle, une terre très cosmopolite. C'est pourquoi elle se désintéresse, en réalité, de la lutte des langues en Belgique. Le particularisme est une rouille qui ne mord point cet acier. On sait se passionner là-bas pour ce qui s'écrit ailleurs, au Nord comme au Midi. Les Hollandais ont toujours été de grands traducteurs. Rudyard Kipling, l'auteur anglais à la mode, commence à peine à être connu en France : ses œuvres ont été mises à la portée du public hollandais, à peu près dès leur

Digitized by Google

apparition. Il en est de même des écrits scandinaves les plus remarquables. Jonas Lie, Björnson, Hedenstjerna, Drachmann sont des noms très connus du public lisant en Hollande, alors qu'ils ne nous disent peut-être rien, à nous ni à nos voisins méridionaux. N'est-ce pas un fait caractéristique que la Hollande possède une revue, les *Wetenschappelijke Bladen*, paraissant à Harlem, et qui donne en traduction le meilleur de ce qui se publie dans les périodiques du monde entier?

L'activité qui se manifeste si intense dans la presse périodique hollandaise dénote évidemment un peuple qui pense, un peuple éclairé et qui a sa place dans l'histoire de la pensée et de l'activité humaine. Aussi bien par ses colonies, par le Transvaal et l'État d'Orange, le peuple hollandais projette de fortes racines bien loin, dans l'humus fécond des pays nouveaux. Son passé glorieux est fait d'héroïsme et de persévérance; l'avenir s'annonce favorable pour lui, s'il continue à jouir de la paix, à s'instruire et à commercer.

AUG. GITTÉE.

Digitized by Google

LE MOIS POLITIQUE

Nous voici devant le buffet le plus plantureux qui soit : saucissons rondelets, bœuf fumé, roastbeef à la gelée, foie de veau, langues de mouton, que sais-je encore. L'embarras est grand et l'estomac est petit. En trente jours, trente événements, — et il faut choisir !

Je ne connais pas, parmi les événements de chez nous, de plus caractéristique que l'échec de la triplice, échec que j'ai prédit, ici-même, dès 1896-97. Que mes lecteurs daignent se reporter à cette date et à un article intitulé : *Une alliance impossible*, ils y trouveront les principaux éléments d'un débat qui devait surgir trois ans plus tard ; sans doute je n'ai nommé là ni M. Lorand, ni M. Vandervelde, ni M. Journez, ni M. Defuisseaux ; mais qu'importent les noms, quand il y a les faits, les firmes politiques, quand il y a les principes en jeu !

Ce qui avait donné un semblant de consistance à ce système des cartels, c'est, d'une part, l'ambition mal satisfaite de quelques-uns ; de l'autre, le sentiment de l'impossibilité où l'on était de renverser le gouvernement catholique. Pour un arrondissement comme Liége, où les radico-socialistes devaient à l'appoint libéral la victoire, il en était dix autres où cet appoint manquait, ou bien dans lesquels c'est, par un juste retour, sur un renfort socialiste, au ballottage, qu'on avait eu le tort de compter. Je citerai Verviers et Nivelles, Tournai et Philippeville, soit quatorze sièges, que les cléricaux ont occupés sans

Digitized by Google

relâche depuis 1894, quoique la majorité des électeurs leur tournât le dos au premier tour de scrutin.

Qu'arriva-t-il au second tour dans ces arrondissements, comme aussi à Bruxelles et dans maints lieux?

Il arriva qu'un certain nombre de libéraux ou de socialistes irréconciliables préférèrent donner leur suffrage aux candidats officiels que d'aider à l'élection du représentant d'un parti qui n'était pas le leur et qui ne leur offrait pas les garanties voulues.

Remarquez que je ne discute pas l'attitude de ces Gribouille qui se jettent à l'eau de peur d'être éclaboussés. Libéraux, ils sont peut-être excusables, nous allons voir pourquoi; socialistes, ils ne le sont pas moins, car ils obéissent à cet obscur instinct des masses qui, dans les cas d'incertitude, rejette l'homme simple en arrière, vers ses préférences héritées et secrètes. Or, sous le bonnet phrygien, il y a toujours la nuque d'un croyant, et ce croyant, qu'il ait ou non changé d'Église, retourné sa veste et sa foi, n'en est pas moins un impulsif, capable de régression.

Le libéral, lui, n'est pas le plus souvent un impulsif, c'est un raisonneur, à faux peut-être, à froid certainement. C'est un homme qui suppute les chances favorables et défavorables; qui, avant de déposer son bulletin, oppose, dans sa tête, les déclarations tonitruantes des socialistes, leurs menaces de chambardement, aux promesses patelines des cléricaux restés seuls en suspens avec eux le jour du ballottage. Ce n'est pas qu'il aime la gent dévote, qu'il s'illusionne sur sa façon de gouverner par les femmes, sur sa tyrannie plus discrète, mais non moins sûre; mais il sait assez d'histoire pour reconnaître qu'un grand principe d'ordre préside à cette domination, qu'elle est doucereuse et muette, qu'elle assure la paix du ménage, le calme des affaires, tandis que derrière le drapeau rouge il flaire mille dangers, mille aventures épouvantables. Et puis, ces messieurs de droite, il les connaît; il les a rencontrés parfois sur les bancs de l'école; à l'université on s'est coudoyé et, s'il est industriel, il a avec eux certains accords d'intérêts; leur luxe est le sien, et, à défaut de luxe, leur con-

Digitized by Google

fort, attesté par la maison qu'ils occupent, la langue qu'ils parlent, les lieux de plaisir ou de loisir qu'ils fréquentent.

Il n'en faut pas tant pour expliquer une préférence, je ne dis pas pour la justifier...

Voilà ce qui rend la triplice impossible et qui, là où elle s'est faite, la rendra toujours inopérante. Sur le terrain législatif il n'en est plus question ; sur le terrain communal, elle est déjà abandonnée par les libéraux à Bruxelles, à Gand, à Malines, à Verviers, dans d'autres grandes communes. On dit qu'elle est encore possible à Liége, et je réponds, moi, que ce serait le suicide pour le parti de Frère-Orban. Ce n'était donc pas besoin de la brouille survenue au Parlement, pour me tranquilliser sur la valeur de mes prophéties d'il y a trois ans.

La brouille, toutefois, a son prix, et je ne suis pas fâché qu'elle ait eu l'éclat qu'on sait. Ce n'est pas une querelle d'amoureux, à en juger par le ton que prennent les feuilles socialistes. Le *Peuple* n'a pas été aimable pour M. Lorand ; mais que dire de la *Tribune liégeoise* (organe de MM. Demblon, Smeets, Bury et autres notabilités collectivistes de Liége), traitant le leader radical d'*ignoble individu*, et ajoutant ceci : « Son attitude est digne des plus grands scélérats... Va, « coquin, infecte canaille, plus coupable que les réacteurs de « marque, parce que tu foules au pied ce que tu défendais « jadis ; va, continue, un portefeuille est peut-être au bout de « ces cochonneries. »

On m'excusera — pour une fois — d'avoir ramassé cette boue et de l'avoir étalée ; mais il était nécessaire, par l'analyse des propos comme des actes, de bien préciser à quelles gens nous avons, moi comme les autres, pu songer à vendre le plat d'aînesse. Je me rappelle très exactement mon propre état d'âme en 1894, la ferveur de mes emportements et le zèle désintéressé — il ne m'a valu que brouilles, injures et ingratitude — avec lequel je m'employai alors pour rendre possible l'alliance socialiste avec Liége. Nous traversâmes, à un très grand nombre, une crise de sensibilité politique qui fit de nous très sincèrement autant d'arrière-petits-fils de J.-J. Rousseau.

Digitized by Google

Cette crise, on dirait qu'enfin M. Lorand en est sorti victorieux. Elle a été chez lui particulièrement longue et épuisante; mais il n'est jamais trop tard pour connaître le pâle soleil de la convalescence, et les béquilles qu'il lui faudra emprunter n'empêcheront pas ce rude soldat de la démocratie de retrouver et de continuer son chemin.

Ce chemin, nous savons où il le conduira, et nous avec lui. La R. P., c'est la délivrance, et plus large sera l'assiette sur laquelle elle reposera dans notre législation, plus complète sera l'indépendance dont jouira le parti libéral. L'hostilité de M. Woeste, d'une part, des socialistes de l'autre, à cette juste réforme, n'a pas de plus solide motif que celui-là. On a tant affecté de dire, à l'extrême-droite et à l'extrême-gauche, que le parti libéral était devenu quantité négligeable, que parce qu'on savait pertinemment le contraire. Il était d'adroite tactique de nous réduire à n'être qu'un appoint. Songez donc, qu'après avoir été, de 1894 à 1898, traités avec dédain par les radicaux-socialistes, à Liége et dans d'autres lieux, on vit ces puissances nous demander, au ballottage de l'an passé, l'aumône de nos voix, sans lesquelles il n'était, sauf à Mons et à Charleroi, pas d'élus collectivistes au Parlement. Et quel dépit, lorsqu'aux élections provinciales à Liége, générales à Nivelles et à Verviers, des votes libéraux assurèrent le triomphe partiel des catholiques! Ces votes étaient dus, paraît-il, à l'Internationale et aux admirateurs de la Commune! On oublie un peu trop, dans les cabarets où siègent les Fédérations du P. O., que, parmi les victimes de cette Commune, il n'y eut pas que des prêtres et des cléricaux.

Il reste, pour ne rien omettre, à expliquer l'étrange conduite de quelques-uns de nos radicaux, qui ont tourné le dos à M. Lorand et qui marchent provisoirement avec M. Defuisseaux et ses amis. Et quand je dis radicaux, je le dis avec quelque embarras. Parmi ces impénitents figure, par exemple, M. Ouverleaux, député d'Ath, et dont le collègue local, M. Heupgen, a pris place dans la barque de M. Lorand et partage sa fortune. Or, M. Ouverleaux, quand il fut candidat, n'était rien moins qu'un radical : ce n'était même pas un pro-

Digitized by Google

gressiste. Je crois n'avoir pas été tout à fait étranger à sa décision d'entrer dans la carrière politique. Voué à de sérieux intérêts locaux, il ne pensait guère à un siège de député, lorsque la société ouvrière d'Ath lui offrit une candidature. Je me rendis chez lui et j'eus avec lui une conversation très précise. J'affirme que M. Ouverleaux n'était même pas, à cette date, rallié au S. U. et qu'il ne le fut que par entraînement dans le cours d'une campagne électorale que les collectivistes lui rendirent particulièrement pénible et à laquelle, seul étranger à l'arrondissement, je participai moi aussi. Comment s'expliquer que ce proportionnaliste de la veille, rallié le lendemain au S. U., soit devenu antiproportionnaliste par tactique? Il y a, dans la politique, de telles bizarreries, qu'elles confondent les intelligences les plus souples, les compréhensions les plus larges. M. Ouverleaux, que j'estime et connais comme un brave homme, m'a tout de même, moi qui ne m'émeus guère, étonné grandement.

D'autres députés radicaux étaient dans la logique de leur personnage, en votant contre la R. P. et en s'associant à toutes les manœuvres destinées à la faire échouer. Il y va, en effet, pour eux, du mandat qu'ils détiennent de par une alliance devenue anormale et que la R. P. brisera définitivement. A Namur, deux catholiques, à Liége, quatre catholiques et deux libéraux remplaceront, inévitablement, ces socialistes honteux; ils ont donc tout à perdre et rien à gagner à cette innovation électorale (1).

Il n'est donc pas nécessaire de chercher bien loin les mobiles directeurs des quelques brebis égarées de notre petit troupeau parlementaire; ce n'est calomnier personne que de déduire certains actes de certains intérêts. Déjà le jurisconsulte ancien l'a dit : « *Is fecit cui prodest.* »

Reste à savoir quel sera au juste le profit et s'il sera long. En revanche, si la R. P. est votée, il y aura des pleurs et des

(1) Voici, d'après le *Journal de Liége* du 9 septembre 1899, ce qu'en toute franchise M. le député Smeets avait dit dans un meeting tenu l'avant-veille : « Quant à la démocratie progressiste, elle disparaîtra avec la R. P. Il n'y aura « plus de Micha, plus de Journez. Pourquoi vouloir la proposer? »

Digitized by Google

grincements de dents. Mais, comme je l'ai écrit ailleurs, la scission radicale n'aura pas été inutile. Grâce à cette amputation qui se fait d'elle-même, sans le secours d'aucun chirurgien, le parti libéral avancé a l'espoir, quasi la certitude, de retrouver une autonomie, en même temps qu'une physionomie. En vérité, il n'était que temps!

M. WILMOTTE.

Digitized by Google

LES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 15 OCTOBRE

Qui donc a dit que les Belges étaient un peuple grincheux? On ne le croirait guère à voir l'accueil que font tous les partis au résultat des dernières élections communales. Ouvrez n'importe quel journal, libéral, catholique ou socialiste; vous y trouverez des dithyrambes également enthousiastes en l'honneur de cette brillante journée. — « Jamais, s'écrient les journaux catholiques, les partis hostiles ne nous ont livré un plus furieux assaut sur le terrain communal! Or, en laissant de côté Anvers et quelques autres localités où une coalition immorale nous enlève notre part légitime de mandats, non seulement nous couchons partout sur nos positions, mais encore nous délogeons nos adversaires de leurs récentes conquêtes, à Malines, Koekelbergh, Enghien, etc. — Halte-là! interrompent les organes socialistes. C'est nous qui sommes les vrais vainqueurs. Voyez plutôt l'accroissement de nos suffrages dans les communes les plus importantes et ajoutez-y les nombreuses localités où, pour la première fois, nous forçons les portes du conseil, avec ou sans l'appui des radicaux. — Les seuls résultats importants, clament à leur tour les radicaux purs, proviennent des communes où les libéraux ont conclu une coalition avec les socialistes, comme à Anvers et à Schaerbeek. Vive le cartel! Il n'y a que cela. — Tout doux! ripostent les libéraux modérés, le grand événement de la journée c'est la reconstitution de l'unité libérale, qui nous a partout fait regagner des sièges, tant

Bayerische Staatsbibliothek
Digitized by Google

à Bruxelles et dans son agglomération, qu'à Verviers, dans le pays de Liége, le Hainaut et mainte petite ville des Flandres. Les vraies victoires d'un parti sont homogènes, comme celles qui viennent de nous livrer ou de nous conserver, dès le premier tour, Vilvorde, Saint-Josse, Diest, Tirlemont, Wavre, Huy, Tongres, etc. »

Au fond, tout le monde a un peu raison. Il existe en Belgique plus de 2,600 communes qui, toutes, ont vu, cette semaine, leur conseil communal renouvelé par moitié. On conçoit qu'il y ait là à boire et à manger pour les statisticiens des partis, et dans les chassés-croisés inévitables de tous ces déplacements de suffrages, chacun est plus ou moins autorisé à faire valoir les résultats qui lui plaisent. Ajoutez que ces résultats ne devraient pas seulement être comptés, mais encore pesés. Il est clair qu'un siège gagné à Sint-Job-in-Goor, à Porcheresse-en-Condroz ou à Thorembais-les-Béguines, n'est pas une compensation suffisante pour un mandat perdu à Bruxelles ou à Liége. Mais où trouver l'échelle qui nous permette d'établir la valeur exacte des gains et des pertes dans toutes les cases de l'échiquier électoral ?

Certes, il est difficile de nier que les défaites les plus considérables ne soient du côté des cléricaux. Cependant, nous ne pouvons pas conclure que les élections aient révélé un grand mouvement d'ensemble dans l'opinion. Il y eut un jour, dans notre histoire, où les élections communales offrirent le caractère d'une puissante démonstration politique. C'était en 1857, quand le pays s'était soulevé contre la loi des couvents. Le fait ne s'est plus renouvelé, et je ne sais s'il faut s'en affliger outre mesure.

Nous sommes de ceux qui avons combattu avec énergie le scrutin uninominal, parce que nous y voyions l'effacement des questions générales au profit de l'esprit de clocher. Cependant, le clocher a du bon, quand il est à sa place, et c'est boule verser toute l'économie de nos institutions que de faire trancher aux électeurs communaux des questions pour la solution desquelles nous possédons les élections législatives.

Sans doute, la politique proprement dite ne perd jamais ses

Digitized by Google

droits. La conception générale que nous nous faisons des pouvoirs publics peut amener, dans la sphère communale, la même classification des opinions que dans le domaine de la législature. Entre les administrateurs capables — ou réputés tels — que présentent les partis, nous choisissons ceux dont les opinions se rapprochent le plus des nôtres. Mais il faut tenir compte que de nombreux électeurs se laissent influencer par des questions d'intérêt local et émettent souvent un vote contraire à celui qu'ils formuleraient dans une élection parlementaire. Enfin, à l'hôtel de ville comme au ministère, l'ennemi c'est le maître, et le maître peut être aussi bien un collectiviste qu'un clérical. Ainsi s'explique que des libéraux aient pu tour à tour, sans violer aucun principe de leur programme, faire partie intégrante de coalitions antisocialistes dans certaines localités industrielles du Hainaut et de coalitions anticléricales dans les villes flamandes ou dans les communes rurales. Comment, de toutes ces situations complexes et parfois contradictoires dégager une conclusion synthétique?

Cependant l'absence d'orientation générale n'empêche pas ces élections de renfermer leurs enseignements. Tout d'abord, elles ont achevé de nous familiariser avec la théorie et la pratique de la représentation proportionnelle. J'ai affirmé plus d'une fois, à la grande indignation de certains de mes amis politiques, que le pire système de représentation proportionnelle était supérieur au meilleur mode de représentation majoritaire. La loi qui régit nos élections communales est à la fois injuste et absurde; elle serait de nature à discréditer définitivement la R. P., si celle-ci pouvait l'être. En maintenant le privilège de la majorité absolue, elle offre une prime aux coalitions des partis les plus hétérogènes; en introduisant un *quorum* artificiel, elle empêche des groupes sérieux d'obtenir leur part de représentation et fausse la proportionnalité des résultats; enfin, en autorisant le panachage, elle laisse à une poignée de mécontents ou de farceurs la latitude de faire échouer les candidats les plus importants des divers partis. Cependant, où en serions-nous si elle n'avait remplacé le régime majoritaire pur et simple avec son corollaire du ballottage ?

Digitized by Google

A Bruxelles, où les socialistes ont obtenu plus de 10,000 suffrages, ils n'auraient emporté aucun siège ; en revanche, ils se seraient trouvés, comme l'âne de Buridan entre ses deux picotins, dans l'alternative d'assurer, par leur appoint au ballottage, le triomphe soit des libéraux qu'ils venaient d'attaquer avec la dernière violence, soit des catholiques qu'ils proclament leurs ennemis naturels. Peut-être cette considération les réconcilierat-elle un peu avec l'application immédiate de la R. P. dans le domaine législatif. — A Gand, le cas est encore plus frappant. Les libéraux ont obtenu 12,200 voix environ; les catholiques 11,300 et les socialistes 11,100. Cependant ces derniers, qui jouent un rôle si notable dans la vie politique gantoise, n'auraient obtenu aucun représentant au conseil communal ; faute de deux cents voix, ils n'auraient pu que départager leurs concurrents, et ce serait une minorité, atteignant tout au plus le tiers du corps électoral, qui aurait monopolisé tous les sièges. — Même situation à Liége, sauf qu'ici c'eût été au groupe libéral de décider laquelle, de la minorité socialiste ou de la minorité cléricale, devait exclusivement gérer les affaires de la cité. — Même situation dans la plus grande partie de l'agglomération bruxelloise, ainsi que dans toutes les communes du pays où trois partis se trouvent en présence sans qu'aucun ne possède la majorité absolue.

Où sont aujourd'hui les sinistres pronostics de ceux qui nous montraient les communes livrées à l'anarchie, parce que la représentation proportionnelle allait donner aux conseils une composition calquée sur celle du corps électoral? Écoutons cette déclaration qu'après une expérience de cinq années M. Braun, bourgmestre de Gand, faisait, le 9 mai dernier, à l'Association libérale de cette ville : « Depuis que la représentation proportionnelle est appliquée au conseil communal de Gand, tout le monde a pu apprécier les heureux effets de la réforme ; tout le monde reconnaît que, loin de péricliter, la prospérité matérielle de la ville s'est accrue, et que l'apaisement des esprits a produit des résultats aussi inattendus qu'inespérés... Cette situation, dont le libéralisme n'a pas à se plaindre, est aujourd'hui acquise dans les quatre grandes villes de Bel-

Digitized by Google

gique et ne semble pas devoir subir de modifications à bref délai. » — Quelques semaines plus tard, M. l'échevin de Vigne confirmait nettement ce langage. — A Bruxelles même, M. Buls a pu constater, à la *Ligue libérale*, que ni les cléricaux ni les socialistes ne trouvaient un seul grief à formuler contre l'admnistration du collège pendant les cinq dernières années. Les électeurs de Bruxelles, de Gand, de Liége, ont pensé de même, puisqu'ils ont purement et simplement maintenu par leur vote du 15 octobre la situation créée en 1895.

Mais, — fera-t-on observer peut-être, en se plaçant au point de vue libéral, — la R. P. ne cherche-t-elle pas, ici, midi à quatorze heures? N'y a-t-il pas un moyen simple — ou plutôt simpliste — de nous assurer une part de représentation encore plus forte que par l'application de la R. P., en *nous* coalisant avec les socialistes? Ce *nous* me laisse rêveur et je demande qu'on le décompose.

A Anvers, c'est parfait! Les socialistes y sont en nombre si infime qu'ils restent fort au-dessous du *quorum*, et c'est même leur faiblesse numérique qui rendait leur alliance indispensable au parti libéral. Plus nombreux, ils eussent pu obtenir leur part; le collège libéral se serait trouvé, au pis aller, dans la situation des libéraux qui ont assumé à Bruxelles, à Liége, à Gand, la tâche de gouverner entre les partis. Mais, dans la situation actuelle, les deux ou trois mille socialistes anversois auraient été écartés d'emblée et tous les sièges distribués à la majorité absolue. C'était là une éventualité à laquelle le libéralisme anversois ne pouvait s'exposer, d'autant plus qu'on ignorait que l'influence du meeting fût tombée aussi bas. Désormais, grâce à cette coalition, les libéraux, qui comptaient dans le conseil 20 voix contre 19, en posséderont 24 contre 12 catholiques et 3 socialistes, ce qui va raffermir le collège et faciliter sa tâche. — Puisse cette catastrophe convertir MM. Heuvelmans et Coremans à la cause de la R. P.

En attendant, Anvers n'est pas tout le pays, ni tout le libéralisme, quoiqu'en pensent certains Anversois. D'une façon générale, les coalitions des libéraux avec le parti socialiste,

Digitized by Google

ainsi que je l'ai déjà soutenu maintes fois dans cette revue, ne sont justifiables, même sous la législation actuelle, qu'aux deux conditions suivantes :

1° Elles doivent être nécessaires soit pour renverser les cléricaux du pouvoir, soit pour y maintenir les libéraux;

2° Elles doivent, en tout cas, sauvegarder l'autonomie et la dignité du parti libéral.

Sans doute, il y a de prétendus libéraux qui se font des « cartels » une idée assez différente. Pour ceux-là, la coalition avec les socialistes est le but suprême du libéralisme; il n'y a rien qui ne doive y être subordonné et sacrifié. D'autres y mettent moins de façons encore : à leurs yeux, il n'y a qu'un parti, c'est le socialisme; le parti libéral n'est que l'arrière-garde ou, si l'on préfère, l'aile bourgeoise du « parti ouvrier »; s'ils sont eux-mêmes restés dans ses rangs, c'est pour mieux l'entraîner à la suite du drapeau rouge. — La R. P. — et ce ne sera pas un de ses moindres mérites — nous délivrera de ces loups cachés sous la peau du berger; ils pourront voir alors l'estime que leur porte ceux dont ils servent aujourd'hui les intérêts au détriment du libéralisme.

Dans la grande majorité des communes, le cartel était inutile; il pouvait devenir une duperie, là surtout où il aurait eu pour conséquence de mettre les libéraux à la discrétion d'une majorité socialiste. Même à Bruxelles et, en général, dans l'agglomération bruxelloise, les libéraux se sont bien trouvés de ne pas l'avoir subi. A Schaerbeek, il a réussi à peu près dans les mêmes conditions qu'à Anvers; à Koekelberg, il a échoué. A Ixelles, à Molenbeek, à Laeken, à Saint-Gilles, à Saint-Josse, comme à Bruxelles, les libéraux ont lutté à la fois contre cléricaux et socialistes; ils ont même présenté des listes complètes, sans se soucier de l'excommunication majeure lancée par M. Paul Janson contre ce procédé : partout ils ont obtenu le nombre de sièges nécessaire au maintien de leurs administrations. A Saint-Josse, ils ont même emporté tous les mandats à la majorité absolue. Comme proportionnaliste, je puis regretter ce résultat ; comme libéral, je m'en réjouis, en réservant ma réprobation pour la loi qui a rendu inévitables de pareils faits.

Digitized by Google

L'élection d'Anvers a démontré l'efficacité du cartel et, sous ce rapport, elle est un suprême avertissement à l'adresse des membres de la droite qui travaillent à faire échouer la R. P. L'élection de Bruxelles a une signification plus haute encore, moins par ses résultats que par les conditions dans lesquelles s'est poursuivie la campagne électorale. Le sentiment du pays libéral ne s'y est pas trompé, quand il a accueilli comme un symptôme de réorganisation et peut-être de délivrance le rétablissement de l'entente entre les progressistes et les modérés de la capitale. Verviers ayant donné le même exemple à la veille du scrutin, il ne reste plus aujourd'hui que Gand et Liége où le désaccord persiste entre libéraux. Mais à Gand, les radicaux se laissent de plus en plus absorber dans le socialisme, et le résultat de l'élection prouve surabondamment que le parti libéral se reconstitue en dehors d'eux. Quant à Liége, ce n'est un secret pour personne qu'au sein même de l'Association progressiste, il y a deux tendances en présence: le jour où elles se disjoindront, un des deux groupes, apparemment le plus nombreux, apportera aux membres les plus énergiques de l'Association libérale l'appoint nécessaire pour restituer au libéralisme liégeois son unité et sa force; l'autre achèvera l'évolution qui l'entraîne à la remorque de MM. Smeets et Demblon.

A Bruxelles, il n'y avait entre les libéraux que des questions de mots et des questions de personnes. M. Lemonnier a montré ce que valent les premières, quand il est venu démontrer à la tribune de la *Ligue* que, sur le terrain communal, les deux programmes n'étaient nullement en opposition, mais tendaient plutôt à se compléter l'un l'autre. L'*Alliance* a fait naguère, dans le domaine de la politique générale, une démonstration analogue qu'on n'a pas essayé de réfuter. Depuis lors il a surgi une question nouvelle : la suppression du vote plural. C'est une difficulté que nous aurons à regarder en face. Mais, en attendant, je nie qu'elle puisse constituer une ligne de démarcation permanente ou même temporaire dans le parti libéral. Quant aux secondes, elles sont en train de se résoudre d'elles-mêmes, et quiconque a été mêlé à la récente campagne

Digitized by Google

électorale de Bruxelles, a pu constater combien a été sincère le rapprochement entre la Ligue et l'Association. — Cette impression était beaucoup moins forte après les élections de 1894 et même de 1892. — La récente intervention de M. Janson n'y est peut-être pas étrangère.

En 1895, les socialistes bruxellois ont obtenu à la commune environ 8,000 suffrages; en 1899, ils en ont 10,000. La différence représente-t-elle le chiffre des radicaux qui ont suivi M. Janson ou les gains réalisés, dans l'intervalle, par le socialisme? Nous penchons pour la seconde alternative. En présence de l'énorme propagande à laquelle s'est livrée la *Maison du Peuple*, deux mille suffrages est un chiffre assez faible, d'autant plus qu'il faut tenir compte de l'augmentation de la population. D'autre part, le dépouillement des bulletins semble indiquer que la presque totalité des progressistes ont voté pour la liste des libéraux-unis. Celle-ci, en effet, a obtenu 16,900 suffrages. Or, en 1895, la liste de la *Ligue* avait obtenu 11,200 voix et celle de l'Association 5,200, soit ensemble 16,400.

Il y a une commune de l'agglomération, Saint-Gilles, où l'élection a fourni aux libéraux la contre-partie et en quelque sorte la contre-épreuve de ce qui s'est réalisé à Bruxelles.

Toutes les ébauches d'alliances et de coalitions ayant échoué, les progressistes ont lutté seuls, comme le souhaite M. Janson. Qu'en est-il résulté? Les « doctrinaires » ont été écrasés, mais à quel prix! Les deux fractions du parti libéral comptent ensemble 5,950 suffrages, contre 2,582 donnés au parti socialiste et 2,174 au parti clérical — c'est-à-dire que, si elles s'étaient entendues, leurs candidats passaient d'emblée à 900 voix de plus que la majorité absolue. Au lieu de cela, non seulement il a fallu appliquer la représentation proportionnelle — ce dont nous n'aurons pas le droit de nous plaindre —, mais de plus, comme les 1,871 suffrages des modérés ont été absolument perdus, faute d'atteindre le *quorum*, le parti libéral, désormais représenté par les seuls progressistes, n'a conservé que cinq sièges sur douze. Puisse la leçon servir aux libéraux de Saint-Gilles et d'ailleurs encore.

On me reprochera peut-être d'être illogique quand je sou-

Digitized by Google

tiens, d'une part, que la R. P. rend inutile les coalitions avec les socialistes, d'autre part, qu'elle rend aussi nécessaires que jamais les alliances entre libéraux. C'est qu'on perd trop souvent de vue cette distinction fondamentale : pour qui croit à l'unité et à l'existence même du parti libéral, l'union de ses nuances est un principe, la coalition avec les socialistes est un expédient. Cette coalition ne sera jamais qu'un fait partiel ou transitoire, et il ne faut s'y résoudre qu'en cas de nécessité absolue. L'entente entre libéraux est notre condition normale ; il est toujours fâcheux qu'on y déroge. Les journaux catholiques ont reproché aux proportionnalistes libéraux d'avoir encouragé les progressistes et les modérés dans des alliances qui devaient enlever aux autres partis le bénéfice de la R. P. Aurait-il donc fallu que des hommes professant les mêmes principes et luttant sous le même drapeau jouent la comédie de se séparer en deux camps opposés et hostiles, pour le plaisir d'introduire quelques adversaires au conseil communal? C'est le gouvernement clérical qui a maintenu, à côté de la R. P., la clause de la majorité absolue, et il l'a fait pour favoriser ses amis dans les innombrables communes où leur parti prédomine. Tant pis pour les cléricaux si ce régime se retourne aujourd'hui contre eux; ils n'ont qu'à le réformer, comme nous n'avons cessé de le demander, en généralisant le principe de la R. P.

En résumé, voici les conclusions qui semblent se dégager des dernières élections :

1° C'est le parti catholique qui a subi les pertes, sinon les plus nombreuses, du moins les plus notables et les plus sensibles ;

2° Le parti socialiste est encore dans sa période ascendante. Toutefois, l'étendue de ses gains ne correspond plus à l'intensité de sa propagande, et il semble que certaines régions du pays wallon tendent à lui échapper ;

3° Il se produit en ce moment un véritable réveil du parti libéral, une « poussée », comme dit le *Courrier de Bruxelles*, qui s'est manifestée par de nombreux succès, les uns au détriment des catholiques dans les provinces flamandes, les autres

Digitized by Google

au détriment des socialistes dans les provinces wallones;

4° L'entente entre les différentes nuances du libéralisme est indispensable au relèvement du parti; cette entente doit être poursuivie, comme l'a tenté l'*Alliance*, en dehors de toute préoccupation de coalition avec le socialisme ou d'autres partis;

5° Le parti libéral ouvrier, dans les communes où il est sérieusement organisé, a fortement secondé la propagande du libéralisme, en lui permettant de prendre pied dans les nouvelles couches électorales;

6° Le *cartel* est une arme puissante, là où il est accepté par toutes les fractions du parti libéral; il sonnerait bientôt le glas de la majorité cléricale dans le pays entier, si le projet de représentation proportionnelle venait à échouer par le fait de la droite et si, d'autre part, le parti socialiste pouvait mieux nous rassurer sur ses intentions à l'égard de cette réforme;

7° La représentation proportionnelle, même à la commune, constitue un progrès immense sur le régime majoritaire. Elle a introduit dans les administrations communales à la fois un élément de contrôle et de stabilité. Elle a beaucoup contribué à diminuer l'âpreté des luttes électorales. Elle tend incontestablement à assurer la sincérité et l'homogénéité des partis. On ne se résignerait plus à s'en passer, dans toutes les communes où il y a trois partis en présence.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

HISTOIRE D'UN PATRIOTE BELGE

DE LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE.

L'histoire de la Belgique, pendant les vingt dernières années du XVIII[e] siècle, offre d'étranges péripéties qui déjouent souvent la sagacité de l'historien. Aux jours calmes et heureux, sinon glorieux, de la fin du règne de Marie-Thérèse, succèdent tout à coup de violents orages. Le signal de la révolution part du trône et surexcite jusqu'au délire nos populations, profondément attachées à des institutions séculaires qu'une main imprudente voudrait bouleverser; amoureuses surtout d'ordre et de paix, leur patriotisme comme leur fanatisme est poussé à l'excès. L'esquif de la liberté belge, après avoir navigué sur des eaux tranquilles, est tout à coup atteint par la tempête, qui fait rage, et sombre sous les coups redoublés de vents contraires soufflant du Midi, de l'Est et du Nord. Les naufragés survivants saisissent les épaves à leur portée et, entraînés par des courants tumultueux, ils vont échouer sur des rivages divers où ne les poussaient ni leurs désirs ni leurs espérances. C'est ainsi que beaucoup de nos pères suivirent des carrières auxquelles ne les avaient nullement préparés leurs traditions de famille, leur éducation, pas plus que leurs croyances philosophiques; qu'ils servirent les gouvernements étrangers qui, tour à tour, réussirent à dominer leur pays natal privé de sa liberté, combattant souvent, hélas! les uns contre les autres, et, faute de retrouver un véritable drapeau national, passant même d'un camp à l'autre.

A ne juger les faits que superficiellement, nous qui avons le

Digitized by Google

bonheur de vivre en des temps calmes, nous sommes souvent tentés de douter de leur loyauté et de leur patriotisme. Gardons-nous cependant de jugements prématurés et téméraires, et, pénétrés du sentiment de respect filial, cherchons d'abord à comprendre les causes qui influèrent sur la vie de ceux qui nous ont précédés ; nous arriverons heureusement souvent à comprendre la logique de carrières que nous étions prêts à condamner. Le chemin de l'honneur est invariable comme la ligne droite, mais pour juger de la vie des autres, il faut se rappeler qu'en partant de points différents on peut converger vers un même objectif en suivant des routes diverses.

Il m'est arrivé plus d'une fois, me rappelant certaines traditions de famille, me remémorant certains souvenirs se rapportant à des hommes que j'ai connus et aimés dans ma jeunesse, que j'ai vus entourés de la considération générale et qui, cependant, avaient suivi dans la vie une route toute différente de celle où m'avaient porté mes instincts, il m'est arrivé de me demander avec anxiété qui d'eux ou de moi avait fait fausse route! Il est rare qu'un tel examen de conscience porte des fruits, car les documents font presque toujours défaut pour juger des causes variées qui guidèrent un homme dans la vie.

Un hasard heureux m'a mis en posssesion des papiers et des souvenirs intimes d'un homme qui traversa l'époque terrible de la révolution et qui avait pris l'habitude de livrer au papier le secret de sa pensée. C'était un caractère ardent et enthousiaste, toujours disposé à courir l'aventure, appartenant à la classe aisée, plus particulièrement mêlée aux événements politiques qui agitèrent notre pays, en même temps un homme instruit et de beaucoup d'esprit. Malgré des lacunes inévitables, j'ai trouvé amplement à satisfaire ma curiosité, et il m'a paru intéressant de retracer l'histoire de sa vie.

Quelque respect que me commande le devoir de famille, je n'ai nulle intention de lui donner une importance à laquelle il n'avait aucun titre; mais plus sa carrière fut effacée, mieux aussi elle me paraît propre à faire comprendre l'état de la société moyenne à l'époque où il vivait. L'histoire des grands hommes est toujours un peu surfaite. Tout ce que je puis affir-

Digitized by Google

mer de mon héros, c'est que ce fut un honnête homme, comme l'a prouvé la carrière honorée qu'il parcourut dans la suite pendant trente ans, dans la magistrature respectée et respectable de notre pays.

I

Avant d'aborder notre récit, il est indispensable de nous rendre un compte exact de l'état de la société belge à la fin du règne de Marie-Thérèse, et du milieu dans lequel se développa la jeunesse de celui dont nous voulons essayer de rétablir l'autobiographie.

La bourgeoisie, héritière des privilèges des anciennes communes, était alors très puissante. Elle exerçait une action considérable en votant les aides et les subsides demandés par le gouvernement, et, quoiqu'elle n'eût aucun pouvoir pour régler l'emploi des fonds qu'elle accordait, elle disposait, en vertu des droits de la *Joyeuse entrée*, du moyen d'entraver absolument l'action gouvernementale, car elle était déliée du *service et obéissance*, du moment où l'autorité supérieure tentait de passer outre à ses résistances. Ce pouvoir, en quelque sorte négatif, semblait suffire à nos bourgeois, en général assez peu instruits et médiocrement éclairés, dont toutes les aspirations se bornaient à succéder au métier paternel, en vertu des lois sur les jurandes et maîtrises. Ils se rattachaient à ce pouvoir avec passion, quelque peu favorable qu'il fût au progrès, car la dure expérience du passé de leurs pères leur avait appris à y voir la sauvegarde d'une liberté relative encore très enviable.

Le titre de *bourgeois* était si estimé que la plupart des nobles ne manquaient pas de s'inscrire dans les corps et métiers, afin de participer à leurs privilèges, et de cette alliance des deux classes est résultée une aristocratie patricienne, les *lignages* échevinaux, dans lesquels les bourgeois étaient tenus de choisir les chefs de la commune.

Le peuple, dépourvu de toute influence dans l'État, mais fanatisé par le clergé, se soumettait sans murmurer à une

Digitized by Google

autorité exercée par les chefs de métiers qui l'employaient, craignant souvent plus les flammes de l'enfer que la justice séculière. Les ordres monastiques détenaient à peu près toutes les richesses de la nation et une tentative de résistance du peuple était aussitôt punie par la perte de son gagne-pain.

Une sorte d'apathie s'était emparée de la nation et les esprits trop ardents, qui appartenaient en général à la noblesse, beaucoup plus éclairée que la bourgeoisie, trouvaient ailleurs de larges débouchés à leur activité. Ils prenaient du service à l'étranger, en Espagne, en France, en Autriche, où ils étaient toujours bien accueillis, retrouvaient même des parents et étaient traités en compatriotes. Des soldats obscurs tels que Pierre Boyseau, d'abord gardien de pourceaux à Nisme près de Couvin, puis créé marquis de Châteaufort par Philippe V, trouvaient le moyen de s'élever par leurs actions militaires au plus haut rang de la société. La plupart, après avoir acquis fortune et gloire à l'étranger, revenaient jouir du repos sur le sol natal; c'est ainsi que la cour du bon prince Charles de Lorraine fut une des plus brillantes et des plus animées de l'Europe. Le nombre de ducs et de princes y était si considérable que les Autrichiens en vinrent à leur refuser le titre d'*excellence*, trouvant leur nombre exhorbitant et, malgré leur passion du formalisme, les nommaient simplement *mon prince* et souvent même *monsieur*.

Le gouvernement méthodique de Marie-Thérèse sut tirer un parti habile de cet état de la société belge, pour maintenir le *duché de Brabant* en dehors des agitations de l'empire. Il conservait la plus large liberté d'action, tout en respectant en apparence le système constitutionnel suranné de la *Joyeuse entrée*, expression de la défiance de la population vis-à-vis du souverain et flattant le peuple, fier d'une indépendance plus apparente que réelle. Le prince Charles proposait-il quelque innovation, l'impératrice lui écrivait aussitôt: — « Laissez, de grâce, mon cher frère, aller les choses comme elles vont et contentez-vous d'être *le coq du village*. » Celui-ci à son tour, entrant dans ce système, résistait aux réformes que le libéralisme du prince de Kaunitz suggérait à l'impératrice :

Digitized by Google

— « J'ose dire à Votre Majesté que ces pays sont très faciles à gouverner, lui écrivait-il, car avec quelque douceur et avec la moindre bonté que Votre Majesté daigne leur marquer, Elle peut être assurée, qu'Elle fera tout ce qu'elle voudra de ces provinces, et, selon ma façon de penser, je ne connais rien de plus flatteur pour un souverain que de régner dans le cœur de ses sujets. Il est vrai que ces pays-ci sont très attachés à leurs privilèges et même, j'ose le dire, qu'*ils poussent cela jusqu'à la folie;* mais ils sont tous élevés dans ce préjugé et *il serait fort dangereux de toucher cette corde*, d'autant que tous les souverains les leur ont non seulement confirmés, mais jurés; ce qui fait qu'ils envisagent leurs privilèges comme la loi fondamentale de l'État. »

II

Telle était la société dans laquelle se développa la jeunesse de celui dont nous voulons raconter l'histoire, CHARLES-JOSEPH DE FRANCQUEN, né à Namur, le 1er août 1758, fils de Charles-Joseph-Emmanuel de Francquen, seigneur de Boquet, conseiller, receveur général de Sa Majesté dans la province de Namur, et de Marie-Anne-Théodore de Pfanzelter.

La famille de Francquen était originaire de Bois-le-Duc et de Dordrecht, en Hollande, où l'on retrouve encore diverses pierres tombales portant le nom de ses ancêtres. Suivant Charles de Francquen, généalogiste distingué, elle était issue de la maison des barons de Francken, seigneurs souverains de la ville et du territoire d'Erkelem dans le duché de Juliers, mais les preuves de cette filiation nous font défaut. Sa filiation régulière s'établit à partir de François *Van Uden*, échevin de Bois-le-Duc en 1441, dont le nom de famille se transforma en adoptant le diminutif du prénom du chef de l'une de ses branches *Frans* ou *Franco* (François) dont on fit *Franschen*, *Fransken*, *Francken*. Les Francken catholiques émigrèrent de Hollande probablement à la suite des troubles de la Réforme. L'un d'eux, Godefroid, prit même une part assez importante

Digitized by Google

dans les luttes religieuses de cette époque. Il appartenait à l'ordre des jésuites, enseigna la philosophie à Olmutz, la théologie morale à Nice, fonda une maison de son ordre à Copenhague, parcourut en apôtre la Suède et la Norvège, puis, enfin, revint diriger le collège de Bruges. Rentré en Hollande en 1630, il y fut poursuivi par les protestants et jeté en prison. Rendu à la liberté, il retourna en Danemark, puis s'embarqua pour les missions d'Afrique et mourut en Guinée en 1634.

La branche aînée des Francken vint s'établir à Anvers, où ses principaux membres occupèrent des emplois de commissaires des poudres et des munitions de guerre; peu à peu elle s'éteignit dans la bourgeoisie.

Une autre branche alla s'établir dans les provinces méridionales. L'un de ses membres, Daniel, passa en France, où il acheta une charge de valet de chambre de Henri IV, probablement à la même époque que le flamand Pierre de Beeringen, qui fit souche des marquis de Beeringhen. Les fils de Daniel prirent le nom plus français de *de Franc* et servirent dans l'armée française. L'un d'eux, Godefroid, commandeur de Saint-Louis et gouverneur de Bouillon, devint seigneur de Guillerville, feudataire du domaine royal de Montlhéry, titre qui fut accordé plusieurs fois par les rois de France pour récompenser leurs serviteurs intimes. Il mourut sans postérité, rapportant son titre dans la famille belge établie dans la province de Namur. Dès ce moment, le nom se modifie de nouveau et, par une contraction du français *de Franc* et du flamand *de Francken*, il prend la forme wallone définitive *de Francquen*.

Le père de Charles de Francquen, receveur général à Namur, appartenait, par sa mère Barbe Van Eyck, aux familles échevinales de Bruxelles et fut reconnu comme membre du *lignage* de Sweert en 1743. Il épousa M^lle^ de Pfanzelter née en Wesphalie et fille du chevalier Charles-Joseph de Pfanzelter qui, conseiller des domaines et finances et chef commissaire de guerre de S. M. Impériale à Bruxelles, lui avait cédé, lors de son mariage, sa charge à Namur, et de Barbe-Marie de Via, des marquis de Via, originaires du Piémont. Il

Digitized by Google

était qualifié, par courtoisie, du titre de *chevalier* que l'on retrouve dans divers actes de cette époque.

Charles de Francquen était l'aîné d'une famille de douze enfants. Il appartenait à la petite noblesse de province, toujours très orgueilleuse de son origine et y puisa les idées de respect profond à l'ordre de chose établi, qui ne le quittèrent pas dans tout le cours d'une vie très aventureuse. Tout porte à supposer que sa première éducation fut très sévère; son père, chargé d'une nombreuse famille, le poussait vers l'étude du droit, nécessaire pour obtenir la survivance de sa charge ; de nombreuses bourses d'études, dont la collation appartenait à la famille, lui permettaient de terminer son éducation à Louvain presque sans frais pour la caisse paternelle.

Mais le jeune homme avait l'imagination ardente; le sang à la fois hollandais, allemand, français et italien, qui couliat dans ses veines, le poussait vers la carrière militaire, à l'imitation de deux de ses oncles officiers dans les régiments wallons de Charles de Lorraine et de Los-Rios. Il lui semblait que le monde fût trop peu vaste pour l'activité qui débordait en lui et l'idée de succéder à une recette de province avec toutes les charges d'une famille nombreuse, lui souriait peu. — « Pénétré, « dès l'âge le plus tendre, écrivait-il plus d'un demi-siècle plus « tard, d'une vérité incontestable, que celui qui sur la terre « borne sa course à l'horizon natal, ne peut concevoir qu'une « idée très imparfaite de ce qui compose l'immensité de notre « globe terrestre au physique et au moral, que pour compléter « son éducation d'homme, pour étudier les mouvements d'ici-« bas sous tous les rapports, on doit aller au travers les nations « et les climats divers; fortement imbu de cette idée, je quittai « la maison paternelle à l'âge de 15 ans et n'y suis retourné « depuis que très rarement et momentanément. »

Obéissant néanmoins à la volonté paternelle, il entra à l'université de Louvain, dont l'enseignement suranné était en complète décadence en 1773. Il y fit des études brillantes et fut admis à l'examen de licencié en droit en 1778.

Les préparatifs de la guerre de Bavière réveillèrent tout à coup l'ardeur du jeune docteur qui ne s'était résigné qu'avec

Digitized by Google

peine à la discipline des collèges. Sans consulter son père, dont il ne prévoyait que trop l'avis défavorable, il se décida à y prendre part. — « J'étais destiné par mes parents plus que par mon inclination à la magistrature; âgé de 20 ans, je venais de terminer mes études de droit et de faire, comme on disait alors, mes licences en droit, ou, selon l'expression actuellement en usage, de passer mon doctorat en droit, lorsqu'au mois d'août 1778, l'Autriche déclara la guerre à la Bavière. Un ancien officier de partisans, le chevalier de Donkier de Donceel, obtint de l'empereur Joseph II l'autorisation de lever un corps franc en Belgique, pour la durée de la guerre; il établit le siège de son recrutement à Malines, et, docteur en droit depuis quelques jours, j'obtins une sous-lieutenance dans ce corps. Je partis incontinent pour la Bavière et fis la courte campagne à laquelle l'histoire a donné le nom de *guerre de Bavière*. »

Le corps franc du chevalier de Donceel, composé de deux bataillons, fut attaché à l'armée du général Wurmser, qui tenta une pointe dans le comté de Glatz. Il prit part au combat de Habelschwerdt et à l'attaque du blockhaus de Ober-Schwefeldorf, puis fut licencié à Prague, le 27 mai 1779, après la conclusion de la paix de Teschen. Ce furent d'heureux jours dans la carrière du jeune homme et il aimait à en rappeler le souvenir dans sa vieillesse. « Votre Altesse Royale, écrivait-il en 1841 « au duc d'Orléans, voudra bien excuser un ancien militaire, « officier supérieur de corps francs, de lui témoigner toute l'ad- « miration dont il a été ravi en voyant manœuvrer les chas- « seurs d'Afrique, qu'on lui dit avoir été organisés par Votre « Altesse... »

Francquen eut, en effet, durant cette campagne, la bonne fortune de servir près du plus populaire des généraux autrichiens, le général Laudon, dont il nous fait un portrait intéressant. — « J'eus le bonheur inappréciable, dit-il, pendant cette courte campagne d'une année, de devenir l'élève et l'élève chéri du plus illustre des généraux autrichiens, le célèbre Laudon, le plus fameux des généraux de partisans qui ait jamais existé. Frédéric le Grand disait souvent qu'il craignait plus Laudon et sa légion, ou son corps franc, que toute l'armée

Digitized by Google

autrichienne. — « Ce diable de Laudon, ne cessait-il de répéter, est partout, on ne peut l'atteindre nulle part; je sais calculer toutes les forces de l'armée ennemie, mais il ne m'a jamais été possible de calculer avec précision les forces et les mouvements du corps franc de Laudon. Avec 50 hommes il en simule 1,000, et dans une bataille je le trouve à la fois en face de moi, sur mes flancs et sur mes derrières. »

« Frédéric ne manquait jamais de marquer la vénération qu'il ressentait pour les talents de Laudon. Un jour que ce général était invité à sa table, Frédéric eut la loyauté et la franchise de lui dire : « Général, placez-vous à côté de moi, j'aime mieux vous voir à mes côtés qu'en face ! »

« Le général baron de Laudon avait adopté pour devise : *Nil factum repetuum, si quid super est agendum;* il croyait n'avoir rien fait si tout n'était terminé dans la dernière perfection, s'il croyait qu'on pût encore ajouter quelque chose au perfectionnement. Il jugeait des autres par lui-même et une certaine conformité de pensées me vallut l'intimité du grand homme. Il avait, comme moi, été contrarié dans sa vocation par ses parents pour le choix de son état, et, après avoir terminé ses études pour obtenir le grade de docteur, il avait déserté la maison paternelle pour suivre la carrière des armes.

« Tous les lieutenants des divers régiments de l'armée étaient envoyés à tour de rôle, selon le mode établi dans l'armée autrichienne, pour faire le service d'officiers d'ordonnance, espèce d'aides de camp, près du général. Le baron de Laudon était d'une simplicité et d'une affabilité peu communes: il invitait à sa table ses officiers d'ordonnance et se plaisait à discourir avec eux sur des sujets militaires. Si l'un de ces officiers lui plaisait, il informait le régiment de cet officier qu'il le retenait en permanence près de sa personne. C'est ainsi que je restai attaché à sa personne plus de dix-huit mois, pendant la majeure partie de la campagne, et que je ne puis assez me féliciter du bonheur d'avoir pu puiser des leçons de stratégie à l'école d'un aussi grand maître. »

Laudon disait souvent : « J'ai dû mes plus brillants succès à l'amitié et à l'estime des habitants des contrées où j'ai fait

Digitized by Google

la guerre. Cette amitié et cette estime, je les ai toujours acquises en évitant de vexer les habitants par les logements militaires et les réquisitions de vivres et en les préservant des maraudages. Dans une station, j'achetais des vivres autant que je pouvais m'en procurer, puis je me transportais dans une autre station où je trouvais la même abondance. Je logeais mes soldats dans des granges ou dans de vastes établissements publics, évitant de contrarier la vie des familles... »

On sait que la campagne de Bavière fut engagée par Joseph II contre le gré de sa mère, Marie-Thérèse, qui s'empressa d'y mettre un terme. Bien que cette résolution contraria les espérances de Francquen, dont la carrière militaire était forcément interrompue, il n'en conserva pas moins une profonde admiration pour l'impératice, comme le prouve le fragment suivant d'une *Esquisse du portrait de Marie-Thérèse.* On y remarquera une tendance réactionnaire très décidée dans les termes dont il parle du prince de Kaunitz, porté, comme Joseph II, vers les idées libérales.

« Cette illustre souveraine, dont l'histoire célèbre le courage, le génie, les vertus propres à son sexe, la dignité vraiment royale dans une aimable simplicité, le discernement dans le choix des hommes jusqu'au point de se laisser servir par ceux qui ne lui étaient pas sympathiques, mais qu'elle reconnaissait capables, nous fournit un exemple rare et louable chez les princes. Il est bien certain que jamais Marie-Thérèse n'aima le prince de Kaunitz, qui appartenait à la catégorie de ces hommes qu'on a nommés roués, espèce d'individus affectant la dépravation des mœurs... Mais elle sacrifia au bien de l'État son inclination personnelle qui l'éloignait du ministre, dont la hauteur, les bizarreries, la vie licencieuse, efféminée, antireligieuse, contrastait avec les habitudes de noblesse, de régularité et de dévotion qui formaient le fond de l'existence de Marie-Thérèse... »

Le corps de volontaires belges fut licencié à Prague.

Digitized by Google

III

Après le licenciement des volontaires belges, Charles de Francquen se rendit à Paris. Nous ne connaissons pas exactement les motifs qui l'amenèrent dans la capitale de la France; il est probable que tout d'abord il voulut chercher à reconquérir la faveur paternelle, qu'il avait bravée en prenant du service militaire, avant de regagner le foyer de la famille. Nous l'y voyons, en effet, d'une part, reprendre ses études de droit et, d'autre part, entrer en relation avec le comte d'Argenteau, un compatriote sur l'intervention duquel il croyait sans doute pouvoir compter pour obtenir le pardon de son père.

« En 1780, dit-il, me destinant à la carrière diplomatique, je vins à Paris y faire mes cours de *droit public* qu'on n'enseignait pas à l'université de Louvain où j'avais achevé mes études de droit civil. Arrivé à Paris, je me fis un devoir de présenter mes hommages au nestor de la diplomatie, le comte de Mercy d'Argenteau, qui était à cette époque ministre des cours de Vienne et de Bruxelles près du roi de France. M. le comte d'Argenteau m'accueillit avec l'aménité qui lui était familière : — Jeune homme, me dit-il en m'abordant, je vois avec plaisir un jeune Belge commencer des études diplomatiques en France. J'ai bien connu votre père, commissaire général de l'Autriche à Namur... Je fus présenté par lui à la cour et accueilli de la manière la plus aimable et la plus affable par la reine Marie-Antoinette, alors dans tout l'éclat de sa grandeur... »

Peu de temps après, nous le retrouvons étudiant à l'université de Bologne. Il est probable que, grâce à l'intervention du comte d'Argenteau, son père consentit à lui pardonner, sous condition d'un temps d'épreuves qu'il devait accomplir en Italie, en poursuivant ses études dans une université où de nombreuses bourses d'études ouvraient aux Belges des places très convoitées. Le 7 mai 1782 il y fut proclamé docteur agrégé, ainsi que le constate un diplôme académique sur parchemin, orné, suivant l'usage de cette université, des armes de sa

Digitized by Google

famille. Ces armes, de même que celles de beaucoup d'autres Belges, se voient encore aujourd'hui dans la cour d'honneur de cette université célèbre.

Huit ans s'écoulent pendant lesquels il nous est impossible de suivre les traces de cette vie aventureuse. En 1789, nous le retrouvons, sous le règne de la république de Belgique, dans une compagnie bourgeoise de Bruxelles, commandée par son père, Charles-Joseph-Emmanuel de Francquen (de Pfanzelter), ancien receveur général de Sa Majesté à Namur, qui était venu habiter Bruxelles, sa ville natale.

Par suite de quel concours de circonstances, l'officier si enthousiaste du service de l'Autriche se retrouve-t-il dans les rangs opposés? Nous ne pouvons faire à ce sujet que des suppositions.

Charles de Lorraine mourut à Tervueren, le 4 juillet 1780, ne précédant dans la tombe que de quelques mois l'impératrice Marie-Thérèse, morte à Vienne le 29 novembre 1780. Avec eux disparurent aussi les jours paisibles de notre pays.

Joseph II, qui succédait à la grande impératrice si chère aux Belges, rêvait d'illustrer son règne par de grandes réformes, analogues à celles qui ont illustré son frère Léopold en Toscane, connues encore de nos jours sous le nom de *lois léopoldines*. Philosophe et démocrate, Joseph II, qui faisait graver sur son palais de l'Augasten de Vienne : *Lieu de plaisir voué à tous les hommes par leur ami*, redevenait un autocrate absolu à la moindre tentative de résistance à ses vues, d'ailleurs généreuses. Moins bien conseillé que sa mère, il toucha imprudemment aux privilèges de la *Joyeuse entrée*, auxquels, comme l'avait dit le prince Charles, « les Belges étaient attachés jusqu'à la folie », et provoqua un soulèvement général du pays. Chose étrange et presque unique dans l'histoire : la révolution s'installa sur le trône, car l'opposition que rencontra l'empereur était assurément légitime, puisque la *Joyeuse entrée*, qu'il avait jurée comme *duc de Brabant*, déliait ses sujets de *soumission et obéissance* dès qu'il modifiait les lois établies et consenties de commun accord.

« Il y a, dans le caractère belge, dit le baron de Reiffenberg,

Digitized by Google

quelque chose d'indocile, que la douceur endort, mais que la dureté réveille. Joseph II eut le tort de prendre ce peuple pour un individu et cet individu pour un philosophe, tandis que c'était une nation de plusieurs pièces, s'il est permis de le dire, où la philosophie n'avait fait que passer. La raison ne s'impose pas, elle s'insinue, on la persuade, elle doit se faire des amis... Que voulait Joseph II? Introduire la tolérance, ôter au clergé le pouvoir temporel, le forcer à se rendre digne par ses lumières et ses hautes fonctions, enlever aux évêques la connaissance des différends relatifs aux mariages et restaurer l'instruction publique. Ces desseins étaient louables : mais *il y a une manière de mal faire le bien* et c'est précisément celle-là que Joseph II eut l'air de préférer. »

Louis XVI était encore tout puissant à Versailles que déjà la noblesse et le clergé belge renversaient, à Bruxelles, les insignes du pouvoir impérial.

Par son coup d'État du 18 juin 1789, l'empereur, en voulant s'affranchir de toute entrave, prépara en quelque sorte le succès du colonel van der Mersch à Turnhout (2 octobre) et la proclamation de la *République de Belgique*. Tous les Belges se trouvèrent d'accord pour résister à l'empereur, lorsque cessant d'être pour eux le *duc de Brabant*, il voulut les incorporer à la monarchie et les soumettre à la loi commune de ses États. La révolution accomplie, l'accord se rompt aussitôt qu'on cherche à fixer les bases du gouvernement. Les uns, profondément attachés à l'ordre de chose établi, voulaient accorder toute la *souveraineté aux États*, c'est-à-dire créer une classe dominante, une oligarchie, comme à Venise, récrutée dans la noblesse et le clergé, tandis que les autres, imbus des idées des encyclopédistes, aspiraient a créer la *souveraineté de la nation ;* van der Noot et van Eupen, rhéteurs médiocres et présomptueux, dirigeaient les premiers, tandis que Vonck, plus éclairé, et van der Mersch étaient les chefs reconnus des derniers. Une lutte ardente s'établit entre eux.

Francquen, fidèle aux traditions de sa famille, se rangea résolument parmi les conservateurs ou *statistes* : « Il y a quarante-sept ans, écrivait-il en 1837, que j'ai servi tous les gou-

Digitized by Google

« vernements légitimes qui se sont succédés; j'ai porté les « armes contre tous les gouvernements révolutionnaires. »

En février 1790, nous le retrouvons, en effet, attaché à une des six compagnies bourgeoises de Bruxelles. Deux de ces compagnies, commandées par le baron d'Howes et de Francquen, son père, étaient statistes; les quatre autres, sous les ordres du duc d'Arenberg, du baron de Loën, du vicomte de Walckiers et de Monclergeon étaient ouvertement *vonckistes*. Un conflit faillit éclater entre elles au moment de la prestation du serment (25 février). « Cédant aux suggestions de van Eupen, dit Théodore Juste, le capitaine d'une des compagnies aristocratiques, Francquen, présente aux volontaires la formule d'un serment qu'ils devaient prêter aux États de Braqant, comme *souverains*. La majorité, rejetant cette proposition, résolut d'adopter une formule présentée par Waickiers, qui avait pour objet de faire jurer fidélité à la *nation*, sans mentionner les États. Les volontaires les plus exaltés, certains d'entraîner leurs camarades, demandèrent le consentement de Vonck pour jeter les membres des États par la fenêtre de leur salle; mais le chef de l'opinion progressiste, ennemi des moyens violents, refusa de s'associer à cet acte qui pouvait avoir des conséquences incalculables. Les adversaires profitèrent des scrupules qui l'arrêtaient. Van der Noot, espérant arrêter une protestation décisive, proposa une formule qui ne parlait pas de fidélité aux États ou à la nation, mais simplement de soumission à la magistrature communale. La majorité se rallia à cette formule et la prestation de serment fut fixée au 9 mars. Mais au jour indiqué, une nouvelle scission éclata dans la garde au sujet de l'interprétation qu'il fallait donner à la formule proposée par van der Noot. Après des débats violents et des scènes tumulteuses, on tomba enfin d'accord sur la formule suivante :

« Je jure *fidélité au peuple* et obéissance à mes supérieurs, ainsi qu'à mes officiers quant au service, pendant le temps que je demeurerai membre agrégé. »

La popularité de van der Noot, qu'on surnommait emphatiquement l'*Aristide* et le *Franklin belge* (et dont les adver-

Digitized by Google

saires disaient qu'il n'avait *ni maîtrisé la foudre ni inventé la poudre*) était immense. Son parti ne tarda pas à en abuser pour persécuter ses adversaires. Le 30 mai, les *statistes* répandirent le bruit que le jour de la Trinité les démocrates avaient résolu d'assassiner, au milieu de la procession de l'église de la Chapelle, l'archevêque de Malines, van der Noot, le baron van der Haeghen, général des volontaires, et le lieutenant-colonel de Francquen, chargé du commandement de la place.

Des patrouilles parcoururent la ville, des canons furent braqués dans les rues et plus de 200 personnes suspectes de *vonckisme* furent jetées en prison à la suite de cette accusation sans preuve. A son tour, le parti conservateur devenait révolutionnaire en recourant à ces mesures violentes.

Le capitaine de Francquen, quoiqu'on eût voulu faire de lui une sorte de porte-drapeau du parti, n'avait d'autre but, en s'associant aux événements de la révolution brabançonne, que de continuer à servir, en maintenant l'ordre à Bruxelles, la cause de la Maison d'Autriche à laquelle il restait fortement attaché; mais, dégoûté de la conduite de ses amis, qui cherchaient à régner par la terreur, il résigna son commandement dans la garde bourgeoise. Déjà son fils était parti sur son conseil pour reprendre du service en Autriche.

Une évolution importante s'était d'ailleurs produite dans la politique du pays. Le 20 février, l'archiduc de Toscane, Léopold, avait succédé à Joseph II comme empereur. Le nouveau souverain avait enlevé tout prétexte légitime à la révolution belge en rétablissant, par une déclaration du 2 mars, la *Joyeuse entrée* et en retirant tous les actes contraires imposés par Joseph II. Les véritables conservateurs n'avaient plus de motifs pour lui refuser obéissance. « En voyant leur patrie déshonorée par les excès de tous genres, dit Th. Juste, les citoyens éclairés n'eurent plus d'espoir que dans une restauration. Léopold s'appuya sur eux pour reconquérir les Pays-Bas. »

Digitized by Google

IV

Aux efforts tentés par l'empereur pour ramener les Belges dans son obéissance, les États menacés d'un retour offensif de l'armée autrichienne, concentrée dans le Luxembourg sous le commandement du maréchal Bender, résolurent de décréter la levée en masse de la nation. L'on vit se produire alors les plus étranges saturnales, sous le nom présomptueux de *Croisade de Belgique*. A l'armée disciplinée de l'Autriche, les révolutionnaires opposèrent une masse tumultueuse de paysans sans discipline ni organisation militaire, fanatisés par des prêtres aussi ignorants des choses militaires qu'eux-mêmes. « C'était, dit l'historien Dewez, témoin oculaire, des concours prodigieux de paysans qui, ayant pour étendard le portrait de van der Noot et pour conducteurs leurs curés, portant le sabre au côté et le crucifix à la main, accoururent en foule pour offrir leurs bras à leurs souverains. On regardait ces bruyantes caravanes comme des troupes de héros, dont le Ciel armait le bras pour la défense de la *religion* et de la *Constitution*. »

Francquen a fait lui-même la satire de cette étrange armée. Nous trouvons, en effet, dans ses papiers un dessin représentant un capucin, la robe retroussée, chaussé de bottes, le capuchon rabattu et remplacé par un schako à plumet. Sur la poitrine il porte des buffleteries auxquelles pendent des sabres; sur les bras, la croix, insigne du croisé, pistolets et poignards à la ceinture, mêlés à des chapelets. De la main droite il tient un sabre, de la gauche un crucifix. Au-dessous de ce dessin, qui représentait le costume authentique de ces croisés, de Francquen a écrit de sa main : *Costume de R. P. capucin de l'armée des croisés de Belgique, tel qu'il s'est trouvé à la bataille de Falmagne, le 28 septembre* 1790, puis il ajoute : *Fanatisme inv*t — *Vérité delin*t (le fanatisme l'inventa, la vérité le dessina).

En présence de ces saturnales, le sentiment conservateur qui avait poussé d'abord Francquen à embrasser le parti *sta-*

Digitized by Google

tiste, tout naturellement devait le ramener vers les Autrichiens afin de rétablir l'ordre de chose ancien. Francquen d'ailleurs, pendant son séjour à Bologne, avait pu apprécier la sagesse des institutions dont l'archiduc avait doté la Toscane : « J'étais pénétré d'admiration, dit-il, pour les vertus et les talents du grand-duc Léopold et pour l'administration sublime de son gouvernement. » Son ancien protecteur de Paris, le comte de Mercy d'Argenteau, avait d'ailleurs été placé à la tête du gouvernement comme ministre plénipotentiaire de l'Autriche; Francquen offrit ses services à l'empereur.

Nous le retrouvons, en effet, cadet au régiment de dragons Latour au combat de Maffe, le 22 septembre 1790. Un certificat authentique porte : « Trois cavaliers à l'aile gauche de l'armée autrichienne se faisaient jour à travers le feu de l'infanterie ennemie, le lieutenant de chevau-légers Vesner, le cadet de Francquen et un autre dragon, qui, au milieu du feu le plus violent de l'infanterie ennemie, coururent en carrière sur une compagnie de 50 hommes au moins qu'ils obligèrent de mettre bas les armes au moment où ils s'apprêtaient à tirer de nouveau sur les trois cavaliers autrichiens qui venaient d'avoir fait une décharge générale de leur mousqueterie, à la distance d'une dizaine de pas. » Suivant le général Guillaume, le lieutenant *Wesener* obtint une mention des plus flatteuses dans le rapport sur les événements de cette journée importante.

Francquen assista avec son régiment à la revue du 20 juillet 1791, où le drapeau des dragons Latour fut décoré du grand cordon de l'ordre de Marie-Thérèse. L'ordre du jour de l'empereur déclarait que tous les dragons avaient mérité la décoration de cet ordre.

La durée de ce nouveau terme de service de Francquen dans l'armée autrichienne fut courte. Lors de la restauration du gouvernement impérial, la cour de Vienne avait recommandé aux gouverneurs généraux, le duc de Saxe-Teschen et sa femme, l'archiduchesse Christine, de ménager les deux partis qui divisaient la Belgique. « Mais, dit Th. Juste, Marie-Christine ne pouvait dissimuler la haine qu'elle avait vouée aux anciens partisans de van der Noot. » Francquen avait été

Digitized by Google

trop compromis dans les événements de Bruxelles pour pouvoir rien espérer de l'avenir : il demanda un congé. Nous le retrouvons, en effet, à Gand, le 7 octobre 1791, où il fut congédié honorablement du service, comme l'atteste le certificat suivant : « Je soussigné déclare et certifie que M. Charles de Francquen, cadet de mon régiment depuis l'espace de quinze mois, s'y est conduit et comporté pendant ce temps en brave et fidèle soldat, qu'en toute occasion il a donné des preuves de son zèle... — 7 octobre 1791. (Signé) Comte de Baillet-Latour, lieutenant-général. »

(*A suivre.*) G[l] WAUWERMANS.

Digitized by Google

LA MANTE

UN ACTE

PERSONNAGES { JORIS. CLAUDE. ALIDE.

La scène se passe à Bruges de nos jours.

La vieille maison de Joris, quai du Rosaire. Une chambre, au rez-de-chaussée, gardant intact l'aspect du passé, l'ameublement en vieux style flamand. Au fond, une large fenêtre, dont les vitres sont à petits carreaux verts. Cette fenêtre est ouverte, et, comme c'est le soir, on aperçoit le canal du Rosaire, avec son fond de pignons dentelés, le beffroi et Saint-Sauveur à l'horizon. Et il y a de la lune sur tout cela.

Au lever du rideau, JORIS est debout auprès de la fenêtre, dans la contemplation du décor.

CLAUDE arpente nerveusement la scène.

SCÈNE PREMIÈRE.

(CLAUDE, *après un temps, s'arrêtant, et avec impatience.*)

CLAUDE.

Tu rêves?

JORIS.

Je regarde.

CLAUDE.

Tu n'as jamais vu ce paysage, sans doute?

Digitized by Google

JORIS.

Il est toujours nouveau pour moi. Aucun coin de la ville n'a la douceur mélancolique de celui-ci. On dirait qu'un voile bleu tombe lentement sur les eaux, et la ville apparaît comme à travers une brume.

CLAUDE.

L'imagination est une belle chose. Je vois là de vieilles maisons peu confortables, de l'eau comme partout et pas très propre, des clochers et de la lune dessus. J'ai beau passer et repasser, ce cadre qui t'enivre ne m'apparaît jamais ennobli de la poésie triste que tu lui prêtes.

JORIS.

C'est que tu ne sais pas regarder, mon pauvre Claude. Tu es comme la plupart de ceux d'ici. Ils ont des yeux et ne s'en servent pas, et leur âme semble fermée à la beauté!

CLAUDE.

Et toi, mon cher Joris, tu vois trop et ton âme est vraiment trop pensive. Il ne faut pas regarder les choses à travers son âme, parce qu'elles deviennent anormales et font sortir de la réalité. Tu n'es pas seulement un poète, ce qui se pardonne, mais tu es encore un visionnaire, et la vision est sur la frontière de la folie.

Si tu regardais la ville avec tes yeux humains, tu ne la verrais pas à ce point adorable et divine, mais très ennuyeuse, plutôt, par ses rues vides et l'air antique qu'elle a. Que diable! nous ne sommes plus au temps des Éperons d'or, nous avons des âmes d'aujourd'hui, et ce cadre languissant nous lasse.

JORIS.

C'est triste. Vous eussiez dû vieillir avec la ville, créer votre âme à l'image ineffable de la sienne, vivre dans le passé, meilleur que ce présent profane!... Je ne suis pas un visionnaire, je ne suis pas un fou. Je m'accoude à la croisée, et je regarde la lune argenter les canaux, j'écoute le carillon s'égrener dans

Digitized by Google

l'air bleu, je vis avec la ville, loin de cette réalité dont tu me parles et qui n'offre que déception. Je suis amoureux de la ville!

CLAUDE.

Bel amour, et qui te mènera loin!... Tu te fais une âme ancienne et grise, tu passes mélancolique dans ces rues où les plus jolies filles te regardent en vain. On dirait même que la tristesse de ce pays d'ennui s'est incarnée en toi : tes yeux se sont pâlis; tes traits se tirent; à peine parles-tu, et tes gestes ont des lenteurs de bénédiction. Il y a des moments où tu prends l'aspect, mon pauvre Joris, d'une figure de vieux tableau. Crois-tu qu'ainsi l'on t'aimera?

JORIS.

Je ne songe point à ce qu'on m'aime. Je demande seulement d'être laissé avec mon rêve, devant la splendeur triste de la ville.

CLAUDE.

Te feras-tu pas prêtre, un jour?

JORIS.

Ne raille pas. Je sais qu'une conspiration dont tu es l'âme s'ourdit autour de moi et que vous voulez m'arracher à ma solitude, à mon rêve, pour m'entraîner à ces fêtes qui sont pour vous la vie. Je suis heureux de pouvoir te le dire, Claude : vos efforts seront vains. J'aime par-dessus tout le silence, le calme et la réflexion. Les vers que j'ai rimés l'ont dit souvent à tous. Je supplie qu'on m'abandonne à eux, dans ma chambre tranquille, devant la ville. J'ignore ainsi les souffrances que vous avez à vivre et la peine des décevantes aventures. Cela vous coûte donc bien, de me savoir heureux?

CLAUDE.

Tu nous as déjà dit tout cela. Mais ta mère s'alarme de cet amour qui t'a pris pour une chimère, qui t'enferme ici, silencieux et seul — et parce que, de jour en jour, tu nous apparais

Digitized by Google

plus triste, plus pâle surtout ; nous avons peur. Je ne te dirais point ces choses si je n'étais ton ami.

JORIS.

Hélas! ton amitié n'a rien compris de mon âme!... Vais-je mourir, parce que j'aime la ville, parce qu'elle me hante, parce qu'elle est unique et adorable?... Parce que j'ai pénétré sa mélancolie et sa peine, suis-je en danger?... Quel mal peuvent me faire les vieilles maisons, les canaux tristes, les tours comme des cris de foi?... Ah! ne t'alarme pas, et que ma mère se rassure. C'est par l'amour même de la ville que j'échapperai au danger.

CLAUDE.

Comment?

JORIS.

Regarde. La ville est sainte. La ville est toute de piété et de religion. Elle est pareille à une châsse ou à un reliquaire. Elle est pleine de cloches qui font penser à Dieu ; elle est grise à cause de tout l'encens qu'on y brûle. L'âme se réfugie en elle comme en un béguinage, à l'abri des tentations et du mal. On y oublie la vie et le péché. Le cœur y garde le calme des eaux, il bat à coups sereins, il est ainsi que la cloche dans le clocher.

CLAUDE.

Mais ceci n'est point vivre!... Ta jeunesse n'est pas faite pour cet enfouissement dans une tombe!... — Ah! si l'on pouvait, quelques jours seulement, t'arracher à cette ville, t'emmener loin, dans le bruit, dans le soleil, dans la vie!...

JORIS.

J'aurais la nostalgie de mon amour. C'est seulement lorsque la ville me manquerait que j'aimerais la ville.

CLAUDE, *avec colère.*

Folie!... Folie!... Et quel autre qu'un fou peut s'éprendre d'une ville!

Digitized by Google

JORIS.

Claude, la ville est fidèle et belle éternellement. Elle laisse à ceux qui l'aiment la quiétude de l'âme et ne les trompe pas. Je ne pleure par la ville que des larmes d'extase, et la pureté de mon amour me garde du dégoût de moi-même. J'ignore ainsi tout ce qui assombrit tes heures, les sentiments mesquins, les aspirations sans noblesse, les promiscuités viles et les rancœurs mauvaises. Ma maîtresse est toute en grâce et en beauté. Elle est là, près de moi, quand je la veux, toujours. Et mes sommeils sont calmes et je ne souffre pas.

CLAUDE.

Tu es donc fait d'une essence inconnue?... Qui se peut satisfaire de cela!

JORIS.

Il me suffit, pourtant, — avec mon art.

CLAUDE.

Regarder la ville, écrire des vers plaintifs, des vers où il n'y a même pas un doux sourire de femme!

JORIS.

Il y a le sourire de la ville.

CLAUDE.

Ton cœur ne bat donc pas?... Il n'y a donc point de sang dans tes veines?... et rien en toi ne se révolte!

JORIS, *ironique.*

Une femme me satisferait-elle davantage?

CLAUDE.

Une femme te sauverait!

JORIS.

Je ne suis point en danger, te dis-je, et n'ai nul besoin qu'on me sauve. Puis, quelle maîtresse vaudrait la mienne?... demeu-

Digitized by Google

rerait belle toujours, tendre toujours, toujours fidèle?... La connais-tu?

CLAUDE, *impatient.*

Comparaison de fou!

JORIS, *très calme.*

Comparaison de sage!

(Un silence. Joris s'est replacé à la croisée. Claude s'est assis et tambourine sur la table. Au bout d'un moment, comme décidé :)

CLAUDE.

Il est donc inutile d'insister, et tu ne viendras pas à cette fête, sans doute, où tu sais cependant qu'on t'attend!

JORIS.

Te voici ramené à ton idée fixe. Non certes, pas plus qu'aux autres, je n'irai!... Qu'y ferais-je d'ailleurs?... M'ennuyer, voir du monde ce que je n'en veux pas voir; écouter la frivolité des paroles que rythment les valses; être en proie à ce spectacle contre lequel la ville proteste de toute sa mélancolie?...

CLAUDE, *sec.*

Il ne s'agit pas de savoir si notre joie déplaît ou ne déplaît pas à la ville. Nous ne pouvons vivre comme dans une tombe. Il s'agit seulement de M^lle^ Van Hulle et de toi.

JORIS.

La conspiration continue. Ce n'est pas au bal que vous voulez me conduire : c'est à M^lle^ Van Hulle. Je ne vais ni à lui ni à elle.

CLAUDE.

Que lui reproches-tu?... Elle a vingt ans, elle est jolie comme il devrait être défendu de l'être; elle est bonne comme un ange et spirituelle comme un démon. La plus riche héritière, auprès d'Alide, est pauvre. Et elle t'aime.

Digitized by Google

JORIS.

Elle ferait mieux d'aimer la ville.

CLAUDE.

Triple fou!... Il y aura donc toujours cette ville maudite entre le bonheur et toi!

JORIS.

Mon bonheur, je t'en ai défini l'essence. Je demande qu'on me laisse à mon rêve, ou, si tu veux, à ma folie. Mlle Van Hulle, je l'ai connue de tout temps, elle est née que je venais de naître, et il me souvient des après-dîners de patinage que nous vivions ensemble sur le canal de l'Écluse, durant les grands hivers. Elle était déjà très jolie, alors, sous ses ardents cheveux blonds. Cependant, nous ne nous entendions guère, et ma mère et la sienne te le pourront dire. Une seule chose m'attirait vers Alide : son visage, où mon amour du passé, déjà vivant en moi, retrouvait à la fois la grâce affinée de Memling et l'exubérance espagnole. Mais j'avais vite senti que seul son visage ressemblait à mon rêve et que son âme était une âme banale, éprise de modernisme. Jamais elle n'a compris ma passion religieuse des vieilles maisons de silence et des tristes canaux sur l'eau desquels leurs pignons se penchent. Jamais elle n'a écouté le carillon avec l'illusion pieuse d'entendre sangloter le passé. Toujours elle a ri de mon songe et malmené ma foi. Ses parents ont failli au devoir en se faisant bâtir, là-bas, auprès du parc, une de ces odieuses maisons du présent, sans caractère, et ils ont répudié le passé pour devenir des êtres d'aujourd'hui. Alide s'est élevée à cette école sans que rien protestât en elle. On la voit au bal, où elle triomphe à force de beauté frivole, de gaîté puérile, jeune fille semblable aux jeunes filles de toutes les villes, elle qui devrait être saintement une jeune fille *de la ville!*... Quel lien veux-tu qui se puisse établir entre cette âme et la mienne?

CLAUDE.

Alors il suffira de cela pour que le bonheur de deux vies soit compromis? — Tu te fais illusion, d'ailleurs, sur la valeur

Digitized by Google

morale et intellectuelle d'Alide. Elle n'est pas à ce point la petite sotte inintelligente que tu dis. Depuis l'heure déjà lointaine où tu refusas de la voir, son âme d'enfant s'est transformée, s'est épanouie comme une fleur. Certes, elle est de son temps et ne répugne pas à la joie. Mais qui l'en peut blâmer, sinon quelque malade de ta sorte, enfoui dans le passé comme dans un sépulcre et ne connaissant de la vie que la tristesse et que le regret? Alide est une âme charmante, tendre et compatissante. Joyeuse, elle sait qu'elle a vingt ans, et sourit à la vie. Vas-tu donc lui en faire un crime?... et voudrais-tu qu'elle se cloître au Béguinage, qu'elle enclose ses cheveux sous le voile en forme de colombe, qu'elle vive en recluse, comme toi?...

JORIS.

Je voudrais, Claude, que son âme se penche plus pensive sur la mélancolie de la ville, et qu'elle sache lever les yeux vers les clochers pour en comprendre le douloureux symbole.

(*Il va s'accouder à la fenêtre.*)

CLAUDE, *prenant son chapeau.*

Mon pauvre Joris, je m'en vais. Tu me peines profondément. Tu désoles ta mère. Nous sommes très malheureux.

JORIS, *se retournant.*

Pourquoi voulez-vous à tout prix me donner l'amour de cette jeune fille?... m'arracher à ce qui fait toute ma joie, toute ma vie?...

CLAUDE.

Parce que tu en mourras, de cette joie et de cette vie! Parce que tu deviendras fou!... Parce qu'Alide n'est rien de ce que tu la crois, parce qu'elle pleure en face de ton indifférence, — parce que, oui, Joris, tandis que tu la méprises presque et la traite en enfant frivole, elle t'aime et te cherche partout. Ah! ces bals!... si tu pouvais savoir de quel ennui mortel ils lui sont!... Mais c'est toi qu'elle y veut trouver, puisque tu lui consignes ta porte, sous des prétextes auxquels

Digitized by Google

elle ne se trompe pas. C'est toi qu'elle espère y rencontrer toujours!... Loin de te méconnaître, elle aime ton œuvre, ta pensée et ton rêve... Mais elle veut te sauver aussi; elle te voudrait tout à elle, et sa mère et la tienne caressent le cher espoir de cette union d'où jaillirait le bonheur!... Je t'en supplie, Joris, au nom de notre amitié, réfléchis. Alide va venir... Elle va venir ici, savoir si oui ou non tu te laisses séduire et si tu es de cette fête avec elle... C'est peut-être la dernière épreuve que la pauvre enfant tente... Accueille-la, parle-lui...

JORIS.

Je vais entendre ce que me dira la ville!

(Il se replace à la fenêtre. Claude sort avec un geste de découragement.)

SCÈNE II.

JORIS, *seul.*

(Il s'absorbe en la contemplation du décor. Puis, après quelques minutes de silence, il s'approche de la table, qu'il amène auprès de la fenêtre, et s'asseoit; la lune éclaire les feuillets sur lesquels il écrit, lentement.

Soudain, au loin, le carillon sonne.

Joris se lève, très ému, et l'écoute. Puis, durant que les notes s'égrènent, il continue d'écrire.

Quand le carillon a fini de sonner, que l'heure plus grave a retenti huit fois, il se lève et, debout auprès de la fenêtre, lit à haute voix les vers qu'il vient de transcrire.)

JORIS.

Ame de soirs brugeois!... Ame tendre!... Ame sœur!...
Des hautes tours, des murs, tombe de la douceur...
On dirait d'une pluie exquise de pétales
Sur les canaux qui sont plus tristes et plus pâles...
Et les cloches aussi, dont la plainte se fait
Plus douloureuse, et moins rapidement se tait!...
On dirait d'un éveil lent de mélancolie,
Et que l'âme des sons à notre âme se lie,
A voir comme soudain il fait en nous plus noir
Quand descend, sur la ville en prière, le soir!...

Digitized by Google

O beauté!... Soir divin dans la cité divine!
Ce qu'il fait tendre en vous, mon âme le devine!...
Les pignons dentelés, les toits, les vieux murs gris
Se font un lit berceur des canaux endormis...
Le long des quais déserts les cygnes symboliques
S'assemblent lentement, bandes mélancoliques,
Oiseaux en qui revit l'âme des soirs passés
Dont mon cœur a compris les charmes effacés...
L'ombre descend, emplit les vitres, les eaux mortes,
Met du crêpe aux clochers, frappe aux étroites portes
Des maisons où sommeille en paix le souvenir...
On dirait d'une sœur qu'à peine on sent venir,
Dont les pas sont sans bruit, dont la robe est muette
Et dont l'âme de rêve et de mystère est faite!...

(Il s'immobilise en son extase. Long silense. Puis, lentement, la porte s'ouvre, et paraît Alide, rieuse, en robe de bal.)

SCÈNE III.

ALIDE, JORIS.

ALIDE.

Monsieur Joris, c'est moi.

(Joris se retourne, comme tiré d'un sommeil, et le front ennuyé.)

Vous ne venez pas, je viens... Je me décide.

JORIS.

Mademoiselle Alide...

ALIDE, *avec un feint enjouement.*

Oui, je viens vous chercher. Cela vous étonne?... — Je me suis dit ceci : « Voilà assez longtemps qu'il la regarde, la ville, il doit bien la connaître,... il peut bien lui manquer une fois,... elle ne sera point fâchée... »

JORIS.

Nous ne nous sommes jamais compris, mademoiselle Alide. Mon bonheur est ici, devant ma fenêtre d'où j'écoute pleurer

Digitized by Google

les cloches. On a chacun une âme autre, voyez-vous, et c'est pour cela que nous sommes aussi éloignés, vous de moi, moi de vous, que le présent l'est du passé.

ALIDE.

Et le passé, c'est vous?

JORIS.

Oui. Je suis ainsi que les vieilles maisons des quais. J'aime la solitude et le recueillement.

ALIDE.

Et moi, Joris?

JORIS.

Vous, Alide, vous voilà en robe de bal. Vous m'apparaissez ainsi que le présent frivole, ennemi de mon rêve religieux. Vous êtes de la joie, de la chanson, de la vie et du rire. Il n'y a rien de tout cela en moi.

ALIDE.

Ah! Joris! c'est parce que tu le veux bien!... Elles sont joyeuses aussi, les cloches, et il y a du soleil dans les eaux, et des roses se sont épanouies aux fenêtres des vieilles maisons!

JORIS.

Ah! ne blasphémez point!

ALIDE.

Voudrais-tu donc, Joris, que je sorte vêtue du voile, le front sous la cornette et le rosaire aux doigts? Regarde-la, ma robe. Elle est frissonnante de lumière, et elle chante avec de douces voix.

JORIS.

Chansons aux séductions impures!... Robe pareille à la Mauvaise Cloche du Beffroi!...

ALIDE.

Je m'étais imaginé autre chose, en la mettant...

Digitized by Google

JORIS.

Quoi, Alide?... Quelle est cette chose que vous vous étiez imaginée?...

ALIDE.

Mais... elle est si blanche, n'est-ce pas?... Et alors... Je m'étais dit que peut-être...

JORIS.

Oui, votre robe est blanche, Alide, — blanche comme la plume des cygnes et comme les nénuphars du lac d'Amour. Mais je ne comprends pas ce que vous voulez dire. Elle est profane et mondaine, — et c'est une robe de bal!

ALIDE.

Mais, si blanche, elle est pure!... — et quand je n'aurai plus les bras nus et les épaules nues... et qu'un grand voile me couvrira, Joris, comme d'une buée, — n'aurais-je pas l'air d'une fleur, vraiment?

JORIS.

Oui, d'un lys, — en effet...

ALIDE.

Et d'une mariée, aussi...

JORIS, *attristé, ennuyé.*

Alide, Alide... vous allez manquer ce bal, vous arriverez en retard... Et il y aura alors de la tristesse et du regret dans votre âme.

ALIDE, *ne riant plus.*

Ah! Dieu! Joris, que vous me connaissez mal!... Mon doux rêve à moi, voyez-vous, serait de demeurer ici, auprès de vous, tout le reste du jour et tout le reste de la vie!

JORIS.

Taisez-vous!... Ah! tais-toi!... — Vraiment, une telle pensée vous est venue, et vous pouvez ainsi vous mentir à vous-

Digitized by Google

même!... Alide, si tel fut un instant votre désir sincère, ce n'était point en cette robe qu'il fallait vous avancer vers moi. La ville est réservée et chaste, la ville est pieuse et grave. Vous êtes venue avec votre rire qui trouble le silence, avec la gaîté mondaine de vos yeux, et le frisson de la soie sur le plancher a effaré mon rêve. Et je me suis reculé vers la ville, pris de peur comme devant un danger.

ALIDE.

Je me croyais plus belle ainsi...

JORIS.

Les bras nus!... Les seins nus!... Toutes les vierges de la ville sont closes en leur robe comme du mystère tissé, et c'est pour cela qu'elles sont belles!

ALIDE.

Las! j'avais cru vous plaire, Joris... Que faudrait-il donc pour vous plaire?

JORIS.

Il faut ressembler à la ville. Il faut vous faire une âme de religion et de beauté. Il faut avoir dans les yeux le calme des canaux, dans la voix la tristesse des cloches, dans le geste l'onction des gestes pénitents. Nous sommes de grands coupables, Alide, envers la ville, et nous devons marcher en elle comme des pèlerins, et lever nos regards vers ses tours où les cloches s'éplorent!... Vous êtes trop gaie pour la ville, Alide, et votre âme est une âme d'ailleurs...

ALIDE.

Je tenterai pourtant, Joris, la conversion. Je voudrais que vous me trouviez pareille à votre songe. Je voudrais être la jeune femme heureuse que vous aimez, et dont le sourire mélancolique fleurit aux rimes de vos vers.

JORIS, *sans l'entendre.*

Et cette robe, aussi, cette robe profane qui est de toutes les villes, et qui n'est pas de la Ville!... Pourquoi n'est-ce plus la

Digitized by Google

mante qui couvre vos épaules, la mante patricienne et ample, sous laquelle s'abrite la prière?

ALIDE.

La mante?... Mais c'est affreux!

JORIS, *désespéré.*

Alide! Alide!... Ne parlons plus!... Laissez-moi reprendre mon rêve devant la ville!... Il y a entre mon âme et la vôtre un infini!...

ALIDE, *courant à lui.*

Quoi!... Je vous ai fâché?...

JORIS.

Alide! Alide!... Ce qui est affreux, c'est cette soie, c'est ce tulle, ce sont ces fleurs aux parfums ivres, c'est votre chevelure frisée, vos yeux trop clairs, vos lèvres trop rouges, — ce sont vos bras nus et vos épaules nues!... c'est cette livrée de frivolité et d'irréligion!... Voilà qui est affreux, Alide!...

ALIDE.

Ah! pourquoi est-ce vous, Joris, qui me le dites?

JORIS.

Parce que je dois vous le dire, à vous qui êtes venue ici pour m'arracher à ma foi douce!... Affreux, la mante!... Elles ne parlaient point ainsi, les Brugeoises du temps défunt, les belles dames qui s'en vêtaient aux jours de grandes fêtes!... Mais je comprends. La pierre seule, ici, est demeurée pieuse, et la foule a changé. La mante, n'est-ce pas, Alide, cache trop bien ce que l'on veut montrer, elle est trop chaste et close. Ah! tristesse de ce temps malheureux, d'où la pureté s'est enfuie!...

ALIDE, *émue.*

Joris! Joris! Ah! ne me parlez pas ainsi!... Vous me faites tant de mal!... C'est comme vraiment si vous me frappiez rudement sur le cœur, et le battant ne blesse pas plus forte-

Digitized by Google

ment la cloche!... Vous devriez bien pourtant comprendre ce que je dis, pourquoi je suis venue, ainsi, toute seule!... Moi je vous comprends très bien, Joris, et mon âme est avec la vôtre, dans le fond, très tendrement... Il faut me pardonner si je suis coquette et si je ris trop haut; c'est parce que je suis encore très jeune; mais cela changera, j'en suis sûre, quand vous m'aurez bien expliqué les choses, et comme il faut être pour vous plaire.

JORIS, *peu à peu ému.*

Alide!...

ALIDE.

Non, laissez-moi tout dire, tant que j'ai du courage et que mes larmes ne coulent pas. Je voudrais, Joris, être tout à fait pareille à votre rêve, épouser votre vie, m'assimiler à vous, être quelque chose un peu comme votre sœur aimée... Je voudrais que vous soyez heureux par moi, et la seule pensée qu'une autre, peut-être un jour, vous sourira en écoutant les cloches, me cause un mal affreux. Il faut comprendre ce que je dis, Joris, car j'ai déjà bien de la peine à ne pas m'enfuir en pleurant.

JORIS.

Ma pauvre enfant!...

ALIDE, *au milieu de ses larmes.*

Vous me plaignez!... Ah! plaignez-moi!... consolez-moi... laissez-moi près de vous, ainsi, près de vous, toujours... la main dans votre main, doucement... N'est-ce pas que nous serions heureux?...

JORIS, *très troublé.*

Alide, je ne sais pas,... je ne sais plus... Voici que vos mots me troublent comme les cloches dans le soir, et quelque chose en moi s'éveille à vos paroles...

ALIDE.

Ah! oui, Joris!... Toute ma tendresse maintenant tremble au bord de mes lèvres comme un oiseau au bord du nid. Elle

Digitized by Google

va s'envoler vers vous... Ne la voyez-vous pas?... Voilà si longtemps que je vous aime!...

(*Elle incline sa tête sur l'épaule du jeune homme, et le regarde, les yeux levés vers les siens, noyés de pleurs.*)

JORIS.

M'aimer! Vous... Alide... — Non, pauvre enfant, il ne faut pas m'aimer. Je suis silencieux et triste, j'ai façonné mon âme à l'image grise de la cité morte... Vous entreriez dans ma vie, avec vos vingt ans en fleurs, vos yeux charmants et vos lèvres écloses, comme dans un tombeau, comme dans un couvent. C'est comme, Alide, si vous entriez au Béguinage.

ALIDE, *souriant.*

Et si c'est ma vocation?

JORIS.

Vous pouvez vous tromper. La foi vous manquerait. Et c'est si vilain, la cornette!...

ALIDE.

Les béguines gardent leurs cheveux.

JORIS.

Ah! coquette!... Vous voyez bien!...

ALIDE.

Mais non!... Je ris!... C'est pour vous faire sourire!... Je vous aimerais tant et je serais si bien — (vous verriez) — la sœur spirituelle de votre rêve!... La ville, Joris, je l'aime comme vous, je la comprends et je l'admire. Je l'ai incarnée toute en vous, et c'est vous dire combien je l'aime!...

(*Ils s'immobilisent silencieux, un moment, les yeux dans les yeux, attendris. Puis, soudain, au loin, le carillon chante. Alors s'arrachant à la caresse d'Alide :*)

JORIS, *courant à la fenêtre.*

Écoutez!... Voilà l'âme de la ville qui chante! Cela s'égrène dans le soir bleu, cela s'effeuille ainsi que des fleurs dans

Digitized by Google

l'eau!... Ah! comme les cloches vibrent en moi! Les sons volent autour de mon cœur comme des oiseaux inquiets. Écoutez!... Écoutez!... La ville entière ressuscite... Voilà toutes les cloches qui sonnent, voilà que tous les clochers chantent... Ah! quelle douceur!... et quelle mélancolie...

ALIDE.

Joris,... Joris,... écoute-moi!

JORIS, *sans se retourner*.

J'écoute me parler la ville. Elle est venue à moi, qui me détachais d'elle. J'allais dans vos parfums oublier ses parfums. La fraîcheur de vos bras me prenait à son charme. Doux démons, vous ne vaincrez pas!... C'est vous que j'aime, ô cloches éplorées!... Soir adorable où les sons, comme un voile musical, descendent sur la ville qui dort... C'est à vous qu'appartient mon cœur!

ALIDE.

Joris!... une dernière fois! .. Ah! Dieu!... voilà qu'ELLE me le reprend!

JORIS.

Laissez-moi!... Laissez-moi! Les cygnes sur les eaux avancent en blanc cortège. Toute la ville est en marche vers moi!... Voici le long des quais les vieilles maisons pensives, voici les cloches et les tours. L'eau glisse silencieuse et grave, pleine de dentelles et de lumières!... La brume drape la ville. Voyez!... la ville a l'air d'une sainte avec la brume pour mante!... Le silence s'accorde et chante. Les âmes éparses m'entourent et m'appellent... La ville me veut,... la ville me tient... Elle est là devant moi, rayonnante!...

ALIDE.

Joris! — Il ne m'écoute pas!... Il ne m'entend plus... Il est tout à elle. Son âme penchée vers moi s'est redressée au son des cloches. — Ah! c'est tout mon bonheur qui s'en va!...

(*Elle pleure, et Joris, extasié, contemple la ville sonore.*)

Digitized by Google

SCÈNE IV.

ALIDE, JORIS, CLAUDE.

(*La porte s'entr'ouvre lentement, et l'on aperçoit Claude.*)

CLAUDE, *à voix basse.*

Alide!

ALIDE.

Qui m'appelle?... Lui?...

CLAUDE, *de même.*

Alide!

JORIS, *tout à son extase croissante.*

La ville est jeune et belle. La ville a l'air d'une vierge, sous la mante sonore. Les sons lui font aussi une couronne de fer, et elle s'en vient vers moi, dans la clarté fleurie, les yeux levés...

ALIDE, *à Claude.*

Il ne m'écoute plus... Toute son âme qui chancelait, s'est reprise au chœur des cloches.

CLAUDE, *bas.*

Il faut que vous soyez telle que la ville!.,.

ALIDE.

Je le veux!... Mais comment?

JORIS, *sans entendre ni voir.*

Elle avance à pas lents, jeune comme le printemps, au-devant de ses cygnes.

CLAUDE, *bas.*

Elle est vraiment pour lui une chose vivante!... Ah! c'est une folie!...

Digitized by Google

ALIDE, *en pleurs.*

Hélas!...

CLAUDE, *comme illuminé.*

Vous l'en pouvez guérir!...

ALIDE, *ravivée.*

Par quel prodige?...

CLAUDE.

Venez!... J'ai mon idée!

(*Il l'entraîne rapidement. La porte se referme.*)

SCÈNE V.

JORIS, *puis* ALIDE.

(*Debout devant la croisée, le front auréolé de lune, Joris, extasié, parle à la ville.*)

JORIS.

O splendeur!... De silence et de rêve vêtue,
Par les canaux déserts et vers mon âme émue
Elle s'en vient, les yeux levés!...
Pareille à quelque sœur religieuse et lente,
Les bras clos sur l'énigme obscure de la mante,
Dans la nuit pleine de clarté,
Ses cheveux éployés sur elle ainsi qu'un voile,
Elle vient, le front ceint de cloches et d'étoiles,
Ignorante de sa beauté.
Grave et triste, et trois fois charmante et trois fois sainte,
Dans la plainte
Des cygnes amoureux circonvenant ses pas,
Vierge mélancolique et touchante, elle va,
La face de mystère empreinte!

Digitized by Google

O ville, qui soudain m'apparais jeune fille
Dans la chanson qui s'éparpille
Des nostalgiques carillons,
Vierge-fleur que les papillons
Sonores du métal caressent et butinent,
Je t'aime d'amour enfantine
Et je me donne à ton amour!...
Ah! ton sourire en moi fait triompher le jour!
Te voici vivante et sereine
Sous la couronne de clarté qui te fait reine,
Et je t'appartiens pour toujours!...

(*A nouveau, comme évoquées, toutes les cloches sonnent.*)

O prodigieuse beauté d'une telle heure!... Extase!... Il n'y a pas une cloche qui ne chante avec une autre voix,... et l'on dirait, autour de la ville ressuscitée, comme un cortège sonore d'adorations! Toutes les cloches sèment sur la ville leurs fleurs! Oh! la ville est joyeuse et la ville est ressuscitée!... La voici venir à moi, toute jeune, sous la mante des jours heureux!... Elle avance à petits pas,... elle sourit,... elle vient... Il y a de la lumière sur elle ainsi que sur une châsse. Elle est toute en grâce et en beauté. Mon âme est à elle et je l'aime, je l'aime, je l'aime!

(*Silence. Les cloches sonnent. Joris, les yeux illuminés, demeure éperdu devant sa vision. Et Alide apparaît dans l'encadrement de la fenêtre, au dehors, souriante et toute blanche de lune, revêtue de la mante flamande et elle avance lentement.*)

JORIS, *ébloui.*

O merveille!...

(*Il se tait, confondu.*
Les cloches triomphent, les sons s'essaiment, une joie délirante secoue les cloches.)

Alide!... Alide!... Suis-je ivre?...

ALIDE, *d'une voix lointaine.*

Joris!

Digitized by Google

JORIS.

Sa voix,... ses traits,... ses yeux!... Et toute la splendeur de la ville en elle!

ALIDE.

Joris!...

JORIS.

Alide!... Alide!... Ah! transsubstantiation!... Doux miracle!... Mes yeux sont éblouis!... Veillai-je, ou quelque rêve me tient-il? Est-ce Alide qui passe là?... Tant de gravité tendre que je n'avais point vue!... Tant de charme religieux!... Et dans ses yeux tant de clarté!... Suis-je le jouet d'un songe?... — Alide!... Alide!...

ALIDE.

Joris!...

JORIS, *avec un cri.*

Ah!... c'est elle,... c'est bien elle,... et c'est la ville aussi!... Miracle!... Miracle!... Ah! rédemptrice charmante, tu peux venir maintenant!...

Car te voici pareille aux vierges
Des moustoirs,
Rayonnantes parmi les cierges.
Car te voici pareille au soir
Plein de quiétude et d'aromes...
Te voici douce comme un baume,
Blanche et blonde, les yeux levés
Vers le rêve que j'ai rêvé,
Ondulant dans le chant des cloches...
Et, parmi les sons qui ricochent,
Ta voix douce me dit des mots
Par qui s'édulcorent mes maux...

Ah! fée divine!... Enfant miraculeuse en qui fleurit soudain la beauté resplendissante de la ville ressuscitée! Viens!...

Digitized by Google

Viens!... Je m'agenouille devant ton apparition!... C'est en toi désormais que chanteront les cloches et les cygnes... C'est dans tes yeux que je regarderai s'illuminer les eaux tranquilles... Toute la clarté s'exhale de toi comme un parfum... Ah! viens! viens!...

Tu t'es substituée à mon amante!
Sous le mystère de la mante
C'est la ville qui rêve en toi!...
Mon cœur renouvelé s'épanouit à l'aube...
Ouvre à mon repentir les ailes de ta robe...
C'est en toi seule que j'ai foi!...

(*Alide entre, rayonnante, heureuse.*)

ALIDE, *courant à lui.*

Ah! Joris!...

JORIS, *la tenant embrassée.*

M'aimeras-tu?

ALIDE.

Et toi?

JORIS, *avec religion.*

Oh! moi,... c'est depuis toujours que je t'aime!

(*Radieux, ils demeurent enlacés, les yeux dans les yeux. — Claude souriant entre sans bruit et va fermer lentement les ventaux de la fenêtre. La ville disparaît et le rideau descend.*)

LÉON TRICOT.

Digitized by Google

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE [1]

III. L'ORIENTATION NOUVELLE DANS LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE.

La situation anormale dans laquelle la Belgique s'est trouvée jusqu'à présent en matière commerciale, paraît devoir se modifier dans l'avenir. Depuis quelque temps il se manifeste dans le pays un remarquable mouvement d'expansion économique. C'est ce qu'il nous reste à examiner: nous verrons quels changements se sont produits dans l'opinion publique et nous essayerons d'apprécier les transformations qui ont pu s'opérer en ces derniers temps dans le commerce, la marine, l'outillage maritime, la navigation intérieure, la question coloniale et le placement des capitaux.

A. *Changement de l'opinion publique.*

Léopold II s'est toujours vivement préoccupé de l'expansion économique de la Belgique. Il n'a cessé d'attirer l'attention de ses sujets sur le développement de leur commerce maritime. Déjà en 1855, c'est-à-dire dix ans avant son avènement au trône, il entretenait le Sénat de cette grave question qui devait plus tard devenir la grande préoccupation de son règne. « Une nation jeune comme la nôtre, disait-il, doit être hardie, toujours en progrès et confiante en elle-même. Nos ressources sont immenses, et je ne crains pas de le dire, nous pouvons en tirer un parti incalculable. Il suffit d'oser pour réussir. C'est

(1) Voir la *Revue de Belgique* du 15 septembre 1899.

Digitized by Google

là un des secrets de la puissance et de la splendeur dont jouirent pendant plus d'un siècle nos voisins du Nord. Nous possédons sans doute autant d'éléments de succès : pourquoi nos vues se porteraient-elles moins haut (1)? » Il est intéressant de rapprocher de ces paroles les considérations que le roi joignait, en 1889, au message adressé par lui au gouvernement à l'occasion de la reprise du Congo par la Belgique; un quart de siècle de règne n'a fait que le raffermir dans ses vues et il les a, d'ailleurs, réalisées en partie; il est parvenu par son énergie, par son habileté, à constituer au centre de l'Afrique un vaste État qui, dans sa pensée, est appelé à devenir une colonie belge. Pourtant son œuvre est encore battue en brèche: les Belges ne paraissent pas unanimement disposés à accepter de leur roi le bien que celui-ci veut leur faire, le temps n'ayant pas encore dissipé toutes les préventions. Aussi se croit-il obligé d'insister de nouveau sur l'opportunité de l'expansion économique de son peuple : « Je n'ai jamais cessé, déclare-t-il, d'appeler l'attention de mes compatriotes sur la nécessité de porter leurs vues vers les contrées d'outre-mer. L'histoire enseigne que les pays à territoire restreint ont un intérêt moral et matériel à rayonner au delà de leurs étroites frontières. La Grèce fonda sur les rivages de la Méditerranée d'opulentes cités, foyers d'art et de civilisation. Venise, plus tard, établit sa grandeur sur le développement de ses relations maritimes et commerciales, non moins que sur ses succès politiques. Les Pays-Bas possèdent aux Indes trente millions de sujets qui échangent contre les denrées tropicales les produits de la mère patrie... Plus que nulle autre, une nation manufacturière et commerçante comme la nôtre doit s'efforcer d'assurer des débouchés à tous ses travailleurs, à ceux de la pensée, du capital et des mains. Ces préoccupations patriotiques ont dominé ma vie. Ce sont elles qui ont déterminé la création de l'œuvre africaine (2). »

Aujourd'hui, l'opinion publique paraît enfin se modifier; on

(1) A. J. WAUTERS, *L'État indépendant du Congo*. Bruxelles, 1899, p. 92.
(2) *Ibid.*, 99.

Digitized by Google

se tourne peu à peu vers la mer, vers la politique coloniale, et l'on semble accorder plus d'attention au grand commerce d'outre-mer. On se dit qu'effectivement il y a peut-être quelque chose à faire de ce côté ; l'impulsion est donnée : le Belge sort enfin de l'ornière habituelle. On pourra d'ailleurs en juger par la suite de cette étude.

Quelle peut avoir été l'influence de l'initiative royale sur ce changement de l'opinion? Si, d'une manière générale, les exhortations du roi n'ont guère ému la foule, par contre, elles ne pouvaient manquer d'attirer l'attention des personnes compétentes, bien placées pour apprécier sainement la situation : toute une littérature économique est éclose ; une agitation se dessine ; on commence à passer à l'action. La puissance de l'idée juste devait à la longue entraîner les esprits.

D'ailleurs, le roi sut apporter, à l'appui de son opinion, un argument irrésistible : l'exemple de sa propre initiative. Les succès rapides de l'œuvre coloniale du Congo ont certainement produit plus d'effet que les raisons les meilleures.

Enfin, certaines circonstances ont aiguillonné les énergies : la dépression économique qui débuta vers 1873, affectant la productivité des industries et des capitaux qui s'y trouvaient engagés, ainsi que la réaction protectionniste douanière des pays consommateurs de produits belges. La difficulté croissante de trouver aux capitaux des placements avantageux, et aux aptitudes individuelles, des emplois rémunérateurs, l'encombrement des carrières libérales, ces diverses circonstances ont engendré un certain malaise dont on essaye de se tirer. On comprend, enfin, quels avantages importants, le développement maritime, colonial et commercial de l'Angleterre assure à son industrie manufacturière ; on est frappé de l'essor extraordinaire de l'empire allemand qui non seulement s'est préoccupé de développer son industrie, mais aussi sa marine et son domaine colonial. Tandis qu'au XVII^e^ siècle les Anglais se firent les imitateurs conscients des Hollandais (1), on

(1) Le professeur Cunningham, dans son ouvrage sur le *Développement de l'industrie et du commerce de l'Angleterre* consacre tout un chapitre à l' « Imitation consciente des Hollandais »!

Digitized by Google

se demande s'il n'y aurait pas lieu d'imiter à son tour sous certains rapports ses puissants voisins. On s'informe sur l'enseignement commercial des Allemands, sur leurs méthodes, sur leur esprit d'ordre et leur ténacité; on est frappé de l'énergie et du sens pratique des Anglais, et l'on commence à prêter l'oreille à ceux qui préconisent leur système d'éducation (1).

Ce mouvement aboutit en Belgique à la création de diverses écoles de commerce, à la fondation d'un musée commercial et à la réorganisation du corps consulaire.

On ne possédait qu'une école de commerce importante: celle d'Anvers. Deux autres viennent de se fonder respectivement à Liége et à Mons ; de plus, divers établissements d'enseignement moyen ont donné un plus grand développement aux études commerciales. De son côté, le gouvernement soutient de ses deniers les jeunes gens qui abandonnent l'Europe pour aller au loin s'initier à la pratique du commerce ; en 1896, il affectait à cette fin une somme de soixante-trois mille francs (2).

Il a établi à Bruxelles un musée commercial. Ce musée comprend un cabinet de lecture où les principales publications intéressant le commerce et l'industrie sont mises à la disposition du public et une exposition permanente d'échantillons alimentée en partie par les envois des représentants du gouvernement résidant à l'étranger ; l'exportateur peut ainsi se faire une idée de la nature des marchandises demandées par les consommateurs des pays lointains. Le musée publie aussi une revue commerciale et industrielle et il fournit gratuitement aux nationaux des renseignements commerciaux sur leur demande.

Le corps consulaire est en voie de réorganisation. Le minis-

(1) DEMOLINS, notamment dans son livre : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*. Cet auteur a, depuis, repris spécialement ce point dans un autre ouvrage sur l'éducation anglaise. En ce qui concerne les Allemands, voir BLONDEL, déjà cité, et OSCAR PYFFEROEN, *Rapport sur l'enseignement professionnel en Allemagne*. Bruxelles, 1897. Ce même auteur a également publié un rapport sur l'enseignement professionnel en Angleterre. Bruxelles, 1896.

(2) Rapport de la Commission centrale sur 1897, cité.

Digitized by Google

tère des affaires étrangères tend à prendre, au point de vue commercial, une importance plus considérable qu'autrefois. « Il n'est pas uniquement préposé au maintien de nos bonnes relations avec les puissances étrangères, déclarait récemment un rapport de la Commission centrale; non, son rôle est plus large, plus étendu. C'est à lui, en effet, qu'incombe le soin de prendre toutes les mesures destinées à protéger et à défendre notre commerce à l'étranger. Et pourquoi ne le dirions-nous pas dans ce rapport? L'opinion publique en Belgique va plus loin, beaucoup plus loin même. Elle tend à lui attribuer, en grande partie du moins, la mission de développer, voire même de créer nos relations commerciales internationales; elle voudrait que nos producteurs puissent se reposer sur lui pour trouver à nos industries des champs d'action nouveaux, pour découvrir des marchés inconnus jusqu'ici, ou bien, le cas échéant, pour les ouvrir à son activité (1). » S'efforçant de donner satisfaction à ces aspirations nouvelles, le gouvernement a augmenté le personnel consulaire : de vingt-cinq consulats rétribués qui existaient en 1895, leur nombre a été porté à quarante-trois en 1897, et cette augmentation concerne presque exclusivement des postes extra-européens.

Il semble qu'une ère nouvelle vient de s'ouvrir dans l'histoire économique de la Belgique : « Nous sommes intimement convaincus, disait le rapporteur de la Commission centrale, que la Belgique n'est qu'à l'aurore de son expansion industrielle, commerciale et financière à l'étranger. » Puisse l'avenir confirmer cette appréciation !

B. *Le commerce extérieur de la Belgique.*

Jetons maintenant un coup d'œil sur les événements récents les plus saillants de notre vie économique, et voyons jusqu'à quel point l'expansion commerciale est parvenue à se traduire

(1) Rapport présenté au Parlement par M. de Ramaix au nom de la Commission centrale sur le budget du ministère des affaires étrangères pour 1897. (*Documents parlementaires*, 1896-1897, p. 173.)

Digitized by Google

dans la réalité. Dans certains domaines nous n'aurons pas à relever de changement notable, tout restant à faire; dans d'autres, au contraire, nous aurons à enregistrer des progrès sensibles d'un heureux présage pour l'avenir.

D'abord, considérons le commerce extérieur de la Belgique. Rien de remarquable à constater encore dans l'ensemble du mouvement commercial. Ici comme ailleurs, comme en Angleterre notamment, l'accroissement des valeurs importées et exportées s'est fortement ralenti depuis le commencement de la dépression économique du troisième quart de ce siècle. Tandis que de la septième à la huitième décade le commerce général annuel passait de deux milliards et demi à quatre et demi, il s'élevait seulement à cinq milliards et demi pendant la décade suivante; en 1894 il descendait presque à cinq milliards, et, en 1897, il restait encore en dessous de six milliards, chiffre qu'il vient seulement d'atteindre en 1898.

Demandons à la statistique de nous éclairer sur le mouvement de nos relations commerciales avec les pays lointains. On a vu que les Belges ne font guère d'affaires directement avec les pays situés hors d'Europe. En 1897, le commerce spécial, y compris les importations et les exportations, de la Belgique avec les pays d'Europe comprenait 78.7 p. c. du chiffre total du commerce spécial, contre 21.3 p. c. seulement d'affaires faites avec l'Amérique, l'Asie et l'Afrique. Aujourd'hui on ne peut pas encore constater de progrès sérieux dans l'importance relative de notre commerce spécial avec les pays hors d'Europe; sous ce rapport, c'est à peine si l'année 1898 marque un progrès sur l'année 1891 (1).

Si le mouvement général du commerce extérieur de la Belgique ne présente aucun fait digne d'attirer l'attention, il peut

(1) Ces chiffres, concernant le commerce de la Belgique, sont extraits du *Tableau général du commerce de la Belgique*. Le tableau pour l'année 1898 ne nous oblige pas, en effet, à modifier nos conclusions: on y voit bien qu'en 1898 les importations de pays situés hors d'Europe montent à 32 p. c., de 27 p. c. qu'elles comportaient l'année précédente; mais elles étaient déjà de 30 p. c. en 1891, et d'ailleurs l'importance des exportations vers ces mêmes pays s'abaisse de 14 à 12 p. c.; la différence est encore plus grande par rapport à l'année 1896, où les exportations comportaient 15 p. c. de l'exportation totale.

Digitized by Google

paraître intéressant de signaler néanmoins un accroissement de nos exportations, soit vers certains pays, soit en ce qui concerne certains genres d'articles.

Ainsi, l'importation des produits belges dans l'Inde prit, de 1885-1886, à 1894-1895, un essort remarquable : tandis que la part du Royaume-Uni dans l'importation totale tombait de 75 à 70 p. c., celle de la Belgique augmentait de 0.5 à 2.5 p.c.; en 1895, la Belgique importait dans l'Inde presque autant de fer et plus d'acier que la Grande-Bretagne (1). Mais depuis lors, ce chiffre d'affaires a subi un mouvement de recul : de 1895-1896 à 1897-1898, les importations belges dans l'Inde sont tombées de vingt-sept à vingt-deux millions de roupies et la Belgique, qui auparavant figurait au second rang des pays importateurs, s'est vue rejetée au quatrième (2).

Un attaché commercial de l'ambassade anglaise à Berlin insistait, il y a deux ans, sur les progrès de la concurrence belge en Égypte; il constatait qu'en 1894 la Belgique arrivait immédiatement après l'Angleterre par l'importance de ses importations dans ce pays, avec deux cent quarante-trois mille livres égyptiennes (3), dont cent et sept mille pour des fournitures de chemin de fer. Ajoutons qu'après l'Allemagne, c'est la Belgique dont les importations en Égypte ont augmenté dans la plus forte proportion de 1890 à 1894 ; cette observation peut s'appliquer en particulier aux produits textiles (4).

On verra plus loin quels progrès la Belgique a faits dans ses relations avec la Russie et l'État indépendant du Congo, et pourquoi il y a lieu de compter sur une extension de son débouché en Chine.

Toutefois, les progrès accomplis sur tel ou tel point de nos marchés extérieurs sont compensés par des défaites sur d'autres points, puisque, considéré dans son ensemble, le mouvement de notre commerce extérieur n'a rien d'extraordi-

(1) GASTRELL, *Our trade in the world*. Londres, 1897, p. 89.

(2) *Recueil consulaire*, bulletin commercial du consul belge à Calcutta, 1899, p. 1461.

(3) La livre égyptienne vaut 6 pences de plus que la livre anglaise.

(4) GASTRELL, *op. cit.*, 50...

Digitized by Google

naire et ne présente que des variations analogues à celles que l'on constate dans le commerce des autres pays.

C. *La marine marchande.*

« Nous avons été les premiers sur le continent à construire des chemins de fer, disait le roi à la fête d'inauguration du chemin de fer du Congo en 1898. Sachons les prolonger par des lignes de navigation. Puissent les Belges s'intéresser enfin à l'industrie si importante des transports par mer. » En cette matière on ne voit pas, jusqu'à l'année 1898, de progrès notable à relever. De 1850 à 1870, le tonnage de la marine marchande oscilla entre 25,000 et 40,000 tonnes; il augmenta dans ces dernières années pour atteindre 82,000 tonnes en 1882 et 86,000 l'année suivante; mais depuis lors, ce chiffre ne fut guère dépassé, sauf en 1898. Cette dernière année présente une augmentation de 5,000 tonnes.

Le mouvement des navires étrangers et nationaux dans les ports belges ne laisse pas apercevoir de symptôme d'amélioration : considérant le tonnage total des navires entrés en Belgique de 1893 à 1898, la proportion des vaisseaux naviguant sous pavillon belge fut successivement de 19, 17 et 18 p. c.; elle n'a donc pas augmenté; les vaisseaux anglais continuent à absorber juste la moitié de notre trafic maritime (1).

En 1897, notre marine au long cours comportait le chiffre modeste de 61 navires, 2 ayant comme port d'attache Nieuport; 2, Ostende, et 57, Anvers. Ce sont surtout des navires étrangers qui pénètrent jusque dans l'intérieur de notre territoire pour y charger et y décharger leurs marchandises ; sur 879 vaisseaux, venus en 1897 de tous les pays du monde dans le port de Gand, par le canal de Terneuzen, on n'en comptait que 18 de nationalité belge (2).

Mais si l'on ne voit pas encore la marine marchande nationale augmenter d'importance, peut-être ses progrès se pré-

(1) Voir le *Tableau général du commerce de la Belgique.*

(2) Édouard Deiss, *Anvers et la Belgique maritime.* Paris, 1899, p. 100 et 216.

Digitized by Google

parent-ils, peut-être la population de nos écoles de navigation s'est-elle accrue dans une forte mesure? Essayons de nous en rendre compte. Tandis que le nombre des élèves des écoles de navigation de l'État d'Ostende, Anvers et Nieuport, augmenta seulement de 70 à 90 de 1870 à 1890, il s'élève brusquement à 158 en 1896. Le progrès est sensible, mais il ne faut pas perdre de vue que l'école de navigation d'Ostende comptait déjà en 1840 plus d'élèves à elle seule (173) que toutes les écoles de l'État ensemble en 1896 (1).

D'autre part, on ne relève aucune augmentation dans le nombre des diplômes conférés par les écoles d'Anvers et d'Ostende de 1896 à 1897; au contraire, le nombre de diplômes conférés pour la navigation de cabotage reste stationnaire (15); le nombre de diplômes conférés pour la navigation au long cours descend de 44 à 39 et le nombre des diplômes de patrons pêcheurs tombe de 13 à 8 (2).

Voici pourtant un événement significatif d'un meilleur présage que nous rapportent les journaux du commencement du mois d'août : le conseil administratif de l'Athénée royal et de l'école moyenne de l'État, à Anvers, vient d'organiser des cours de notions maritimes et de construction navale.

Puisque nous en sommes aux choses de la mer, arrêtons-nous un instant à la pêche maritime belge. On n'y peut guère constater de progrès. En 1898, notre flottille de pêche comprenait 398 bateaux, 9,413 tonnes et 1,934 hommes d'équipage; or, dix ans auparavant, en 1887, elle comprenait déjà 344 bateaux, 12,191 tonnes et 1,902 hommes. La pêche à la morue ne parvient pas à se relever de la décadence dans laquelle elle est tombée. Depuis la septième décade, le produit de cette pêche a diminué dans une proportion énorme : de 2,611,000 kilogrammes en 1862, il est tombé à 100,000 kilogrammes en 1892; à la vérité, ce chiffre s'est relevé pour atteindre 324,000 en 1895, mais pour retomber de nouveau à 116,000 en 1898 (3). Cette situation n'est pas brillante; on ne

(1) Voir l'*Annuaire statistique de la Belgique*.
(2) Rapport du ministère des chemins de fer sur 1897.
(3) HUYBRECHTS, *op. cit.*, et *Tableau général*.

Digitized by Google

pourrait, par exemple, pas la comparer à la prospérité croissante de la pêche maritime allemande.

Il n'y a guère que la construction navale où quelque amélioration sérieuse se dessine. « Une seule maison en Belgique s'occupait jusqu'ici de cette branche d'industrie...; depuis peu, une société brugeoise a également jeté les bases d'un établissement de ce genre. » Un certain nombre de chantiers des bords de l'Escaut s'outillent pour marcher dans la même voie. Depuis quelques années, les bateaux en fer tendent à remplacer les bateaux en bois dans la navigation fluviale; nos constructeurs commencent aussi à s'initier à ce nouveau genre d'industrie. « Aujourd'hui, le mouvement est général, car la contagion de l'exemple a eu raison des dernières résistances, de sorte que dans telles localités, à Bruges, à Baesrode, à Boom, etc., où, il y a cinq ans, on n'aurait pas trouvé, à part le forgeron ou le maréchal-ferrant du village, un seul homme apte à travailler le fer, on construit en ce moment des bateaux d'intérieur en acier de 900 à 1,000 tonnes (1)! » Somme toute, en ce qui concerne la marine marchande, c'est à peine si l'on s'est engagé dans la voie de la réalisation.

Mais au moins, on est sorti de la période d'indifférence, l'opinion publique s'est émue : on traverse la phase préliminaire de l'agitation. Stimulés par les exhortations et l'exemple du roi, des publicistes et des praticiens ont pris la plume afin d'élucider la question, et diverses associations commerciales l'ont inscrite à l'ordre du jour de leurs travaux. La Chambre de commerce d'Anvers s'en est particulièrement occupée : dans un mémoire, présenté en 1898, la section de géographie commerciale de cette association déplorait l'insuffisance de notre marine marchande et de notre industrie des constructions navales, ainsi que le peu de développement donné à notre enseignement maritime. D'autre part, une société de propagande, la Ligue maritime belge, vient de se constituer définitivement au mois de juin 1899. Elle compte plus de deux cents

(1) *Chronique des travaux publics*, 1898, d'après DE HAULLEVILLE, *op. cit.*, p. 335.

Digitized by Google

membres fondateurs et possède des sections dans les principales villes de province. C'est une société d'étude, de vulgarisation et de propagande, qui se propose de faire l'éducation maritime du peuple belge. Elle poursuivra le relèvement de la marine marchande, s'occupera de l'outillage maritime et de la construction navale, de la navigation intérieure, de la pêche maritime et, d'une manière générale, de toutes les questions qui, de près ou de loin, se rapportent à la navigation.

Considérées dans leur ensemble, nos installations maritimes sont, nous le verrons plus loin, relativement satisfaisantes; l'on ne se lasse point de les développer et de les améliorer, et, indépendamment des ports maritimes, nombre de villes de l'intérieur, Gand, Louvain, Bruxelles, reçoivent même des navires de mer. Mais ce qui continue à faire défaut, ce sont les constructeurs et surtout les armateurs et les marins. C'est donc le Belge qu'il s'agit avant tout de transformer. A ce point de vue, le rôle d'éducateur assumé par la Ligue maritime apparaît comme de la plus haute importance. Œuvre difficile, sans doute, et de longue haleine, mais bien digne de tenter ceux qui s'intéressent à la grandeur de la patrie (1).

D. *Les installations maritimes et les canaux.*

Si les Belges n'ont pas encore pu se décider à courir les mers, ils se sont au moins efforcés de mettre à la disposition des marins étrangers un outillage maritime convenable. De grands sacrifices ont été faits pour l'entretien et l'amélioration des ports maritimes; des travaux importants sont actuellement en voie d'exécution; d'autres existent à l'état de projet.

Le mouvement de la navigation dans le port d'Anvers révèle un progrès continu remarquable: en 1860, le mouvement des navires à l'entrée ne comptait qu'un demi-million de tonnes; en 1870, il s'élevait à plus d'un million, à trois millions en 1880, à près de quatre millions et demi en 1890 et à plus de

(1) On fait des observations analogues en ce qui concerne les constructions navales. Voir A. PIERRARD, *La question des armements maritimes*. Bruxelles, 1899, 26 p.

Digitized by Google

six millions en 1898 (1). Ces progrès rapides ont exigé en conséquence une extension des installations du port. Actuellement deux kilomètres de nouveaux quais sont en construction ; encore la Chambre de commerce anversoise estime-t-elle ces travaux insuffisants pour satisfaire aux nécessités croissantes du trafic. En outre, on se préoccupe beaucoup depuis quelque temps de divers projets ayant pour but de rectifier le cours de l'Escaut du côté de son embouchure. L'un d'eux, celui du gouvernement, propose de supprimer les deux coudes que fait le fleuve entre Anvers et la mer du Nord, afin de rendre l'accès du port plus rapide et plus facile. A cet effet l'on creuserait un nouveau lit, dit « la grande coupure », qui relierait directement Anvers à la mer par une courbe régulière. Mais le projet de la « grande coupure » soulève entre les techniciens de vives controverses ; certains assurent qu'on rencontrerait des difficultés énormes dans son exécution, qu'il pourrait se produire des accidents irréparables de nature à compromettre définitivement les avantages de la situation présente et que, d'ailleurs, il n'est pas prouvé que, si même on parvenait à mener à bien les travaux, il en résulterait une amélioration du régime du fleuve. On fait aussi remarquer que la grande coupure compromettrait au point de vue militaire la défense d'Anvers ; dans l'état actuel des choses, des navires de guerre pourraient difficilement forcer l'entrée du port, car, obligés de ralentir leur allure pour virer de bord aux deux coudes du fleuve et de présenter le flanc, ils supporteraient malaisément le feu des forts ; or, sous le régime projeté, un navire pourrait en se lançant à toute vapeur pénétrer jusqu'Anvers, au risque seulement de recevoir quelques boulets dans sa carène (2). Cette dernière considération n'est pas sans importance, car, en cas d'invasion, la défense de la Belgique se concentrerait autour d'Anvers. Les autres projets, au nombre de sept, sont le projet Royers (celui de la ville d'Anvers), le projet Verstraete, le projet Bovie-Dufourny, le projet Troost

(1) *Annuaire statistique* et *Tableau général du commerce de la Belgique*.

(2) WAUVERMANS, *Les fortifications d'Anvers*. Dans cette revue, 1899, second fascicule.

Digitized by Google

et le projet Van Mierlo, le projet Vermeire et le projet Mullender. Celui du gouvernement, ayant été soumis aux ingénieurs du Waterstaat hollandais, vient d'être condamné par ces derniers, ceux-ci lui préférant le projet Van Mierlo. On le voit, les opinions les plus diverses et les plus contradictoires se font jour au sujet des moyens propres à porter remède aux défectuosités du port d'Anvers. Ces divergences ne peuvent que faire reculer la solution pratique de la question. Et pourtant celle-ci s'impose dans le plus bref délai si l'on veut ne pas enrayer les progrès du mouvement commercial de notre grand port national. Un récent rapport de la section centrale insiste avec la plus grande énergie sur l'impérieuse opportunité de sortir au plus vite de la période des tâtonnements (1).

Il importe vraiment d'accorder la plus grande attention à la situation de notre commerce maritime. Il se produit actuellement en Allemagne un mouvement qui pourrait léser gravement les intérêts d'Anvers. La prospérité des ports belges et hollandais, disent les Allemands, est extraordinaire. Le mouvement de Rotterdam et d'Anvers dépasse celui de tous les ports allemands réunis. Or, comme cette prospérité est due surtout au courant commercial venant d'Allemagne et particulièrement à la navigation du Rhin, pourquoi ne serait-ce pas plutôt des ports allemands qui tireraient profit de ces circonstances? En conséquence, les Allemands proposent

(1) Voici, d'après l'*Étoile belge*, les propres paroles du rapporteur :

« La section centrale ne saurait assez attirer sur ce point l'attention de la Chambre et du pays. Il n'est pas, à l'heure actuelle, dans l'ordre matériel, un problème qui se pose d'une façon plus pressante que celui des installations maritimes d'Anvers. Beaucoup d'illusions existent, même à Anvers, sur la situation véritable de notre grand port maritime. L'accroissement continu du trafic fait croire que tout est pour le mieux et beaucoup — même parmi ceux dont l'avenir est le plus menacé — s'endorment dans une trompeuse sécurité. Malgré le sacrifice que cet aveu demande à notre amour-propre national, il faut dire la vérité tout entière. Cette vérité, la voici : si l'on ne s'empresse, par des mesures énergiques et promptes, d'améliorer le port d'Anvers, la progression du trafic s'arrêtera et la décadence, de relative qu'elle est aujourd'hui, deviendra absolue et définitive. Cette situation est d'une exceptionnelle gravité. La section centrale croit de son devoir de communiquer au Parlement les raisons pour lesquelles elle lui tient ce langage alarmant, non excessif cependant. »

Digitized by Google

deux moyens pour défendre les intérêts de leur pays. Ou bien, on détournerait vers des ports de l'empire le courant commercial du Rhin. La construction du canal de Dortmund à l'Ems, dernièrement ouvert au trafic, avait déjà pour objet de détourner vers le port allemand d'Emden la navigation du Rhin (1). Dans le même but on réclame un canal reliant le Rhin à Brême et à Hambourg et l'on considère le succès de ce projet comme certain, maintenant que le Landtag prussien s'est déclaré hostile à la construction du canal du centre, qui devait relier Dortmund, Hanovre, Magdebourg et Berlin. Un autre moyen mis en avant pour sauvegarder les intérêts allemands consiste à englober, dans l'union douanière, la Belgique ou la Hollande, voire même les deux pays à la fois. La revue flamande-allemande la *Germania*, publiée à Bruxelles, se déclare favorable à l'union avec l'Allemagne. D'après elle, les avantages que la Belgique en retirerait sont considérables. Elle assurerait à nos ports le courant commercial du Rhin d'une manière définitive (2). Mais peut-on compter sérieusement sur le succès de ces projets, quelque souhaitable qu'en puisse paraître d'ailleurs la réalisation, quand on se rappelle l'échec des tentatives d'union douanière analogues faites vers le milieu de ce siècle (3)?

***

Le port d'Ostende n'est pas comparable à celui d'Anvers. N'étant accessible à marée basse qu'aux navires d'un faible tonnage, il n'occupe qu'une place insignifiante dans le commerce maritime : indépendamment de sa flottille de pêche, le mouvement de ce port se concentre presque complètement dans la ligne de paquebots qui le relie à Douvres et sert exclusivement au service des voyageurs et des correspondances postales. En 1874, cette ligne ne transportait que 40,000

(1) Comparer O. MAVAUT, *Les transports économiques en Belgique et dans les pays voisins*. Gand, 1895.

(2) Voir le *Deutsches Blatt für Belgien* du 20 août 1899.

(3) Cfr., plus loin, le chapitre consacré à l' « Expansion économique de la Belgique au point de vue national ».

Digitized by Google

voyageurs et, en 1881, ce nombre était tombé à 23,000; mais, depuis cette époque, des progrès rapides furent réalisés : le nombre des voyageurs montait à 28,000 en 1885, 75,000 en 1890, 115,000 en 1895 et 126,000 en 1897 (1). Néanmoins, cette ligne de navigation occasionne encore au gouvernement belge, qui l'exploite, un déficit annuel d'un million, sans compter l'intérêt et l'amortissement du capital (2). On ne pouvait espérer de progrès sérieux dans le mouvement du port d'Ostende qu'à la condition d'améliorer ses installations et surtout de le rendre accessible aux navires de fort tonnage, même à marée basse. C'est ce que comprit le gouvernement : depuis 1890 on a vivement attaqué le banc de sable qui gêne l'entrée du port et l'on y a creusé un chenal profond de 6 mètres à marée basse. Quant aux installations du port, plus de 12 millions ont été affectés à des travaux importants. Ces travaux comprennent l'établissement d'un nouvel avant-port avec mouillage de 8 mètres à marée basse, un grand bassin de chasse, plusieurs cales sèches, un bassin à flot entouré de hangards et des entrepôts. Ces améliorations ne pourront que favoriser le transport maritime des marchandises; elles permettront aussi d'augmenter le tonnage, et, par conséquent, la stabilité et le confort, des paquebots qui font le service de Douvres.

***

Les nouvelles installations de Bruges-Heyst, actuellement en cours d'exécution, constituent une entreprise plus considérable. Le nom de M. de Maere de Limnander restera vraisemblablement attaché à la conception de ce vaste travail. Déjà en 1866, il réclamait la construction d'un « port facile, sûr et abordable en tout temps sur une côte ouverte ». Tout d'abord, il pensa que ce port devrait se relier aux installations fluviales de Gand, et c'est en partant de cette idée qu'il publia,

(1) D'après DE MAERE DE LIMNANDER, *Les malles de Douvres et le port de Heyst*. Gand, 1884. L'*Annuaire statistique* et le rapport du ministère des chemins de fer sur 1897.

(2) DEISS, *op cit.*, p. 266.

Digitized by Google

en 1875, son *Avant-projet d'une communication maritime de Gand à la mer avec embranchement vers Bruges* (1). Mais il devait bientôt abandonner ces premières vues : en 1877, il se prononça pour une communication directe de Bruges à la mer (2). Il n'a cessé de faire une propagande énergique en faveur de cette idée. En 1881, à l'inauguration des travaux maritimes de Gand, le roi se déclara partisan de la création d'un nouveau port en communication directe avec la mer : « Dès l'antiquité, disait-il, et jusqu'à nos jours, les petits peuples qui se sont fait grands dans l'histoire ont beaucoup usé de la mer. C'est qu'il est permis à toutes les nations, quelle que soit l'exiguïté de leur territoire, d'occuper sur la mer une place qui n'a d'autres limites que leur activité et leur audace. Mais celles qui sont arrivées à ces hautes destinées ont compris qu'il leur fallait de faciles et sûrs accès à la côte. Ces accès, nous ne les avons pas, il nous les faut. Le Ciel nous a merveilleusement dotés d'une frontière maritime... Sur notre côte, nous devons vouloir au moins un port outillé à l'égal des meilleurs, recevant en tout temps des vaisseaux de fort tonnage. La science moderne rend ces constructions possibles (3). » Enfin, en 1894-95, une convention-loi (4) décida de concéder les travaux à exécuter à une société anonyme constituée au capital d'au moins 9 millions ; ces travaux comprennent le creusement d'un port à Bruges, relié par un canal à un avant-port à établir sur la côte entre Heyst et Blankenberghe. Ces diverses installations auront 8 mètres de tirant d'eau à marée basse (5), de façon à les rendre accessibles, en tout temps, aux

(1) Publié chez Annoot, à Gand.

(2) *D'une communication directe de Bruges à la mer*. Bruges, Houdmont, 1877. Voir aussi H. COLSON. *Rapport sur le port de Bruges*, 1880; HERREBONDT, *Rapport sur les projets de M. de Maere* présenté au conseil communal, entre 1877 et 1879.

(3) AMÉDÉE VISART, *Un port en eau profonde sur le littoral belge*, 1883, p. 6.

(4) *Port de Bruges. Établissement et concession*. Documents publiés par le ministère de l'agriculture. Bruxelles, Weissenbruch, 1896.

(5) D'après Deiss, cette profondeur de 8 mètres ne concernerait pas toutes les installations ; le chenal notamment n'aurait que 6 mètres à marée basse. D'autre part, on m'a assuré que, vu l'état actuel des travaux on ne pouvait répondre dès maintenant que de 6 mètres.

Digitized by Google

navires du plus fort tonnage. Les travaux devront être terminés vers 1902. Il serait difficile de dire dès à présent quels seront les résultats pratiques de ces travaux. Parviendra-t-on à lutter avec succès contre l'ensablement de l'avant-port et du canal et à maintenir partout des profondeurs d'eau convenables? Si l'on y réussit, la Belgique possèdera le port de vitesse qui lui fait défaut; d'après M. de Maere de Limnander le nouveau port permettrait de faire passer par la Belgique la ligne de transport pour voyageurs la plus rapide entre Londres et Berlin. Peut-être Bruges « la morte » renaîtra-t-elle enfin à la vie industrielle et commerciale et fournira-t-elle des emplois rémunérateurs à l'énorme population actuellement soutenue par ses trop riches institutions charitables!

***

Mais là ne se bornent pas les progrès de l'outillage. On s'est aussi préoccupé de rendre Gand et Bruxelles accessibles aux navires de fort tonnage. Déjà les améliorations apportées en 1885 au canal de Terneuzen, qui relie Gand à la mer, réalisaient un mouillage de 6 mètres et le tonnage des navires à l'entrée de cette ville passait de 279 milliers de tonnes en 1885 à 603 en 1897. De nouveaux perfectionnements sont décidés. Deux conventions passées respectivement en 1894 entre le gouvernement belge et le conseil échevinal de Gand, et en 1895 entre les gouvernements belge et hollandais, modifient le tracé de l'ancien canal de façon à le raccourcir de près de 2 kilomètres; elles prévoient de nouvelles installations maritimes à Gand, le tout avec un mouillage de 8 mètres.

Bruxelles est aussi appelé à devenir, dans une certaine mesure, un port de mer (1). Le devis des travaux à exécuter à cette fin est définitivement arrêté et une société anonyme s'est chargée de les exécuter. Ces travaux comportent le creusement à Bruxelles de nouveaux bassins présentant une lon-

(1) Déjà, en 1876, H. COLSON publiait un *Mémoire à l'appui de l'avant-projet des canaux maritimes vers Bruxelles, Louvain et Malines en communication directe avec la mer par le Rupel.*

Digitized by Google

gueur de quai de plus de 2 kilomètres, ainsi qu'un canal reliant la capitale à la mer par le Rupel et l'Escaut. Ce canal, d'après Deiss, aura un mouillage de $5^{m}50$, extensibles à $6^{m}50$.

***

Par contre, la Belgique paraît avoir un peu négligé sa navigation intérieure. Tandis qu'en Allemagne on travaille sans relâche à l'amélioration du réseau fluvial et tandis qu'en France on a consacré environ un demi-million de francs à cet objet depuis 1880, la Belgique n'a guère fait de progrès en cette matière pendant ces dernières années.

Sans doute, on peut expliquer en partie cet état de choses par cette circonstance que la Belgique, possédant depuis longtemps un réseau navigable étendu, n'a pas senti aussi vivement que d'autres pays le besoin de l'augmenter encore; d'autre part, le développement de ses chemins de fer a diminué l'importance relative des fleuves et des canaux; son réseau de voies ferrées est tellement serré que, malgré le bon marché relatif des transports par eau, par tonne kilométrique, on trouve parfois un avantage pécuniaire à leur préférer les chemins de fer, ceux-ci fournissant une communication beaucoup plus courte.

Néanmoins, on se demande si l'on n'a pas montré un dédain exagéré pour la navigation fluviale. Certains auteurs se plaignent amèrement qu'on ait négligé ce moyen de transport économique par excellence, alors que les pays voisins savent en tirer si grand parti, tels que la Hollande, la Prusse rhénane, la Westphalie et la France. La navigation fluviale de ces pays prospère, tandis que la nôtre reste dans le marasme. Tandis qu'ailleurs on a totalement ou partiellement supprimé les péages sur les canaux, on les a conservés en Belgique; or, ces droits constituent pour la batellerie une lourde charge qui en compromet la prospérité. On assure même que la décadence de notre navigation intérieure est de nature à nuire sérieusement à notre commerce de transit. « Grâce aux améliorations et aux transformations accomplies ou sur le point de

Digitized by Google

l'être à l'étranger, les voies navigables formeront bientôt tout autour de la Belgique, du Havre et de Dunkerque jusqu'à Rotterdam et Amsterdam, une ceinture capable de dériver complètement notre mouvement de transit au profit des ports français et hollandais (1). »

En 1887, on déplorait vivement le marasme de la batellerie belge : un rapport sur le mouvement maritime et fluvial du port de Bruges estimait que s'il n'était apporté aucune modification à la situation existante, les bateliers se verraient condamnés à brève échéance « à la misère noire ». En 1897, la Fédération de la batellerie belge insistait auprès du gouvernement afin d'obtenir la réduction des droits de navigation intérieure. « Par la reprise du Grand Central par l'État, déclarait-elle, nous sommes menacés d'une concurrence plus désastreuse encore que celle qui nous est faite maintenant et qui doit fatalement mener la batellerie à la ruine, si vous ne nous accordez pas l'abolition des droits. » En 1899, les bateliers réclament l'appui officiel du conseil communal d'Anvers en faveur de leurs revendications, savoir : l'abolition complète des droits de navigation, l'amélioration des voies navigables, une loi régissant les transports par eau intérieurs. En 1898, l'Association des maîtres de forges de Charleroi réclame encore avec insistance l'achèvement du canal du Centre et l'élargissement du canal de Charleroi, travaux commencés depuis 1875 (2) !

Il semble donc qu'il y ait des améliorations à réaliser si l'on veut maintenir la navigation fluviale au niveau des progrès accomplis dans d'autres pays et lui permettre de rendre au point de vue commercial les services qu'on est en droit d'en attendre.

Mais il ne faudrait pas non plus être trop sévère ni trop pessimiste. En ce qui concerne les plaintes des bateliers, il convient, nous semble-t-il, de faire la part de l'exagération. Il est curieux de constater, en effet, que tandis que les

(1) O. MAVAUT, *op. cit.*
(2) Voir le rapport de cette association sur l'année 1897.

Digitized by Google

importations et les exportations par chemin de fer *diminuent*, les importations et les exportations par canaux et rivières vont en *augmentant*. Comparant, d'après le *Tableau général du commerce de la Belgique pour* 1898, les années 1889 et 1898, on constate que, tandis que les importations et les exportations par chemin de fer diminuent respectivement de 1,565 millions à 1,275 millions et de 1,377 millions à 1,335 millions, les importations et exportations par canaux et rivières augmentent respectivement de 213 à 289 millions et de 309 à 428 millions (1).

(*La fin prochainement.*) LAURENT DECHESNE.

(1) Nous regrettons de ne pouvoir fournir en cette matière de conclusion plus précise. Nous n'en sommes pas seul responsable : les bibliothèques qui nous étaient accessibles ne contiennent aucun document sur la matière, et une association de bateliers, à laquelle nous nous sommes adressé à deux reprises pour en obtenir quelque renseignement, n'a pas jugé à propos de nous répondre! Profitons de l'occasion pour rendre hommage à l'amabilité de MM. les fonctionnaires préposés à l'administration des bibliothèques publiques auxquelles nous avons eu recours, particulièrement à ceux de la bibliothèque universitaire de Liége et de la bibliothèque communale de Bruges.

Digitized by Google

CHRONIQUE SOCIALE

M. Herbert Spencer et le mouvement ouvrier. — La Révolution française a-t-elle été socialiste ? — Le rôle du *Standard of life* dans le salariat, d'apres M. Vaccaro et Mrs. Bosanquet.

« Les hommes ne se figurent réellement pas que la société soit un organisme vivant, bien que leur nourriture, l'eau de leur bain du matin, l'éclairage de leurs appartements, le feu de leurs foyers, l'omnibus ou le tramway qui les conduit à leur bureau, l'affaire qu'ils exploitent, l'édition « spéciale » du journal qu'ils parcourent, le théâtre ou le concert où ils se rendent, le fiacre qu'ils prennent pour rentrer chez eux, tout résulte du travail libre et spontané de l'humanité organisée... La transformation par laquelle, à travers des milliers d'années, les occupations des hommes se sont spécialisées à un point que tel, chacun aidant à satisfaire quelque petite partie des besoins de ses semblables voit les siens propres satisfaits par le travail de centaines d'autres personnes, s'est faite sans plan préalable et sans qu'on y prît garde... Et cependant, presque tous les hommes sont tellement hypnotisés par la contemplation continuelle des faits et gestes des ministres et des Parlements, qu'ils n'ont plus d'yeux pour cette merveilleuse organisation qui se développe depuis des milliers d'années sans l'aide des gouvernements. »

Dans ces lignes, empruntées au dernier ouvrage de M. Her-

Digitized by Google

bert Spencer (1), on peut trouver tout à la fois une mordante affirmation de l'individualisme et une pittoresque justification de la sociologie, dont la tâche est précisément d'étudier les forces naturelles qui font de la société « le produit d'un épanouissement et non pas un acte de fabrication ». C'est cette dernière portée qu'il faut, à n'en pas douter, leur attribuer. Le livre de M. Spencer constitue, en effet, la fin de son *Traité de sociologie*, en même temps que le couronnement de sa *Philosophie synthétique*, commencée en 1860, et il apparaît bien plus comme une œuvre de sereine impartialité scientifique que comme un doctrinaire plaidoyer d'école.

Le premier problème que se pose M. Spencer est relatif aux diverses « professions » qui se partagent l'activité des hommes : le médecin, le musicien, l'orateur, l'acteur, l'historien, le savant, le juge, l'avocat,.... d'où viennent-ils? De quelle façon et pourquoi se sont-ils formés? De quel tissu social préexistant dérivent-ils par différenciation, — puisqu'il faut bien admettre cette vérité générale que toutes les structures de la société résultent de spécialisations d'une masse relativement homogène?

Pour M. Spencer, l'origine des professions est dans l'organisation politico-ecclésiastique primitive. Tout groupe social suppose un chef, d'abord temporaire, puis permanent; de là, la subordination, les témoignages de déférence, la vénération posthume, consacrant par des discours, des poésies, des hymmes, des récits épiques et des images sculptées ou peintes, la supériorité triomphante de celui qui conduit la foule. Mais aussi dans tout groupe social il se trouve une classe qui seule est capable, par son prestige et son autorité, de formuler ces impressions vaguement senties par les masses et d'en dégager lentement des aspirations spéciales, réclamant des occupations correspondantes : c'est la classe des prêtres. Dans l'organisation

(1) *Les institutions professionnelles et industrielles* (fin des *Principes de sociologie*). (Traduction par H. De Varigny.) 1 vol. in-8°, 523 p., chez Guillaumin, Paris. 7 fr. 50 c.

Digitized by Google

sacerdotale sont donc, en réalité, impliquées toutes les professions. Dans les tribus sauvages, il est difficile de distinguer le prêtre du médecin; l'association de la danse et du chant comme forme du culte est caractéristique de la plupart des sociétés primitives ; les commencements de l'art oratoire, de la poésie, du théâtre ne sont autre chose que des manifestations d'une émotion vive, d'abord mêlées et confuses, puis insensiblement, après bien des répétitions, départagées entre différents individus; le premier légiste est le prêtre, ministre d'êtres surnaturels, et le prêtre est encore le premier professeur, celui qui enseigne les chants et les traditions du peuple. De tout cela, l'illustre philosophe apporte de nombreux exemples, tirés de l'histoire et des récits d'explorateurs modernes, et il conduit logiquement son analyse jusqu'à cette conclusion : l'évolution des sociétés humaines obéit aux mêmes lois que celle des organismes naturels. Tout comme ceux-ci passent de leur état initial de simplicité à leur état final de complexité, « les germes qui donnent naissance aux activités professionnelles font d'abord partie de l'élément dirigeant, puis s'en différencient en même temps qu'ils subissent une différenciation interne, et, tandis que les professions se multiplient en se séparant les unes des autres, elles deviennent toutes plus cohérentes et plus délimitées. »

Nous ne voulons pas nous demander si, dans cette universalisation de la théorie de l'évolution, il n'y a pas un simple mirage de logique, — car, somme toute, cette soi-disant loi de la différenciation et de l'intégration successives n'est-elle pas seulement un mode de concevoir le développement des choses, et ce mode, une fois acquis, n'oriente-t-il pas dans le même sens toutes les déductions de l'esprit, qu'il s'agisse de phénomènes sociaux, organiques ou physiologiques?

Il est plus intéressant de suivre M. Spencer dans la seconde partie de son livre : l'étude des « institutions industrielles », c'est-à-dire des organisations diverses au moyen desquelles les hommes ont produit les biens nécessaires à leur existence. Il

Digitized by Google

entreprend cette étude avec une complète liberté de tendances : « Pour pouvoir comprendre, écrit-il, à propos de l'esclavage, les phases de l'évolution sociale, il faut nous débarrasser des préjugés dont nous sommes nourris; de même que chaque peuple croit que sa propre croyance est la seule raisonnable, de même il pense que ses propres institutions sociales sont aussi les seules naturelles et justes. » On devine l'attrait de recherches aussi complètement affranchies d'idées préconçues.

Comment, par exemple, a apparu le travail libre alors que l'esclavage et le servage avaient exercé une si longue hégémonie historique?

D'abord, il faut se souvenir que, dès la plus haute antiquité, des travailleurs libres ont coexisté avec les esclaves : ainsi, chez les Égyptiens, le travail exécuté par des personnes louées était fréquent; un auteur dit qu'en plus de la population d'esclaves, « tout un monde d'artisans travaillaient moyennant un salaire journalier ». De même, à Babylone et chez les Hébreux, en Grèce et à Rome. Mais ces travailleurs libres restaient la minorité d'exception; leur formation était fortuite et accidentelle. Pour que le régime du travail libre se constituât, il a fallu, suivant l'expression classique de Summer Maine, le passage de l'*état* au *contrat*, la substitution des obligations réelles aux obligations personnelles. Et ceci n'a précisément été possible que dans la mesure où s'établissait l'usage général des contrats. Sur ce point, M. Spencer a une page de bien pénétrante observation :

« Pour s'accoutumer aux contrats, la nature humaine a dû subir des modifications appropriées. Dans les civilisations inférieures, non seulement toutes les choses, toutes les transactions et toutes les idées sont inexactes, mais il y a antipathie pour l'exactitude. Les gens sans éducation ont une véritable affection pour les choses de nature non définie : témoins les cuisinières qui résistent à l'emploi des poids et mesures et préfèrent les « poignées » et les « pincées ». En Orient, à l'heure actuelle où tous les outils sont grossiers et où les lignes, les courbes et les surfaces des produits industriels ne sont jamais tout à fait exactes,

Digitized by Google

toutes choses sont indéfinies. Comme les nôtres autrefois, les rues étroites sont extrêmement irrégulières; les routes, non empierrées, n'ont pas de bornes. Après un long marchandage, les articles sont vendus à la moitié du prix qu'on avait d'abord demandé, et il y a une répugnance pour les arrangements précis... Même de nos jours, nous pouvons apercevoir cet amour du manque de précision dans les formes inférieures du commerce, dans les « treize pour douze du boulanger », dans les mesures « bien pesées », dans le « un de plus pour la chance ». Et le contraste entre les transactions de ce genre et celles d'une banque, où les comptes sont balancés aux centimes près, montre la différence entre le contrat rudimentaire et le contrat développé. »

Ainsi se révèle la complexité des phénomènes sociaux : le travail libre implique le contrat, mais, réciproquement, le contrat ne s'affirme fortement que par la liberté du travail; l'un et l'autre se développent ensemble et chacun des deux rend l'autre possible, en même temps que tous deux dépendent d'autres influences, plus psychologiques, et d'autres progrès, plus humains.

Plus actuelles encore sont les réflexions qu'inspire à M. Spencer l'organisation industrielle contemporaine, née de la révolution que provoquèrent les procédés mécaniques et la machine à vapeur. Un progrès technique et un progrès économique, cette organisation, cela n'est pas contestable. Mais un progrès social? Non, tout bien considéré. « Quoique, en sa qualité de consommateur, le manœuvre des fabriques profite, comme tout le monde, de la baisse des prix, il perd cependant beaucoup en sa qualité de producteur — peut-être plus qu'il ne gagne. La proportion de ses aptitudes corporelles et mentales rendues superflues va sans cesse croissant... Il est évident que ces adaptations mécaniques, en diminuant continuellement la sphère de l'activité humaine, tendent à transformer, dans une grande mesure, l'ouvrier lui-même en un automate. En même temps, l'attention monotone requise fatigue certaines

Digitized by Google

parties spéciales du système nerveux en en laissant d'autres inactives et entraîne un dommage aussi bien positif que négatif. Tandis que la nature mentale se déforme de la sorte, la nature physique se détériore également, par le fait de respirer de l'air vicié dans une température tantôt trop chaude, tantôt trop froide, et de rester pendant plusieurs heures dans des positions anormales et fatigantes. Si nous comparons l'existence de l'ouvrier présent à celle de l'artisan travaillant à domicile qu'il a remplacé et qui, il y a un siècle, exécutant un travail musculaire varié, pouvait, d'autre part, faire alterner son activité à l'intérieur avec des occupations à l'extérieur, au jardin ou dans les champs, nous ne pouvons pas ne pas reconnaître que le développement industriel a certainement été très nuisible aux travailleurs.

« Dans leurs relations sociales également, ils ont été entraînés dans un mouvement rétrograde plutôt que progressif. Assurément, l'ouvrier qui gagne son salaire nous fournit un exemple de travail entièrement libre, en ce sens, qu'il conclut des contrats à volonté avec la possibilité de les dénoncer dans un court délai, et qu'il est libre de s'engager avec qui lui plaît. Mais cette liberté ne revient guère en pratique qu'à peu de chose, à la possibilité d'échanger un esclavage contre un autre, puisque, n'ayant d'aptitudes que pour une seule occupation particulière, il n'a que rarement l'occasion de faire autre chose que de décider dans quelle usine il passera la plus grande partie de ses tristes jours. »

N'oublions pas que c'est Herbert Spencer qui parle... Que vont penser les innombrables scribes qui abritent, derrière la doctrine spencerienne de l'individualisme, la défense de tous les abus, l'opposition impatiente et dédaigneuse à toutes les réformes, la lutte préconçue contre toutes les tendances émancipatrices, si pacifiques et si légales soient-elles, du prolétariat industriel? Mais y penseront-ils même? Leur superbe inconscience leur rend le discernement bien difficile, et, ce que, loyalement, il faut le plus déplorer chez eux, c'est leur igno-

Digitized by Google

rance intégrale et leur impuissance à observer les faits réels.

Ayant les idées que nous avons rappelées sur les effets sociaux de l'industrialisme moderne, quel jugement porte M. Spencer sur l'organisation syndicale, expression la plus parfaite du mouvement ouvrier? D'abord, il affirme positivement qu'il n'y a pas eu de lien historique direct entre les Trade Unions du XIX^e^ siècle et les corporations médiévales : « De nature analogue, dit-il, excellemment, quoique n'étant pas de la même famille, la Trade Union est simplement *une corporation de salariés.* » Nous soulignons à dessein, car la définition restera.

Les principaux moyens d'action des syndicats ouvriers sont la résistance à la baisse et la pression pour la hausse des salaires : cette politique est-elle efficace, oui ou non? En d'autres termes, les ouvriers peuvent-ils influer sur le taux de leur rémunération ou celui-ci est-il déterminé par des forces extérieures à leur volonté? M. Spencer affirme l'impuissance finale des Trade Unions : « Même chez les unionistes, écrit-il, c'est une vérité maintenant reconnue que, dans chaque genre d'occupations, la hausse des salaires est limitée par le prix que rapporte l'article produit, et que si l'on fait monter les salaires de force, on doit aussi bientôt faire monter de force le prix de l'article produit. Qu'arrive-t-il alors si, comme maintenant, les Trade Unions existent parmi les ouvriers de presque tous les métiers et si ces unions réussissent, chacune de son côté, à faire élever les salaires? C'est que tous les articles doivent renchérir et que, finalement, chaque unioniste, tout en touchant un salaire plus élevé, dépense davantage, le prix de toutes choses ayant renchéri. »

Ceci appelle quelques réflexions. Où M. Spencer prend-il que toute hausse de salaire doive se répercuter dans une hausse de prix du produit fabriqué? Oublie-t-il qu'une majoration de salaire peut trouver sa compensation dans le perfectionnement technique de la production, abaissant le prix de revient, — ou dans l'amélioration de l'administration des entreprises industrielles où tant de temps et d'argent sont gaspillés, — ou dans

Digitized by Google

l'établissement de modes plus économiques de rémunération des ouvriers, en vue d'obtenir leur travail au moindre coût possible par unité produite, — ou dans l'élévation même de la productivité des travailleurs, dont la prestation s'améliore avec le genre de vie? Toutes les augmentations de ce genre — nous excluons une cinquième hypothèse : la diminution du profit — ne sont nullement onéreuses pour l'industrie ni pour les consommateurs : on pourrait même soutenir qu'elles sont, en fin de compte, avantageuses. Or, à moins d'être accordées bénévolement par les employeurs, éventualité que la raison et l'observation font ranger parmi les circonstances fortuites, elles doivent être sollicitées avec assez de force, de stratégie ou d'opportunisme, pour faire équilibre à la résistance des intérêts contraires, c'est-à-dire qu'elles doivent être provoquées par l'action collective d'ouvriers organisés en syndicats.

Tout ce que M. Spencer peut avoir prouvé, c'est que l'élévation forcée des salaires au delà des limites de l'élasticité de la production doit se traduire par une hausse des prix. Mais encore faut-il se rappeler que ces limites sont essentiellement changeantes et que le progrès des inventions, l'émulation de la concurrence ont justement pour effet de les reculer incessamment, — de sorte que la vigilance des unions ouvrières à suivre ce mouvement semble bien justifiable. Ensuite, tous les produits fabriqués ne sont pas consommés par les ouvriers, et ceux-ci pourraient ainsi rester de réels bénéficiaires, laissant acquitter par de plus fortunés la créance du renchérissement. Enfin, la communauté subit fréquemment des hausses de prix, dues à des causes diverses : que pourrait-on objecter, si elle acceptait, avec une bonne humeur résignée, de payer un peu plus cher pour que les producteurs touchent un revenu un peu plus grand?

En réalité, comme l'écrivait si bien notre compatriote M. Maurice Ansiaux dans son traité des *Heures de travail et salaires*, « il s'agit de faire bénéficier les ouvriers des progrès généraux dans l'organisation industrielle et commerciale, ou,

Digitized by Google

plus exactement, de contraindre les patrons à diriger exclusivement de ce côté les constants efforts auxquels ils se livrent en vue d'une économie de plus en plus grande des frais de production, alors qu'ils sont tentés plutôt d'abaisser les salaires ou d'en refuser la hausse, moyens — évidemment plus simples en apparence, mais absolument discutables au fond — de diminuer ou de ne pas augmenter leur prix de revient ».

Et quelle autre méthode pour arriver à cette orientation des préoccupations patronales que l'organisation consciente des salariés?

Au surplus, M. Spencer est pris, à la fin du chapitre qui nous occupe, de sérieuses hésitations qui lui inspirent la conclusion suivante : « Faut-il conclure que, même si un groupe d'ouvriers peut réussir, pour un certain temps, à obtenir une meilleure paye pour le même ouvrage, cet avantage n'est toutefois obtenu qu'aux dépens du public (y compris la masse des salariés), et que, quand tous les autres groupes d'ouvriers, suivant cet exemple, ont fait monter leurs salaires, le résultat en est une annulation mutuelle et générale des avantages obtenus?... Cette conclusion serait trop exagérée. Les Unions professionnelles semblent naturelles à la phase que traverse l'évolution sociale, et elles peuvent avoir une influence bienfaisante sur les conditions existantes... Car, à en juger par la conduite dure et cruelle des patrons dans le passé, il est notoire qu'ils sont actuellement mis hors d'état de commettre les injustices qu'il seraient autrement tentés de commettre. Ayant conscience que les Trade Unions sont toujours prêtes à agir, ils sont plus rapidement disposés à élever les salaires, lorsque les affaires sont florissantes, qu'ils ne le seraient autrement, et, lorsque viennent les temps de stagnation commerciale, ils ne diminuent les salaires que si c'est le seul moyen pour eux de continuer les affaires. »

M. Spencer va plus loin. Après ainsi avoir concédé l'utilité du rôle des Unions ouvrières en matière de salaire, il leur attribue encore deux avantages éminents : elles sauvegardent la dignité

Digitized by Google

des salariés en inspirant au patron le respect collectif se traduisant en des égards individuels, et elles assujettissent les masses laborieuses à la discipline morale, condition première de tout progrès social. C'est, en d'autres termes, dans les unions que les ouvriers font leur éducation d'hommes et se préparent à prendre leur part des « formes supérieures d'organisation sociale, qui surgiront probablement par la suite ».

Il est temps de quitter le penseur anglais, non sans recueillir cependant son opinion sur l'avenir du salariat. Elle est, faut-il le dire, optimiste, comme la philosophie évolutionniste elle-même. Bien loin de voir dans le régime actuel la suprême finalité sociale, M. Spencer proclame que, dans le salariat contemporain, « l'ouvrier est temporairement dans la situation d'un esclave. Aussi longtemps que l'ouvrier reste un salarié, les marques de l'*état* (opposé au *contrat*) ne disparaissent pas entièrement. Pour tel nombre d'heures par jour, il remet ses facultés entre les mains d'un patron contre telle somme d'argent, et il est pour ce temps-là leur propriété ». Il y a loin de cette déclaration aux axiomes des orthodoxes irréductibles, tel feu M. Courcelle-Seneuil, membre de l'Institut, concluant que le « contrat de salaire, étant parfaitement juste et laissant à tous la liberté de concourir dans l'industrie, est le plus favorable au développement de la richesse et de la vie » (*La société moderne*, p. 358); tel encore M. Paul Leroy-Beaulieu, écrivant dans l'*Économiste français* (année 1886, p. 507), que « le salariat figure au nombre de ces institutions que l'on doit considérer comme définitivement acquises et une fois pour toutes ».

Pour succéder au salariat, M. Spencer aperçoit une organisation coopérative, où les travaux à faire seraient alloués à des groupes acceptant librement la tâche, moyennant une somme déterminée à partager entre eux au prorata de leur production. Est-ce là ce que nous réserve l'avenir? Nul ne le sait, mais, même dans le pauvre monde imparfait où nous vivons, toutes choses ne seraient-elles pas mieux si chacun avait ainsi l'âme

Digitized by Google

assez large pour se représenter des temps futurs faits de plus de ustice et de plus de liberté?

*
* *

Ce n'est pas un problème d'avenir que s'est posé M. Espinas dans son cours à l'université de Paris, dont il publie quelques leçons (1), mais bien l'une des plus intéressantes questions de l'histoire sociale, à savoir : la philosophie du XVIIIe siècle et la Révolution de 1789 s'inspirèrent-elles des doctrines socialistes ?

A première vue, ce simple énoncé paraît un audacieux paradoxe. Eh quoi! le mouvement d'idées et de faits qui a exalté l'individu, consacré la propriété privée, formulé les Droits de l'Homme, aurait participé du socialisme! Le libéralisme, lié par tradition à la date fatidique de 89, se serait mépris sur ses origines, et les principes dont il fait état seraient ceux mêmes qu'il entend combattre! Ne vous méprenez-vous pas sur les mots, et n'élargissez-vous pas à plaisir le sens du terme « socialisme » ? Pardon, répond M. Espinas, j'ai besoin d'un mot qui désigne ce qu'il y a de commun à toute une famille et à toute une série historique de solutions pratiques concernant le rapport des hommes avec les choses ; je prends le parti de me servir pour cela du mot socialisme, parce que je maintiens qu'au cours du XVIIIe siècle, il y eut un ensemble continu, homogène de doctrines critiques sur le droit de propriété qui correspondent à celles que, communément, on appelle socialistes. Déjà en 1893, lors d'une soutenance de thèse sur ce sujet, M. Aulard avait reproché au récipiendaire, M. Lichtenberger, de n'avoir appelé socialistes que ceux dont les critiques ou les systèmes pouvaient s'appliquer à la société d'aujourd'hui : « Il y a eu, disait-il, au XVIIIe siècle, une question sociale, celle de la destruction de la propriété féodale et de la mise à la disposition de la nation des biens du clergé ; c'était du socialisme tout comme le serait aujourd'hui la socialisation des mines ou des chemins de fer.

(1) *La philosophie sociale du XVIIIe siècle et la Révolution*. 1 vol. in-8°, 412 p., chez Alcan, Paris. 7 fr. 50 c.

Digitized by Google

Est-il donc illégitime de donner à ce mot une application rétrospective ? »

Pure querelle de verbiage, dira-t-on. Pas tout à fait, car il n'est pas indifférent, pour l'histoire des idées sociales, d'établir la filiation de deux mouvements aussi puissants que la Révolution du XVIII^e^ siècle et le socialisme du XIX^e^. Or, si M. Espinas n'a point eu difficile de collectionner un grand nombre d'extraits de discours et d'écrits divers, qui démontrent le caractère parfaitement démagogique et égalitaire de la période révolutionnaire, il n'est pas parvenu à nous prouver qu'elle ait conçu la mise en commun des biens comme la suprême solution sociale. Puis, si cela était, il resterait à élucider ce colossal anachronisme que la Révolution, poursuivant la propriété communautaire, aurait fondé la propriété individuelle ! M. Espinas ne paraît pas s'en embarrasser : « L'Assemblée constituante a bien, dit-il, remplacé la propriété féodale ainsi que celle de l'Église et des corporations par la propriété individuelle, mais elle n'a pu le faire qu'en investissant l'État du droit de disposer souverainement des biens des citoyens et d'exproprier les uns pour assurer l'appropriation des autres. L'œuvre révolutionnaire était donc si complètement socialiste que l'individu abdiquait devant l'État pour réaliser son rêve de propriété. » Ne pourrait-on, avec la même apparente logique, démontrer que le socialisme contemporain est essentiellement individualiste, vu qu'il subordonne la richesse collective au bien-être de l'individu et qu'il établit comme postulat de l'ordre social la dignité du producteur ?

Peut-être M. Espinas, dont on connaît le grand mérite, a-t-il apporté, dans la suite de son cours, des considérations plus décisives en faveur de son opinion ; quoi qu'il en soit, historiens et sociologues ne peuvent que le féliciter d'avoir choisi pour sujet de ses leçons une question aussi digne d'intérêt scientifique.

***

Nous avons peine à l'écrire, mais pourquoi dissimuler notre

Digitized by Google

impression? Les compendieuses contributions de l'école italienne à la constitution de la sociologie nous semblent bien précaires. De M. Vaccaro, directeur de la *Rivista scientifica del Diritto*, et auteur remarqué de la *Lutte pour l'existence dans l'humanité*, voici un gros volume sur *Les bases sociologiques du Droit et de l'État* (1). Visiblement inspiré de la conception matérialiste de l'histoire, cette étude analyse toutes les formes de la lutte et de l'adaptation entre les différents groupes humains. On jugera de la méthode et du bien-fondé des conclusions par ces quelques lignes dans lesquelles l'auteur enferme tout l'exposé du régime actuel :

« Aussi longtemps que le nombre des travailleurs n'excède pas la quantité de forces dont les propriétaires ont besoin pour mettre à profit leur capital, les salaires se maintiennent élevés et assurent aux salariés une existence humaine. Mais cet état favorable des choses dure peu. L'augmentation organique de la population ne tarde pas à faire naître des ouvriers en trop grand nombre, de telle sorte que, sur le marché, il est offert plus de travail qu'il n'en est demandé. Le salaire descend alors à ce niveau minimum, appelé par ironie *standard of comfort*, qui est souvent insuffisant pour réparer les forces de l'ouvrier, mais qui est toujours suffisant pour empêcher que son travail soit inefficace, et pour ne pas le laisser mourir lui-même avant d'être remplacé par un autre travailleur. »

M. Vaccaro entend décidément être plus catholique que le pape : voici dix ans que les socialistes eux-mêmes ont solennellement condamné la fameuse loi d'airain de Lassalle, et c'est l'an dernier que le socialiste Bernstein prêchait — avec quel succès, le présent congrès de Hanovre le montre, — la réconciliation des prolétaires avec le régime du salariat!

Précisément, nous trouvons, dans une série d'études qu'une femme de talent, Mrs Bosanquet, vient de faire paraître en

(1) 1 vol. in-8°, 480 p., chez Giard et Brière, Paris. 8 fr.

Digitized by Google

Angleterre (1), un commentaire de l'expression récemment introduite dans la terminologie économique, le *standard of life* ou le *standard of comfort*, dont M. Vaccaro se sert si mal à propos.

Si vague que paraisse cette notion du « niveau d'existence », ou du « genre de vie », chacun sent néanmoins très nettement qu'elle répond à une réalité : tous les actes de notre vie privée et publique, habillement, soins de toilette, confort, relations, occupations, lectures, distractions, décèlent les limites que nous avons tracées à nos besoins. Or, il est dans la nature normale des hommes qu'ils visent toujours à élever leur genre de vie; bien plus, il suffit qu'ils assignent d'une façon décisive un certain mode d'existence comme but à leurs efforts, pour qu'ils créent une force sociale active dans le sens du progrès. Et cette force, née d'ambitions raisonnées, est une des grandes causes régulatrices des salaires : elle agit négativement en ce qu'elle s'oppose à la baisse et, positivement, en ce qu'elle sert à promouvoir les hausses.

A coup sûr, cette force n'est pas toute puissante, et elle est notamment contrecarrée par un ensemble de conjonctures qu'on peut appeler « l'état du marché du travail », mais elle n'en est pas moins toujours latente dans les diverses couches de salariés. Cela explique bien des choses : par exemple, que des élévations de salaires, ne correspondant pas à une amélioration du genre de vie, sont plus nuisibles qu'avantageuses, ce que confirmait, hélas ! après 1870, l'expérience de nos ouvriers belges gaspillant en orgies les payes exceptionnelles que leur apportait la crise franco-allemande.

Certains sourient de cette théorie du mouvement des salaires, fort en honneur — et pour cause — au delà de l'Atlantique. « Pourquoi atteler la charrue avant les bœufs? Ce n'est pas en mangeant plus qu'on gagnera davantage, mais bien en gagnant plus qu'on mangera mieux. » A quoi Mrs Bosanquet répond par un apologue emprunté à la vie réelle : un jour, un com-

(1) *The Standard of Life and other studies*, par Mrs. BERNARD BOSANQUET. 1 vol. in-12, 219 p. Chez Macmillom, Londres.

Digitized by Google

merçant fit paraître une annonce demandant une jeune femme pour remplir un emploi dont les gages étaient fixés. Trois candidates furent appelées chez le commerçant; après les avoir interrogées et les ayant trouvées de mérite à peu près égal, il réfléchit, puis rappela la première : « Si vous voulez vous contenter de vingt francs de moins par mois, je vous donne la place. — Non, dit la jeune fille, je ne saurais me contenter de moins, et aucune femme de condition respectable ne le voudra. » Le commerçant fit appeler la seconde candidate et lui renouvela la question : « J'accepte, » fit-elle toute joyeuse. — Elle avait moins d'ambitions sociales et elle venait ainsi, bien inconsciemment, d'abaisser de vingt francs le taux consacré des gages chez l'habile commerçant.

L'apologue est décisif. Si d'aventure, cependant, un économiste avait assisté à la petite scène, il aurait peut-être hoché la tête, se disant : « Reste à savoir si l'habile commerçant ne va pas en avoir pour son argent, et si, tout bien considéré, il n'eût pas été plus avisé en prenant la première candidate ?... »

SPECTATOR.

Digitized by Google

LE MOIS POLITIQUE

Je voudrais m'abstraire de nos luttes politiques, puisqu'une voix plus autorisée que la mienne s'est chargée d'interpréter ici le dernier des événements de ce mois, c'est-à-dire les élections communales du 15 octobre. Mais, puis-je faire autrement que nos législateurs eux-mêmes, qui n'ont pas eu une heure de vrai et complet loisir, à une époque ordinairement assignée aux plaisirs de la chasse et de la pêche et aux voyages de pur repos?

Au surplus, à côté de la grande histoire, il y a l'histoire anecdotique; il y a même l'histoire burlesque. Et ne croyez-vous pas que le burlesque se soit mêlé à l'agitation, en somme assez discrète, qu'ont provoquée nos luttes communales? Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les programmes et de prendre connaissance des listes. Quel bariolage et quelle cacophonie! Il n'est pas une réforme qui n'ait été promise par les uns, conspuée par les autres, ce qui n'empêcha pas chacun des candidats d'être convaincu que lui seul était *the right man in the right place*. Et quelle bizarrerie politique! Ici les radicaux sont les alliés des libéraux modérés, là ils en sont les adversaires; d'une part, les démocrates-chrétiens baisent la mitre et la crosse de compagnie avec les gros hères du cléricalisme; de l'autre, ils se réfugient sous la peau du loup socialiste.

S'il n'y avait en jeu de très graves intérêts, il ne faudrait, en somme, pas trop se scandaliser de cette variété d'attitudes chez de très braves gens, sincèrement désireux, pour la plupart, de contribuer au bien public. La politique communale

Digitized by Google

est d'essence cancanière et mesquine. Les grands problèmes ne sont guère agités sur le tapis vert échevinal, et quand on se hasarde à les y aborder, on risque d'échouer faute de ressources, et, disons-le, faute de compréhension. Le vrai mandataire communal n'est pas le savant en *us*, ni le docteur ès sciences sociales : c'est l'homme pratique, qui, ayant pendant quinze ou vingt ans géré habilement ses propres affaires, est tout désigné pour gérer celles de tout le monde. De fait, il y a neuf chances sur dix pour qu'il s'en tire à sa propre satisfaction et à celle de ses électeurs. Le budget d'une ville n'est pas toujours beaucoup plus considérable que celui d'un magasin de gros, d'une fabrique ou d'un bazar. Il y a, en somme, de côté et d'autre, les mêmes ressorts d'administration, les mêmes lois de comptabilité ; seuls, les voies et moyens diffèrent.

Ajoutez que chaque échevin a sous ses ordres un petit état-major de fonctionnaires, blanchis sous le harnois, et qui lui mâchent la besogne. La plus grande preuve d'intelligence qu'on puisse lui demander, c'est de solliciter l'initiative de ces fonctionnaires et de leur laisser la bride sur le cou. A cette condition, tout ira bien dans son administration. Si, au contraire, il se montre tatillon, autoritaire, sourcilleux, il ne tardera pas à voir se cabrer ceux dont il contrarie la marche, et malheur à lui, à son département, aux contribuables !

Voilà pourquoi, s'ils s'inspirent de bons principes administratifs, il importe assez peu que les libéraux, candidats à des places de conseillers ou d'échevins, aient l'éloquence en partage. Dans les grandes villes, toutefois, un certain *decorum* est indispensable, et il faut dire, à l'honneur des mandataires de notre parti, qu'il ne leur a jamais fait défaut. Il est, enfin, un ou deux domaines, où il faut plus que du *decorum* et de bonnes intentions libérales pour être à la hauteur de son devoir. L'instruction publique d'une grande commune est de toutes les charges d'âmes la plus lourde ; il y avait donc, le 15 octobre, un gros en jeu pour nous dans la réussite la plus large de nos candidats.

Plus gros était l'enjeu, plus strict était le devoir de défense

Digitized by Google

qui s'imposait à nos amis de toutes nuances. Il faut regretter pour M. Janson qu'il ne l'ait pas compris. Son attitude a causé bien des étonnements, je le sais. Elle ne m'a pas surpris, moi, qui ai déjà, ici même, parlé avec quelque vivacité de ce grand *leader*. J'estime, d'ailleurs, qu'après la scission, qui s'est faite dans le groupe progressiste à la Chambre, il ne pourrait plus y avoir de doute sur le désaccord profond, et de principe, qui sépare certains de nos députés de leurs collègues, et j'augure qu'une politique nouvelle pourrait bien naître de ce désaccord, en somme précieux, puisqu'il nous a révélé l'existence d'un mal secret et nous permet d'y apporter remède.

Ces intransigeants du libéralisme avancé, que j'avais jugés irrémédiablement perdus pour nous, parce que je connaissais de vieille date leurs tendances, ont, enfin, trouvé leur orientation définitive et leur chef. Leur chef est et restera M. Janson, qui reprend ainsi, vis-à-vis d'une poignée d'insurgés, le rôle qu'il joua jadis vis-à-vis de tout le libéralisme : car, M. Janson ne peut plus nuire à celui-ci, pas plus et peut-être moins que M. Woeste ou M. Vandervelde. Ce qui rendait M. Janson redoutable pour nous tous, il y a quelques années, c'était son loyalisme, la conscience des services qu'il avait rendus à notre cause. Maintenant qu'il s'est lui-même exclu de nos rangs, qu'il est bel et bien hérétique et qu'il l'est de façon irrémédiable, il ne nous reste plus qu'à reprendre la campagne sans lui et à lui consacrer le souvenir respectueux, mais ferme, qu'on a pour une gloire défunte.

Cela ne veut pas dire que M. Janson ne nous reviendra point quelque jours, car il est de ceux dont les variations mériteraient leur historien, ne fût-ce que pour troubler la critique de nos arrière-neveux. Mais, le fait d'avoir recommandé et patronné les collectivistes contre ses propres frères de l'Association progressiste lui sera un éternel sujet de reproche. Tant qu'il s'est borné à tirer sur nous, nous en avons assez légèrement pris notre parti, et il a même eu les applaudissements de son groupe. Mais, cette fois, il a dépassé la mesure.

Les quelques centaines de radicaux qui, à Bruxelles et en province, ont toujours suivi l'ex-chef du progressisme belge,

Digitized by Google

vont-ils encore s'associer à lui? C'est possible, et c'est désirable. En délestant notre barque et du général et des quelques caporaux, qui se solidarisent avec lui soit à la Chambre, soit dans la foule obscure, nous travaillons utilement à reconquérir l'homogénéité qui nous fait trop défaut depuis quelque vingt ans.

Comptez donc sur les doigts tout ce qui s'est accompli depuis 1894, c'est-à-dire depuis l'ère nouvelle de notre politique! Rappelez-vous le ralliement si précieux de M. Feron en 1898 et, en 1899, le rapatriement de M. Lorand, qui avait semblé devoir prendre le large sous la voile socialiste. Et que d'autres conversions, tant à Bruxelles qu'en province, ont eu moins d'éclat peut-être, mais n'ont pas été moins édifiantes! Pour peu que cela dure encore, que les socialistes redoublent de maladresse, d'intransigeance et de mauvaise foi (ils ont fait preuve de tout cela à un rare degré dans le débat de la R. P.), nous aurons la consolation de boucher à jamais la fissure, par où s'écoulait notre sève libérale, de telle sorte que l'œuvre de pacification, qu'il avait été impossible de réaliser jusqu'ici, se fera peut-être d'elle-même, par la voie la plus naturelle et la meilleure qui soit encore.

M. WILMOTTE.

Digitized by Google

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Parmi les publications récentes, qui nous ont été adressées, il convient de signaler :

Chez l'éditeur Paul Dupont, à Paris, B. DE KENENBURGH, *La femme régénérateur*. C'est l'exposé doctrinal, avec preuves à l'appui, d'une réforme de l'éducation des jeunes filles françaises que préconise l'auteur. Celui-ci croit que la femme de son pays est mal préparée, en général, à remplir son rôle d'épouse et de mère. Si elle appartient à la classe ouvrière, elle n'est pas pour son mari la ménagère économe et prévoyante sur laquelle il devrait pouvoir compter ; si elle appartient à la bourgeoisie, elle ne peut surveiller et contrôler des inférieurs dans des tâches dont elle ignore jusqu'aux premières notions. M. de Kenenburgh expose les utiles innovations que certains peuples ont faites dans le sens d'une instruction professionnelle de la femme. Chemin faisant, il touche à beaucoup de problèmes, à trop de problèmes peut-être, et il en résulte quelque confusion dans l'exposition de ses idées. Néanmoins, celles-ci sont précisées par la publication de projets de statuts d'une « union française des mères de famille » dont il trace le plan, et qui devrait, pour répondre à ses excellentes intentions, étendre ses ramifications à toute la France. Viennent ensuite les règlements et le programme de plusieurs institutions ménagères qu'il voudrait voir établir à l'instar de ce qui existe en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, etc. Enfin, nous trouvons des renseignements, sur ces derniers pays, qui confirment les opinions de l'auteur. En somme, un livre à consulter par nos *féministes* et, en général, par tous ceux qui se préoccupent de l'éducation des femmes.

*

Chez l'éditeur Colin et Cie, le troisième volume de l'ouvrage de M. ARTHUR CHUQUET, *La jeunesse de Napoléon*. Après *Brienne* et *Les premières années de la Révolution,* nous voici arrivés aux événements militaires, où, pour la première fois, le génie de Napoléon

Digitized by Google

apparut, quoique encore avec un rayonnement bien faible, si on songe à ce qu'il devait réaliser dans la suite. Les premiers chapitres de ce tome III nous montrent le futur conquérant aux prises avec l'agitation révolutionnaire, son attitude circonspecte devant l'émeute, l'intérêt qu'il prend aux événements dont la Corse fut le théâtre. Déjà nous le voyons en butte aux soupçons du Directoire. Il rêve, un instant, de partir pour les Indes, sous le pavillon de l'Angleterre, qui servait mieux ses projets aventureux; mais l'expédition de Sardaigne va l'occuper; il y prend part. Réintégré dans son grade militaire en juillet 1792, il est bientôt lieutenant-colonel et se trouve en conflit avec son chef immédiat, Cesari, dont la disgrâce favorise ses desseins, avec le général Paoli, qu'il fallut plus de temps pour abattre. Quand ce fut fait (juillet 1793), le désir ambitieux de Napoléon eut besoin d'un autre aliment. Le séjour de la Corse lui était devenu bien difficile, ainsi qu'aux siens. Sa famille alla donc s'établir à la Valette, aux portes de Toulon, où nous allons le retrouver lui-même à l'œuvre. Il publie alors ce pamphlet : *Le souper de Beaucaire,* que M. Chuquet analyse en détail.

Dans les derniers chapitres de ce volume, le professeur du Collège de France nous retrace, pour ainsi dire jour par jour, la vie que Bonaparte mène devant Toulon, qui est au pouvoir des alliés; le siège de cette ville, aux opérations duquel il prit une large part; enfin, la victoire définitive, qui rendit à la République un de ses grands ports fortifiés (19 décembre). Commandant de l'artillerie qui opéra contre cette ville, déjà célèbre à juste titre, le futur empereur va pouvoir désormais donner carrière à son ambition.

*

Le même éditeur (Colin et Cie) a publié successivement deux beaux volumes in-12 du commandant Toutée, dans lesquels celui-ci nous raconte son expédition à travers le Dahomey, le Bariba et le pays des Touaregs et la reconnaissance qu'il fit, sur une grande étendue, du cours moyen du Niger. Le premier de ces volumes est intitulé : *Dahomé, Niger, Touareg.* C'est la narration sincère et captivante du voyage d'exploration que le commandant Toutée a mené si heureusement à terme.

Le second, qui vient de paraître, *Du Dahomé au Sahara* (in-12), a un caractère différent. Dans une suite de chapitres, solidement pensés, l'officier français étudie la nature des régions qu'il a traversées, le sol, ses produits, les animaux et les habitants; il s'étend particulièrement sur les mœurs, les usages et les institutions de ceux-ci, de telle sorte que ce dernier volume mérite la considération de l'ethnographe et du folkloriste, en même temps qu'il plaira fort à nos coloniaux et,

Digitized by Google

en général, à tous ceux que l'étude géographique occupe à quelque titre que ce soit. Un dernier chapitre est consacré à l'hygiène des blancs, et nos *Africains* en feront leur profit.

*

Il nous reste à signaler de l'éditeur Colin un intéressant livre de M. Gaston Deschamps, *Le malaise de la démocratie,* qui, sous une forme plutôt anecdotique, renferme bien des observations sérieuses et de profitables leçons. Homme d'enseignement lui-même, M. Deschamps a tout naturellement fait une large part aux questions pédagogiques (chapitres VI-IX), et nos professeurs liront volontiers ce qu'il dit de l'ancienne université, des organisateurs de la nouvelle et de la mode d'imitation anglo-saxonne qui fait rage en ce moment. Ce qu'il écrit au sujet de l'armée, de la colonisation, etc., est plus actuel que jamais; sa conclusion est d'un esprit sensé et d'un patriote clairvoyant. En voici peut-être le passage le plus saillant : « Rien au « monde — aucun motif d'intérêt, aucune raison d'État — ne pour- « rait me déterminer à accepter d'être le complice du mensonge et « de la bêtise. N'ayant pas attendu la crise actuelle pour déclarer « un patriotisme, qui, je crois, fut toujours exempt de phrase et « d'ostentation, je refuse de souiller ma religion par la connivence « des menteurs et de la compromettre par le ridicule secours des « nigauds. Et j'aime trop passionnément l'armée pour ne pas consi- « dérer comme un exécrable sacrilège toute tentative qui consiste- « rait à exposer son honneur à de telles solidarités. »

*

En Belgique ont paru — entre autres livres de cette période de vacances — deux volumes de notre collaborateur, M. Paul André, que nous laissons à notre chroniqueur littéraire le soin d'apprécier : *Celles qu'épouseront nos fils* et *Chers petits singes* (Georges Balat, éditeur); un volume de M. Aug. Gittée, que le temps nous manque pour analyser, mais dont nous pouvons toutefois signaler l'intérêt : *Curiosités de la vie enfantine.* Le sous-titre : « Études de folklore », rectifie ce que le titre lui-même pourrait avoir peut-être d'inexact. En effet, si une partie des matières contenues dans ce petit livre se rapporte aux croyances et aux jeux de l'enfance, il en est une autre qui nous montre les grandes personnes s'adonnant aux mêmes superstitions et conservant des pratiques d'un âge reculé, dont les jeux et les propos de nos enfants ne sont souvent que la reproduction inconsciente et puérile. En tout état de cause, les onze chapitres de ce petit recueil imprimé chez Gilon, à Verviers, au prix modique d'une collection trop

Digitized by Google

négligée aujourd'hui, seront lus ou relus avec plaisir par nos nombreux amateurs de folklore, et aussi par nos *wallonisants* de Liége et d'autres lieux.

*

Un ancien élève de l'université de Liége, M. F. WAGNER, vient de publier (Gand, Siffer) : *La saga de gumlang* (langue de serpent), avec une introduction et des notes. C'est déjà la seconde publication de l'espèce de ce jeune érudit, qui nous promet, enfin, un spécialiste digne de ce nom en matière de littérature et de langue scandinaves.

*

La REVUE a, enfin, reçu un livre de Mme A. SOUFFRET, intitulé : *L'évolution musicale*. C'est moins une œuvre qu'une série de notices élémentaires sur l'histoire de la musique, sur les instruments qui ont été ou qui sont encore en usage, sur les grands compositeurs et virtuoses du passé et de l'époque actuelle. Ces notices ne sont pas reliées bien rigoureusement les unes aux autres et, à la différence des travaux de MM. Soubies, Schuré, etc., et des livres similaires parus en Allemagne et en Angleterre, cet essai ne peut prétendre sérieusement à un caractère historique. Mais tel qu'il est, il rendra de sérieux services à cette foule d'instrumentistes et de chanteurs, professionnels ou non, qui sortent des conservatoires sans connaître un mot du passé musical. A ce titre, nous le recommandons à nos lecteurs, en espérant toutefois que Mme Souffret se donnera, dans une nouvelle édition, la peine de mieux justifier son titre, de proportionner les parties de son œuvre (1) et de rectifier un certain nombre de détails, ce qui lui sera aisé si elle recourt davantage aux récents travaux belges, français et de langue étrangère.

(1) L'école suédoise contemporaine occupe 1 page dans le volume et l'école belge 35; M. Th. Radoux a une longue notice; M. Vincent d'Indy est à peine nommé : c'est trop de patriotisme, en vérité.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

Une fois n'est pas coutume. La REVUE DE BELGIQUE a publié dans son dernier numéro un article de M. H. Dumont qui nous vaut un droit de réponse de M. W. de Sélys-Longchamps, sénateur pour Namur. D'autre part, M. Ouverleaux, député d'Ath, s'est ému d'un passage de mon dernier « Mois politique ». On me permettra de vider tout de suite ce dernier incident; la lettre de M. W. de Sélys-Longchamps sera publiée ci-après.

Donc, j'ai écrit ici même, il y a un mois, que d'entretiens que j'avais eus avec M. Ouverleaux avant les élections législatives de 1898, il ressortait pour moi que l'honorable député avait singulièrement évolué sur certaines questions, et notamment sur celle du S. U. M. Ouverleaux m'affirme qu'il a toujours été partisan de cette réforme. Je lui en donne acte, sans d'ailleurs l'en féliciter. Mais il ne nous dit pas comment il a été amené à sacrifier la R. P. au S. U. et à refuser la moitié d'une amélioration de notre régime électoral dont la totalité lui souriait. Or, là est l'intérêt de cette polémique, là et pas ailleurs. Pourquoi M. Ouverleaux s'est-il séparé de M. Heupgen, son collègue athois, et de M. Lorand, pour faire cause commune avec les socialistes, c'est-à-dire avec les adversaires les plus irréconciliables non seulement de son parti en général, mais tout particulièrement de la petite fraction de ce parti, à laquelle il appartient? La *Revue de Belgique* se ferait un grand plaisir d'insérer l'exposé des motifs impérieux, qui déterminèrent M. Ouverleaux dans cette grave occurrence. Impérieux, ces motifs ont dû l'être, car l'honorable député, avant de se décider, a dû peser les raisons qui le sollicitaient en sens inverse; il a dû se souvenir que, seul parmi les intransigeants, il n'était pas l'allié, donc l'élu des socialistes; il a dû penser à l'intérêt de son parti qu'il a sacrifié à un devoir resté mystérieux; il n'a pas pu ne pas envisager son rôle personnel, qui lui prescrivait d'écarter tout soupçon mesquin. Car il savait que le projet de Smet réunissant en une seule circonscription les arrondissements de Tournai et d'Ath, et les chiffres des scrutins antérieurs assignant sur six députés à élire dans cette circonscription, deux représentants au libéralisme, ses concitoyens auraient à opter entre M. Heupgen et lui, tandis que les Tournaisiens revendiqueraient, comme un minimum, l'autre mandat. Cruelle énigme, en vérité!

Et maintenant, voici la lettre de M. W. de Sélys-Longchamps; M. Dumont, à qui on l'a préalablement communiquée, n'a pas jugé à propos d'y répondre. Il a voulu, nous écrit-il, rester sur le terrain

Digitized by Google

des principes et son contradicteur, qui envisage autrement leur désaccord, s'est attaché à des personnalités sans utilité aucune.

M. W.

« Monsieur l'Éditeur,

« Dans le dernier numéro de la *Revue de Belgique,* mon ami Dumont me prend à partie, d'une façon fort désobligeante et qui m'étonne d'autant plus, de sa part, qu'il devrait mieux me connaître. Vous serez, je n'en doute pas, le premier à comprendre que je ne veuille pas rester, aux yeux de vos lecteurs, sous le coup des accusations dont j'ai été l'objet.

« Je viens donc vous prier, sans crainte de refus, d'accueillir ma protestation sur deux points :

« 1° Mon vote, au Conseil général de la Fédération progressiste, n'avait rien d'hostile « à une application loyale de la représentation « proportionnelle ». J'en reste, au contraire, le partisan le plus convaincu, comme je n'ai jamais cessé de l'être depuis trente-cinq ans, alors même que personne encore n'en parlait en Belgique.

« Personnellement, je ne suis pas du tout d'avis qu'il y ait lieu de la subordonner, en thèse générale, au suffrage universel, et j'avais eu soin de le dire expressément dans le projet d'ordre du jour que j'avais soumis au Conseil.

« Ce qui est vrai, c'est que le projet de Smet ne me satisfait point, parce qu'il est doublement illogique, et par sa géographie électorale, et par le mode de répartition des mandats. Il conduirait à des résultats inadmissibles, et *nullement proportionnels,* et ne procurerait pas, par conséquent, les avantages qu'on serait en droit d'attendre d'une application rationnelle du principe. On peut même se demander si, par ses résultats défectueux, il ne compromettrait pas l'avenir de cette réforme essentielle. Mieux vaudrait donc la faire un peu moins vite et la faire mieux.

« 2° Je ne suis pas de ceux qui violent leurs engagements politiques ou qui prêchent aux autres « la violation et l'oubli de ces « engagements ».

« J'admets même, dans une certaine mesure, et malgré les objections de principe qu'il soulève, le *mandat impératif,* limité à quelques points déterminés, comme une nécessité de fait.

« Encore faut-il bien laisser au mandataire, *sous sa responsabilité,* un peu de latitude dans l'accomplissement de son mandat. C'est aussi une nécessité de fait.

« Dans le cas présent, je me suis borné à dire que le manifeste du 4 juillet, — par lequel les quarante députés de gauche se sont engagés, solennellement et solidairement, à opposer la *question préalable* à « toute modification du régime électoral » tant que le pays n'aurait pas été consulté, — ne me semblait pas excéder les limites de cette latitude indispensable aux mandataires, et que, à ce point de vue, il

Digitized by Google

n'avait rien d'incompatible avec les engagements pris antérieurement, par une grande partie de ses signataires, en faveur de la représentation proportionnelle.

« Je n'ai jamais caché néanmoins que, pour ma part, je me serais difficilement résigné à signer ce manifeste ; mais je me suis gardé de blâmer ceux qui l'ont fait ; car, pour bien juger leur conduite, il faudrait avoir été à leur place.

« Quoi qu'il en soit, du moment qu'ils l'avaient signé, et dans des termes qui semblent choisis tout exprès pour éviter toute équivoque et couper toute retraite, il m'est impossible de méconnaître qu'ils étaient liés, autant qu'on peut l'être, par leur signature, et qu'ils avaient perdu le droit de lui opposer leurs engagements électoraux antérieurs. C'était avant de donner leur signature qu'il eût fallu s'en souvenir, et, en admettant même qu'il y eût contradiction entre ces engagements divers, j'estime que, dans ce cas tout au moins, c'est le plus récent qui devait incontestablement prévaloir non seulement en raison de la gravité extraordinaire des circonstances et de la solennité de la forme, mais aussi parce qu'il a été contracté non vis-à-vis d'un collège électoral particulier, mais à la face du pays et envers le peuple tout entier.

« Sans doute, les circonstances ayant changé, cet engagement nouveau a pu paraître regrettable à beaucoup, et je suis du nombre ; mais il n'en subsiste pas moins dans toute sa force. Tout au plus, un nouveau manifeste au pays, également solennel et *unanime,* eût-il été capable de l'énerver. Tel est assurément le sentiment populaire, et c'est aussi, très nettement, le mien, puisqu'il faut le dire.

« Je n'entends nullement incriminer la bonne foi de ceux de mes amis qui ne partagent pas cette manière de voir ; mais c'est vraiment un comble que quelques-uns d'entre eux osent accuser de parjure et de trahison les députés progressistes qui, se croyant, en conscience, liés par l'engagement du 4 juillet, ont résolu d'y conformer leur conduite parlementaire ! Là-dessus, la pensée du Conseil général progressiste était indubitablement d'accord avec la mienne.

« Permettez-moi d'ajouter, pour finir, que, si, comme le dit mon ami Dumont, je mets souvent, pour employer l'expression consacrée, les pieds dans le plat, ce n'est nullement par naïveté, mais bien parce que la cuisine politique de certains *chefs* me répugne profondément et que j'ai toujours été d'avis que la franchise, même en politique, est non seulement le premier des devoirs, mais aussi la plus grandes des habiletés.

Veuillez agréer, monsieur l'éditeur, avec mes remercîments anticipés, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

W. DE SÉLYS-LONGCHAMPS.

Halloy, 6-10-99.

Digitized by Google

EMMANUEL HIEL

Le célèbre critique hollandais C. Busken Huet, ayant à rendre dans son *Land van Rubens* (pays de Rubens) l'impression produite sur lui par l'antique cité brugeoise, nous dit qu'il ne saurait mieux le faire qu'en recopiant une des bonnes pages du poète Hiel. C'est, en un petit tableau, l'histoire d'une brave vieille, qui a eu de fortes passions, il y a bien, bien longtemps, et qui, maintenant, oubliée de tous, s'est réfugiée dans la dévotion et vit de ses souvenirs :

Wel, Heere God, daar zit het devoot Nelleken,
Het kwezelken! in hare kamer als in een kapelleken.
Onder hare voetjes staat de lollepot met vuur,
Want 't is winter; ze blaast; het weer is kil en guur.

Ze leest den paternoster; biecht zich alle weken.
Ze doet wel niet boozes, maar de wereld is vol gebreken...
't Is dus recht dat er iemand rekening geeft,
Hoe het menschdom zondigt en Godvergeten leeft.

. . . . . .

Dit braaf menschken beminde eens vurig 'nen koster,
Die verliet haar. Sinds dien koos zij den paternoster
Tot confident... Daarmede en haar mopsje, wat naïef lot!
Wandelt zij 's zomers, en zit 's winters op den lollepot.

(*Ah, bon Dieu! voilà la dévote Nelleken*
la bigote! dans sa chambre comme une petite chapelle.
Sous ses pieds, la chaufferette brûle,
car c'est l'hiver; elle souffle; il fait un temps froid et rude.

Elle dit son chapelet; elle va à confesse chaque semaine.
Il est vrai, elle ne fait aucun mal,... mais le monde est si méchant!
Il est donc juste que quelqu'un constate
combien l'humanité pèche et vit dans l'oubli de Dieu.

. . . . . .

Digitized by Google

Cette bonne femme aima un jour passionément un sacristain,
qui l'abandonna. Depuis lors elle choisit le chapelet
comme confident... Avec lui et son petit chien, quelle naïve existence!
En été elle se promène et en hiver elle se tient près de sa chaufferette.)

Lorsque, le 28 août dernier, pendant les fêtes du Congrès néerlandais à Gand, a éclaté douloureusement la nouvelle de la mort de Hiel, cette poésie, d'où s'exhale un parfum de béguinage flamand, m'est revenue à la mémoire. Je me suis souvenu également d'une *Boerenkermis* (kermesse paysanne), mise en musique par M. Huberti : de braves paysans flamands prennent part à une beuverie et font l'amour, sans souci du *decorum;* c'est une vraie kermesse à la Teniers. Puis sont venus des morceaux d'imprécations contre les Flamandes qui donnent le jour à des enfants aux trois quarts francisés (Hiel les appelle des *bâtards*) — *Aan de Vlaamsche vrouwen* — et quelques pages senties et vécues, éparses dans un monceau de volumes de vers; des poésies amoureuses écrites lors de ses fiançailles et du mariage du poète et quelques pièces inspirées par la mort d'un enfant en bas âge :

Wie is er in mijn huis geweest?
Een heer die zegt dat hij geneest.
Maar ach! zijn zeggen kon niet baten :
Hij heeft mijn kindje doodgelaten.

De moeder liep al huilend rond.
Ik blies, helaas, in 's kindjes mond,
En meende nog aldus het leven,
Aan 't doode schaapken weer te geven.

Ach, wist ik, wist ik, wat ik deed?
Ik voelde niets dan bitter leed;
Ik hoorde slechts getamp van stormen,
En zag niets dan gewroet van wormen!

(*Qui donc est entré chez moi?*
Un homme qui dit savoir guérir.
Mais, hélas, ses dires furent vains :
Il a laissé l'enfant périr.

La mère parcourait la maison en criant.
Je soufflai dans la bouche de l'enfant,
croyant ainsi rendre la vie
au pauvre petit mort.

Digitized by Google

Ah! savais-je, savais-je ce que je faisais ?
Je ne sentais qu'une douleur amère ;
je n'entendais qu'un souffle de tempête ;
je ne voyais que des vers qui rougeaient !)

Ceux qui aiment la poésie quintessenciée, ciselée dans la forme et aristocratique pour le fond, feront bien de ne pas lire du Hiel. Ce poète (on le voit par les morceaux cités et je pourrais en allonger la liste) a toujours visé à la simplicité. Même quand il traite des sujets élevés et qu'un souffle de grandeur passe dans son œuvre, son ambition est de rester à la portée de tous : voyez par exemple, les oratorios *Lucifer* et *Prometheus*. La poésie sans apprêt et sans fard, telle fut toujours la formule de Hiel. Le poète a obtenu par son talent l'accès du monde des intellectuels à Bruxelles ; il faut lui rendre cette justice qu'il n'a jamais rien écrit à leur intention.

Hiel vint fort jeune à Bruxelles. Dans un milieu de culture aristocratique, comme la capitale, il risquait, comme cela est arrivé à tant d'autres, de perdre petit à petit tout contact avec les humbles et sincères représentants de sa race, tels qu'on les trouve en province. Écoutez ce reproche que M. Max Rooses, le critique flamand, adresse à Frans De Cort, à propos d'un volume de chansons : « Avec vos vers repolis et vos pensées délicates, vous perdez de plus en plus cette expression joviale qui était vôtre, quand vous ne nous aviez point encore quitté pour la capitale. Depuis que vous habitez les bords de la Senne, vos enfants paraissent arrosés d'eau de Cologne, leurs cheveux sont pommadés, et ils sont protégés contre le soleil et le vent par des parasols. Autrefois, votre muse prenait place volontiers à la table du cabaret, et le son des fourchettes et des assiettes lui était plus familier que celui du piano (1) ». Hiel ne suivit point l'exemple de De Cort : malgré un séjour de près d'un demi-siècle dans la capitale, sa muse ne s'emmitoufla jamais dans les fourrures, encore moins s'est-elle jamais affublée de falbalas ou gantée de peau de Suède. Toute sa vie, le poète est resté fidèle à son premier public. Les titres de divers

(1) *Schetsenboek*, 1877, p. 170.

Digitized by Google

de ses ouvrages en disent long à ce sujet : *Weideliederen*, *Boerenliederen*, *Liederen voor de kinderen*, *Matrozenliederen*, *Soldatenliederen* (chansons pour artisans, paysans, enfants, matelots et soldats). C'est sans doute parce qu'il s'adressait à un public aussi foncièrement indulgent que le poète a hésité à sacrifier impitoyablement bien des morceaux détachés de son œuvre, et que sa muse qui, d'après sa formule, devait se montrer sans trop d'atours, s'est parfois offerte, à nos yeux, mal peignée et dans un négligé excessif.

Dans un milieu de culture française comme la capitale, on aurait pu s'attendre également à ce que Hiel perdît petit à petit son caractère flamand. Il n'en fut donc rien : jamais il ne sacrifia ses préférences pour la vie et les êtres de la province et peut-être, au fond, son inspiration est-elle toujours restée un peu termondoise. Le hasard (il a souvent de l'esprit) veut précisément que la dernière poésie de Hiel soit une ode sur le pont de l'Escaut à Termonde (*De Scheldebrug te Dendermonde*).

C'est même un curieux problème psychologique qu'un poète lyrique flamand, qui parlait et comprenait fort bien le français et vivait dans une ville aussi francisée que Bruxelles, a pu rester ainsi totalement à l'abri de toute espèce d'influence française. Que la poésie lyrique de nos voisins du Midi se soit transformée du tout au tout dans les cinquante dernières années; que la mode ait passé du sentimentalisme de Lamartine et de la fine gaieté de Béranger, et qu'on en soit venu au symbolisme obscur de Mallarmé et à l'audace outrancière des chansonniers du *Chat noir*, rien n'y fit : Hiel s'en tint toujours à sa première manière. Chez lui, c'était voulu. Il avait une théorie là-dessus. Il soutenait que chaque peuple avait son tempérament propre et que rien n'était plus différent du tempérament flamand que le tempérament français. Selon lui, nous avions l'esprit germanique : c'était donc en Allemagne que nous devions chercher nos exemples. Voilà pourquoi le premier recueil de vers de Hiel est intitulé : « Fleurs cueillies chez nos frères de race *(Stambroeders)*, les Allemands (1). »

(1) *Loverkens bij onze stambroeders de Hoogduitschers gepluk't*. Bruxelles, 1859.

Digitized by Google

Voilà aussi pourquoi un nombre considérable de ses poésies sont écrites sous l'influence de l'école allemande de Uhland, de Rückert et d'autres. En parcourant les œuvres de Hiel, on est toutefois surpris d'y trouver des traductions du polonais, de l'arabe, du chinois, du tchèque. On serait tenté de lui attribuer une connaissance sérieuse de plusieurs langues étrangères et un esprit fort éclectique. Mais l'apparence est trompeuse : les traductions de Hiel sont faites sur des traductions allemandes (1).

Ajoutons ce détail que Hiel se croyait même tenu d'épouser les querelles politiques de nos voisins de l'Est. Lorsque l'on inaugura, à Bingen, la statue de la *Germania*, en commémoration de la guerre de 1870, Hiel partit pour l'Allemagne, afin de représenter les frères flamands à ces fêtes nationales. Il envoya même à cette occasion à nos journaux des traductions flamandes de toutes les chansons patriotiques qui furent chantées devant la statue. C'était l'époque où l'on commençait à entendre parler en Europe du mouvement tchèque. Un peu de réflexion eût fait comprendre à Hiel que le programme politique des Tchèques est analogue à celui des flamingants : ils veulent être commandés, administrés et jugés dans leur langue. Or, s'il est méritoire de lutter pour la langue maternelle sur les bords de l'Escaut, il doit en être de même sur les bords de l'Elbe et de la Moldau. Tel n'était point l'avis de Hiel : il considérait comme un crime de lèse-germanisme de chercher à débusquer une langue germanique des positions qu'elle avait occupées. Il se décida à pousser de Bingen à Prague. Un soir, rôdant dans les quartiers populaires de la ville, afin de saisir sur le vif l'âme slave, il entend de la musique dans une auberge. Il y pénètre et y trouve des ouvriers et ouvrières tchèques en train de danser. On regarde l'intrus d'un œil curieux. Quelqu'un se détache de la bande et

(1) Le catalogue de sa bibliothèque, imprimé récemment, nous révèle toutefois chez E. Hiel une connaissance étendue des littératures étrangères et l'intention bien arrêtée de faire entrer les chefs-d'œuvre de ces littératures dans le cercle des lectures de ses compatriotes. Ainsi ont procédé les initiateurs littéraires des mouvements de race en Russie, en Bohême, en Pologne, etc.

Digitized by Google

demande en tchèque : « De quelle nationalité êtes-vous? Prussien? Français? Autrichien? » Hiel qui a saisi la question par les termes géographiques, répond en allemand : « Ça ne vous regarde pas! » Un moment de silence. L'autre reprend : « Mais au moins de quelle religion êtes-vous? » « Mêlez-vous de vos affaires », répond Hiel imperturbablement. Peu après, nous dit-il, je dus quitter la place, car je voyais le moment où on allait me faire un mauvais parti.

Inutile d'ajouter que le poète revint de Bohême avec cette idée bien arrêtée que les Tchèques étaient des êtres insociables (1).

Le germanisme de Hiel fut parfois soumis à de rudes épreuves. La nouvelle de la victoire de Sedan venait d'arriver à Bruxelles. Hiel et quelques amis allemands s'en furent aussitôt à la taverne voisine afin de célébrer l'événement. Après avoir bu à la santé du prince Fritz et de divers commandants de corps d'armée prussiens, Hiel propose aux camarades de leur lire une de ses poésies. Il y était question de la *Noordzee* — mer du Nord — et le poète avait eu la malheureuse idée d'écrire *onze Noordzee, de zee van Nederland*, notre mer du Nord, la mer de la Néerlande. L'un des Allemands interrompt et dit : *Die Nordsee ist ja deutsch!* (la mer du Nord est allemande). « Pardon, » répond Hiel, « vous avez un bout de la mer du Nord, comme vous en avez un de la mer Baltique. Mais nous autres Néerlandais, nous avons tous nos ports sur la mer du Nord. Elle est intimement liée à notre histoire par les exploits des gueux de mer ; c'est de nos côtes que sont parties les flottes des Tromp et des de Ruyter, et les bateaux de ces explorateurs et guerriers qui ont fondé l'empire colonial hollandais. Voilà pourquoi je dis *de zee van Nederland*. » « Ne dirait-on pas que vous autres Néerlandais, vous êtes quelque chose! » réplique l'Allemand piqué au vif,

(1) J'insiste à dessein sur le germanisme de Hiel, parce qu'il sert jusqu'à un certain point à faire comprendre certaines œuvres du poète, telles que le livre IV des *Gedichten* de 1875, où il chante des épisodes de la guerre de 1870 en manifestant les sentiments les plus allemands (boek IV, *Aan Duitschland — Aan Frankrijk)*.

Digitized by Google

« mais vous n'existez même pas ! » « Et votre langue, » ajoute un de ses compatriotes, « qu'est-ce, sinon un patois informe de l'allemand? » La bonne entente avait cessé : on s'était attablé pour fêter en commun un triomphe, on finit par un pugilat.

Après cette mésaventure, on pourrait croire que Hiel fut guéri de son excès de germanisme. Il n'en fut rien. Le poète était incurable.

***

Les sentiments germanophiles de notre poète s'expliquent du reste fort bien par les circonstances de sa vie et par le milieu où il vécut. Il naquit le 30 mai 1834, à Saint-Gilles-lez-Termonde, de parents qui ignoraient le français. Fort jeune encore, il montrait déjà des aptitudes pour la poésie. Il fit la connaissance du poète Prudens Van Duyse, Termondois lui aussi, qui l'initia aux principes du flamingantisme. Après avoir été quelque temps directeur de fabrique, Hiel reprit une petite librairie, dont la spécialité étaient les livres flamands. L'entreprise ne réussit point, mais le poète entra par là en relations avec d'autres personnes qui, à Termonde, s'intéressaient à la langue néerlandaise. C'était à peine une poignée d'hommes. A cette époque, les libéraux étaient maîtres de l'hôtel de ville; mais à Termonde, comme dans bien d'autres villes flamandes, on ne pénétrait au conseil qu'à condition d'appartenir à un cercle restreint de familles, qui s'étaient réservé le monopole des fonctions communales. Inutile d'ajouter que ces familles se considéraient comme étant d'une essence trop supérieure pour bien connaître le flamand. Le petit groupe des flamingants essaya de réagir : ils s'efforcèrent de montrer combien il était dangereux de permettre aux libéraux de pérorer en français à l'hôtel de ville, tandis qu'à l'église le curé parlait flamand et se faisait ainsi comprendre de tous. On taxa naturellement des idées aussi révolutionnaires d'*exagérations flamingantes*. Aujourd'hui, les cléricaux sont maîtres de l'hôtel de ville et on n'y dit plus un mot de français.

Ce fut donc dès sa jeunesse que Hiel s'enrôla dans le mou-

Digitized by Google

vement flamand ; il y prit d'emblée son rang. Est-il étonnant après cela qu'il ait voué une certaine hostilité au français, tandis que ses sympathies allaient à l'Allemagne?

Ses premiers recueils de vers parurent alors qu'il était employé de l'octroi à Bruxelles. Quelques lettrés s'intéressèrent à lui et comprirent qu'il serait impardonnable de laisser végéter un homme de talent dans une position inférieure. On fit entrer Hiel au bureau flamand du ministère de l'intérieur. En 1864, on lui confia le cours de déclamation néerlandaise au conservatoire de Bruxelles. Puis, en 1869, le poète fut nommé bibliothécaire du musée de l'industrie, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Dans la capitale, Hiel était de tous les cercles flamands, de tous les *kringen* et *genootschappen*. Pour beaucoup de Bruxellois il avait fini par devenir la personnification vivante du mouvement flamand. Il prenait part à toutes les manifestations de ce mouvement et même à toute manifestation libérale, sans paraître se soucier de savoir si ses chefs voyaient son attitude d'un mauvais œil ou non. Il faillit un jour être cassé net comme fonctionnaire. C'était en 1865. Quelques Flamands de Bruxelles avaient décidé de fêter le cinquantenaire de Waterloo. Hiel nécessairement en était. On se rendit de Groenendael à Waterloo, un dimanche, en chantant le beau *lied* que Frans De Cort avait composé pour la circonstance :

Begraven, begraven,
Op 't Waterloosche veld,
Is menig Nederlander
Naast Brit en Pruisen held.

Le gouvernement français prit la mouche. Il fit parvenir à Bruxelles une note diplomatique pour demander des explications! A cette époque, M. Alphonse Vanden Peereboom était ministre de l'intérieur. Il fit répondre par son collègue des affaires étrangères, que le gouvernement belge n'avait point organisé la manifestation et n'y avait même pas été représenté ; que les Belges avaient le droit de se réunir et que seules les communes, en vertu de leur droit de police, auraient

Digitized by Google

eu pouvoir de disperser les manifestants, quand ils pénétraient sur leur territoire. Pour bien montrer qu'il n'entendait point plaisanter, le ministre fit appeler Hiel dans son cabinet et lui ordonna de demander immédiatement par écrit sa démission de fonctionnaire. Je pourrais encore vous citer la personne qui alla trouver M. Vanden Peereboom pour lui dire que si le gouvernement s'abstenait peut-être avec raison d'attiser les haines nationales, il ne devait cependant pas priver les citoyens de leur liberté individuelle; que Hiel n'était pas à Waterloo comme fonctionnaire, mais comme homme privé; que si on jugeait bon de le punir, le gouvernement belge serait le seul gouvernement de l'Europe qui voudrait empêcher les gens de se rendre sur un champ de bataille où leurs ancêtres avaient versé leur sang pour la liberté. La démarche aboutit : Hiel ne fut plus inquiété.

Pendant quelques années, notre poète fut même chargé d'un mandat politique. En 1879, on vint lui offrir à Schaerbeek une candidature pour le conseil communal : il devait représenter les Flamands sur la liste de l'Association libérale. Le poète fut élu; mais il comprit bientôt qu'il était entièrement isolé parmi ses collègues; lui qui était la simplicité et la modestie même, il s'en rapportait à ceux-ci pour étudier les questions économiques, administratives et pédagogiques. Il s'était réservé de n'intervenir qu'en faveur de sa langue maternelle. Mais il ne tarda point à s'apercevoir qu'aucune concession sérieuse ne lui serait faite. Le bourgmestre, il est vrai, se montrait fort prévenant à son égard. Quand, à propos de je ne sais quelle question de minime importance, Hiel se leva et dit : *Mijnheer de burgemeester, ik vraag het woord!* (Monsieur le bourgmestre, je demande la parole), M. Collignon qui, je crois, était de Maestricht, lui répondit : *Mijnheer Hiel, gij hebt het woord!* (M. Hiel, vous avez la parole). Au point de vue flamand, ce fut à peu près tout ce que Hiel parvint à obtenir du bourgmestre. La partie était du reste perdue d'avance, les tendances flamingantes du conseiller n'étant point du goût de la très grande majorité des électeurs schaerbeekois.

Aussi, quand son mandat expira, Hiel déclara-t-il tout haut

Digitized by Google

qu'il pouvait rendre plus de services à la cause flamande au dehors qu'au sein du conseil communal qui lui prenait beaucoup trop de temps à son gré. On eut beau insister pour qu'il laissât renouveler son mandat. « Je sens qu'on peut fort bien se passer de moi, » répondit-il. Et il se retira entièrement de la vie politique. Je me rappelle même une de ses boutades, qui date de cette époque. Pendant que Hiel était conseiller, la commune de Schaerbeck avait eu des désagréments à cause du grand nombre de chiens errants qui vagabondaient dans ses rues. Le bourgmestre proposa des mesures rigoureuses.

Il s'agissait d'abattre sans pitié tous les délinquants que personne ne réclamerait. Il faut vous dire que Hiel, le poète panthéiste, qui comprenait si bien toute la nature, avait une exécration pour les bêtes. Il n'était rien qui lui fût plus désagréable, quand il dînait chez un ami, que de voir le caniche ou la levrette de son hôte guigner de l'œil un os sur son assiette. « Je suis fort heureux, » nous dit-il, « d'avoir eu l'occasion d'appuyer la proposition du bourgmestre concernant les chiens, ces propres à rien, ces fainéants. Ah! ce jour-là, je fus éloquent. J'ai voté pour qu'on les guillotinât tous!... Somme toute, ce vote, c'est encore le souvenir le plus agréable qui me soit resté de ma carrière politique. »

Hiel avait de ces haines irréductibles contre certaines choses et certains hommes. Il ne fallait pas le pousser trop loin sur certains chapitres, sinon on risquait de le prendre, à tort, pour un être féroce. Et c'eût été une grave erreur, car, au fond, Hiel était un excellent homme, incapable de causer le moindre mal : son amitié était durable; elle était de celles sur lesquelles on peut compter.

***

Voilà, en quelques traits, la physionomie de Hiel; il est tout entier dans sa tenacité, ses animosités de race, son amour pour sa langue maternelle. J'en reviens maintenant au poète et à l'analyse de son œuvre.

Celle-ci a-t-elle une valeur durable? Qu'en restera-t-il un jour?

Digitized by Google

Certes, elle ne saurait survivre en entier. Il y a là trop de redites, d'ébauches informes, d'intentions indiquées qui n'ont pas pris forme. Hiel avait le don de la rime et il en a abusé. Mais si l'on retire de l'œuvre ce qui est voué à l'oubli, il surnage un grand nombre de morceaux, qui assurent à notre poète la durée d'une réputation dont il a déjà joui de son vivant; car Hiel a eu la chance de venir à son heure; il a eu la joie si rare du triomphe.

Avec le réveil politique des petites nationalités, coïncide un réveil artistique et littéraire. Nous avons ainsi vu surgir de nos jours une musique scandinave, madgyare, tchèque, et nul ne s'en serait douté au commencement du siècle. Les Flamands, eux aussi, ont voulu avoir leur école nationale de musique. Mais si cet art charmant se suffit à lui-même dans les symphonies, dans les morceaux pour virtuoses ou les morceaux à grand orchestre, il en est de larges portions — et non les moins importantes — qui ne sauraient se détacher de la littérature : je veux parler de la *musique chantée*.

Il eût été difficile pour les musiciens flamands de trouver des *libretti* et des poèmes convenables chez les poètes qui ont surgi peu après 1830. Non que ces poètes n'eussent de brillantes qualités; mais ils n'avaient pas le don du *lied*. Leur poésie trop raisonneuse, trop descriptive, était encore sous l'influence des chambres de réthorique.

Alors a paru un homme possédant au plus haut point toutes les qualités voulues du musicien : un vif sentiment du rythme et de la cadence, une connaissance de toutes les ressources de la langue et une harmonie instinctive. Ce poète fut Hiel. Que de fois, dans son œuvre, trouvons-nous des idées, même banales, qui nous charment par la seule musique des mots! Je cite au hasard sans traduire — car la traduction est impossible.

Voici une complainte amoureuse :

Wat heb ik u misdreven,
Wat heb ik u misdaan,
Dat gij blijft wederstreven
En mij niet wilt verstaan?

Digitized by Google

Ik lig voor uwe voeten
En kweel den droefsten zang;
Gij kunt mijn wee verzoeten,
Schoon meisje, toef niet lang.
Zoo doelloos is mijn leven,
Zoo eenig mijne baan;
Wil mij toch liefde geven —
Want 'k heb u niets misdaan.

Écoutez cette berceuse :

Des avonds zingt het windjen
Aan alle kruiden : do, dodoo,
De moeder zingt voor 't kindjen
Des avonds ook zoo vroo,
Dodoo, dodoo,
Op dat het slapen zou.

Tout cela chante, même à la simple lecture. Je pourrais reproduire également, à titre d'exemple, toute la cantate *de Wind* (le vent), qui fut couronnée en 1864 et qui est un modèle du genre. On y trouve des passages comme les suivants :

Looverkens fleuren,
Knikken en geuren
's Windekens groet te gemoet;
Vogelkens zingen,
Vliegen en springen
's Windekens groet te gemoet;
Steden en streken,
Bronnen en beken
Jubelen zoet!

Que de fois ai-je entendu des compositeurs se plaindre du nombre restreint de poèmes à utiliser, ou bien avouer les changements qu'ils doivent proposer à leurs auteurs pour éviter des cacophonies et des jeux de mots.

Chez Hiel, le texte est parfois incorrect au point de vue grammatical; il ne l'est jamais au point de vue musical, car Hiel a le don inné du *lied*.

Est-il étonnant après cela qu'il soit devenu le favori des compositeurs flamands? Son œuvre est une mine inépuisable pour le musicien. S'il fallait réunir toutes les compositions

Digitized by Google

qu'il a déjà inspirées, on formerait une véritable bibliothèque musicale (1).

Hiel a même fait école, et c'est là la marque véritable du talent. Il est des poètes chez lesquels son influence est indéniable : tel M. Théophile Coopman dans ses *Gedichten*; Antheunis, dans son recueil de vers *Uit het hart* (2). C'est à se demander ce que serait devenue l'école de musique flamande sans Hiel et ses imitateurs.

J'ai déjà dit que beaucoup de pièces n'ont qu'une piètre valeur littéraire et sont de simples canevas sur lesquels le

(1) Je n'ai point sous la main de quoi recomposer toute cette bibliothèque. En voici déjà un aperçu. Paroles de Hiel :

Musique de Benoit, directeur du conservatoire, à Anvers : *Gebroken hart verlangt de rust* (deux éditions); *Denderliedeken* (trois éditions); *Mijn hart is vol verlangen* (cinq éditions); *Twee kerelen* (six éditions); *Heeft het roosje milde geuren* (quatre éditions); *Artevelde's geest; Juicht met ons* (1886); *Wannes en Trientje; Ze lachten; De liefde in het leven* (liederen cyclus); *Dichterheil; Naar de school; Verlichting; Een laatste zonnestraal; Bloemardinne; Willem van Oranje's dood; Bloemeken* (cyclus gezangen); *De stervende moeder; Robrecht van Bethune;*

Musique de Gevaert, directeur du conservatoire, à Bruxelles : *Aphrodite; Ontwaking (uit Vlaanderen's strijden)*, etc.;

Musique de Huberti, directeur de l'école de musique, à Saint-Josse-ten-Noode : *Gij mint mij niet; Meilied*, d'après Gœthe; *O kom, mijn liefste; Wiegelied*, d'après Hoffmann von Fallersleben; *Boerenkermis; Kinderlust en leed;*

Musique de J. Vanden Eeden, directeur de l'école de musique, à Mons : *De toekomst;*

Musique de Antheunis : *Een vrouwken gezwind te spinnen zat* (trois éditions); *Avondbede;*

Musique de Paul Gilson : *Uit een liederenkrans : Ik wandelde treurig; Aan Schelde en Dender;*

Musique de Willem De Mol : *Naar buiten;*

Musique de F. De Coninck : *Gebed; Vaderlandsch lied;*

Musique de Mlle Cornelie Van Oosterzee : *Aan de Schelde en Dender;*

Musique de Tilman : *Ik zucht alleen;*

Musique de J. Dumont : *Toen ik nog een kind was* (1871).

Cette liste est bien loin d'être complète : je lis dans le catalogue de la bibliothèque du défunt que parmi les compositeurs qui ont mis en musique des vers de Hiel se trouvent aussi MM. Joost De Mol, Van Gheluwe, Jan Blockx, l'auteur de la *Princesse d'Auberge*. M. Mathieu, directeur du conservatoire de Gand, m'apprend que son nom figure probablement par erreur sur cette liste.

(2) Voir compte rendu de M. Paul FREDERICQ dans la *Revue de Belgique*, t. XIX, p. 110.

Digitized by Google

compositeur peut broder ses thèmes musicaux. Par contre, il en est d'autres qui sont de petits chefs-d'œuvre : car il est bien entendu, n'est-ce pas, qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre, l'axiome de Beaumarchais : « Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante. »

J'apprends que quelques amis du défunt ont décidé de faire une anthologie des œuvres du poète. Il est à espérer qu'ils feront un choix sévère et judicieux et que de la sorte ils élèveront à la mémoire de Hiel un monument qui fera vivre son nom dans la littérature comme tant de ses *liederen* vivront parmi nous avec les gracieuses mélodies qu'ils ont inspirées.

Les Flamands ont mis sur la statue de Conscience, à Anvers : *Hij leerde zijn volk lezen* (il apprit à lire à son peuple). On pourrait écrire sur celle de Hiel : *Hij leerde zijn volk zingen* (il apprit à chanter à son peuple).

LÉONARD WILLEMS.

Digitized by Google

QUESTIONS BRULANTES

Dans une lettre adressée à un rédacteur de la *Friedens Warte*, Frédéric Passy expose éloquemment la désespérance dont on se sent envahi en présence des événements sanglants qui viennent assombrir cette fin de siècle.

S'il est de grandes calamités, que tous les efforts des philanthropes ne parviennent pas à épargner à notre pauvre humanité, il est d'autres faits, moins importants en apparence, mais qui n'en sont pas moins de nature à éveiller nos plus vives angoisses, parce qu'ils sont appelés à exercer une influence incalculable sur les destinées du monde. Telle est l'amnistie des persécuteurs de Dreyfus. Tel est le procès de Polna.

L'amnistie : en présence des déclarations catégoriques du ministre de la guerre et du chef de l'État lui-même, il ne semble plus permis d'espérer qu'elle ne sera pas proposée, ou tout au moins appuyée, par le cabinet Waldeck-Rousseau dès la rentrée des Chambres.

Le but de cette mesure prétendûment pacificatrice nous apparaît avec une clarté aveuglante. Tout a été médité, préparé de longue main pour en faire un audacieux attentat du cléricalisme contre la civilisation moderne. Lorsque la preuve de l'innocence de Dreyfus étant faite aux yeux du monde, on a vu le général Mercier payer d'audace et déclarer, aux applaudissements de ses auditeurs, qu'il continuerait à poursuivre la condamnation de sa victime, ç'a été pour tous les amis de la justice un sentiment de stupeur mêlé d'un sentiment de satisfaction : *Quos vult perdere, Jupiter dementat.* Cet homme, qui ne se réfugiait pas dans le suicide ou dans l'exil, cet homme

Digitized by Google

qui n'avait pas tout au moins la pudeur de se taire et de chercher à se faire oublier, était évidemment frappé de folie, et la seule chance qui pût lui rester encore d'échapper à la vindicte des lois, il l'avait irrémédiablement perdue. Quant à la politique de l'éponge, que d'aucuns avaient timidement mise en avant, la sotte forfanterie du principal coupable l'avait désormais rendue impossible. Voilà la conclusion qu'on croyait pouvoir, en saine logique, tirer de l'attitude du général Mercier.

On se trompait : l'auteur de la condamnation de Dreyfus savait ce qu'il faisait : il savait que, pour jouir de l'impunité, il lui *fallait* persévérer dans la voie où il s'était engagé.

***

L'attitude prise par le gouvernement, avant comme pendant le procès de Rennes, n'était-elle pas de nature à faire croire que l'amnistie était décidément abandonnée?

Si l'idée de l'amnistie avait eu un caractère gouvernemental, si, en d'autres termes, cette idée était venue d'un désir d'apaisement sincère et véritable, ses promoteurs eussent fait le raisonnement suivant : « L'honneur de l'armée exige que les crimes commis par des officiers supérieurs restent impunis. Mais, si l'on en est réduit à considérer ces crimes comme inexistants ; si l'on doit se contenter de cette fiction d'innocence en faveur d'une bande de criminels avérés, ce n'est évidemment là qu'un pis aller : il importait à l'honneur de l'armée que ces crimes ne fussent pas commis. Et s'ils étaient commis, il importait qu'ils fussent ignorés. Assez et trop de lumière a été faite sur toutes ces infamies que nous voulons couvrir officiellement du voile de l'oubli. Mais, ce que l'honneur de l'armée exige impérieusement, c'est que les efforts de tous concourent à masquer, dans la mesure du possible, les crimes déjà commis, et à ne pas les aggraver par la récidive. »

Et voilà pourquoi si l'idée de l'amnistie, l'idée mille fois fausse de l'amnistie patriotique et pacificatrice, eût émané du

Digitized by Google

gouvernement, celui-ci l'eût promise aux coupables, mais l'eût promise conditionnellement comme récompense de l'attitude qu'ils montreraient au procès de Rennes. Et l'on aurait vu tous ces hommes, acharnés autrefois à la perte de Dreyfus, s'incliner avec respect devant l'arrêt de la cour suprême, se déclarer convaincus par les conclusions de l'enquête, regretter leurs erreurs passées et plaider la bonne foi.

Plaider la bonne foi, c'eût été mentir, mais est-ce un mensonge de plus qui eût gêné les persécuteurs de Dreyfus?

Voilà comment le gouvernement s'y serait pris pour réduire au minimum l'humiliation infligée à cette malheureuse armée que l'on condamnait à garder dans son sein des hommes notés d'infamie.

C'était d'ailleurs par l'atténuation des crimes commis que l'on pouvait rendre l'amnistie acceptable et désarmer l'opposition.

Et que l'on ne vienne pas dire que le gouvernement se devait à lui-même de ne pas traiter avec des criminels: des déclarations publiques, des notes parues dans l'agence Havas eussent suffi à éclairer les coupables sur leurs véritables intérêts.

Une amnistie d'origine gouvernementale eût eu incontestablement pour condition et pour conséquence l'acquittement de Dreyfus, et si elle devait donner le spectacle démoralisant du crime impuni, du moins devait-elle réhabiliter la France aux yeux du monde en lui épargnant la honte d'une seconde condamnation prononcée contre le martyr de l'île du Diable.

Voilà ce que le gouvernement eût pu faire : comment s'imaginer, en effet, qu'ils eussent hésité, tous ces hommes à qui l'on aurait dit : « Nous vous promettons de vous soustraire au châtiment qui vous attend, mais à une condition, c'est que vous ne persévériez pas dans votre crime! »

Voilà ce que le gouvernement eût pu faire... à moins toutefois que les hommes auxquels il serait venu s'adresser ne se sentissent soutenus par une puissance formidable, capable de briser tout ce qui se met en travers de sa volonté, capable de

Digitized by Google

protéger les pires scélérats et de les soustraire à l'action des lois.

En conséquence, on peut poser ce dilemne : Ou bien le gouvernement a lui-même voulu l'amnistie, en cherchant à en tirer parti en vue du triomphe de la justice et en vue de la pacification ; ou bien il s'est abstenu de toute initiative. Dans la première hypothèse, le gouvernement a piteusement échoué ; il a été vaincu par un pouvoir supérieur au sien. Dans la seconde hypothèse, il n'a pas même engagé la lutte. Quoi qu'il en soit, nous voyons l'amnistie se présenter aujourd'hui dépourvue de tous les avantages par lesquels elle pouvait racheter, dans une faible mesure, ce qu'elle a d'odieux et de démoralisant. Nous voyons le gouvernement emporté par un courant contre lequel il lui est impossible de lutter.

***

Comment expliquer ce phénomène psychologique absolument exceptionnel, dont les témoins à charge ont donné le spectacle au cours du procès de Rennes, le spectacle du malfaiteur qui, mis en présence de sa victime, conserve son sang-froid. On avait cru autrefois que, derrière le gigantesque effort accompli par toute la bande pour s'opposer à la revision, se cachait un sentiment presque honorable et ayant quelque analogie avec le remords, ce sentiment d'horreur insurmontable qu'inspire au meurtrier la vue du cadavre de sa victime. Rien de semblable n'avait présidé aux actes de ces hommes. Avant comme après l'arrêt de la cour de cassation, obéissant à une direction supérieure, ils poursuivaient froidement et méthodiquement l'écrasement du juif.

Mais ils poursuivaient autre chose encore : leur propre salut. Et voilà ce qui est horrible à constater, c'est qu'alors qu'il n'était plus possible de donner le change au monde sur la réalité de l'innocence de Dreyfus, sur la réalité de leur propre culpabilité, ils savaient que pour se sauver il leur fallait persévérer dans leur infamie !

Non seulement, ils ont soutenu, contre l'évidence, la culpa-

Digitized by Google

bilité de Dreyfus, non seulement ils ont continué à pratiquer le parjure et l'usage de faux, mais ils sont venus faire le récit de leurs crimes en s'en glorifiant : un Mercier a osé déclarer qu'il avait communiqué les pièces secrètes en chambre du conseil et proclamer ensuite qu'il était un honnête homme; un Lebon a osé parler, en présence de Dreyfus, du supplice de la double boucle et ajouter qu'il était prêt à recommencer ce qu'il avait fait.

Et pour que rien ne manquât à la mise en scène, pour qu'il fût bien établi que jamais il ne s'était élevé contre Dreyfus d'autre présomption qu'une vague ressemblance d'écriture, pour qu'il fût bien établi que le maintien de l'accusation après la découverte de l'écriture d'Esterhazy, était monstrueuse et grotesque au delà de toute imagination, ce sont les témoins mêmes de l'accusation qui sont venus déclarer qu'au moment de la découverte du bordereau, pendant qu'on cherchait parmi les officiers de l'état-major quel pouvait être le coupable, on avait parlé de Dreyfus, mais on en avait parlé pour reconnaître qu'il n'y avait aucune raison de le soupçonner.

Voilà donc le plan qui a été combiné, arrêté et admirablement exécuté : montrer au monde que l'accusation avait été, dès le début, criminelle autant qu'inepte, que tous les coquins, qui s'étaient attachés à frapper un innocent et à maintenir sa condamnation, s'étaient obstinés dans leur œuvre de mensonge et que, néanmoins, ces coquins resteraient impunis !

***

Comment d'ailleurs auraient agi les bourreaux de Dreyfus, à supposer qu'ils eussent été abandonnés à leurs propres inspirations, et n'eussent été sollicités ni par les influences gouvernementales, ni par tout autre influence ? Leur intérêt leur commandait de la façon la plus impérieuse de se jeter bruyamment dans les rangs des défenseurs de la justice et de la vérité. C'était là évidemment le moyen d'obtenir un adoucissement à la rigueur des châtiments suspendus sur leur tête.

Digitized by Google

Et parmi tous ces hommes, il n'en est pas un qui ait adopté cette ligne de conduite, dictée en apparence par la plus vulgaire prudence. Et non seulement tous se sont acharnés sur leur victime, mais encore d'autres, qui n'étaient pas compromis, qui n'avaient pas à se défendre eux-mêmes, sont venus leur prêter leur appui dans l'accomplissement de cette tâche écœurante. Qui donc avait intérêt à ce qu'un tel spectacle fût donné au monde?

***

Une victoire éclatante avait semblé définitivement remportée par le cléricalisme, et puis lui avait échappé irrémédiablement : pendant trois ans, on avait pu croire que le bénéfice de la condamnation de Dreyfus lui serait irrévocablement acquis, pendant trois ans, on avait pu croire que l'infamie de l'officier juif serait désormais un fait indiscutable et que l'on pourrait exploiter son crime contre ses coreligionnaires, par cet odieux esprit de généralisation qui fait rejaillir sur toute une race le crime d'un Judas, au lieu de faire rejaillir sur elle la gloire d'un Jésus.

Et voilà que celui dont on voulait faire le prototype de l'ignominie de sa race est déjà entré dans l'histoire, où il apparaît comme l'homme le plus glorieux du siècle. Quelle défaite pour le cléricalisme ! Mais le vaincu d'un jour ne s'est pas laissé abattre, et en échange de cette victoire qui lui a échappé, il est près d'en remporter une autre, plus complète, plus éclatante.

Cette victoire, c'est l'amnistie. Il faut qu'il soit dit, il faut qu'il soit proclamé de par le monde, que tous les crimes commis pour la plus grande gloire de l'Église catholique, apostolique et romaine resteront impunis. C'est le cléricalisme qui entend montrer qu'il a la volonté et la puissance de protéger ses bons et fidèles serviteurs et de les mettre au-dessus de la loi. Au moment où l'on pousse l'audace jusqu'à réclamer l'extermination de tous ceux qui ne sont pas courbés sous le dogme catholique, on va préluder par ce coup d'audace aux guerres de religion qu'on nous annonce et auxquelles on se

Digitized by Google

prépare ouvertement : il sera facile à l'Église de recruter des soldats pour la cause sainte du jour où il sera officiellement établi que ceux qui luttent pour elle n'ont rien à craindre de l'action répressive des lois.

Et pour que la démonstration soit complète, rien n'a été négligé : il a fallu que l'innocence de la victime fût établie péremptoirement par ses propres persécuteurs; il a fallu que les crimes commis vinssent stupéfier le monde par l'impudence avec laquelle ils se sont étalés. Il a fallu que l'avilissement des coupables fût complet, par le cynisme de leurs aveux.

Et ce n'est pas, comme d'aucuns le prétendent, leur qualité d'officiers supérieurs qui sauve les bourreaux de l'officier juif. Oublie-t-on que l'un des plus compromis parmi eux est un civil, l'ancien ministre Lebon? Oublie-t-on que leur grade n'a sauvé ni le maréchal Bazaine, ni le général Dandlau, ni le général Boulanger? Oublie-t-on que sa qualité d'officier supérieur n'a pas préservé Picquart de la plus odieuse persécution?

Le nombre de galons est sans influence dans cette affaire : du haut en bas de l'échelle, la seule question est de savoir si l'on est du côté de l'Église ou du côté de la justice : les soldats ne sont pas inquiétés lorsque dans les chambrées ils lisent la *Libre Parole*, ce journal qui n'a jamais cessé de déverser l'outrage sur l'armée et sur ses chefs. Mais qu'un soldat, étant en congé de convalescence, crie : vive Dreyfus! il est plongé dans l'enfer des compagnies de discipline, et l'intervention d'un ancien garde des sceaux ne suffit pas à obtenir sa grâce.

Les représailles les plus odieuses contre tous ceux qui se sont mis en travers des desseins de l'Église; l'impunité assurée à ceux qui la servent, fût-ce par les crimes les plus abominables, voilà le spectacle qui nous est donné, et voilà ce qu'il s'agit de couronner par la loi d'amnistie, afin de frapper les imaginations, afin d'enseigner aux générations futures qu'elles ont tout à gagner à servir la cause cléricale.

Et voilà pourquoi ceux qui tiennent en main l'armée et ses

Digitized by Google

chefs, ceux dont les influences occultes pénètrent partout, au point de conduire comme des fantoches les hommes les moins accessibles à la crainte de l'enfer, ceux-là ne négligeront rien pour obtenir la loi d'amnistie.

***

Réussiront-ils ? Cette question est d'une portée si haute, elle domine tellement l'avenir, que toutes les autres s'effacent devant elle : le ministère Waldeck-Rousseau sera-t-il renversé ? Deroulède et ses amis finiront-ils par triompher et verrons-nous l'effondrement de la République ? Combien petites, combien insignifiantes sont de telles questions au point de vue de l'avenir de l'humanité, en présence de celle qui s'attache à ce mot d'amnistie !

***

Et faut-il que nous en soyons à nous demander si ce n'est pas pour notre malheur à tous, pour le malheur de nos enfants qu'a été entreprise la généreuse et héroïque campagne qui a rendu Dreyfus à l'affection des siens ?

L'humanité tout entière a vibré d'une joie noble et sainte à chacune des victoires remportées par les soldats du droit, à chacune des étapes qui les a rapprochés de la victoire finale : la réhabilitation de l'innocent. L'humanité tout entière s'est sentie étreinte d'une angoisse poignante en songeant à l'infortuné qui allait peut-être mourir là-bas sans rien savoir du drame formidable qui se jouait sur son nom. Et le jour où Dreyfus a quitté l'île du Diable, le jour où les portes de la prison de Rennes se sont ouvertes devant lui, c'est l'humanité tout entière qui s'est sentie délivrée.

Faut-il que la joie que nous éprouvons soit empoisonnée par cette pensée affreuse : « Oui, un innocent a été délivré ; mais, désormais, il n'y aura plus rien à espérer pour les innocents comme lui, car leurs persécuteurs, si grands que soient leurs crimes, seront assurés de l'impunité. »

Et alors la froide raison nous conduit à cette conclusion

Digitized by Google

désespérante : « Il eût donc mieux valu que Dreyfus restât à l'île du Diable ! Il eût mieux valu qu'il mourût là-bas, maudit par l'humanité entière. Il eût mieux valu que ses enfants fussent à jamais déshonorés, que son vaillant frère et son héroïque compagne, seuls convaincus de son innocence, vissent repousser toutes leurs tentatives de réhabilitation ! » Oui, tout cela eût été affreux, mais cela eût été moins affreux que ce que réserve à notre pauvre humanité la loi d'amnistie.

Et nous en serions donc réduits à refouler au plus profond de notre cœur ces sentiments qui, depuis deux ans, agitent le monde civilisé. Nous en serions réduits à regretter que Picquart n'ait pas écouté l'abominable parole de Gonse : « Si vous n'en dites rien, personne n'en saura rien. » Nous en serions réduits à constater que ce gigantesque effort accompli par les défenseurs de Dreyfus, que toutes ces souffrances, toutes ces persécutions stoïquement supportées, auront eu pour aboutissement la faillite de la justice, la proclamation solennelle de l'impunité accordée désormais aux criminels qui servent l'Église et sur lesquels elle étend sa toute puissante protection.

***

Au milieu de l'angoisse que nous éprouvons, il est un homme sur lequel se portent nos regards. M. Waldeck-Rousseau saura-t-il user de toute son influence pour s'opposer au vote de la loi d'amnistie?

S'il s'y oppose, peut-être sera-t-il renversé. Nous l'ignorons, mais ce que nous savons, c'est que, s'il jette son autorité dans la balance, il existera du moins encore quelque chance de voir épargner à la France et au monde entier la catastrophe qui les menace.

Ce que nous savons, c'est que, au moment où une nouvelle Saint-Barthélemy est devenue une chose possible, au moment où nous nous voyons menacés du retour des guerres de religion, le ministre dont le nom serait attaché à la loi d'amnistie serait à jamais voué à l'exécration de la postérité.

Digitized by Google

Ce que nous savons, c'est qu'on se demandera plus tard, dans la stupeur que causera une telle capitulation, quels sont les motifs inavouables qui auront poussé un ministre à soustraire d'anciens ministres aux justes sévérités de la loi.

La courageuse attitude prise par le sénateur Waldeck-Rousseau dans la discussion de la loi de dessaisissement s'effacerait en présence de l'attitude du ministre Waldeck-Rousseau acceptant la loi d'amnistie. D'ailleurs la loi de dessaisissement elle-même passera inaperçue aux yeux de la postérité. La loi d'amnistie constituera un fait tellement dominant, ayant un tel retentissement sur les événements futurs que tout s'effacera devant elle.

***

Lorsque l'humanité s'est émue des tortures infligées au martyr de l'île du Diable, les nationalistes se sont révoltés contre l'impertinence de ces étrangers se permettant de discuter des affaires françaises.

Il ne s'agit plus ici d'une affaire française : il s'agit d'une affaire mondiale. C'est le monde entier qui est menacé par la loi d'amnistie. M. Waldeck-Rousseau est responsable vis-à-vis du monde entier de l'attitude qu'il prendra dans la discussion de cette loi.

Au moment où l'avenir nous apparaît gros de menaces, où l'intolérance fait des progrès effroyables, où tous nous nous sentons menacés dans ce bien suprême : la liberté de conscience, le monde se désintéressera-t-il de la bataille décisive qui va se livrer au palais Bourbon?

Les hommes qui, dans les différents pays de l'Europe, ont acquis une haute situation en défendant les principes du libéralisme, ne feront-ils pas entendre leur voix et n'adjureront-ils pas M. Waldeck-Rousseau de ne pas les abandonner dans une lutte qui a pour enjeu la liberté du monde?

***

Au moment où le conseil de guerre de Rennes proclamait qu'à la fin du XIX^e^ siècle et dans la patrie même des

Digitized by Google

Droits de l'Homme, il n'est plus de justice pour les juifs, s'ouvrait, à Polna, le procès qui devait aboutir à la condamnation à mort d'un juif pour meurtre rituel.

A des époques moins barbares que la nôtre, des papes avaient condamné solennellement l'inepte légende du meurtre rituel (1).

Aujourd'hui, il y a chose jugée, et ceux qui ont invoqué le respect de la chose jugée pour écraser Dreyfus l'invoqueront encore pour étayer l'abominable calomnie lancée contre toute la race juive.

Les mots de « meurtre rituel » n'ont pas, paraît-il, été prononcés au cour des débats, mais l'accusation même n'en a pas moins été clairement formulée : le motif pour lequel le ministère public, aussi bien que la partie civile, ont réclamé la condamnation de l'infortuné Hulzner, c'est que le sang de la victime avait été prétendûment recueilli par l'assassin. Admirable logique : on commence par admettre comme un fait acquis que les juifs assassinent des chrétiens pour s'emparer de leur sang, et voilà sur quoi l'on se fonde pour conclure que le meurtrier doit être un juif et pour condamner Hulzner, malgré l'inanité de l'accusation, malgré les contradictions flagrantes des témoignages à charge. Et puis, la condamnation étant obtenue, et n'ayant d'autre fondement que la croyance même au meurtre rituel, on se servira de cette condamnation pour soutenir qu'elle a démontré l'existence du meurtre rituel !

Le condamné de Polna semble être un homme peu intéressant. Certes, les israélites ne sont pas tous des héros, et il est à présumer, d'ailleurs, que les haines cléricales, après s'être acharnées sur un homme tel que Dreyfus, montreront désormais un peu plus de circonspection dans le choix de leurs victimes.

Mais là n'est pas la question. La question est de savoir si le monde civilisé assistera impassible à cet effroyable drame : la condamnation et l'exécution d'un homme pour un crime qu'il n'a pas commis ?

(1) Voir *L'accusation du meurtre rituel*, par Salomon Reinach. Librairie Léopold Cerf, Paris.

Digitized by Google

Et lorsque le forfait auquel nous assistons n'est qu'un moyen tendant vers un but déterminé et avoué : l'écrasement de toute une race, le monde ne fera-t-il pas entendre une immense clameur de réprobation ?

L'effort accompli en faveur de Dreyfus aurait-il épuisé toutes les énergies ? Ce superbe mouvement de compassion qui a remué l'humanité n'aura-t-il pas de lendemain ? La conscience mondiale, qui s'était éveillée à la vue des forfaits de l'antisémitisme, s'assoupirait-elle déjà au moment où l'audace cléricale ne connaît plus de borne, et où nous voyons, dans le procès de Polna comme dans la loi d'amnistie, les premières escarmouches d'une lutte formidable qui doit ensanglanter le XX^e^ siècle ?

Et sera-t-il dit que nous, libres-penseurs et protestants, nous garderons une prudente neutralité en présence des abominables attentats dirigés contre nos frères israélites, espérant que lorsque ceux-ci auront été écrasés, on nous épargnera pour prix de notre lâcheté ?

Cela ne sera pas : il faut que, par un vaste pétitionnement en faveur de la victime du crime judiciaire de Polna, nous montrions que la solidarité humaine n'est pas un vain mot.

Octobre 1899.

LUCIEN ANSPACH.

Digitized by Google

LE POIDS DE LA FAUTE

A Monsieur PAUL ANDRÉ,
très affectueusement.

Dans l'épaisseur de la forêt, retentit le grincement des roues annonçant l'approche des chariots et, sous l'entrecolonnement des arbres, apparurent des guerriers porteurs d'arcs et d'épieux, le seigneur accompagné d'un écuyer, suivis eux-mêmes d'autres cavaliers couverts du tortil ou du casque. Par moments, au-dessus de cette foule en tumulte, mugissait l'appel des cornes de chasse. Alors, il se faisait des premiers aux derniers rangs un tassement soudain, et l'on entendait les chiens, brusquement tirés sur leur laisse, pousser des aboiements d'impatience.

La route à travers le bois se continuait incertaine, fendue d'ornières vieilles d'un siècle, perdue en des marécages d'où elle émergeait par endroits en troncs d'arbres déchiquetés et en fascines pourries. Si une éclaircie s'ouvrait dans les branches, c'était sur une perspective de forêts aux cimes moutonnantes, parfois coupées de l'entaille sinistre qu'y avaient creusée les incendies. Là, au-dessus des vallées, tournoyait un vol de corbeaux, ou bien, solitaire dans la blanche étendue du ciel matinal, un aigle y promenait sa majesté terrible.

Et, lorsque à peine le cri strident des roues lasses et les rauques sonneries du cor, les jappements des chiens, les croassements des corbeaux et les clameurs de l'aigle parvenaient à percer les lourdes densités du silence, des plus lointaines fron-

Digitized by Google

tières de l'étendue, le tintement d'une cloche arrivait distinctement.

Ce bruit amena sur le visage du seigneur un mouvement d'inquiétude et de surprise. Il tourna dans la direction du vent sa face interrogative, puis, avisant dans sa suite un homme à longue barbe grise :

« Est-ce depuis mon départ, Numerosus? interrogea-t-il.

— Depuis ton départ, Maître. »

Et, d'un ton de mélancolique ressouvenance, il ajouta : « Car il y a plus d'un an que tu partis pour guerroyer, et, durant ce temps, un château peut s'abattre et une maison de nonnes s'élever.

— Les femmes commençaient à nous manquer, intervint l'écuyer qui avait la mine basse et triviale. »

Vêtu du court manteau et de la tunique serrée à mi-corps par le ceinturon de l'épée, les cuisses couvertes de braies, chaussé des lourdes sandales et coiffé du casque des légionnaires, le seigneur aurait pu également se réclamer des Romains ou des Gaulois, n'eussent été sa haute taille, ses membres longs et grêles, son visage violent, aux yeux clairs, où ni le hâle, ni les fatigues n'avaient pu ternir l'éclat de la jeunesse.

Il s'absorba dans son mutisme, même lorsque, au milieu du jour, toutes les cornes de chasse se furent mises à sonner, que les grands bœufs solennels eurent arrêté les chariots au milieu du chemin, que, de tous côtés, les cavaliers ayant attaché leurs chevaux au tronc des arbres, cherchèrent une place où s'étendre. Après avoir remis à son écuyer son casque et ses armes, sous le chêne où l'on avait étalé pour lui une large peau de buffle, il demeura seul encore avec ses pensées moroses.

Mandé par le César de Rome pour prendre part à une expédition dirigée contre les Sauromates, il était parti à la tête des hommes de son domaine, les défrayant jusqu'au jour où, ayant rejoint l'armée romaine, ils avaient reçu la paie des légionnaires, tandis que lui-même se voyait conférer le titre de sénateur. Mais en jetant ainsi sur le Barbare un coin de l'impérial

Digitized by Google

manteau de pourpre, César ne l'avait point changé. Hardi à la chasse et à la guerre, il était effarouché et peureux devant les belles Romaines que, dans les élégantes villas de marbre des bords de la Moselle où il avait reçu l'hospitalité, il voyait sourire et se moquer derrière leurs miroirs à main et leurs éventails. Aussi quel singulier divertissement à offrir à ce sombre chef de bande que la lecture, par leur auteur, — poète mignon à la chevelure frisée, — de vers dédiés aux divinités champêtres! Et ces femmes, ces roses et blanches femmes enveloppées de voiles clairs et parées de bijoux chatoyants, pourquoi le provoquaient-elles du regard pour ne laisser paraître que du dédain aussitôt que le sien s'abattait sur elles comme un faucon? Lorsqu'il les quittait pour reprendre son voyage de retour, de longues heures se passaient avant que ne tombassent les feux de sa fièvre et de sa colère : il ne se calmait qu'au bercement de son interminable chevauchée à travers des lieux incultes et solitaires.

Il était arrivé enfin à sa dernière étape et des coureurs étaient partis en avant pour l'annoncer aux serviteurs de sa maison. La troupe qui l'entourait déjà levait plus fréquemment les bras en gestes de joie et de triomphe, et poussait dans les trompes de chasse des appels plus longs et plus sonores. Il marchait le premier, précédé seulement de ses molosses tenus en laisse et dont les tiraillements impatients lassaient les serviteurs commis à leur garde.

Soudain, dans l'épaisseur de la forêt, retentit le son d'une clochette, lointaine encore, puis, comme un souffle plus harmonieux mêlé au bruissement profond des branches, des chants s'élevèrent que scandèrent ses battements lents et réguliers.

D'un regard brusque, le seigneur de nouveau interrogea Numerosus.

« Oui, Maître, répondit l'intendant; ce sont elles.

— Sans doute, ajouta l'écuyer, elles ont appris ton retour et viennent t'offrir leurs galants services. »

Les tintements et les voix s'étaient rapprochés et, au moment

Digitized by Google

où les guerriers débouchaient dans une clairière inondée de soleil, ils se trouvèrent en présence d'un spectacle qui les frappa d'étonnement et suspendit leur marche. Une vingtaine de jeunes femmes couvertes de voiles blancs venaient à leur rencontre en chantant et, loin de chercher les regards des hommes ou de se baisser en un mouvement de pudeur servile, leurs yeux en extase étaient tournés vers le ciel. En tête marchait un serf au chef ras et découvert qui portait un lourd labarum rouge surmonté d'une croix d'or.

L'une des jeunes femmes s'étant détachée du groupe, ses compagnes se turent. Elle s'inclina devant le seigneur.

« *In nomine Domini nostri Jesus-Christi,* » dit-elle avec une gravité douce et peut-être un peu craintive, « *gratias agimus et salutem damus.* »

Il demanda avec humeur : « Pourquoi me parles-tu la langue des Romaines? »

Faisant signe au premier sonneur de trompe qu'il aperçut, il poussa son cheval en avant, contraignant la jeune femme à reculer avec précipitation. Bientôt la clameur des cornes de chasse mugissant par-dessus le groupe des guerriers leur intimait l'ordre de reprendre leur marche, et les nonnes, comme un vol de colombes qu'effarouche une bande tumultueuse de corbeaux, se hâtaient, pour leur livrer passage, de se jeter dans la forêt.

L'interminable chevauchée va prendre fin. Au lieu de la forêt qui emprisonnait leurs regards en ses murailles de verdure, les guerriers voient le large horizon des champs cultivés où, à l'abri du haut donjon seigneurial, s'élèvent leurs demeures; au lieu du murmure confus du vent dans les chênes, ce qu'ils entendent, ce sont les bruits connus des fermes : le rauque appel des gardeurs de pourceaux soufflant dans leurs trompes d'écorce, les sifflements des bouviers, les querelles des femmes sur le chemin des puits.

On les a vus. Voici que, du haut de la tour du guet, se fait entendre un cri d'alarme provoquant aussitôt, autour des palis-

Digitized by Google

sades, une animation dont les lointains remous se répercutent dans la campagne. Des femmes jettent là le hoyau et se hâtent vers leur mari, leur frère, leur fils. Quelques-unes hésitent, se troublent, bientôt se fondent dans la foule accourue et qui s'ouvre devant elles : elles ne reverront plus celui qu'elles venaient chercher.

Le seigneur qu'on salue d'acclamations reste farouche et, lorsqu'il est entré, qu'il a dépouillé sa lourde armure pour revêtir une légère tunique de laine blanche, qu'il a mandé auprès de lui Numerosus, celui-ci est fort surpris de s'entendre interpeller presque gaîment.

« Sais-tu pourquoi les nonnes parlent latin ?

— Maître, elles parlent la langue de leur nation : le latin, si elles sont Romaines...

— Romaine était alors la nonne de ce matin ?

— Oui. Blanda était son nom avant qu'elle n'épousât le Christ. »

Une lueur courut sur la face du seigneur.

« Elle est mariée ? s'écria-t-il.

— Elle porte l'anneau nuptial, mais aucun homme ne l'approche... Comment te faire comprendre ? poursuivit Numerosus qui tremblait.

— Va me la chercher, interrompit le seigneur dont la colère parut tombée et, devant l'effroi qui paralysa son intendant, il ajouta, riant d'un rire sauvage : « Je lui parlerai latin, à cette belle Romaine, rassure-toi. *In nomine nostro Jeso-Christus...* — Eh bien ? fit-il, en voyant Numerosus comme figé à sa place.

— Seigneur Rotaric !... »

Sa voix ne fut d'abord qu'un murmure, que le bruit d'une source coulant sur un lit de sable uniforme, à l'abri de mousses et de fougères qui en amortissent le son ; mais, bientôt, elle s'enfla, monta au diapason du fracas d'un torrent démonté jetant à chacun des talus qui l'enserrent la furie de ses eaux et leur écume. « Ton salut, Rotaric, est au prix d'une conversion. Pourquoi tardes-tu ? N'as-tu pas sous les yeux des preuves sura-

Digitized by Google

bondantes? » Et il déroula le long catalogue des vocations miraculeuses. Bien qu'ayant donné l'anneau à sa promise, l'ayant embrassée, lui ayant remis les pantoufles, bien que s'étant en un mot engagé vis-à-vis d'elle comme fiancé, saint Libert préféra s'adonner à l'écriture des parchemins et il reste vingt-deux ans dans une cellule, où il guérissait les tumeurs et les fièvres. De même pour saint Venant qui, lui aussi, s'était aimablement prêté à l'amour d'une jeune fille et lui avait donné des pantoufles. Les merveilles dont il fut témoin dans la basilique de Saint-Martin, à Tours, lui firent préférer la vie monastique. Pour éviter les pièges de la vanité, se séparant de l'époux auquel elle était unie, la bienheureuse Monégonde se retira dans une petite cellule percée d'une étroite fenêtre. Elle guérissait les muets, les perclus, les gens atteints de tumeurs malsaines. Saint Riticius vécut avec sa femme comme avec une sœur. Il la perdit. Après avoir été évêque d'Autun, il termina également sa carrière terrestre et, lorsqu'on le déposa auprès de sa femme, il lui parla. D'ailleurs, le cimetière d'Autun renferme un grand nombre de corps saints, car on y entend souvent de mystérieuses psalmodies et on y voit des apparitions. Il finit par cette prière : « Sois avec nous, Rotaric, car, si tu restes dans l'erreur, tu encourras l'enfer et l'éternelle damnation, alors que nous t'offrons l'éternelle félicité en Jésus-Christ, fils du vrai Dieu! »

Rotaric avait écouté ce long discours sans manifester d'impatience, cherchant moins à interrompre Numerosus qu'à lui montrer par plus de silence combien peu le touchait son panégyrique de la religion nouvelle.

« Je t'ai dit de m'amener Blanda », fit-il, lorsque l'intendant eut terminé.

Numerosus s'inclina et sortit de la salle.

Une grande paix régnait sur la plaine où commençaient à monter les pâles ténèbres du crépuscule. Au-dessus des labours chauves et des champs de patiences, larges taches noires par endroits étalées sur le sol, la lumière s'évaporant semblait

Digitized by Google

gagner une issue par les longues stries brillantes qui, dans le ciel nuageux, alternaient avec des nuées et achevaient de montrer où était tombé le soleil. Au seuil des chaumières, allaient et venaient des ombres, obscures sur l'éclatant reflet des foyers allumés à l'intérieur.

Lorsque les maisons se firent plus rares et avant que le toit du couvent ne vînt lui servir de guide et de sauvegarde, il eut plus d'une frayeur, motivée tantôt par la brusque envolée d'une chouette, tantôt par le cri d'un épervier entrant en chasse. Et cet ordre qu'il allait porter à Blanda? Car c'était un ordre d'avoir à le suivre, et pourquoi? Il en frémissait de honte et d'indignation.

On le reçut avec d'infinies précautions, moins par crainte des voleurs que des médisants, aux yeux de qui de jeunes femmes ne peuvent se vouer au célibat que si elles s'en dédommagent en cachette.

Blanda reçut avec calme la proposition que Numerosus lui adressa au nom de son maître. Suppliée de refuser l'entrevue, elle eut un grave sourire qui le remplit d'effroi.

« Mes sœurs et moi, nous avons fait à Dieu le sacrifice de nos vies, dit-elle; puisque le moment est venu, que sa volonté soit faite! Mes sœurs du moins seront sauvées. Allons.

— Mais, murmura Numerosus.

— Allons! te dis-je, et guide-moi, car l'obscurité est profonde.

— Que n'avons-nous les reliques de saint Martin, fit Numerosus, sur lesquelles l'abbé Brachion et l'évêque Grégoire ont vu voltiger un feu mystique.

— Regarde, répondit Blanda, voici, pour les remplacer, deux yeux de loup qui brillent dans ce fourré.

— Vouons-le à saint Julien, il deviendra doux comme une colombe. Hélas! soupira-t-il, je n'ose penser à ce que nous faisons ici.

— Écoute à ton tour, Numerosus, fit Blanda. Le duc Amalon, étant en son domaine de Chalon, devint amoureux d'une

Digitized by Google

jeune fille pendant qu'il avait envoyé sa femme dans un domaine voisin. Une nuit, comme il était pris de vin, il envoya des serviteurs qui enlevèrent la jeune fille et l'amenèrent dans son lit. Mais elle, étendant la main par-dessus la tête du duc, rencontra un glaive qu'elle dégaîna et dont elle lui asséna un coup vigoureux, comme autrefois Judith à Holopherne.

— Aux cris qu'il poussa, continua Numerosus, ses domestiques accoururent et, comme ils voulaient tuer la jeune fille, ce fut lui qui les en empêcha en disant qu'elle n'avait cherché qu'à se défendre. Mais Rotaric n'est pas homme à revenir sur une entreprise qu'il a résolue, comme toi-même, Blanda, tu n'es pas femme à charger tes mains débiles d'un glaive homicide. »

Rotaric cependant, appuyé sur le coude et se soulevant de la peau d'ours où il était étendu, avait pu voir son messager prendre la route de la maison des nonnes; l'obscurité venue, il regardait, au milieu d'un pan du ciel bariolé qu'encadrait le cintre de la fenêtre, scintiller une étoile. De moment en moment, il s'étirait et un long bâillement d'impatience et de désir réveillait les échos assoupis du donjon seigneurial.

Dès l'apparition de Blanda sur le seuil de la porte en ses pudiques voiles blancs, il se dressa dans sa robe rouge à bordure jaune et blanche que fermait au cou une agrafe d'or et, se dirigeant vers elle secoué de frissons : « Je t'ai fait venir, expliqua-t-il, pour te parler de tes compagnes et de toi. Si j'ai bien compris Numerosus, vous êtes les Vestales de la nouvelle religion et, comme elles, vous devez rester vierges. Quand on est jolie, que l'on a plu à un homme et que cet homme vous plaît aussi, comment alors faites-vous? »

Mais Blanda, ses mains étroitement jointes, le suppliait : « Rotaric! Numerosus nous a dit que tu n'étais pas méchant; que ton cœur était accessible à la pitié; qu'à la guerre tu étais clément pour tes ennemis abattus, à la chasse, pour les bêtes que tu avais blessées; que tu jugeais les différends en toute ustice et que jamais, même pour subvenir aux frais de cette

Digitized by Google

expédition où tu t'es couvert de gloire, tu n'avais pressuré tes débiteurs. C'est sur la foi de ta bonne renommée que nous nous sommes établies dans ton domaine...

— Sans ma permission, interrompit Rotaric.

— Numerosus ne te l'avait-il pas demandée par messager, lorsque tu étais en chemin pour Rome ?

— Numerosus? je le ferai pendre pour t'avoir menti.

— Alors, je te payerai ta terre.

— Je ne veux pas de ton argent. »

Il se rapprocha de la jeune femme et, tandis que sa robe s'ouvrait de haut en bas, le faisant apparaître complètement nu, il la saisit par la taille. Elle voulut se débattre et crier. La poussant avec une hâte brutale et tendre vers le lit de repos, il l'y fit tomber et, comme elle recommençait à élever la voix et à résister, il lui ferma la bouche en y collant ses lèvres et bientôt, après un dernier soupir et une dernière plainte, enlacée avec passion, elle défaillit longuement dans les bras du jeune homme.

Quand, se rappelant en son demi-sommeil matinal les ineffables délices de la nuit, il chercha auprès de lui Blanda, elle avait disparu. Il se mit sur son séant, voulut se lever, mais une fatigue l'accablait, voluptueuse encore, et des visions lui souriaient, sur lesquelles, comme pour les mieux retenir, il abaissa ses lourdes paupières, et qui s'évanouirent dans un profond sommeil.

Les rumeurs du donjon et de la ferme s'élevaient confondues, les clairs hennissements des chevaux répondant des écuries intérieures aux sourds meuglements des bœufs dans les étables, le caquetage des poules alternant avec les pressants appels des trompes de chasse, les palombes et les corbeaux se mêlant en vols panachés sur les hautes toitures de fenils. Deux fois déjà, Numerosus était entré chez son maître et deux fois il l'avait trouvé si profondément endormi qu'il n'avait pu songer à lui annoncer l'approche de l'heure où il avait commandé que tout fût prêt pour la chasse. Il s'était retiré, non sans avoir

Digitized by Google

parcouru d'un regard douloureux la salle où Blanda avait consommé le sacrifice, où son maître reposait inconscient de l'épouvantable péché qu'il avait commis.

Rotaric enfin se réveilla. Il prit sa robe des mains de Numerosus qui n'osait lui confier le sujet de ses alarmes et tremblait silencieusement.

Au moment où il la sentit sur ses épaules : « Qu'est-ce donc? fit-il ; pourquoi me pèse-t-elle ainsi? »

En même temps, il revit les yeux pleins de larmes de Blanda.

Au moment de monter à cheval, il porta la main à son sayon : « Qu'est-ce donc? murmura-t-il ; pourquoi cette tunique de laine est-elle si lourde aujourd'hui? »

En même temps, il revit les mains de Blanda jointes en un mouvement d'ardente supplication.

Il partit pour la chasse et ne rentra qu'à la tombée de la nuit.

La soirée était semblable à celle de la veille et, sentant dans sa chair que les fatigues n'avaient point calmée le besoin de nouvelles voluptés, Rotaric, à la table où il mangeait en compagnie de son écuyer et de son intendant assis à distance respectueuse, tournait fréquemment son regard vers la porte. Il avait fait jurer à Blanda de revenir une fois la nuit noire et l'attendait déjà, bien que le ciel fût encore doré des lueurs du couchant, ayant même jugé prudent de lui dépêcher un messager pour lui rappeler sa promesse.

Comme il terminait son repas, un serviteur s'approcha pour reculer sa lourde chaise et, tout en se baissant pour en saisir les barres d'appui, rapidement il glissa à l'oreille de son maître : « La vierge ne viendra pas... »

Rotaric regarda l'esclave : « Ce n'est pas toi que j'ai chargé de mon message, gronda-t-il; qui t'a permis de m'adresser la parole?

— Alain n'a pas osé te rapporter la nouvelle, expliqua l'esclave.

— Eh bien, puisque tu aimes à te charger des commissions

Digitized by Google

des autres, va à la maison des nonnes, et si, — entends-tu? — si tu ne me ramènes pas celle que j'attends, je te ferai épousseter la peau à coups de fouet. »

L'esclave s'étant retiré, il se mit à la fenêtre par laquelle il pouvait guetter sa sortie du donjon et surveiller la route qui menait à la maison des nonnes. Il ne tarda pas à le voir paraître avec cet Alain dont il avait parlé et auquel il semblait expliquer que, s'exposant à la flagellation pour accomplir une mission qui eût dû revenir à Alain plutôt qu'à lui, c'était bien le moins qu'Alain l'accompagnât. Après une courte discussion, les deux hommes sortirent des palissades; ensuite, un troisième les accosta qu'ils entraînèrent avec eux, puis un autre. Rotaric bientôt en compta cinq, non sans surprise, car il ne comprenait pas pourquoi il était besoin de tant de courriers pour porter un message, ou de tant de paranymphes pour amener une femme au lit de son amant.

Son attente se prolongea; il vit voleter d'énormes chauves-souris semblant, du battement de leurs ailes noires, faire descendre la nuit; il entendit, dans les forêts formidables qui fermaient l'horizon, les jappements lugubres des renards à la poursuite du gibier; l'ombre s'épaississait sur la route où il ne cessait de promener ses regards. Il y distingua enfin les silhouettes de cinq hommes et, du pied des palissades, s'éleva l'appel d'une corne de chasse modulé d'une manière qui faisait se reconnaître entre eux, quelque part qu'ils fussent, les serviteurs de Rotaric et ses guerriers. Quelques instants après, son écuyer pénétrait dans la salle.

« Tes esclaves ont peur de ta colère, Maître, et n'osent venir te dire que leur mission a échoué. »

Rotaric s'était levé : il marcha vers son écuyer en jetant un cri de fureur, puis, se calmant comme il s'était courroucé :

« Quel mensonge t'ont-ils fait? interrogea-t-il.

— Ils ont conté qu'en parvenant à la porte des nonnes, ils l'avaient trouvée barricadée et que c'était en vain qu'ils y avaient frappé, qu'on ne leur avait pas ouvert.

Digitized by Google

— Et alors, ils sont revenus ?

— Voyant qu'on ne se déciderait point à leur ouvrir de bon gré, ils ont ramassé une énorme pierre dont ils se sont servis contre elle comme d'un bélier et, les gonds étant près de céder, elle s'est tout à coup ouverte et la maîtresse des nonnes a paru sur le seuil.

— Et c'est cette vieille sorcière qui les a fait reculer ? fit Rotaric en raillant. Par quel art magique ? Inutile sans doute de le demander : sa laideur aura suffi.

— Sa laideur ? Oh non ; elle était belle comme Vénus elle-même et parlait d'une voix tendre, répondit l'écuyer ; mais son art magique, tu l'as deviné, c'est moins sa beauté que les liens mystérieux qui l'unissent à tes serviteurs : lorsque, devant eux, certaines personnes prononcent de certaines paroles, leur énergie se brise et ils sont comme des enfants aux mains de leurs précepteurs.

— C'est bien, je me souviendrai de ce que tu viens de me dire, répondit Rotaric ; mais, pour le moment, je vais seul affronter les terribles périls qui ont fait reculer ces cinq lâches qu'en attendant tu feras mettre au cachot. »

Son écuyer lui ayant passé le baudrier de son épée autour de la poitrine, il l'assujettit rapidement, assura les lacets de ses brodequins et sortit.

Il faisait nuit complètement et le vent soufflait. Rotaric serra autour de lui les plis de son manteau et marcha d'un pas assuré sur la terre battue et durcie. Il lui plaisait d'être seul à cette heure noire et de n'avoir à compter que sur soi en cas d'alarme ; mais tandis que cette réconfortante pensée eût dû rendre sa marche plus légère, il s'arrêta soudain et fléchit comme sous un fardeau trop lourd pour ses épaules.

Et il revit les yeux sombres et brillants de Blanda dont l'éclat, au moment le plus doux de leur voluptueux rapprochement, s'était terni sous la rosée des larmes.

Il dégrafa son manteau : c'était lui qui, sans doute, lui pesait ainsi, et il continua sa route en le portant sur le bras.

Digitized by Google

Arrivé devant la maison des nonnes, quand il le souleva pour le changer de côté, sa main était gourde et il put à peine la porter jusqu'à la porte à laquelle il heurta à la fois du pied et du poing.

Ses coups résonnèrent dans l'édifice qui, à sa sonorité, parut vide, puis, aux murmures mourants de l'écho, succéda un profond silence. Rotaric patienta, mais la réflexion lui vint vite qu'il ne devait rien attendre de l'imprévoyance des nonnes qu'avait mises sur leurs gardes l'attaque de ses cinq serviteurs et il fit le tour des bâtiments. Au logis, s'adossait une chapelle, dans laquelle, par les meurtrières étroites qui y versaient le jour et parfois renvoyaient en échange les lueurs des cires, les parfums de l'encens, les chants et les sonneries, il distingua une morne clarté à demi noyée dans l'épaisseur des ténèbres. Il se dit que quelqu'un veillait là et, à tout hasard, prononça le seul nom qu'il connût parmi ces vestales du dieu nouveau :

« Blanda!... »

Rien ne répondit. Il répéta, forçant la voix et, de sa main en cornet, la dirigeant vers une des meurtrières. A un mouvement de la lueur qui venait y mourir, il lui sembla qu'il était entendu : elle eut un oscillement qui l'aviva et lui fit lancer un éclair jusque dans les ténèbres du dehors.

« Blanda! Blanda!...

— Seigneur Rotaric... »

Une voix tremblante avait répondu; puis, à l'ardente prière du jeune homme, avait, d'un ton plus ferme, expliqué qu'il retournât devant la porte qu'il avait trouvée fermée, qu'elle lui serait ouverte, qu'il arriverait sans obstacle jusque dans la chapelle.

Il courut à la porte que l'instant d'après il vit tourner sur ses gonds et, ayant cherché de la main Blanda dont il entrevoyait dans l'ombre les blancs vêtements, il sentit sur ses lèvres celles de la jeune femme et entendit ces paroles s'envoler dans un soupir passionné : « Viens! oh! viens! Je t'aime plus que mon époux céleste et je veux être à toi éternellement. »

Digitized by Google

Le lendemain, à son réveil, il manda son écuyer.

« As-tu rempli mes ordres et fait mettre aux fers les cinq serviteurs que j'avais dit?

— Oui, répondit l'écuyer dont la figure prit une expression de joie haineuse. Le bourreau, prévenu ce matin, a préparé ses lanières.

— Fais rependre les fouets à leurs crochets, renvoyer le bourreau à ses pendus, s'il y en a, et ouvrir la porte de leurs cachots à tes prisonniers : je leur fais grâce.

— Mais, objecta l'écuyer, ne m'aviez-vous pas dit que vous vous souviendriez qu'ils étaient chrétiens et lâches?

— Eh bien, c'est ma façon de me souvenir. »

Devant ses fenêtres, les chiens et les cornes de chasse faisaient un tapage assourdissant. Depuis une heure, ses officiers et ses porteurs d'épieux l'attendaient ; ils avaient épuisé tout ce que pouvait leur dicter d'exhortations à la patience leur crainte de déplaire, et c'était en apprenant qu'il était éveillé qu'ils sonnaient à tort et fouaillaient à travers pour marquer leur allégresse.

Numerosus avait pénétré auprès de son maître.

« Tant pis, lui dit celui-ci, mais, venant toujours à point pour me servir de camérier, tu ne t'offenseras pas si je te demande d'en remplir l'office et de me passer ma tunique. »

A peine l'eut-il mise que, d'un geste d'effroi, il la rejeta loin de lui, tandis que, pâle et les yeux agrandis, il montrait à Numerosus un point vague sur le mur. Ce qu'il revoyait, mais transportés des heures bénies d'une nuit d'amour, œuvres de l'esprit du mal, aux sombres lendemains que leur donne le souverain Dominateur des hommes et des mondes, c'étaient, au pied de l'autel même au-dessus duquel l'image du Crucifié étendait ses bras avec un geste de douleur et d'indicible lassitude, leurs baisers de feu et leurs étreintes folles rougissant leur chair nue.

Peu à peu sa terreur se calma, grâce à la douceur de la voix de Numerosus, plus semblable en cette circonstance à celle

Digitized by Google

d'une mère calmant un enfant capricieux qu'à celle d'un vieillard essayant de rassurer un guerrier. Ce qu'il disait à son maître, l'intendant le trouvait dans son cœur où persistait malgré tout une affection pleine de confiante admiration et, tout en lui persuadant que les fantômes qui l'avaient épouvanté n'étaient que les dernières vapeurs du sommeil et du rêve, il lui rappelait ses devoirs envers Dieu, le Seigneur tout puissant des cieux, de la terre et des mers. Mais plus il parlait, plus, dans les cours intérieures, les chasseurs et les chiens faisaient rage, comme des rappels tentateurs du passé sauvage en opposition avec les modulations caressantes de l'esprit des temps nouveaux. Rassuré désormais, Rotaric n'eut plus d'oreilles que pour les fanfares qui lui promettaient ses violents plaisirs habituels et, acceptant l'aide que continuait à lui offrir Numerosus, il revêtit sa tunique, s'arma d'un glaive léger, d'un arc et de flèches, et alla retrouver sa suite. Une acclamation s'éleva, formidable en sa compacte unité où les aboiements des chiens, les hennissements des chevaux, les sonneries des cors, les cris des valets se mêlaient en une clameur puissante dont résonnaient les murailles du donjon, ce qui faisait s'ajouter le bruit des choses au tumulte des hommes et des animaux.

Et Numerosus comprit quel était l'appui que trouvait Rotaric dans ce consentement unanime à ses passions.

Vers le soir, la chasse terminée, une immense lueur montant avec les derniers rayons du soleil dans les cieux largement étendus au-dessus des forêts, des halliers et des plaines, où, tout le jour, Rotaric et ses compagnons s'étaient enivrés du farouche plaisir de tuer des êtres faits comme eux de chair et de sang, ils revenaient en tumulte, vantant leurs exploits et lançant l'injure à leurs interlocuteurs qui hésitaient à s'en laisser convaincre.

A un tournant, dans le cadre que lui faisaient, de chaque côté, un bois déjà baigné d'ombres et de buées, au fond, derrière ses bâtiments trapus d'où émergeait en pyramide rouge le clocher de la chapelle, l'horizon fuyant des lointains, apparut la maison des nonnes, éveillant aussitôt dans la cervelle de ces

Digitized by Google

hommes recrus de fatigue l'idée du gîte, du repas et du lit, avec l'image d'une hôtesse pour préparer l'un et partager l'autre. Des rires, des encouragements brutaux déjà circulaient et ils s'excitaient entre eux à risquer une tentative sur leur maître qu'ils croyaient tout porté à y céder, lorsqu'il se dressa sur sa monture et levant la main pour ordonner qu'on fit silence : « Sonnez vos fanfares, cria-t-il, qu'elles sachent que des guerriers passent ici, dont les cœurs vaillants soupirent après elles. »

Un murmure lui répondit et des rires; puis, avant que Rotaric ne fût obéi, l'écuyer se faisant l'interprète des désirs qui n'osaient se traduire qu'en demi-mots : « Au lieu de leur sonner du cor, Maître, dit-il, ne trouves-tu point préférable que nous allions leur demander l'hospitalité ?

— Non, répondit Rotaric, sonnez de la trompe. Et il ajouta avec un sourire : Elles sont habituées à ne se nourrir que de vent. »

Sous la plaisanterie, la pensée l'angoissait que ses compagnons ne voulussent, eux aussi, prendre une nonne comme concubine et que le César ne finît par se fâcher.

Mais était-ce bien le César que Rotaric redoutait?

En un unisson dont les échos des murs du bâtiment se répercutent à la lisière du bois prochain et va, là-bas, se perdre dans le lointain bleuâtre des forêts séculaires, les cornes de chasse retentissent, jetant aux meurtrières, derrière lesquelles chacun des sonneurs imagine une nonne énamourée qui le regarde, les appels qui servent aux guerriers de Rotaric à se reconnaître entre eux, chant de triomphe et de conquête, chant de sauvagerie surtout auquel, en l'honneur de Blanda, le seigneur qui l'écoute en songeant à elle, voudrait qu'on ajoutât de plus tendres modulations.

Cette nuit, Blanda put venir le trouver déguisée en homme, grâce aux vêtements qu'il lui fit parvenir par Alain chargé de l'escorter, et il en fut ainsi pendant plusieurs nuits encore.

Un matin, mal reposé de sa voluptueuse lassitude, comme

Digitized by Google

Rotaric se saisissait avec quelque difficulté d'une robe placée sur un siège auprès de son lit, il crut sentir au bas de cette robe un poids qu'il n'y avait jamais remarqué. Il fit appeler le serviteur chargé de veiller à ses vêtements qui ne comprit pas ce que lui disait son maître : rien, ni broderies, ni pierres, ni métaux n'alourdissaient la robe.

« Et pourtant, murmura-t-il, plus que jamais je la sens peser sur mes épaules. » Mais, lorsque l'épaisissement intellectuel que laisse parfois après lui un sommeil trop profond se fut dissipé, il se mit à rire de sa singulière préoccupation.

« Et pourtant! » se répéta-t-il durant cette journée.

A chacun de ses soupirs et de ses haussements lassés des épaules, il revoyait Blanda et l'un des charmes qu'il avait profanés de ses baisers charnels et, plus lourdement, semblait s'appuyer sur lui, non plus sa tunique ou sa robe, non plus le vêtement, enveloppe extérieure et à notre corps étrangère, mais une partie de son âme elle-même.

Et c'est ainsi que Rotaric connut le remords pour avoir fait sa concubine de Blanda, la vierge vouée au Seigneur.

ALFRED LAVACHERY.

Digitized by Google

HISTOIRE D'UN PATRIOTE BELGE

DE LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE (1).

V

Il nous est difficile de suivre avec quelque précision la carrière de Francquen durant les années qui suivirent sa retraite du corps des dragons Latour. Nous n'avons pu retrouver à ce sujet que des notes incomplètes. Nous voyons, par exemple, qu'il assista comme témoin oculaire à la bataille de Jemappes, le 9 novembre 1792, qui marque la fin du régime autrichien et le début du régime français dans nos provinces : « Je vous connais, Sire, écrivait-il plus tard à Louis-Philippe, « depuis la bataille de Jemappes; je vous y vis manœuvrer. Je « n'étais plus au service à cette époque... »

Selon toute probabilité, Francquen, dégoûté du régime autrichien comme la plupart de nos compatriotes, vivait dans la retraite attendant les événements. Un secret instinct portait les Belges à espérer la régénération de leur pays de la France, qui avait inscrit dans sa Constitution de 1791 le principe du respect des nationalités des peuples étrangers et répudié l'idée de conquêtes; tandis que le gouvernement impérial semblait vouloir rendre plus profond encore l'abîme que les événements avaient creusé entre les *statistes* et les *vonckistes*, afin d'assurer sa domination sur des provinces qu'il voulait désormais traiter en pays conquis.

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 octobre 1899.

Digitized by Google

A cette confiance naïve des Belges, succèdent bientôt de cruelles déceptions, lorsque les proconsuls français s'abattent sur notre pays pour y installer la terreur. Francquen, que sa triple qualité de noble, d'ancien *statiste* et d'ancien officier autrichien désignait tout spécialement à leur méfiance, dut chercher une retraite sûre pour échapper à leur surveillance; suivant une tradition de famille, il se cacha à Temploux dans une ferme de son père sous le costume de valet de ferme. Le fermier Saussin lui ressemblait comme un frère et toutes les fois que Francquen était poursuivi par des agents français, il réussissait à s'échapper en prenant le nom de son Sosie pour tromper la police française. Peut-être eut-il part aux rassemblements armés pour résister à l'oppression française, que les Français qualifiaient de *brigands*, mais les renseignements nous font défaut sur ce point.

Après la bataille de Neerwinden, le 18 mars 1793, lorsque les Autrichiens réussirent à refouler les Français de notre territoire, le sentiment national se réveille. On se reprend à espérer en François II, qui avait succédé à l'empereur Léopold et qui avait donné le gouvernement des Pays-Bas à son frère l'archiduc Charles. Le duc d'York renforça les régiments des Hanovriens qu'il avait amenés au secours des Autrichiens en levant des régiments belges. Francquen prit service dans l'un d'eux comme officier. Il fait allusion à cette circonstance dans une lettre qu'il écrivit plus tard au roi Léopold Ier :

« D'après les souvenirs que j'ai conservés de l'*Yeomanry* (corps « de cavalerie anglais formé de gentilshommes et de riches « fermiers), *depuis que j'ai été au service de l'Angleterre*, je suis « persuadé qu'aucune institution existant dans le royaume de « Belgique ne renferme les avantages de l'*Yeomanry*, que je « me suis permis de rappeler au souvenir de Votre Majesté, « convaincu que l'*Yeomanry*, organisé en Belgique, peut « devenir le bataillon qui conduira la dynastie des Cobourg « à l'apogée de la gloire. »

Les abus sans nombre qui furent commis par les Autrichiens pendant cette courte restauration du gouvernement impérial achevèrent de désaffectionner les Belges, au point qu'un jour

Digitized by Google

le comte de Liminghe s'écria, en présence de l'archiduc Charles : « Je dis franchement que je préfère le système des carmagnoles aux vexations autrichiennes. » Ce fut réellement sans regret que les Belges virent triompher les Français à la bataille de Fleurus, le 26 juin 1794. Nous retrouvons dans les papiers de Francquen une note relative au général Evers, qui devint dans la suite une de nos gloires nationales, et qui peint bien l'état des esprits dans notre pays au sujet de la conquête française à cette époque :

« L'armée française entrant en Belgique en 1794 avait pour avant-garde un bataillon de 4,000 à 5,000 Belges, qu'on nommait les *bethunistes*, appartenant presque tous à des familles honorables de la Belgique. C'étaient des jeunes gens de la plus brillante jeunesse. Lors du licenciement de l'armée brabançonne, qui combattit contre les Autrichiens en 1790, ils avaient émigré en France, où ils furent très bien accueillis, admis au service dans leurs grades respectifs. Ils y formèrent un corps particulier, un corps d'élite sous le nom de *bethunistes*, du nom de leur chef le comte de Bethune, gentilhomme belge ou originaire de Belgique.

« Père, mère, frères et sœurs se précipitaient en foule pour serrer dans leurs bras ceux qu'ils n'eussent peut-être plus pu revoir sans le départ des Autrichiens. Ils faisaient aux Français l'accueil le plus amical pour les remercier des soins multiples qu'ils avaient prodigués aux leurs pendant un séjour de plusieurs années en France.

« J'ai connu particulièrement, dans ce corps de *bethunistes*, un jeune capitaine de 19 à 20 ans, nommé *Evers*, qui, dans la suite, devint lieutenant général, commandant de la cavalerie des Pays-Bas et ministre de la guerre. Ce jeune Evers avait un oncle maternel nommé De Buscher, curé-doyen de Grez ou de Boussu près de Louvain. Je vis arriver, en 1790, à Namur, où je me trouvais alors, cet ecclésiastique respectable conduisant le jeune Evers, son neveu, âgé de 15 ans, qu'il présenta au général de l'armée brabançonne et fit admettre comme volontaire dans les chasseurs de Marneffe où il fit sa première campagne.

Digitized by Google

« Evers se distingua dès ses débuts; il était officier avant le licenciement de l'armée brabançonne et devint capitaine pendant un séjour de quatre ans en France.

« C'était le fils de mon chapelier à Bruxelles; son père, homme respectable, avait confiance dans ma discrétion et me confia, plusieurs semaines avant le départ des Autrichiens, une lettre de son fils qui annonçait à son vieux père l'époque prochaine où il serait avec l'armée française à Bruxelles. Il faisait l'éloge le plus pompeux des sentiments amicaux que les Français montraient envers les peuples réunis. Il est probable qu'on aurait pu trouver dans Bruxelles, ou dans le pays, 2,000 ou 3,000 lettres du même genre, écrites par les *bethunistes* à leurs parents et amis. On pourra juger par ces faits de l'impression favorable que produisirent ces lettres et du peu de regret que les Belges éprouvaient du départ des Autrichiens. Les Français se montrèrent reconnaissants de l'accueil fraternel qu'ils reçurent. On ne comprit plus de différences entre Français et Belges; toutes les places, jusqu'aux plus éminentes du gouvernement, furent réparties également entre les citoyens des deux nations et le gouvernement appela même au ministère de la justice un des Belges les plus érudits, M. Lembrechts de Saint-Trond, qui remplaça Merlin de Douai... »

Nous manquons absolument de renseignements au sujet du terme de service accompli par Francquen dans l'armée anglaise et sur les opérations de guerre auxquelles il prit part. I est probable qu'il suivit cette armée dans sa retraite jusqu'en Angleterre, où sans doute il eut l'occasion d'étudier l'organisation de l'*Yeomaury*, ainsi que nous l'avons vu. Il est probable aussi que, se croyant compromis par la part qu'il prit aux opérations de cette campagne vis-à-vis des Français, il jugea prudent de séjourner quelque temps à l'étranger; cela résulte d'une note sur le fameux *Charles de Loupoigne* que nous retrouvons dans ses papiers.

On sait que *Charles-Joseph Jacqmin* de Bruxelles, connu sous le nom de *Cousin Charles* ou de *Charles de Loupoigne*, avait organisé en Belgique à l'instigation de l'archiduc Charles,

Digitized by Google

une véritable petite guerre de Vendée. Cet aventurier, qui avait servi en 1790 dans l'armée brabançonne, puis avait obtenu un brevet d'officier autrichien dans le régiment de *Laudon vert* et avait recruté un petit corps de partisans avec le concours de quelques gentilshommes belges, de prêtres réfractaires et, en particulier, de l'abbé de Villers. Prenant le titre de *commandant en chef de l'armée de Belgique de Sa Majesté impériale et royale*, il ne cessait d'inquiéter les autorités républicaines. Il avait établi son quartier général dans la forêt de Soigne et, en 1796, il réussit même un instant à s'emparer de la ville de Genappe.

« C'était, dit le général français Tilly, *l'espoir des malveillants et des royalistes.* » Il prétendait avoir de nombreuses relations avec les Belges émigrés et promettait aux paysans crédules les secours de l'Angleterre. Pendant plusieurs années il réussit à échapper aux colonnes mobiles envoyées à sa poursuite, lorsqu'enfin, le 30 juillet 1799, trahi par un de ses affiliés, il fut surpris par Rouppe, commissaire du directoire dans le département de la Dyle et tué dans un combat près de Neer-Yssche. Sa tête coupée fut exposée pendant trois heures sur la grand'place de Bruxelles.

« Le souvenir de cet homme, dont le nom effrayait si fort le gouvernement républicain et préoccupait si vivement les populations — dit M. Auguste Orts —, vit encore dans la mémoire de nos campagnards. Pour tout l'arrondissement de Nivelles, Charles de Loupoigne est resté une sorte de figure légendaire, mystérieuse et sombre : héros chez ceux-ci, brigand chez ceux-là, — en réalité peut-être l'un et l'autre —: un type auquel a manqué un Walter Scott ou un Nodier pour l'élever par la poésie à la hauteur de *Rob-Roy*, de *Robin Hood* ou de *Jean Sbogar*. »

Les termes dans lesquels Francquen parle de ce Charles de Loupoigne prouvent qu'il n'eut aucune part à ces mêlées réactionnaires contre le gouvernement du directoire.

« Les nouvelles publiques me représentaient la Belgique comme un volcan révolutionnaire, une nouvelle Vendée. Il y avait quelque chose de vrai dans ces affirmations : les Belges

Digitized by Google

avaient voulu imiter les Vendéens, mais ils étaient restés à cent piques au-dessous de leurs modèles. Un nommé Jacqmin qui s'était donné le sobriquet de guerre de *Charles Loupoigne*, sujet d'assez peu de consistance que j'avais, quelques années auparavant, engagé comme soldat dans la légion de l'archiduc Charles, eut l'effronterie de se croire assez de valeur pour organiser une révolution; il commença par recruter une centaine d'hommes à la tête desquels il se croyait déjà un général vendéen. Avec cette poignée d'hommes il se porta en avant de Genappe et du village de Loupoigne dont il avait pris le nom. Quelques gendarmes suffirent pour les mettre en fuite. On s'empara du généralissime Jacqmin de Loupoigne, on lui trancha la tête et on l'exposa. Cette *correction fraternelle* (*sic*) suffit pour en imposer à ceux qui étaient tentés de recommencer semblable entreprise.

« Quoi qu'il en soit, ces mouvements convulsifs de *ma patrie fixèrent ma curiosité et me détournèrent d'y porter mes pas.* Je savais que Bonaparte venait d'être porté à la sommité des grandeurs, j'avais confiance dans ses lumières, son équité, son sens droit, et je me dis qu'il était impossible qu'un homme tel que lui puisse considérer comme révoltés des Belges partis de leur patrie avant que les Français ne s'en emparassent. »

Le traité de Campo Formio du 17 octobre 1797, par lequel l'Autriche cédait la Belgique à la France, jeta un profond désarroi parmi les anciens partisans de la Maison impériale. On reprochait amèrement à l'empereur d'avoir consenti cette cession après les preuves de dévouement qu'il avait reçues en Belgique. La cause impériale était bien définitivement perdue, même près de ses partisans les plus dévoués. Le gouvernement français l'avait bien compris et ne fit aucun obstacle à la rentrée dans le pays des exilés même les plus compromis dans les derniers événements; la police du directoire fermait les yeux sur ces irrégularités qu'on ne cherchait même pas à régulariser par une demande d'autorisation préalable. C'est ainsi que van der Noot lui-même, à partir de 1798, revint habiter en paix sa campagne de Strombeek, près de Bruxelles, sans être soumis à une surveillance de police. Francquen put

Digitized by Google

également rentrer en Belgique sans être inquiété pour sa conduite antérieure et vint habiter le château de Boquet, près de Temploux, appartenant à son père.

VI

En 1801, Charles de Francquen épousa M^lle^ Constance van Isselsteyn, fille de Jean-Jacques van Isselsteyn, ancien lieutenant au régiment de Murray, et de Jeanne van den Perre (1). Il eut de ce mariage quatre enfants : *Constance*, née à Temploux en 1801; *Joseph*, né à Basse-Wavre en 1803; *Antoine*, né à Bruxelles en 1805, et *Charlotte*, née à Nivelles en 1807.

Les besoins du ménage croissant avec la famille, Francquen vint se fixer à Bruxelles afin d'utiliser ses connaissances du droit et pratiquer la profession d'avocat.

Dégagé de toutes entraves de *loyalisme* vis-à-vis de ses anciens souverains, Francquen se rapprocha peu à peu du gouvernement impérial français. Le hardi coup d'État du 18 brumaire répondait trop bien à son tempérament pour ne pas exciter son admiration pour le restaurateur de l'ordre en France, dont le gouvernement bienfaisant exerçait déjà l'action la plus heureuse pour la prospérité de notre pays. En 1805, Francquen accepta la position de président du tribunal de Nivelles. Placer un ancien révolutionnaire belge à la tête du tribunal dont la juridiction s'étendait dans tout le pays récemment agité par les agissements de Charles de Loupoigne et ses adhérents, était sans doute un acte très habile.

Ces fonctions mirent Francquen en relations très suivies avec le préfet de la Dyle, le comte de Chabans, ancien officier aux gardes françaises en 1789, parent de l'impératrice Joséphine, à laquelle il dut en partie sa fortune politique. M. de Chabans, chargé des fonctions de préfet du Rhin-et-Moselle, avait été appelé (12 pluviôse an XIII) à remplacer à Bruxelles le comte de Pontecoulan, nommé sénateur. Chabans s'était attaché à rétablir l'ordre à Bruxelles que l'entourage de Pontecoulan avait laissé dans le plus grand désarroi.

(1) Le mariage eut lieu chez M. Le Bidart, rue de Ruysbroeck, à Bruxelles.

Digitized by Google

« Jamais, » écrivait au sujet de Chabans, le conseiller d'État Miot, au retour d'un voyage à Bruxelles, « jamais homme ne « m'a paru plus sincèrement animé du désir de bien faire. »

Chabans et de Francquen, tous deux hommes du monde et appartenant à l'ancienne aristocratie, se lièrent à Bruxelles d'une grande amitié, et lorsqu'en 1807 Chabans fut désigné, à cause des talents dont il avait fait preuve en Belgique, pour remplir les fonctions de membre de la Junte d'État de Toscane, il proposa à son ami de l'accompagner en Italie. Francquen accepta cette proposition avec empressement et fut nommé président de la cour criminelle de Florence, chef-lieu du département de l'Arno. Nous retrouvons dans ses papiers une note se rapportant à cette fonction, qu'il remplit de 1808 à 1810 :

« Lorsqu'en 1807, il plut à l'empereur Napoléon de supprimer le royaume de l'Étrurie et d'en faire trois départements français, il me nomma président de la cour criminelle de Florence, ancienne capitale de la Toscane et alors, sous l'empire, chef-lieu du département de l'Arno.

« J'arrivai à Florence pénétré d'admiration pour les vertus et les talents du grand-duc Léopold et pour l'administration sublime de son gouvernement Léopold, grand-duc de Toscane, venait de terminer un règne brillant peu d'années avant que je n'arrivasse en Toscane. Léopold avait été réputé pendant son gouvernement de la Toscane le plus grand souverain de son époque. A mon arrivée en Toscane, en 1808, tous les habitants du grand-duché parlaient encore avec le plus grand enthousiasme des vertus et des bienfaits de *leur bien aimé grand-duc* — c'est ainsi qu'ils l'appelaient —, en versant des larmes de sensibilité et de reconnaissance. J'étais extrêmement curieux de connaître les ressorts d'un gouvernement assez parfait pour avoir été réputé le meilleur qui ait jamais existé. Le hasard, ou la divine Providence dont je n'ai jamais cessé d'implorer l'assistance, m'a favorisé singulièrement dans cette circonstance : tous les ministres de Léopold étaient mes collègues, ayant été nommés par le gouvernement français conseillers de la cour supérieure de la Toscane, ainsi que je l'étais.

Digitized by Google

« La Toscane est réputée, à juste titre, la meilleure partie du peuple de l'Italie; elle a toujours été gouvernée avec beaucoup de douceur par les princes de la Maison d'Autriche; elle a contracté les mœurs et la douceur qui sont l'apanage d'un semblable gouvernement. Je ne crois pas qu'aucun peuple ait donné un exemple semblable. Pendant deux ans et demi que je passai en Toscane, il n'y eut pas une seule condamnation à la peine de mort. »

Francquen rentra en Belgique en 1810, après avoir visité diverses villes de l'Italie, notamment Naples. Il fut alors attaché à la cour supérieure de Bruxelles et utilisa les loisirs que lui laissaient ses fonctions de magistrat à composer un recueil généalogique dont le premier volume fut publié en 1826 sous le titre : *Recueil historique, généalogique, chronologique et nobiliaire des maisons et familles illustres et nobles du royaume, précédé de la généalogie historique de la Maison royale des Pays-Bas Nassau-Orange.* — Les éléments d'un second volume de cet ouvrage, encore très estimé, furent préparés, mais ils n'ont jamais été publiés et sont perdus aujourd'hui.

La publication de ce recueil généalogique excita l'ambition d'une foule de familles, jalouses de faire valoir leurs titres de noblesse vrais ou supposés, et beaucoup de sollicitations s'adressèrent, à cet effet, à leur auteur. Francquen fait à ce sujet la remarque curieuse, que la plupart d'entre elles s'efforçaient de laisser dans l'oubli leur point de départ, dans l'unique but de faire croire à une origine plus ancienne; elles négligeaient ainsi leurs titres d'honneur réels, ceux auxquels ils devaient leur illustration et dont ils pouvaient tirer gloire, pour se créer une illustration toute de convention.

« On ne doit pas négliger, dit-il, de parler de l'ancêtre antérieur à l'anobli. Souvent c'est lui qui a illustré le nom. Il est beaucoup d'individus qui, par ignorance de la législation héraldique, sollicitent des lettres de noblesse, quoiqu'ils puissent se qualifier d'anciens gentilshommes. »

Homme du monde, Francquen était très recherché dans les salons de l'aristocratie, à cause de sa conversation vive, pleine d'esprit et souvent passablement mordante. Magistrat con-

Digitized by Google

sciencieux, il occupait une haute position au palais, à cause de ses jugements intègres, de son équité scrupuleuse. Mais de tous les souvenirs d'une vie bien remplie, ceux qui plaisaient davantage au conseiller étaient ceux de sa vie militaire qu'il rappelait sans cesse. Tout le monde, à Bruxelles, à la fin du régime hollandais, connaissait ce vieillard septuagénaire, aux allures parfois étranges, qu'on voyait circuler en ville sur son cheval blanc, avec une activité toute juvénile. Si quelque mauvais plaisant se permettait de sourire, il était aussitôt rabroué de la manière la plus énergique par l'ancien dragon Latour.

VII

Francquen, magistrat fidèle à ses serments et très dévoué à la famille d'Orange, n'eut aucune part directe à la révolution de 1830; mais, profondément libéral et dévoué à son pays, il ne se dissimulait pas que les troubles politiques, surexcités comme à plaisir dans la population au milieu de laquelle il vivait, pouvaient amener une crise sérieuse, sinon même une révolution. Ses fils s'étaient mêlés aux événements en s'inscrivant dans les gardes bourgeoises dans le but de maintenir l'ordre. Francquen se réjouit à l'annonce de la prochaine arrivée du prince d'Orange à Bruxelles, où il était aimé de la population, et avait le sérieux espoir que par la prudence et le bon vouloir de tous, le prince parviendrait à conjurer les événements. Il ne doutait pas que la Commission consultative, nommée le 2 septembre 1830 par le prince au nom du roi, réussirait, lorsque, le 3 septembre, il recevait la nouvelle du brusque départ du prince d'Orange et de la dissolution de la commission. Nous retrouvons dans les papiers de Francquen une curieuse lettre où il exposa ses sentiments au prince au moment du départ de celui-ci.

« A Son Altesse Royale le Prince d'Orange,

« Monseigneur,

« Dans ce moment d'une crise extrême et affreuse, où les « habitants armés de Bruxelles ont juré de se laisser ensevelir « sous les murs de la ville, permettez à un citoyen sincère-

Digitized by Google

« ment attaché à la dynastie régnante, au bonheur de sa « patrie, de soumettre à Votre Altesse Royale un moyen qui « peut seul sauver l'État du danger imminent où il se trouve. « Ce serait qu'il plût à Sa Majesté de faire des provinces méri- « dionales du royaume un gouvernement particulier, qui « serait confié à Votre Altesse Royale, que les Belges consi- « dèrent comme un de leurs concitoyens distingués, qui a « versé son sang pour la patrie dans les plaines de Waterloo.

« Sous le règne de l'Espagne et de l'Autriche, les Pays-Bas « payaient un subside à ces puissances et étaient régis par un « gouverneur particulier à l'intervention d'un ministre pléni- « potentiaire espagnol et ensuite autrichien. Le même mode « ne pourrait-il pas être adopté maintenant. Votre Altesse « Royale n'ignore pas que plusieurs milliers d'habitants de « Liége et d'autres villes se disposent à se mettre en marche, « s'ils ne le sont déjà, pour se rendre à Bruxelles, que les « feuilles françaises nous apprennent que plusieurs milliers de « jeunes gens de Paris ont créé une armée pour voler au « secours de leurs frères de la Belgique.

« Veuillez agréer les expressions du profond respect avec « lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur,

« de Votre Altesse Royale,

« le très humble, très obéissant serviteur, fidèle et bien « attaché et dévoué sujet.

« DE FRANCQUEN,

« Conseiller à la Cour supérieure de justice.

« Bruxelles, le 3 septembre 1830. »

Une aventure étrange montre toute l'énergie de ce vieillard vraiment extraordinaire.

Au début des journées de Septembre 1830, monté sur son habituel cheval blanc et pourvu d'un laissez-passer, il suivait d'un œil curieux les préparatifs de défense de Bruxelles. Il s'était rendu à la porte de Schaerbeek, où les bourgeois construisaient une barricade, et revenait par la rue de Schaerbeek, lorsqu'il fut tout à coup assailli par la populace qui, reconnaissant une figure bien connue de Bruxelles, flairait une

Digitized by Google

trahison de la cour. On cria : « *A l'espion!* » Il fut renversé de cheval, traîné dans la rue et faillit être massacré. Il a raconté lui-même les incidents de cette scène populaire :

« Je revenais au petit galop de mon cheval, rue de Schaerbeek, pour regagner mon logis, lorsqu'un individu en blouse vint arrêter mon cheval par le mors de la bride en même temps que j'entendis crier derrière moi : « C'est un espion qu'il faut arrêter! » — A cette exclamation, je fus à la minute environné d'une centaine d'individus de la dernière classe du peuple, hommes, femmes, vieillards, enfants. Mon cheval se débarrassa bientôt de l'individu qui l'avait saisi par le mors, foulant aux pieds la foule dont j'étais environné, mais je fus jeté sur le pavé où j'eus la rotule du bras gauche fracturée. Environné au moment de ma chute par cette canaille, je fus traîné impitoyablement par les cheveux à la grand'garde, commandée par le capitaine Mommaerts qui me connaissait parfaitement. J'avais perdu connaissance.

« Revenu à moi, je reconnus le brave capitaine Mommaerts qui me prodiguait des soins obligeants. Il avait sous ses ordres, comme officier, M. Soudain de Niederwerth, un de mes amis. Ces messieurs témoignèrent leur étonnement aux individus qui m'avaient amené de l'état déplorable dans lequel je me trouvais. Ils s'écrièrent tous que j'étais un espion, qu'un de leurs coryphées l'avait proclamé dans la rue! Les chefs de poste avaient beau leur démontrer l'absurdité de cette imputation, ils n'y pouvaient parvenir, lorsqu'un incident très heureux pour moi vint dessiller les yeux de toute cette population criarde. J'étais en costume bourgeois, chapeau rond et manteau bleu; mais, dans les circonstances où nous nous trouvions, j'avais cru nécessaire de mettre une épée au côté et j'y avais laissé suspendue ma dragonne de colonel au service de l'Angleterre. Au moment où le plus grand nombre des émeutiers criait qu'il fallait *pendre l'espion,* un homme du peuple rapporta mon épée avec sa dragonne, qu'on m'avait arrachée lors de ma chute de cheval. M. Soudain de Niederwerth s'empara avec empressement de cette circonstance en criant à la foule : « Eh quoi! vous voulez immoler comme espion un colonel

Digitized by Google

anglais!... Vous savez que les Anglais protègent notre révolution... Pourquoi un officier supérieur anglais deviendrait-il un espion en Belgique? » — La foule se laissa convaincre.

» Mon cheval baignait dans son sang. Les émeutiers n'ayant pu me désarmer avaient tenté de le tuer pour abattre cheval et cavalier du même coup; il était percé d'un coup de baïonnette. Il était donc impossible que je remontasse à cheval. MM. Mommaerts et Soudain, chargés du poste de sûreté de la porte de Schaerbeek, prirent le parti de me faire ramener chez moi, craignant pour ma sûreté lorsqu'ils ne seraient plus là pour me défendre. Ils me confièrent à un capitaine liégeois qui me fit placer au milieu de vingt-cinq fusiliers et je fus conduit à l'hôtel de ville où les frères Michaux commandaient un poste de vingt-cinq hommes. J'étais à peine arrivé à l'hôtel de ville que ces MM. Michaux eurent l'honnêteté de me reconduire chez moi.

» Pour me remettre de cet accident, j'ai reçu les soins obligeants de M. Graux, docteur en médecine et chirurgie à Bruxelles, pendant plus de trois mois... »

Les lignes qui précèdent sont extraites d'un manuscrit intitulé : *La Belgique depuis* 1791 *jusqu'à la révolution de septembre* 1830, dont il ne reste plus que quelques fragments et qui ne fut probablement jamais achevé.

Une note curieuse servant de préface à cet ouvrage, dans lequel Francquen se proposait de raconter les événements de son temps et écrite probablement à la fin de sa vie, rappelle bien l'ancien gentilhomme toujours prêt à endosser le harnais de la bataille :

» Tout écrit sans nom d'auteur, s'il renferme des imputations, peut être qualifié de *libelle diffamatoire*. Cette considération m'impose l'obligation impérieuse de mettre mon nom en tête de cet opuscule. C'est un devoir pénible, mais rigoureusement imposé à l'historien de livrer les méchants et les pervers au blâme de la postérité. Je me dévoue à cette tâche qui peut offrir des dangers. J'offre satisfaction à quiconque se croirait offensé par mes imputations ou, si l'on veut, dans les termes de l'ancienne chevalerie, je lui jette le gant... »

Digitized by Google

En 1839, le conseiller de Francquen fut mis à la retraite et prit sa résidence à Paris. Il se proposait d'utiliser les dernières années de son existence à obtenir la liquidation de la dette des anciens monts-de-piété des villes des Pays-Bas cédées à la France, liquidation que le gouvernement des Pays-Bas avait opérée pour les villes restées belges.

Charles de Francquen, plus qu'octogénaire, avait conservé une remarquable vigueur physique, au point que, lorsque ses fils, officiers de cavalerie au service belge, venaient le visiter à Paris, il s'empressait de prendre un cheval de louage pour faire un tour avec eux aux Champs Élysées. Mais ses facultés morales s'étaient peu à peu affaiblies, et il mourut à Paris, le 2 octobre 1846, à l'âge de 88 ans.

Dans une note manuscrite tracée de sa main, on lit :

« Voltaire a dit en parlant du cardinal de Joyeuse qui fut capucin, cardinal et maréchal de France : — *Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.* » — On pourrait dire, avec vérité, en parlant de M. de Francquen : *il prit, quitta, reprit l'épée et la toge.*

G^l^ WAUWERMANS.

Digitized by Google

LES LÉGENDES DU DÉLUGE

DEVANT

L'ETHNOGRAPHIE ET L'HISTOIRE

Le récit d'une grande inondation qui aurait, un jour, couvert toute la terre a été considéré, jusqu'à notre époque, comme appartenant à l'histoire. L'examen de la nature a néanmoins révélé de nombreux faits qui permettent de reléguer ce récit, tel qu'il figure dans la Bible, dans le domaine des fables, ou tout au moins de réduire l'importance de cette catastrophe à celle d'un événement d'un caractère limité.

Dans la seconde moitié de notre siècle, le nombre des légendes similaires connues s'est accru considérablement. Nous voulons, dans l'essai suivant, examiner jusqu'à quel point elles viennent ajouter à la valeur historique du récit biblique. On admet encore souvent, quoique un peu à la légère, que tous les peuples auraient conservé le souvenir de l'inondation dont parle le livre sacré des Hébreux. Le genre humain, selon cette théorie, aurait rayonné d'un centre unique, et l'emplacement primitif de celui-ci devrait être fixé d'après les termes de la Bible; car on tranche le nœud en proclamant l'unité de toutes les légendes de deluge, qui proviendraient par conséquent d'une seule et même source.

Ce point de vue est encore admis par des historiens de renom — plus spécialement par le savant français F. Lenormant. Or, les matériaux connus à présent (1) valent bien un

(1) Ces matériaux ont été réunis, par R. ANDREE, dans un petit livre passablement indigeste, intitulé : *Die Flutsagen*. Brunsvick, 1891.

Digitized by Google

examen approfondi, fait avec moins de foi et un peu plus de critique. Les progrès réalisés dans les vingt dernières années par l'ethnographie ont, du reste, facilité cet examen et sont venus singulièrement renforcer les arguments fournis jusqu'ici par les sciences naturelles.

I

C'est un fait digne de remarque que le doute au sujet de l'authenticité du récit biblique s'est manifesté de très bonne heure.

Au IIe siècle, l'hérétique Apelles demanda comment Noé s'y était pris pour connaître et pour rassembler tous les animaux, vu que l'arche avait à peine assez d'espace pour contenir quatre éléphants? « L'aune juive, lui répondit-on, était une mesure très étendue. » Puis, au Ve siècle, un docteur de l'Église aurait bien voulu savoir où s'en était allée toute l'eau du déluge? On leva ses scrupules en déclarant qu'elle s'était retirée dans les cavités et cavernes de la terre.

Au XVIIe siècle, quand on commença à baser l'étude de la nature sur l'observation, certains chercheurs essayèrent encore de se faire une idée exacte du déluge. Les anciennes questions furent posées de nouveau et d'autres surgirent. L'arche était-elle disposée comme un navire véritable?... Où Noé était-il allé chercher ses aides pour une construction si gigantesque, alors que tous les autres hommes étaient des impies?....

Le doute ne prit cependant une forme définitive qu'à notre époque, après que les voyageurs et les missionnaires eurent fait connaître de nombreuses traditions mentionnant une vaste inondation. L'étude des langues orientales, d'un autre côté, eut pour résultat d'exhumer des légendes qui remontent bien plus haut que le récit biblique.

La plus ancienne de ces légendes appartient à la Chaldée. Une de ses formes fut publiée en 1825; la rédaction que nous en possédons date du IIIe siècle avant Jésus-Christ et est l'œuvre de Bérose, prêtre de Baal à Babylone et contemporain d'Alexandre le Grand. Ce n'est cependant qu'un fragment, qui nous a été conservé par Alexandre Polyhistor.

Digitized by Google

Xisuthros — rapporte Bérose — était un roi d'avant le déluge. Baal lui révéla que le 15 du mois de Daesios (c'est-à-dire pendant le solstice) une immense inondation détruirait le genre humain. Le dieu lui ordonna d'enfouir les écrits sacrés et de construire un vaisseau, pour lui-même, ses parents et ses amis. Il aurait à se munir des vivres nécessaires et à embarquer des animaux de toutes les espèces, aussi bien des oiseaux que des quadrupèdes. Xisuthros construit le vaisseau, grand de 15 stades de long sur 2 de large, et y entre avec femme, enfants et amis. L'eau monte, mais pour descendre bientôt. Xisuthros, pour connaître l'état de l'eau, lâche quelques oiseaux, lesquels, ne trouvant pas de nourriture ni d'endroit pour se reposer, retournent au bateau. Peu de jours après, il lâche de nouveaux oiseaux qui reviennent encore, mais dont les pattes portent des traces de boue. Quand il les lâche pour la troisième fois, ils ne reviennent plus. Alors Xisuthros ouvre le toit du navire et s'aperçoit que celui-ci est échoué sur une montagne. Il sort, accompagné de sa femme, de sa fille et du pilote, prie, élève un autel et fait un sacrifice aux dieux. En ce moment il disparaît, ainsi que ses compagnons. Quand les autres, qui étaient restés dans le vaisseau, ne le virent pas revenir, ils entendirent une voix — celle de Xisuthros — qui leur cria du ciel qu'ils devaient être pieux et craindre les dieux; la voix ajouta que leur chef recevait maintenant la récompense de sa piété. Il avait — disait la voix — été admis dans la demeure des dieux, et sa femme, sa fille et le pilote partageaient sa félicité. La voix ordonna aux survivants d'aller à Babylone, de déterrer les écrits sacrés laissés à Sippara et de les remettre aux hommes. La voix de Xisuthros leur apprit aussi que la terre où ils se trouvaient était l'Arménie. Maintenant les autres firent à leur tour un sacrifice aux dieux, se rendirent à Babylone, déterrèrent les écrits, reconstruisirent les villes et les temples et relevèrent Babylone de ses décombres.

Bérose ajoute qu'on pouvait encore de son temps contempler des restes du vaisseau sur les monts Gordiens en Arménie : « Beaucoup de gens, dit-il, en grattent la poix pour la porter comme amulette, ou emploient le bois du navire comme remède contre différentes maladies. »

Digitized by Google

Constatons aussitôt que cette légende possède un caractère polythéiste. Elle est donc plus ancienne que le récit monothéiste de la Genèse et remonte bien plus haut que le temps de Bérose. Une découverte faite par l'assyriologue Georges Smith en 1872, lors des fouilles de Ninive, est venue confirmer cette conclusion. Georges Smith révéla l'existence d'une rédaction de la légende chaldéenne du déluge, qui appartient au XX^e^ siècle environ avant Jésus-Christ, c'est-à-dire à peu près à l'époque d'Abraham, et qui fut notée à Babylone. Cette rédaction est d'accord, dans les grands traits, avec le récit de Bérose.

Il y a des différences importantes entre la légende chaldéenne et le récit de la Bible. Un examen quelque peu attentif de celui-ci permettra de déterminer le lieu où naquit la légende.

Tout, dans les termes mêmes de la Bible — et cela n'est actuellement plus contesté par les savants orthodoxes (1) — indique un peuple qui vivait à l'intérieur des terres et ne connaissait rien des choses de la mer. Il n'y a pas dans le texte entier un mot qui rappelle la mer. L'auteur ne semble pas se douter de la nécessité d'un pilote ; il n'est pas non plus question du lancement du navire. De plus, le terme hébreux lui-même (*tebâh*) qui désigne l'arche, ne signifie pas « vaisseau », mais « coffre » : une interprétation qui est absolument d'accord avec la conception des premiers chrétiens, telle qu'elle se manifeste dans les œuvres d'art des premiers siècles. Noé y est toujours représenté debout dans un coffre, les mains étendues vers la colombe qui revient, portant dans son bec une branche d'olivier (2).

Tout cela est différent dans la version chaldéenne. La construction, non d'un coffre mais d'un « vaisseau », est décrite en détail ; il est fait mention du pont, le pilote n'est pas passé sous silence : détails sans importance, dirait-on, mais qui

(1) V. LENORMANT, *Les origines de l'histoire d'après la Bible*, p. 408.

(2) Voir la reproduction dans KRAUSS, *Realencyclopädie der christlichen Alterthümer* (Freiburg, Herder) i. v. *Noe*. V. encore REUSENS, *Éléments d'archéologie chrétienne* (Louvain), I, p. 69.

Digitized by Google

prouvent cependant que le peuple dont il s'agit était familier avec la mer. La légende chaldéenne est donc bien d'accord avec la vie et les mœurs, telles que nous nous les représentons sur les bords du golfe Persique.

Quant à l'étendue de l'inondation, le récit biblique lui-même fournit les termes de délimitation : « Toute la terre, » dit la Bible. Qu'on jette toutefois un regard sur le chapitre X du Ier livre de Moïse, et l'on se rendra compte de l'horizon géographique des Hébreux. Borné au nord par la mer Noire et les monts d'Arménie, il s'étendait à l'est très peu au delà du Tigre, de sorte qu'à peine la pointe du golfe Persique était comprise dans le cercle de leurs connaissances géographiques ; la ligne de démarcation coupe ensuite par le milieu l'Arabie et la mer Rouge, court au sud de l'Abyssinie, longe la limite occidentale de l'Égypte, pour comprendre dans la Méditerranée les îles orientales. Les Juifs avaient encore une vague idée de la colonie phénicienne Tartesse en Espagne, et de l'Ophir, le pays de l'or, dans l'Inde ou sur la côte orientale de l'Afrique (1).

Tel était l'état de leurs connaissances géographiques, au temps de Salomon, c'est-à-dire après qu'ils avaient étendu considérablement ce cercle par de longues relations commerciales avec les Phéniciens, marins par excellence, ainsi que par le contact avec les caravanes qui circulaient entre la Mésopotamie et l'Égypte. On ne doit pas perdre de vue que l'auteur hébreu ne fait que rapporter les traditions du peuple, sous la forme qu'elles avaient prise dans l'esprit populaire, peut-être après le travail inconscient de plusieurs siècles. Nous savons aujourd'hui que la Bible est la collection des plus anciens souvenirs du peuple d'Israël, contenus plus particulièrement dans les cinq livres de Moïse, et la critique des textes a démontré que la rédaction définitive fut précédée de plusieurs essais d'historiographie, dans lesquels le compilateur ultérieur puisa, pour composer son récit, tout en serrant l'original de très près.

(1) Voyez à ce sujet PIERRE LEROY-BEAULIEU, *Les nouvelles sociétés anglo-saxonnes*, p. 393.

Digitized by Google

Plus la source est ancienne, plus l'horizon géographique se resserre et d'autant plus restreinte est la surface, que le narrateur appelait « toute la terre ». C'est là, du reste, une exagération commune à tous les Orientaux. Les monarques d'Asie, encore de nos jours, s'intitulent les « Rois de la terre », et leur pays devient facilement le « Globe terrestre », « l'Empire du Milieu », etc. Cet argument est encore renforcé par le fait, que les premiers ancêtres des Israélites, d'après toutes les données fournies par la Bible elle-même, étaient incontestablement un peuple de pasteurs, dont les tribus pacifiques évitaient les centres importants de civilisation.

Pourquoi, en second lieu, ne pas prendre au sérieux les chiffres de la Genèse ?

« L'eau, dit la Bible, monta jusqu'à 15 coudées au-dessus des plus hautes montagnes ». Cela équivaut à peu près à 6 mètres, étant donné que la coudée hébraïque valait à peu près 40 centimètres.

L'arche s'arrêta le 17e jour du 7e mois, et le 11e jour du 10e mois apparurent les sommets des montagnes. L'eau était donc descendue de 6 mètres dans l'espace de presque trois mois.

Le 1er jour du 1er mois, toujours d'après le texte de la Bible, — donc 2 mois et 10 jours plus tard — toute l'eau avait disparu.

On peut conclure de ces différentes indications, que les « montagnes » dont il s'agit mesuraient environ 6 mètres.

Il faut d'après cela admettre — et tout nous y autorise — que l'inondation avait un caractère très limité, et arriva dans un pays plat. La mention d'*Ararat* ne contredit nullement cette déduction : on sait actuellement — et cette interprétation n'est plus contestée — que la dénomination d'Ararat se rapporte non à une montagne déterminée, mais à toute une contrée, l'*Arménie*.

Sur l'âge même du récit biblique la science a pu établir, dans les derniers temps, quelques notions sûres.

Les recherches de Smith, Haupt et surtout Delitzsch ont mis hors de doute que le récit chaldéen est la source de la tradition hébraïque du déluge : celle-ci n'a aucun caractère

Digitized by Google

original (1). Mais si la science considère ce point à peu près comme un fait acquis, l'accord cesse d'être unanime au sujet du temps où la tradition chaldéenne aurait été empruntée par les Hébreux. C'est beaucoup s'avancer de dire, comme le fait Andree (p. 9) d'une manière formelle, que les Juifs apprirent à connaître le récit de l'inondation pendant l'exil à Babylone.

La collection des livres sacrés qui forment l'Ancien Testament ne fut constituée à la vérité qu'après le retour en Palestine, et ce n'est qu'alors que se présente la première mention du déluge ; mais cette coïncidence n'est pas une preuve concluante. Il est possible que l'emprunt se soit fait à cette date, voilà tout ce qu'on peut accorder. Cependant, qu'on ne perde pas de vue que les Israélites, retenus loin de leur patrie par les Babyloniens, n'auront guère été disposés à reprendre à leurs oppresseurs des traditions religieuses. Cette objection, formulée par M. Chantepie de la Saussaye (2), me semble très sérieuse. Il est beaucoup plus probable que l'emprunt eut lieu au temps des Rois, alors que les deux peuples entretenaient des relations fréquentes, quoique parfois peu amicales.

On comprend facilement que les Hébreux, peuple de pasteurs, aient laissé tomber de la tradition originale tous les détails qui rappelaient la mer. Sans doute, à cause de leur disposition innée pour la méditation religieuse, ils accentuèrent au contraire le côté moral de la légende : c'est ainsi que nous voyons passer au premier plan dans la version hébraïque l'idée du châtiment divin. La légende acquiert par là un caractère décidément moral, et c'est là et non pas ailleurs qu'il faut probablement chercher la raison pour laquelle elle s'est répandue chez beaucoup de peuples, ou a influé sur les légendes analogues, avec lesquelles elle vint en contact dans d'autres pays.

(1) *Dass beide trotz mancher Differenzen sowohl in Geist der Bearbeitung, wie in Einzelheiten dennoch ein und dieselbe Erzählung sind, ist ebenso wenig zweifelhaft, als dass die Ursprünglichkeit auf der Seite des chaldäischen Berichts liegt.* (CHANTEPIE DE LA SAUSSAYE, *Lehrbuch d. Religionsgeschichte*, I p. 344.)

(2) *Op., cit.*, p. 345.

Digitized by Google

II

Une telle influence se laisse démontrer en Grèce.

Généralement, quand il est question du déluge en Grèce, on n'a en vue que la légende de Deucalion, d'après l'épisode connu des *Métamorphoses* d'Ovide. La similitude incontestable avec le récit de la Bible a amené plus d'un savant à voir, dans la tradition grecque, un souvenir de la catastrophe mentionnée dans le livre sacré des Hébreux.

L'âge inégal des deux récits rend tout d'abord la comparaison fort difficile, sinon impossible. La seule méthode admise par la science consiste à examiner la légende grecque historiquement — la littérature fournit pour cela assez de documents — et à essayer de déterminer, de cette façon, comment elle se développa et incorpora l'un après l'autre les éléments étrangers.

La littérature de la Grèce ancienne nous a conservé quatre rédactions de la légende de Deucalion. La plus ancienne remonte au Ve siècle et se trouve dans Pindare; la seconde fut notée un siècle et demi avant Jésus-Christ et fait partie de la *Bibliothèque mythologique* d'Apollodore; la troisième rédaction, qui date du commencement de l'ère chrétienne, est celle d'Ovide; la dernière, plus jeune de plus d'un siècle, est probablement l'œuvre de Lucien. On trouve en outre chez différents auteurs des allusions à la même légende (1).

Deucalion, à l'origine un personnage obscur dans les mythes

(1) Le matériel bibliographique de cette question est loin d'être volumineux. C'est même un fait étonnant que la science allemande s'en soit si peu occupée. L'étude la plus connue sur le déluge grec est celle de DIESTEL, intitulée : *Die Sintflut und die Flutsagen des Alterthums* (Berlin 1876). L'auteur indique à grands traits le développement historique de la légende de Deucalion, mais avec tant d'erreurs de détail que son ouvrage ne peut être employé qu'avec la plus grande réserve. Andree *(Flutsagen)* s'inspire, pour le déluge grec, de Diestel, dont il s'exagère la valeur. Preller (*Griechische Mythologie*, 4e Aufl. v. Robert, Berlin 1894) fournit un excellent aperçu des sources. Quoique mettant bien en lumière le rapport de chaque information avec la légende dans sa forme la plus développée, son exposé reste confus. Il n'a pas non plus toujours observé l'ordre chronologique. (Voyez mon article dans la *Revue de Belgique*, du 15 déc. 1898 et 15 mars 1899, dont j'ai repris certaines données dans l'intérêt de mon exposé, plus général ici.)

Digitized by Google

des Hellènes, acquiert peu à peu de l'importance. Cité d'abord comme le *frère* d'Hellen, l'ancêtre des Hellènes, il est considéré dans la suite comme le *père nourricier* de celui-ci, et finit par remplacer Hellen comme le véritable ancêtre des Grecs.

Ce rôle, il le devait probablement à une légende antique rapportée par Hésiode, d'après laquelle Zeus accorda à Deucalion une race de guerriers, qu'il devait faire sortir de terre en ramassant des pierres. Ainsi, Deucalion pouvait — dans la légende ultérieure du déluge — apparaître comme le régénérateur de l'espèce humaine, peut-être aussi sous l'influence du pouvoir créateur que l'imagination populaire accordait à son père Prométhée.

La littérature grecque ne mentionne pas la légende du déluge avant Pindare. « Deucalion et Pyrrha, dit celui-ci dans la IX^e^ Olympique, descendirent du Parnasse et établirent leur première demeure dans la ville de Protogeneia. Sans s'unir l'un à l'autre, ils fondèrent une race de pierre formant un même peuple, et les hommes de cette race furent appelés pierres... On dit qu'une eau torrentielle submergea la terre noire et que l'art de Zeus fit aussitôt refluer l'inondation vers le sein de la mer. »

Que ce récit est maigre! Il ne renseigne guère que les traits principaux de légende : l'inondation, la descente d'une montagne, et la création d'hommes au moyen de pierres, avec Deucalion pour acteur.

D'où pouvait venir cette première légende?

Les Grecs devaient plus d'une parmi leurs traditions à l'Orient. A cause du mélange des populations helléniques et asiatiques qui eut lieu déjà de bonne heure, la légende du déluge pouvait très bien avoir été transplantée de l'Orient en Grèce. Sur ce point cependant nous devons nous contenter de conjectures; les preuves font complètement défaut.

D'un autre côté, le caractère indigène de la légende de Deucalion ne se laisse pas prouver non plus. Il y a néanmoins des faits qui semblent contredire l'emprunt : *la Grèce possédait des légendes mentionnant une catastrophe par l'eau, lesquelles étaient nées sur son sol et lui appartenaient donc en propre.*

Digitized by Google

La plus importante est celle qui se rattache au nom d'Ogygès. On est unanime pour accorder à cette tradition une haute antiquité. Elle se distingue par le caractère limité de l'inondation, et, ce qui n'est pas moins significatif : elle est nettement localisée, de sorte que la catastrophe dont il s'agit peut être rapportée avec certitude à la Béotie et au lac Copaïs.

Dans la discussion de cette légende d'Ogygès, le raisonnement défecteux de Lenormant apparaît au grand jour. « L'imagination populaire, dit-il, aurait appliqué à des désastres locaux les traits qui couraient dans les dires populaires sur le déluge primitif, qui s'est produit avant la dispersion et la séparation des ancêtres des deux races, Sémites et Ariens (p. 439). » Lenormant oublie que l'existence de pareils souvenirs était précisément le point qu'il avait à prouver.

La légende d'Ogygès repose sur un événement réel : cela n'est pas contestable. Nous savons, en outre, qu'il existait ailleurs, dans l'île de Samothrace notamment, une légende (1) au sujet d'une catastrophe par l'eau, cette fois encore avec un caractère limité. Des légendes de déluges appartenaient donc bien réellement au trésor traditionnel de la Grèce.

Or, d'autres régions que la Béotie ou l'île de Samothrace ont pu connaître de tels récits. Tout semble même plaider en faveur de l'hypothèse, que c'est une légende semblable qui s'est greffée, vers le Ve siècle, sur le nom de Deucalion. Quoique la forme la plus ancienne de la tradition en question ne soit point venue jusqu'à nous, l'existence d'une légende de déluge en *Thessalie* se laisse déduire, avec une certitude assez grande, des formes accessoires de la légende de Deucalion.

La descente d'une montagne constitue un de ses traits essentiels. Alors que c'est généralement le Parnasse qui est mentionné, entre autres chez Pindare, le logographe Hellanicus fait atterrir Deucalion sur le mont Othrys. « De là, dit-il, Deucalion se dirigea vers le sud. »

L'Othrys rappelle l'ancienne demeure des Hellènes, la

(1) Communiquée par Lenormant, ouvrage cité, p. 439.

Digitized by Google

Thessalie. On peut donc voir dans cette variante une réminiscence de la patrie antérieure, et considérer cette forme comme plus ancienne. La légende avait suivi les Hellènes dans leur voyage vers le sud, et là, elle avait, s'adaptant au milieu nouveau, abandonné les premiers noms de lieu et remplacé ceux-ci par de nouveaux. Ce trait resta flottant pendant des siècles, car l'Othrys figure encore dans le récit d'Apollodore. Il se peut, toutefois, que ce détail ait une source littéraire; car Apollodore était un savant et fort au courant des antiquités nationales.

Bien avant le temps d'Apollodore déjà, dès le Ve siècle, la légende de Deucalion avait dépouillé en Grèce son caractère étroitement local : vers la même époque à peu près, nous la trouvons mentionnée par quatre auteurs: Pindare de Thèbes, Acusilaos d'Argos, Hellanicus de Lesbos et Platon d'Athènes.

A mesure qu'elle se répandait, elle gagnait aussi en fixité et en extension dans le détail.

Chez Apollodore, ce développement s'accuse nettement. « Zeus, dit celui-ci (I, 7, 2), voulut faire disparaître la race d'airain. Deucalion, sur le conseil de Prométhée, construisit une arche où il transporta tout ce qui lui était nécessaire, et s'embarqua avec Pyrrha. Et Zeus, déversant du ciel une eau abondante, inonda la plus grande partie de la Grèce, de sorte que tous les hommes furent détruits, sauf quelques-uns, qui se réfugièrent sur les hautes montagnes voisines. Et alors les montagnes de Thessalie se séparèrent et tout le pays en dehors de l'isthme et du Péloponèse fut sous les eaux. Et Deucalion, porté dans l'arche à travers la mer pendant neuf jours et autant de nuits, s'arrêta au Parnasse et là, les pluies ayant pris fin, il débarqua et sacrifia à Zeus, patron des échappés. Et Zeus, envoyant vers lui Hermès, lui permit de demander pour lui ce qu'il voulait, et il choisit d'avoir des hommes. Et, sur l'inspiration de Zeus, il jeta des pierres par-dessus sa tête. Et celles que Deucalion jeta devinrent des hommes, et celles que jeta Pyrrha, des femmes. »

Cette rédaction est complétée par un autre passage de la *Bibliothèque* (III, 8, 2), dans lequel la catastrophe est repré-

Digitized by Google

sentée comme un châtiment infligé au genre humain à cause de la perfidie des fils de Lycaon.

Ainsi, déjà du temps d'Apollodore, la légende commençait à prendre un caractère moral. Une autre modification essentielle qu'elle subit, c'est l'extension donnée au déluge. Pindare à la vérité parle de la « terre noire » et Lenormant comprend — on se demande comment — « toute la terre » ; mais ces mots ne doivent évidemment être considérés que comme une hyperbole poétique.

Le premier élargissement du sens primitif ressort du texte d'Apollodore : « Tout le pays en dehors de l'isthme et du Péloponèse ». Il est clair que l'auteur veut désigner toute la Grèce, de même qu'Aristote, quand celui-ci, dans sa *Météorologie* (I, 14) parle de « toutes les contrées helléniques et, parmi elles, l'ancienne Hellade ». La séparation des montagnes de Thessalie dans Apollodore est un détail, qui doit, sans aucun doute, être considéré comme un souvenir du caractère étroit et limité que la légende au début assignait à la catastrophe.

Ces deux modifications, qui, un siècle et demi avant Jésus-Christ, ne faisaient que s'annoncer, incertaines et timides, se montrent chez Ovide sous des formes très nettes, au point même de donner une couleur nouvelle à notre légende : au commencement de l'ère chrétienne, la légende de Deucalion a décidément acquis une base morale, et l'inondation un caractère universel.

Ovide (*Métam.* I, 269-415) décrit en détail la perversité du genre humain ; il donne, pour expliquer la colère de Jupiter, de nombreuses raisons qui justifient la résolution prise par celui-ci de détruire les hommes jusqu'au dernier. La notion de justice occupe dans son récit une place prépondérante et le tableau de l'impiété générale a, comme pendant, la description non moins ample de l'universalité du déluge. A côté de ces éléments nouveaux, se sont maintenues encore certaines formes anciennes. La maigreur du noyau primitif se retrouve dans l'unique vers, avec lequel Ovide glisse sur la délivrance de Deucalion : « Dans un petit navire, dit-il, il aborda au Parnasse ».

Digitized by Google

La légende de Deucalion, à l'origine chétive et locale, arrive incontestablement, dans le cours des siècles, à subir des influences étrangères : nous la voyons insensiblement se confondre avec le récit de la Bible, et ces influences ne peuvent donc venir d'autre part que des conceptions religieuses des Hébreux. Outre les deux traits, sur lesquels nous venons d'appeler l'attention, Plutarque (*Des animaux de terre et de mer*, § 13) en connaît un troisième, l'épreuve du pigeon lâché, rapportée par lui tout à fait comme elle figure dans la Bible.

Cette influence hébraïque ne pouvait, dans les siècles suivants, que s'accentuer encore.

La rédaction que nous trouvons dans Lucien est trop importante pour ne pas être donnée ici *in extenso*.

« La race actuelle des hommes n'a pas été la première, mais la génération qui précédait a péri entièrement. Les hommes d'aujourd'hui proviennent de la seconde race, qui s'est multipliée grâce à Deucalion. On raconte de ces premiers hommes que, leur brutalité étant excessive, ils commettaient toute sorte de crimes, violaient leurs serments, ne pratiquaient point l'hospitalité et repoussaient les suppliants. Ils en furent punis par un événement terrible. Tout à coup la terre laissa échapper une énorme quantité d'eau ; il tomba de grandes pluies, les fleuves débordèrent, la mer passa par-dessus ses rivages ; tout ne fut plus qu'une masse d'eau où le genre humain périt. Deucalion seul fut réservé pour une seconde génération, à cause de sa droiture et de sa piété. Voici comment il fut sauvé : il avait un grand coffre ; il y fit monter ses enfants et ses femmes. Lorsqu'il voulut s'y enfermer à son tour, les porcs, les chevaux, les lions, les serpents et les autres animaux qui vivaient sur la terre vinrent à lui, couple par couple. Il les reçut tous. Ils ne lui firent aucun mal ; au contraire, il régna entre eux une grande amitié, grâce à une influence divine. Tous ensemble surnagèrent dans le coffre aussi longtemps que l'eau recouvrit la terre (1). »

Parmi les modifications que ce récit présente, nous n'en

(1) *De la déesse syrienne*, chap. 12-13.

Digitized by Google

signalerons qu'une. On remarquera que Lucien ne dit pas un mot de Pyrrha. Au lieu de la compagne de Deucalion, Lucien en mentionne plusieurs : Deucalion s'embarque avec « *ses femmes* et ses enfants ». La légende prend ainsi un caractère nettement oriental, et le lieu auquel elle se rattachait, Hiérapolis en Syrie, n'est pas de nature à affaiblir cette impression. C'était bel et bien une légende orientale que Lucien nota, non une tradition grecque. Au reste, le culte auquel elle se rattachait s'exerçait à une grande distance de la Grèce, de sorte que les idées orientales devaient y être prédominantes. Aussi Lucien mentionne-t-il, à côté de ce récit, plusieurs divinités locales, l'Hercule de Tyr (chap. 3), l'Astarté de Sidon (chap. 4), la Vénus de Byblos (chap. 6).

Nous sommes évidemment en plein domaine phénicien. Or, le traité *de la Déesse syrienne* est considéré par la science comme une des sources principales pour la connaissance de la mythologie phénicienne (1). L'explication des détails, dans le récit de Lucien, doit donc être cherchée moins en Grèce qu'en Asie Mineure.

Il y avait constamment à Hiérapolis une foule compacte de voyageurs et de pèlerins. Dans toute la Syrie il n'existait pas de sanctuaire plus vaste ni plus riche. Les offrandes et les présents affluaient de l'Arabie, de la Phénicie, de la Babylonie, de la Cilicie et de l'Assyrie, d'après le témoignage de Lucien même. Des Grecs, pas un mot. C'était, comme on voit, un des grands lieux de réunion pour tous les peuples environnants, qui venaient, deux fois par an, y accomplir une solennité singulière. Le temple d'Hiérapolis était construit au-dessus d'un trou qui était l'objet d'un culte spécial. Les habitants de la ville racontaient qu'il s'était produit dans leur pays, après l'inondation, une grande ouverture par laquelle toute l'eau fut absorbée. En souvenir de ce fait, les prêtres et les croyants, aux époques sacrées, descendaient au bord de la Méditerranée pour aller chercher de l'eau de mer et la répandaient ensuite dans le temple, d'où elle s'écoulait par l'ouverture.

(1) V. CHANTEPIE DE LA SAUSSAYE, ouv. cité, I, p. 220.

Digitized by Google

Cette solennité ne peut appartenir qu'à un peuple qui honore la mer, qui la connaît et en vit, de sorte que nous devons encore une fois songer aux Phéniciens. Les documents ne permettent pas de prouver, noir sur blanc, que les Phéniciens connaissaient la légende du déluge; mais serait-il possible qu'il en fût autrement? En leur qualité de Sémites occidentaux, ils avaient, avec les Hébreux, des souvenirs communs de leur ancienne patrie, la Chaldée. Ils pouvaient également avoir emprunté plus tard la légende à leurs voisins immédiats, les Hébreux, avec lesquels ils avaient des relations quotidiennes. La dispersion des Juifs, à la suite de leurs interminables malheurs politiques, devait favoriser l'extension de leurs idées religieuses. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, si l'on retrouve à Hiérapolis, en pleine terre sémitique, une légende qui, quelle que soit son origine, présente de fortes ressemblances avec le récit biblique. C'est ainsi qu'il faut évidemment expliquer que les animaux, dans la légende d'Hiérapolis, tout à fait comme dans la Bible, vont couple par couple, tandis qu'aucune autre rédaction, ni en Grèce ni en Chaldée, ne dit un mot à ce sujet.

Quant à l'origine de la légende syrienne, le nom de Deucalion semble militer en faveur de la Grèce. La civilisation hellénique avait depuis longtemps pris pied en Asie Mineure, et l'hellénisation de ces contrées, poussée activement surtout après l'expédition d'Alexandre, avait contribué à y répandre également la légende de Deucalion. Celle-ci, pour autant que les documents littéraires permettent de l'établir, avait commencé son voyage au Vᵉ siècle avant J.-C. A cette époque, elle est mentionnée par Hellanicus et, au IVᵉ siècle, par Ephorus, tous deux de Lesbos, et cette constatation nous autorise, semble-t-il, à admettre qu'elle était connue de bonne heure déjà sur les îles de la côte asiatique. Dans son expansion, elle subissait une sorte d'adaptation, de sorte que Deucalion dut parfois céder le pas au fondateur du lieu où elle se fixa. Il en fut ainsi à Lesbos, ainsi qu'à Mégare. Dans les siècles suivants également nous voyons la civilisation hellénique se maintenir en Asie Mineure; il vint même un temps, où la langue grecque

Digitized by Google

fut plus cultivée en Asie qu'en Grèce et où les noms les plus illustres de la littérature appartenaient, au moins par naissance, à l'Asie Mineure : Denys d'Halicarnasse, Strabon, Josèphe, Epictète, Arrien, Pausanias, Lucien. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que la légende de Deucalion, sous ces influences intellectuelles plusieurs fois séculaires, ait pénétré en Asie jusqu'aux bords de l'Euphrate.

Là, cependant, elle alla pour ainsi dire se heurter à la légende sémitique, portée par les Hébreux. La fusion des deux mythes doit avoir eu lieu assez longtemps avant Lucien ; de bonne heure déjà se manifeste l'influence étrangère sur la légende grecque en Grèce même. Dès le IIe siècle avant J.-C., elle subit, comme nous l'avons montré, l'influence hébraïque : les colonies de l'Asie Mineure favorisèrent singulièrement l'échange des conceptions religieuses entre Sémites et Grecs. La Grèce devait, du reste, beaucoup plus à la Phénicie : sa première civilisation, elle la tenait des Phéniciens. Plus tard, cependant, elle avait su les supplanter dans les îles et, dès lors, son développement avait pris un caractère propre. Le mythe de Deucalion aussi s'était développé par lui-même jusqu'au IIe siècle avant J.-C. Mais alors, notamment chez Apollodore, l'influence étrangère commence à se déclarer ; elle s'accentua dans la suite, pour se montrer au grand jour chez Ovide et chez Lucien. Après que le centre de gravité de la vie hellénique eût été transporté en Asie Mineure, cette influence, probablement par l'intermédiaire des colonies, se fit sentir également dans la Grèce même.

La ressemblance de certains traits avec la Bible n'est pas originale, mais plutôt l'effet d'événements politiques qui mirent la Grèce sous la domination philosophique et religieuse des Israélites. A l'origine, la légende du déluge grec n'avait aucun rapport avec la catastrophe qui est la base du récit biblique.

(A suivre.) AUG. GITTÉE.

Digitized by Google

LES BOURSES DU TRAVAIL

I

L'intérêt social de premier ordre que présente le placement des travailleurs a, depuis longtemps, éveillé le souci des gens de cœur que le désir d'améliorer le sort des infortunés anime puisque, au XI[e] siècle déjà, le placement philanthropique était pratiqué par les couvents.

A cette époque, la plupart des ouvriers se louaient à l'année : le travail à l'heure, à la journée, à la tâche était rare et même interdit dans un grand nombre de métiers. Pour être acceptés par le patron, les ouvriers devaient fournir la preuve que leurs précédents maîtres avaient été contents de leurs services et justifier d'une moralité irréprochable.

Mais, outre les ouvriers loués à l'année, il y en avait un certain nombre qu'on occupait à des travaux passagers ou pressants, et dont l'embauchage s'exerçait d'une manière différente. Ceux-ci se tenaient à certaines places, fixées par la coutume, où les patrons qui avaient besoin d'eux se rendaient pour les embaucher. Ces places appartenaient à une corporation, à l'exclusion des autres.

Outre la location à l'année et l'embauchage sur les places, il y a lieu de mentionner des institutions qui furent, à vrai dire, *les premiers bureaux de placement*. C'est ainsi que, dès le XI[e] siècle, les religieuses de l'hôpital Sainte-Catherine, à Paris, s'occupent « de retirer les pauvres femmes et filles qui n'ont aucune retraite et qui cherchent

Digitized by Google

conditions ». A côté de ces intermédiaires purement charitables apparurent bientôt de véritables bureaux payants. Ils furent créés en 1330, au profit des quatre filles de la nourrice de Jean le Bon, qui obtinrent l'autorisation d'ouvrir un bureau pour recevoir les nourrices venant des provinces voisines de Paris, pour chercher des nourrissons. Les titulaires de ces bureaux portaient le nom de « commanderesses ».

Au moyen âge, la différence entre le maître et l'ouvrier était légère; tous deux subissaient les mêmes épreuves et parcouraient la même carrière; ils travaillaient côte à côte; ils vivaient en famille et ne formaient, en réalité, qu'une classe unique. Cette égalité primitive s'altéra profondément vers la fin du XV^e^ siècle et dans le siècle suivant. C'est ce qui donna naissance au compagnonnage.

Celui-ci, considéré au point de vue de l'embauchage, apparaît comme une puissante institution de secours, de crédit, d'enseignement mutuel, de placement et, surtout, comme une vaste fédération de syndicats professionnels qui défendent énergiquement, par l'interdit, par la grève et, au besoin, par la force, les intérêts de leurs membres affiliés, contre ceux qui les blessent, de quelque manière que ce soit.

Le compagnonnage, en effet, n'est plus seulement, comme la confrérie, une association locale ; il ne se borne pas à grouper les ouvriers d'une même profession, dans une ville isolée; il rallie les compagnons d'un même métier, disséminés dans une région, et même sur toute la surface du pays.

« Tous les compagnons d'un même devoir, c'est-à-dire d'une même association, devaient s'entr'aider de leurs conseils, de leurs bras, de leur bourse, et partager fraternellement entre eux le travail. Le compagnon arrivait-il dans une ville, il allait chez la mère, à l'auberge de la société; il se faisait reconnaître à certains signes mystérieux, et, bien qu'on ne l'eût jamais vu, il était accueilli comme un vieil ami. Il avait droit au feu, au gite et à la

Digitized by Google

table. Peu importait qu'il eût ou n'eût pas d'argent, on l'hébergeait jusqu'à ce qu'il eût du travail; on lui prêtait même de l'argent, s'il en avait besoin; s'il tombait malade, on le soignait.

« La mère n'y perdait rien : c'était une avance qu'elle faisait au compagnon et que celui-ci remboursait bientôt sur ses salaires, car le travail ne lui faisait pas défaut. Quelle que fût la quantité d'ouvrage qu'il y eût à faire, les compagnons en donnaient une part au nouveau venu, au risque de faire eux-mêmes des journées moins longues et moins lucratives. Quelquefois, quand le travail ne pouvait se partager, il était de règle que le plus anciennement établi dans la ville cédât sa place au dernier arrivé. Chacun devait faire son tour de France et s'instruire en travaillant dans les principales villes industrielles. Le plus ancien avait eu le temps de s'instruire; c'était à lui de partir (1). »

On comprend aisément qu'une semblable organisation résista aux tentatives de répression de tous genres dont elle fut l'objet sous l'ancien régime; elle survécut même aux lois révolutionnaires qui brisèrent en France l'ancien système d'organisation du travail, et l'on en retrouve des traces, très vivaces encore, dans la première moitié du XIX^e^ siècle et même de nos jours, dans les anciens syndicats.

Le compagnonnage de la première moitié du XIX^e^ siècle mérite, toutefois, d'être distingué historiquement de celui des siècles précédents; il offre, il est vrai, les mêmes avantages et les mêmes inconvénients; mais l'esprit du siècle a, malgré tout, pénétré dans son sein; il inspire ses membres et fait subir à son système d'embauchage, en particulier, des vicissitudes et une transformation qui contribuent à son déclin.

Le compagnonnage est toujours, au XIX^e^ siècle, une

(1) E. LEVASSEUR, *Histoire des classes ouvrières en France, depuis la conquête de Jules César jusqu'à la Révolution*.

Digitized by Google

institution de crédit, une société de secours mutuels, assurant l'assistance en cas de maladie et les frais de funérailles; c'est, enfin, une école professionnelle très fructueuse; mais sa principale force réside encore dans l'embauchage, qu'il pratique de telle manière qu'il peut, par ce procédé seul, se rendre maître des salaires et du patronat.

Actuellement, les rapports entre les employeurs et les employés étant des plus tendus et l'offre étant généralement de beaucoup supérieure à la demande, on s'efforce de constituer des institutions s'occupant plus spécialement du placement des travailleurs, tout en leur facilitant, dans la mesure du possible, les moyens de débattre les conditions du travail.

II

Cet aperçu général de l'histoire des bureaux de placement est justifié par la grande uniformité des mœurs et des institutions ayant régi les peuples d'Occident depuis le moyen âge jusqu'à l'avènement du machinisme.

Avec l'instauration des chemins de fer, s'ouvrit une ère d'expansion sans précédent qui permit à la publicité, jusqu'alors pénible et coûteuse, de mettre en relations promptes et suivies les producteurs avec les consommateurs, le capital avec le travail. Immobilisé dans un marché étroit, celui-ci était acculé à accepter les conditions qui lui étaient imposées, si dures qu'elles pussent être.

Avec la facilité, depuis lors toujours grandissante, donnée au travailleur de se déplacer en se portant rapidement et à peu de frais là où son activité pouvait être fructueusement employée, le marché du travail s'est agrandi démesurément en donnant lieu, toutefois, à bien des abus dont pâtirent surtout les travailleurs.

C'est alors que des philanthropes conçurent le projet de rétablir, en les modernisant, des organismes où devaient se rencontrer l'offre et la demande, et appelés communément à présent Bourses du travail.

Digitized by Google

Le développement que prirent ces institutions étant sensiblement différent pour chaque pays, nous exposerons séparément, pour chacun des principaux États d'Europe, l'œuvre entreprise avec les résultats obtenus et la législation à laquelle elle donna parfois naissance.

Allemagne.

Dans les États germaniques, au moyen âge, celui qui voulait engager son travail en qualité d'apprenti ou de compagnon, devait s'adresser à la corporation et les autorités corporatives, après avoir constaté que l'intéressé remplissait les conditions requises pour pouvoir participer aux travaux de la corporation, le renvoyaient au maître qui se trouvait en avoir besoin ; si le placement ne pouvait être effectué immédiatement, la corporation était tenue de fournir la nourriture et le logement à l'ouvrier pendant deux jours.

Il existait également, antérieurement au XVII^e^ siècle, des associations de compagnons (*Gesellenverbände*) ; les ouvriers qui désiraient du travail se faisaient inscrire à l'auberge de l'association jusqu'au moment où l'on parvenait à leur procurer du travail ; les *Gesellen* considéraient la tâche qu'ils avaient à remplir vis-à-vis de leurs compagnons non comme un devoir, mais comme un honneur, et ceux qui en étaient particulièrement chargés portaient souvent un costume spécial. Ces institutions, très mal vues des patrons, furent sans cesse combattues par ceux-ci, et, après le XVII^e^ siècle, on ne les rencontre plus qu'exceptionnellement.

A côté de ces bureaux de placement, il existait aussi des agences dont la création relevait de l'initiative des particuliers et qui avaient presque exclusivement pour but de placer les domestiques. D'une façon générale, on peut dire que jusqu'à l'inauguration du régime moderne, il n'y eut pas d'autres institutions et, quand les corporations furent

Digitized by Google

supprimées, les bureaux particuliers, seuls, continuèrent à servir d'intermédiaires entre l'offre et la demande; leur action était très limitée; ils ne s'occupaient que des domestiques, et, en outre, la plupart de ces agences ne plaçaient que les servantes.

Parmi les plus anciens bureaux de placement, il faut citer celui fondé à Dresde, en 1841, grâce aux soins de la reine Marie de Saxe; il avait pour objet de fournir du travail aux pauvres recommandables de la ville (1841 : placé 1,474 ouvriers des deux sexes; a cessé de placer des ouvriers mâles depuis 1889, mais a placé 6,408 ouvrières en 1894. A placé depuis sa fondation 256,990 ouvriers des deux sexes).

Le régime auquel les bureaux de placement sont actuellement soumis est le suivant : selon l'art. 35 du code industriel allemand, il doit être interdit d'exercer la profession d'entrepreneur de bureau de placement et de médiateur de places, lorsqu'il existe des faits établissant le caractère d'indignité de l'entrepreneur relativement à ces exploitations et l'art. 38 ajoute que les autorités centrales peuvent réglementer, par voie d'ordonnances, la manière dont les dits entrepreneurs ont à tenir leurs livres et l'étendue du contrôle de police auquel ils ont à se soumettre eu égard aux opérations de leur exploitation. C'est donc le principe de la libre concurrence qui domine la matière; il a provoqué des abus. A Berlin, de 1871 à 1880 : 566 nouveaux établissements ont été déclarés. A la fin de 1880, il en restait 464. Cette instabilité fâcheuse fait bien voir l'esprit qui avait présidé à l'établissement de certaines agences. Sur les 5,216 entrepreneurs de bureaux de placement qui existaient en Prusse en 1895, 632 ont été l'objet de condamnations : 346 pour vol, recel, escroquerie, etc., 109 pour coups et blessures, etc.

En ce qui concerne la période contemporaine, les statistiques nous font connaître une grande variété d'institutions. On peut distinguer : les bourses du travail exploitées par des particuliers dans un but de lucre; celles qui appar-

Digitized by Google

tiennent aux corporations (1); celles des employeurs; celles des syndicats ouvriers; les bureaux mixtes; enfin, les institutions créées par des associations politiques, religieuses ou de bienfaisance.

Pour la *Prusse*, une statistique, dressée en 1894 par le bureau de statistique de cet État, nous donne : 6,952 bureaux de placement à répartir ainsi : 5,216 exploités comme entreprises commerciales; 734 bureaux créés par les corporations; 30 par les employeurs; 16 par les associations agricoles; 297 par les syndicats ouvriers; 60 par les associations mixtes; 74 par les unions catholiques; 146 par les unions protestantes; 21 par d'autres associations religieuses et 143 par des sociétés de bienfaisance. Les opérations de tous ces bureaux se résument ainsi : 1,217,981 offres de bras, 764,190 offres d'emplois, 587,721 placements.

Dans le grand-duché de *Bade* on comptait, à la fin de l'année 1895 (d'après une statistique publiée en 1897) : 247 entreprises privées (les trois quarts de ces bureaux étaient dirigés par des femmes et 67 p. c. des exploitants exerçaient également un autre métier); 109 autres entreprises. Il n'y a pas de statistique d'ensemble en ce qui concerne les placements effectués, l'offre et la demande de bras.

En Bavière, d'après l'*Annuaire statistique* de 1898, on comptait :

877	entreprises privées;		
48	bureaux des corporations;		
5	—	des associations	d'employeurs;
136	—	—	d'ouvriers;
14	—	—	mixtes;
38	—	—	catholiques;
17	—	—	protestantes;
57	—	—	de bienfaisance;
15	—	communaux;	
108	—	de districts.	

(1) Les corporations sont formées par ceux qui exercent une industrie pour leur propre compte (lois du 18 juillet 1881 et du 26 juillet 1897).

Digitized by Google

Pour toutes ces institutions, il y a eu 309,829 demandes d'emplois, 123,594 offres et 97,834 placements.

Ajoutons, enfin, que l'*Annuaire statistique* des villes allemandes (7e année, 1898) indique 32 agences de placement établies dans les communes les plus importantes de l'empire ; 13 de ces bureaux sont administrés directement par les communes; les autres émanent de l'initiative privée, mais sont subventionnés par les communes (le *Centralverein für Arbeitsnachweis* de Berlin recevait à cette époque 5,000 marcs par an, la *Société patriotique* de Hambourg, 7,500 marcs). En règle générale, le placement est effectué gratuitement.

Cette variété d'institutions, dont un grand nombre ne sont destinées qu'à ruiner des établissements semblables émanant d'initiatives hostiles, est de nature à nuire considérablement à l'organisation du marché industriel. Plusieurs systèmes, tendant à écarter les abus de la situation actuelle, ont été mis en avant dans ces derniers temps; il est à noter aussi que l'intervention des pouvoirs publics a fortement stimulé le zèle des réorganisateurs. M. Freund, président de l' « Union des bourses allemandes du travail », voit la solution du problème dans la participation égale des employeurs et des ouvriers à la gestion des bureaux de placement: « Lorsque les patrons repoussent la coopération des ouvriers dans l'administration des bureaux de placement, écrit-il, ils taillent dans leur propre chair. »

En 1893, le tribunal industriel de Stuttgart avait élaboré un projet de règlement concernant l'organisation d'une bourse communale du travail. Le paragraphe 3 du projet était conçu comme suit : « La Bourse du travail est soumise à la direction et à la surveillance d'une commission de neuf membres. Le président de cette commission est le président du tribunal industriel. Les autres membres de la commission sont nommés par les assesseurs du tribunal industriel, dans leur sein : quatre membres sont nommés par les patrons et quatre membres par les ouvriers. » Les frais étaient mis à la charge de la commune. Ce projet ne

Digitized by Google

fut pas adopté, mais le mouvement qui s'était alors manifesté en Allemagne en faveur d'une organisation plus rationnelle des bureaux de placement parut avoir reçu une impulsion nouvelle : plusieurs villes instituent des bourses du travail ; le pouvoir central même s'en occupe : le ministère wurtembergeois demande au *Comité central de l'industrie et du commerce* un rapport sur la question et celui-ci préconise dans sa réponse la création d'offices communaux subventionnés par le gouvernement et administrés par une commission mixte d'employeurs et d'ouvriers ; ce comité émet aussi le vœu de voir l'État créer à ses frais une association des bureaux locaux.

Le ministère bavarois étudie également la question et essaye de provoquer la fondation de bourses du travail dans les grands centres.

De même, en 1894, le gouvernement prussien, dans une circulaire adressée aux administrations locales de plus de 10,000 habitants, fait remarquer qu' « il y aurait lieu d'organiser le placement sur une base plus large et d'une façon plus rationnelle », que l'organisation actuelle des bureaux de placement, établis, d'une part, par les employeurs, d'autre part, par les syndicats ouvriers, augmente encore l'antagonisme du capital et du travail, et que le meilleur mode d'organisation serait de confier les bureaux à la gestion des autorités communales et d'arriver dans la suite à rapprocher toutes ces institutions de façon à créer dans tout le pays un large organisme.

Pour mettre les bureaux à même de remplir une fonction utile, il y aurait lieu d'en confier l'administration à des autorités choisies par le conseil communal et qui n'appartiendraient ni à la catégorie des patrons, ni à celle des ouvriers. Cette intervention des pouvoirs publics a été suivie d'une agitation assez prospère.

On a créé, en 1898, une *Association des bureaux allemands de placement* dont l'organe est l'*Arbeitsmarkt*, dirigé avec une compétence et un dévouement remarquables par M. Jastrow.

Digitized by Google

Le mouvement dirigé contre les bureaux exploités comme entreprises de commerce s'est accentué et il est probable que les autorisations seront toujours plus difficilement accordées à l'avenir.

Autriche.

L'histoire des bureaux de placement corporatifs est intimement liée, en Autriche comme en Allemagne, à l'histoire des associations d'artisans et ne présente aucun caractère particulier. Quant aux bureaux de placement exploités par des particuliers, ils furent réglementés pour la première fois par Léopold Ier. (Ordonnance du 15 juillet 1688 pour la basse Autriche.)

L'idée de Renaudot (l'organisateur français des « bureaux d'adresses ») fut apportée en Autriche par des réfugiés français et y trouva bon accueil; un professeur, de Sumaran, demanda à l'évêque de Passau le privilège de pouvoir exploiter un bureau public; d'autres institutions du même genre furent créées dans la suite; beaucoup donnèrent lieu à des abus.

Le 1er mai 1810 fut publiée une ordonnance concernant les domestiques et en vertu de laquelle l'exploitation commerciale des bureaux de placement était interdite. La police elle-même devait se charger désormais du placement : certaines directions de police tenaient un registre où les domestiques et les maîtres pouvaient se faire inscrire, ces derniers moyennant une taxe de 12 kreutzer. En cas de chômage, les domestiques devaient se retirer chez leurs parents, dans des maisons honorables où ils pouvaient trouver un gîte gratuit ou dans des maisons spécialement autorisées par la police. Cette organisation subsista jusqu'en 1848; à partir de cette date, on recommence à accorder des autorisations à des particuliers.

Le régime légal auquel ces exploitations sont soumises

Digitized by Google

est actuellement le suivant : en ce qui concerne les bureaux des corporations, la loi du 23 février 1897 dit seulement que la corporation doit « veiller au maintien des rapports réguliers entre les chefs d'industrie et leurs ouvriers, spécialement en ce qui concerne les relations de travail, de créer et de maintenir des auberges corporatives et de s'occuper du placement » (§ 114). Le paragraphe 116 de la loi du 15 mars 1883 ajoute que « pour faciliter les recherches de ceux qui offrent ou de ceux qui demandent du travail, les corporations seront tenues d'avoir un registre de renseignements où pourront s'inscrire les ouvriers qui cherchent du travail et les patrons qui demandent des ouvriers. Quand une corporation possède « une auberge », les registres, dans ce local, doivent être tenus ouverts à la disposition de tous ceux qui désirent les consulter ». Quant aux autres bureaux de placement, ils doivent être autorisés par l'administration. (Ordonnance ministérielle du 28 février 1863.)

La situation des bureaux de placement, en 1896, était la suivante :

916 des exploitations particulières;
405 bureaux émanant des corporations;
211 — — des sociétés d'utilité publique;
362 — — des syndicats ouvriers;
17 — — des syndicats d'employeurs;
133 — — d'autres établissements;
814 — — de colonies ouvrières;
Soit un total de 2,858.

Leur activité (renseignements fournis par 2,385 bureaux) était représentée, en 1895, par 319,000 placements, dont 57 p. c. effectués par les exploitations particulières, 25 p. c. par les corporations, 14 p. c. par les colonies ouvrières, 4 p. c. par les autres institutions.

Les nombreux abus provoqués par les entreprises particulières font vivement désirer qu'une loi vienne réglementer la matière.

Digitized by Google

Angleterre.

Les Trades Unions ont profité de la grande influence qu'elles ont acquise pour dominer le marché du travail et organiser, chacune en ce qui concerne l'industrie exercée par ses membres, le placement des ouvriers momentanément inoccupés.

Les unions locales faisant partie d'une union régionale doivent adresser tous les mois au président de celle-ci l'indication des places vacantes dans la branche d'industrie qu'elles représentent et dans le district où elles ont leur siège, ainsi que l'indication des membres de l'union qui se trouvent sans ouvrage. Tout membre d'une union doit également faire connaître au président de celle-ci les places qui viendraient à devenir vacantes dans l'exploitation où il travaille. De plus, tout membre d'une union qui aurait fait obtenir un emploi à un ouvrier étranger à l'association est passible d'amende.

Les employeurs font eux-mêmes usage de ce mode de placement en s'adressant directement à l'union.

L'action des unions est d'autant plus efficace qu'elles ont toujours une connaissance parfaite du marché du travail et qu'elles sont financièrement intéressées au placement de leurs membres. Certaines trades unions accordent à leurs membres, durant la période où ils cherchent effectivement de l'ouvrage, des allocations appelées « unemployed benefits »; d'autres leur donnent une somme destinée à leur permettre de voyager pour rechercher un emploi : c'est le « travelling benefit »; il faut, en tous cas, pour que l'ouvrier ait droit à ces subventions, que les raisons qui l'ont déterminé à quitter l'emploi qu'il occupait aient été jugées suffisantes par l'union.

Quelques « friendly societies », et notamment « The Manchester Unity of odd fellows » et le « Ancient Order of foresters », ont également pris des mesures pour venir en aide à ceux de leurs membres qui recherchent du travail.

Digitized by Google

En ce qui concerne les autres bureaux de placement (*labour bureaux*), ils sont loin, comme le dit le rapport publié par le *Board of Trade* (1893), d'avoir pris en Angleterre la même extension qu'en France et dans les autres pays. Ce rapport n'en mentionne que dix, dont quatre établis dans des villes de province et six dans la métropole. Le premier de ces bureaux a été établi, en 1885, à Egham.

La statistique ci-jointe donnera une idée des opérations effectuées par ces bureaux :

BUREAUX.	PÉRIODE.	DEMANDE D'EMPLOIS.	PLACEMENTS EFFECTUÉS.	
			Permanents	Temporaires.
Saint-Pancras.	23 janvier au 31 août 1893 . .	3,297	298	148
Chelsea . .	1er janvier au 31 décembre 1892.	3,402	1,329	320
Battersea . .	1er janvier au 30 juin 1893. .	2,315	68	501
Comberwell .	19 décembre au 25 mars 1893 .	2,230	57	246
Westminster .	6 mars au 15 juin 1893 . . .	936	25	—
St-Gile's et St-George's Bloomsbury	1er janvier au 28 mars 1893. .	80	—	—
Egham . .	1er octobre 1891 au 31 déc. 1891.	382	289	
Ipswich . .	31 octobre 1891 au 31 oct. 1892.	458	150	141
Wolverhampton . . .	29 déc. 1892 au 20 janvier 1893.	763	10	10
Salford . .	19 décemb. 1892 au 19 juin 1893.	1,456	217	78

Ajoutons que la *Labour Gazette* publie chaque mois un résumé des opérations effectuées par ces bureaux.

D'autre part, le dernier rapport (1897) du « Chief labour correspondent » nous apprend que cent des principales unions ont payé à leurs membres en « unemployed benefits :

1892.	351,512 £,	par membre =	7 sh. 9 1/4 d.
1896.	284,406 £,	— =	5 sh. 11 d.
1897.	542,224 £,	— =	10 sh. 2 3/4 d.

On peut dire qu'en général les allocations en cas de chômage varient entre 6 sh. et 20 sh. par semaine, les sommes les plus fréquemment accordées étant 10 sh.,

Digitized by Google

12 sh. et 15 sh. par semaine; ces sommes sont réduites quand l'ouvrier reste plus d'un certain temps sans pouvoir trouver de la besogne.

Danemark.

Pour remédier aux abus provoqués par les bureaux de placement exploités par des particuliers dans un but de lucre, les Chambres danoises adoptèrent, à l'unanimité, en 1891, un projet de loi réglementant la matière, projet qui est devenu la loi du 1er avril 1891 (voir *Annuaire de législation étrangère,* p. 781). L'article 1er de cette loi dispose qu' « il sera désormais interdit de proposer ou d'exercer son entremise, sans autorisation, moyennant rémunération directe ou indirecte, soit par simple indication, soit de tout autre manière, pour la passation de contrats de louages de services, à destination de l'intérieur ou de l'étranger, ou pour fournir ou engager des ouvriers pour travailler à l'étranger ».

« L'autorisation peut être accordée à des hommes ou à des femmes. Les personnes pourvues de cette autorisation pourront seules prendre la qualification de placeurs et désigner leurs établissements du nom de bureaux de placement. »

C'est la municipalité qui accorde l'autorisation. Elle peut être retirée dans des cas spécifiés. Le nombre des bureaux est limité.

« A Copenhague et dans les villes de plus de 6,000 habitants, il ne pourra y avoir dans le même immeuble un bureau de placement pour les hommes et les femmes et il sera indiqué, d'une manière apparente, si le bureau est destiné aux hommes ou aux femmes. » La municipalité édicte les règlements de détails, y compris le tarif, pour chaque bureau. Les amendes prévues par la loi vont de 14 à 550 francs; un emprisonnement jusqu'à six mois peut être prononcé dans des cas spécifiés.

En 1892, on comptait 12 de ces bureaux.

Digitized by Google

France.

Le pionnier des bourses du travail en France fut notre distingué compatriote M. de Molinari qui, dès 1843, publia plusieurs articles dans différents journaux sur l'organisation d'un marché du travail, et, pour ce faire, mit gracieusement au service des ouvriers parisiens la publicité d'un journal, offre qui fut déclinée.

L'idée de mettre la publicité au service des ouvriers commençait cependant à se répandre. Un décret du gouvernement provisoire, en date des 8 et 10 mars 1848, ordonna l'établissement, dans chaque mairie de Paris, d'un bureau chargé de recevoir les offres et les demandes de travail, et un projet de bourse du travail fut présenté à la commission municipale, avec plans et devis, par le préfet de police, M. Ducoux. Ce projet fut repris trois ans plus tard et soumis à l'Assemblée nationale qui le repoussa, par le motif qu'il s'agissait d'une institution essentiellement communale.

Vingt-quatre années s'écoulèrent encore, avant que la question, déjà traitée par le Conseil municipal de Paris, lui fût de nouveau soumise. Remisée de nouveau dans les cartons, elle ne fut admise que le 5 novembre 1886 et mise définitivement en pratique le 3 février 1887 par la cession du Conseil municipal aux syndicats parisiens d'un local situé rue Jean-Jacques Rousseau.

Des bourses analogues ont été créées successivement à Nîmes, à Lyon, à Marseille, à Saint-Étienne et dans plusieurs autres villes.

Une statistique récente accusait l'existence de 54 bourses du travail, groupant plus de 1,000 syndicats ouvriers avec un effectif total d'environ 170,000 membres.

Les charges de ces institutions sont généralement couvertes par les cotisations des membres des syndicats. Certaines d'entre elles reçoivent des communes et des dépar-

Digitized by Google

tements des subventions en espèces ou en nature (1), telles que le logement, les frais d'éclairage et de chauffage, et proportionnelles à l'importance du mouvement syndical et surtout des sentiments que professe la municipalité à l'égard de la bourse (2).

A côté du placement de leurs membres, les bourses du travail ont dans leurs attributions :

A. Le *secours de chômage* alimenté soit par des subventions spéciales ou par des prélèvements déterminés sur la subvention normale, soit par une cotisation des syndicats et le produit de collectes opérées dans les fêtes et les réunions corporatives;

B. Le *service de l'enseignement* à l'aide de bibliothèques, de musées du travail, de journaux corporatifs et de cours professionnels;

C. Le *service de la propagande,* tant industriel qu'agraire, pour la propagation du mouvement ouvrier;

D. L'*action coopérative,* par la fondation de sociétés de l'espèce.

On le voit, ces institutions, appelées abusivement bourses du travail, ne sont pas des bureaux de placement tels qu'on les envisage ordinairement, c'est-à-dire des organismes de conciliation entre le capital et le travail, mais plutôt des citadelles de combat, genre maison du peuple en Belgique, dont elles ont tous les rouages, avec objectif principal la lutte à outrance contre le capital.

On comprend aisément que les patrons ne s'y adressent qu'hésitants et forcés, mais on saisit moins bien pourquoi les municipalités continuent à les subventionner.

D'après l'*Annuaire statistique de la France,* 18e volume (1898), le nombre total d'offres de bras adressées à ces institutions a été, en 1896, de 68,220, celui des offres de

(1) D'après l'*Annuaire statistique de la France*, 18e volume (1898), la subvention municipale a été, en 1897, pour les 49 bourses existant à cette époque, de 322,260 francs et la subvention départementale de 17,900 francs.

(2) La Bourse du travail de Paris est actuellement installée dans un vaste édifice, élevé aux frais des contribuables, avec une subvention annuelle de 100,000 francs.

Digitized by Google

travail de 32,611 et celui des placements effectués à demeure de 33,553.

La plupart des sociétés de secours mutuels, sans s'occuper spécialement du placement de leurs membres, contribuent cependant à procurer des emplois à ceux-ci, par l'intermédiaire de leurs présidents, de leurs administrateurs, de leurs agents comptables, ou simplement grâce aux relations amicales qu'elles établissent entre eux; mais un petit nombre de sociétés, seulement, ont ouvert des registres d'offres et de demandes et constituent de véritables offices de placement.

Le *Bulletin de l'Office du travail*, numéro de septembre, signale 833 placements à demeure effectués, en août dernier, par 30 sociétés de secours mutuels.

Notons également le placement effectué par les couvents, les œuvres de bienfaisance et les sociétés philanthropiques et dont l'action, pour peu connue qu'elle est, n'en est pas moins efficace. Une statistique récente indiquait, en effet, que la moyenne totale des placements à demeure effectués annuellement par ces institutions s'élève à environ 30,000.

On rencontre aussi quelques villes ayant créé des offices de placement gratuit dont la gestion est entièrement confiée à la municipalité et qui fonctionnent au profit des employés, des ouvriers et des domestiques des deux sexes.

En ce qui concerne la loi du 21 mars 1884, disons que celle-ci a grandement contribué à l'instauration, par les syndicats professionnels patronaux et ouvriers, d'institutions de placement. Toutefois, les résultats obtenus sont encore peu importants : les ouvriers, en effet, ne s'adressent qu'avec méfiance aux bureaux de placement ouverts par les syndicats de patrons, « parce que, disent-ils, ces bureaux ne placent que des favoris, parce qu'ils mettent trop étroitement l'ouvrier dans la dépendance du patron et parce qu'ils ne laissent pas au premier une liberté suffisante pour la défense de ses intérêts »; de leur côté, les patrons reprochent surtout aux syndicats ouvriers : « de

Digitized by Google

leur imposer un tarif de salaires absolu; de ne pas laisser la liberté de choisir l'employé qui leur convient, parce qu'ils placent, autant que possible, leurs membres à tour de rôle ».

Les ouvriers eux-mêmes reprochent aux syndicats ouvriers de ne placer que leurs adhérents et, parmi ceux-ci, ceux qui partagent les opinions politiques et sociales de la majorité (1).

Quant aux bureaux de placement autorisés en vertu du décret-loi du 25 mars 1852, ils ont de tous temps donné lieu à de graves abus qui ont nécessité, à Paris notamment, l'intervention du préfet de police.

On leur reproche de rançonner l'ouvrier, de ne pas s'occuper de celui qui n'a pas d'argent pour les payer d'avance, car ils ne font pas crédit, d'être enfin, dans bien des cas, des institutions menant à la débauche et à l'immoralité.

Aussi, leur suppression est-elle vivement réclamée.

Hollande.

En Hollande (2), la recherche du travail s'effectue encore en majeure partie à l'aide des procédés anciens, soit que l'ouvrier aille visiter lui-même les établissements ou les centres industriels où il croit pouvoir trouver un engagement, soit qu'il ait recours à l'intermédiaire de la presse pour offrir son travail. M. Gewin a relevé 285 demandes d'emplois émanant d'ouvriers et publiées par le *Nieuws van den dag* au cours du mois de janvier 1898; soit enfin

(1) Les *syndicats patronaux* ont, pendant le mois d'août dernier, enregistré 1,899 demandes d'emploi et 2,511 offres de travail; 909 placements ont été effectués.

Il y a eu, pendant le même mois, 3,879 demandes d'emploi et 1,885 offres de travail enregistrées par les syndicats professionnels ouvriers qui ont fait 808 placements à demeure. (Voir *Bulletin de l'Office du travail*, n° 9.)

(2) Voir l'excellent ouvrage de M. GEWIN, *Arbeidsbeurzen*, paru à Utrecht, en 1898.

Digitized by Google

qu'il s'adresse aux bons offices du syndicat dont il fait partie.

A noter cette coutume particulière : « Beaucoup de patrons ont l'habitude de tenir un registre où sont indiqués les nom, domicile et aptitudes des ouvriers qui ont été à leur service. Dès qu'une place devient vacante, on fait appel à l'un des ouvriers inscrits, lequel, s'il se trouve libre à ce moment, peut reprendre du travail chez son ancien patron. »

Il y a lieu de remarquer aussi, en ce qui concerne les domestiques, que des « foires aux domestiques » se tiennent encore dans certaines provinces des Pays-Bas; elles coïncident ordinairement avec les « kermesses ».

De même que dans les autres pays, les bureaux de placement dirigés par des particuliers dans un but de spéculation sont assez nombreux; ils sont exploités d'une façon honnête, de sorte que les abus auxquels ces établissements donnent lieu en France, en Allemagne et en Autriche, se produisent bien plus rarement en Hollande.

Quant aux bureaux de placement réservés aux ouvriers proprement dits, ils sont peu nombreux (Amsterdam, Rotterdam et Groningue seulement en possèdent).

Les syndicats professionnels, de leur côté, ont organisé des agences de placement dont leurs membres seuls sont appelés à profiter, mais ces institutions sont peu répandues. La section d'Amsterdam de l'*Association des ouvriers néerlandais* a organisé un bureau de placement qui, de janvier 1897 à mars 1898, a effectué les opérations suivantes : offres de bras, 189; demandes de bras, 40; placements effectués, 40.

Enfin, des institutions dénommées « Bourses du travail », fonctionnent à Amsterdam, à la Haye, à Rotterdam et à Arnheim.

La Bourse du travail d'Amsterdam, création de la société *Maatschappij voor den werkenden stand*, fut ouverte le 1er septembre 1886, reçut cette année-là 195 demandes de bras, 2,052 offres de bras et effectua 87 placements.

Digitized by Google

Elle trouva bon accueil, car, en 1897, les chiffres sont : demandes de bras, 2,466; offres de bras, 7,740; mais les placements effectués (2,126) ne forment que 26 p. c. des demandes d'emplois. Plusieurs requêtes avaient été adressées dès 1891 aux autorités municipales, dans le but d'obtenir une subvention, mais ce ne fut qu'en 1897 que celles-ci se décidèrent à accorder à l'œuvre la jouissance de deux locaux ainsi que l'emploi gratuit des communications téléphoniques; la *Maatschappij van den werkenden stand* s'engagea à fournir les subsides. Les dernières statistiques n'accusent encore qu'un nombre de placements correspondant à 15 1/2 p. c. des inscriptions.

La Bourse du travail de la Haye a été fondée en 1890 par le *Christelijk volksbond*. Les ouvriers qui viennent s'y faire inscrire sont l'objet d'une enquête effectuée par la commission directrice auprès des derniers employeurs; lorsque les renseignements obtenus sont favorables, l'ouvrier inscrit reçoit une carte de recommandation et peut, muni de cette carte, rechercher du travail où bon lui semble, tandis que la Bourse du travail s'efforce de son côté de lui procurer un emploi. Cette institution n'a pas obtenu grand succès; pendant l'exercice 1896-1897, il n'y a eu que 887 inscriptions suivies de 408 placements.

L'organisation de la Bourse du travail de Rotterdam, instituée, en 1895, par une commission réunie spécialement en vue d'étudier la question du chômage, est assez singulière. « Les locaux sont disposés de telle façon que ceux qui se rendent dans les bureaux de la bourse ne peuvent rencontrer ceux qui en sortent. On évite ainsi l'encombrement des locaux et les conversations entre les personnes qui arrivent et celles qui quittent l'établissement. » L'ouvrier qui veut solliciter un emploi est également l'objet d'une enquête : on consulte d'abord l'état civil pour ce qui a trait à la durée du séjour de l'intéressé à Rotterdam; on prend ensuite des renseignements auprès du dernier employeur. L'inscription effectuée, l'ouvrier reçoit une carte qui lui donne accès dans la salle des

Digitized by Google

informations, où il doit rechercher lui-même les indications nécessaires en ce qui concerne le travail disponible et l'endroit où il pourra être embauché. De 1895 à 1898, il y a eu 4,638 offres de bras; 1,438 demandes de bras et 1,610 placements effectués.

La Bourse du travail d'Arnheim a été fondée par une fédération de syndicats ouvriers et d'associations patronales; l'administration communale mit des locaux à la disposition de l'œuvre et s'engagea à lui fournir le chauffage et l'éclairage. Son organisation ne présente rien de particulier. Du 7 décembre 1897 au 31 août 1898, 229 ouvriers se sont fait inscrire et 63 placements ont été effectués.

En résumé, on peut dire avec M. Gewin que, « si l'organisation du marché du travail en Hollande se trouve encore dans le premier stade de son évolution, il y a cependant çà et là des institutions importantes » qui permettent de bien augurer de l'avenir.

Italie.

En Italie, les villes suivantes possèdent une bourse du travail : Bologne, Brescia, Cremone, Florence, Milan, Monza, Pavie, Parme, Plaisance, Rome, Turin, Venise, Naples, Padoue, Raverne, Palerme, Modène, Messine, Gènes, Venise, Bergame, Saint-Pierre d'Arena, Terni et Macerata; les douze premières se sont constituées, en 1894, en une « Fédération italienne des bourses du travail ». S'il est vrai que la création des bourses du travail (*Camere del Lavoro)* italiennes est due à l'exemple donné par les bourses françaises, les institutions italiennes diffèrent cependant sur plusieurs points des institutions syndicales françaises. « J'ai lu, dit M. Nitti (1), le compte rendu du premier congrès des chambres de travail italiennes tenu à Parme durant l'été de 1893, j'ai lu à peu près tous

(1) *Riforma sociale*, 1895, I. 141.

Digitized by Google

les statuts de nos chambres, j'ai suivi leur développement pas à pas, et j'ai acquis la conviction que le type des chambres italiennes présente des caractères spéciaux qui le différencient du type français. En effet, tandis que les chambres et les bourses du travail françaises se préoccupent surtout de l'organisation de la classe ouvrière et de la défense de leurs intérêts, les chambres italiennes veulent avant tout servir d'intermédiaire à ceux qui offrent leur travail et fournir aux ouvriers une source certaine d'information. » Les bourses du travail italiennes n'ont pas obtenu le succès espéré et M. Nitti attribue les causes de l'état stationnaire où elles se trouvent au milieu réfractaire, à la mauvaise organisation des ouvriers et à la méfiance qui règne entre eux.

Norvège.

Par une ordonnance du 30 octobre 1896, une bourse du travail a été ouverte à Christiania ; les frais sont à la charge de l'administration communale; la gestion est confiée à une commission composée d'employeurs, d'ouvriers et de personnes n'appartenant ni à l'une ni à l'autre de ces catégories. Le placement est gratuit.

Portugal.

Un décret du 19 mars 1893 (suivi d'un règlement d'exécution du 25 mai 1893) prévoit la création de bourses du travail à Lisbonne et à Porto, et dans d'autres centres importants, quand l'institution sera réclamée par la majorité des associations professionnelles légalement constituées de la localité.

Ces établissements dépendent du ministère des travaux publics, du commerce et de l'industrie, et sont créés par décret royal. Ils ont dans leurs attributions « la réunion et la publication de renseignements précis concernant l'état du marché du travail pour chaque spécialité dans le pays,

Digitized by Google

de façon à pouvoir faire connaître aux employés, ouvriers et apprentis les conditions de l'offre et de la demande dans les principaux centres industriels ». A chaque bourse du travail peuvent être annexés, « pour servir aux ouvriers qui attendent un engagement, » une bibliothèque et salle de lecture, des salles de réunions et bureaux pour les associations légalement constituées, les expositions temporaires ou permanentes des produits de la petite industrie de la localité, des expositions générales ou partielles d'objets ou de travaux de nature à améliorer la situation matérielle ou morale des classes ouvrières (article 4 du règlement).

L'administration de la bourse est confiée à une commission composée d'un président nommé par le gouvernement et de quatre membres effectifs élus par les délégués des unions professionnelles reconnues de la localité, composées d'employés, d'ouvriers, ou mixtes (d'ouvriers et de patrons). Il y a quatre membres suppléants élus de la même façon. La commission choisit dans son sein un secrétaire et un trésorier. Elle peut être dissoute par décret motivé du gouvernement pour irrégularités dans la gestion ou infraction aux lois.

Pour chaque section consacrée au service de l'offre et de la demande, la commission nomme un agent spécial chargé de recueillir les offres et les demandes, et de faire connaître aux intéressés les renseignements nécessaires.

Nous n'avons, malheureusement, pu recueillir aucun renseignement concernant le nombre et le fonctionnement de ces bourses.

Russie.

En Russie, les modes les plus primitifs de la recherche du travail sont toujours usités : les intéressés sont le plus souvent abandonnés à eux-mêmes, car il ne paraît pas que le placement à l'aide d'intermédiaire ait rencontré beaucoup de faveur. Ceux qui veulent ouvrir une agence

Digitized by Google

de placement doivent se munir de l'autorisation de la police et déposer un cautionnement.

En ce qui concerne spécialement les ouvriers, on a fondé à Moscou, en 1895, plusieurs agences de placement, pour certains quartiers de la ville; elles ont été remplacées, en 1898, par une bourse du travail centrale.

Suède.

En Suède, la matière est régie par une ordonnance des 28 novembre 1884 et 12 juillet 1896; l'autorisation d'ouvrir un bureau de placement peut être accordée à tout Suédois jouissant d'une bonne réputation et maître de ses droits civils; en principe, les opérations du placement doivent être limitées aux Suédois et aux Norvégiens.

Suisse.

Il y a des bureaux de placement à Zurich, Neuchâtel, Saint-Gall, Bâle, Berne, Fribourg, Bienne, Schaffhouse, Lucerne, Genève, Zug et Winterthur. Le plus ancien est celui de Zurich (fondé en 1885); il comprend deux sections : la section du placement des ouvriers et celle du placement des servantes. Il est à noter que peu d'ouvriers ont eu recours à cette institution. « Il a été démontré que l'ouvrier capable, de même que l'employeur ne s'adressaient qu'exceptionnellement à un bureau de placement qui servait également à un but charitable. » Quant à la section du placement des femmes, elle jouit d'une grande réputation et est de plus en plus fréquentée.

Le bureau de Berne *(Anstalt für Arbeitsnachweis)* a été établi, en 1889, par la municipalité; il est actuellement dirigé par une commission de neuf membres, dont trois sont choisis par les patrons, trois par les ouvriers et trois par le Conseil municipal; le directeur est nommé par le Conseil sur proposition de la commission. La municipalité fournit les locaux, livres, registres, etc., supporte les frais

Digitized by Google

de chauffage et d'éclairage et comble le déficit annuel de l'institution (environ 3,300 francs). Ce bureau comprend également deux départements : l'un pour l'industrie et le commerce, l'autre pour les services domestiques; ce dernier est aussi celui qui a le plus de succès. Le bureau municipal de Berne ne constitue pas un monopole : d'autres institutions du même genre, et notamment des bureaux créés par les syndicats professionnels, lui font concurrence.

Le Bureau du travail de Bâle est une création (1890) du Grand Conseil du canton de Bâle (ville); c'est le Grand Conseil qui supporte tous les frais de l'institution. Celle-ci est administrée par une commission de onze membres, dont trois employeurs et trois ouvriers.

Quant au bureau du travail que la municipalité de Saint-Gall avait voulu établir en 1887, il n'a obtenu que peu de succès; les syndicats ouvriers lui ont été hostiles et la section consacrée au placement des ouvriers a été supprimée en 1890.

Le Bureau de Schaffhouse a été créé en 1891; celui de Bienne, en 1893; celui de Zug, en 1893 (il est administré par la police municipale et subventionné par le gouvernement); celui de Neuchâtel, en 1893 (il est administré par le greffier du tribunal de conciliation); celui de Winterthur, en 1896; celui de Lucerne (créé et administré par l' « Association des artisans »), en 1895. Enfin, Genève possède depuis 1895 une bourse du travail (loi du 19 octobre 1895). Ce bureau, dont la fonction primordiale est de servir d'intermédiaire entre l'offre et la demande de travail, donne encore gratuitement aux parents tous renseignements concernant l'apprentissage et les diverses professions et, aux ouvriers, tous éclaircissements ayant trait à la législation industrielle, à la responsabilité des employeurs, etc. L'administration est exercée par un comité de onze membres nommés par les prud'hommes; ces onze membres élisent un comité exécutif comprenant un président, un vice-président, un trésorier, un secrétaire

Digitized by Google

et un secrétaire adjoint élus pour un an, mais pouvant être réélus.

En ce qui concerne les opérations effectuées par quelques-uns de ces bureaux, nous pouvons indiquer les chiffres suivants :

BUREAU.	PÉRIODE.	NOMBRE TOTAL d'inscriptions.	OFFRES DE BRAS.		DEMANDES DE BRAS.		PLACEMENTS EFFECTUÉS.	
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes	Femmes
Bâle . . .	1890-1895. (inclus).	48,420	15,580	11,947	10,662	10,231	10,551	8,652
Berne. . .	1889-1895 (inclus).	21,419	3,071	9,120	1,829	7,390	1,391	5,120
Bienne . .	1893-1895 (inclus).	3,119	562	1,164	314	1,079	161	680
Saint-Gall .	1888-1895 (inclus); mais il faut noter que le placement des ouvriers a cessé d'être effectué à partir de 1890.	23,192	2,195	10,672	792	9,533	?	5,395
Schaffhouse.	1891-1895 (inclus).	3,525	883	1,039	675	928	436	471
Zurich . .	1885-1894 (inclus).	36,408	6,716	12,879	4,732	12,081	3,364	9,247

(A suivre.)

L. BANNEUX.

Digitized by Google

A PROPOS DE LA " NOUVELLE IDOLE ,,

Je n'ai pas l'intention de rendre compte des belles représentations de la *Nouvelle Idole*, dont la série s'achève au Théâtre Molière, et qui ont donné aux lettrés et aux penseurs cette grande joie, assez inattendue, de voir une œuvre de qualité très élevée et qu'on eût pu croire accessible seulement aux intellectuels, triompher devant le grand public.

Je veux seulement tirer de ces représentations, de leur succès, de la profonde sensation produite par l'œuvre de M. de Curel, quelques déductions que je crois utiles, parce que je suis vraiment convaincu que la *Nouvelle Idole*, de si exceptionnelle expression dans la littérature dramatique contemporaine, est le type du théâtre de demain, du théâtre qui inscrira dans de l'action de la pensée consciencieuse; parce que je considère la pièce de M. de Curel comme le premier chef-d'œuvre que nous donne la scène française depuis le renversement des anciennes formules, depuis l'évolution commencée par le Théâtre libre; enfin, parce que je retrouve dans la *Nouvelle Idole* une conscience que l'on cherche vainement, depuis des années, dans la plupart des pièces nouvelles qui nous viennent de Paris, en même temps qu'un sens du théâtre absent de la plupart des productions des quelques penseurs étrangers qui ont choisi la scène pour tribune.

Je crois que la scène est une tribune; que l'auteur dramatique le veuille ou non — je ne parle évidemment que des écrivains de comédie —, il exerce sur son public une influence : cette influence il n'a pas le droit d'en abandonner la force au hasard,

Digitized by Google

de se désintéresser de ses effets. Et lorsqu'il montre à son auditoire quelque chose de beau, de laid ou de ridicule, il a le devoir d'empêcher, dans l'esprit de ceux qui l'écoutent, toute confusion. Certes, il a le droit de tout montrer, mais il doit dire, il doit au moins indiquer son approbation ou son blâme. Et si, pour flatter, pour plaire ou pour amuser, l'écrivain de théâtre recule devant ce rôle, s'il donne des séductions au mal ou des ridicules à la beauté, ce qui était un art puissant devient un métier méprisable et dangereux.

Or, il faut bien le dire, c'est le cas de la plupart des productions théâtrales de notre époque: celles qui n'ornent pas de toutes les délicatesses la malpropreté et l'injustice demeurent devant elles silencieuses, dans la crainte des moqueries d'un certain public, très restreint, qui fait à Paris les lois du bon ton et de l'esprit.

Il y avait là, d'ailleurs, une inévitable conséquence de la nécessaire évolution entamée au Théâtre libre, il y a une quinzaine d'années. Il fallait conquérir le théâtre à certaines audaces de vérité; des écrivains de haute valeur et de belle conscience se sont employés à cette tâche de dégager la littérature dramatique des formules et des conventions dans lesquelles elle s'anémiait; on a habitué le public à entendre à la scène des choses qui l'auraient auparavant scandalisé. C'était indispensable, et l'on a fait là de bonne besogne, mais à la condition de ne se servir de cette conquête qu'au bénéfice de la vérité, de l'éducation morale du public que l'on apprivoisait.

Mais il s'est produit ce qui arrive dans toute évolution. Des gens sont venus qui d'une liberté conquise ont fait tout de suite la licence. Entre certains auteurs dramatiques délivrés par le Théâtre libre des anciennes entraves, une émulation s'est créée, exploitant les instincts bas qui sont au fond de toutes les foules, au théâtre comme dans la rue. On s'est disputé la faveur du public à coups d'audace, de violence. On se bat à qui fera accepter le plus de mots grossiers et de situations gaillardes. Et si cela continue durant quelques années, M. de Chirac sera le maître de la comédie française.

On fait, d'ailleurs, plus dangereux et plus perfide que les

Digitized by Google

lubricités de M. de Chirac, qui n'inspirent que la répugnance. Le théâtre dangereux, le théâtre débilitant et qui doit rapidement et sûrement oblitérer le sens moral du public, est le théâtre aujourd'hui triomphant sur les grandes scènes parisiennes. On n'y conte plus même des histoires d'amour, mais seulement des histoires de lit; on n'y exprime pas des idées hardies, mais seulement des polissonneries raffinées; on n'y revendique pas des droits, on y raille des devoirs, on y excuse tous les égoïsmes élégants. Le fond de la pièce est généralement un adultère ou simplement — comme dans *Amants* — une trahison de maîtresse. Dans les vieux mélos absurdes, la vertu était toujours récompensée et le mal puni. Ici, la vertu est toujours ridicule, le mari ou l'amant trompé est toujours un vilain monsieur ou un imbécile, comme tout ce qui, dans la pièce, exprime un sentiment d'honnêteté, de loyauté ou de logique; ceux qui trompent, au contraire, sont toujours des modèles de délicatesse, de sensibilité et d'esprit, et, très souvent, un accident opportun supprime le mari ou le premier amant et permet aux amoureux de sussurer en paix, au dernier acte, des choses de fausse sentimentalité, paradoxales et déséquilibrées. Il n'y a dans ces œuvres que, de l'esprit, le haïssable esprit blagueur, sceptique et froid, qui sacrifie la vérité, l'enthousiasme, la foi, à l'éclat d'un mot, à la sonorité ou à la ciselure d'une phrase. Sous cet esprit tout est faux, illogique et contradictoire. C'est tellement vrai que, dans la plupart des comédies qu'on nous a jouées depuis dix ans, l'auteur est incapable de conclure; relisez les plus sympathiques éloges que la critique leur a consacrés, vous y verrez que, presque toujours, elle est forcée de constater que le dernier acte — celui dans lequel l'auteur doit enfin faire du théâtre et donner une solution — est absurde, est déroutant.

Eh! bien, cela n'est pas admissible. On injurie un orateur de meeting qui a donné à cinq cents personnes de mauvais conseils avec sincérité; on ne peut admettre qu'un auteur dramatique, dans une pièce que verront cent mille personnes, se désintéresse de l'action que son œuvre peut exercer sur cette

Digitized by Google

foule, et lui montre le bien et le mal, la vérité et l'erreur, la santé et le vice dans la plus complète confusion. Si même, ce qui est souvent le cas, il dépense à cette besogne énormément de talent, si son dialogue est fait de mots étincelants et de phrases savamment ouvragées, son œuvre n'en est pas moins nuisible et mauvaise : le mot d'esprit n'est de l'esprit appréciable que s'il exprime ingénieusement une idée juste, et la plus belle phrase du monde qui ne contient pas de la vérité ou une impression noble est un objet de luxe inutile, quelque chose comme une jolie femme insensible et bête; quand elle exprime de l'erreur, elle est de la beauté pernicieuse, quelque chose comme un poison savoureux, comme une jolie femme contaminée.

Et le moindre défaut de ces pièces sans autre but que d'amuser le public en lui faisant un tableau souriant des mœurs d'un monde exceptionnel, est d'être tellement spéciales, non pas même à l'époque, mais à l'heure présente, non pas même à Paris, mais à une infime portion de Paris, qu'elles sont presque de la revue et que cinq ans après leur première représentation, elles sont devenues incompréhensibles, toute leur saveur aisandée résidant dans quelques mots d'argot boulevardier, dans quelques allusions qui n'auront plus de signification demain.

* * *

Malheureusement, beaucoup d'entre ceux qui condamnent ce théâtre frivole croient, à l'exemple de quelques esprits paradoxaux, que le théâtre ne doit vivre que d'idée et que l'œuvre dramatique peut être un prêche ou un discours politique, ou bien encore la confuse expression de sentiments obscurs et subtils, le seul récit du drame abstrait des consciences, sans action extérieure, concrète. Et des gens, bien intentionnés, pour combattre l'erreur du théâtre dont je viens de parler, exaltent et nous offrent pour modèles les pièces les plus nébuleuses d'Ibsen, les drames de M. Maurice Maeterlinck, ou des œuvres de portée sociale, hardies et courageuses presque toujours, mais où l'action tumultueuse est confiée à la

Digitized by Google

foule et à des personnages symboliques qui sont pour le public des entités sans vie.

Pour réagir contre les excès du théâtre à succès, à platitudes et à malpropretés, on prétend rompre avec tout ce qui est la règle dans l'œuvre dramatique, avec l'optique de la scène dont il faut pourtant tenir compte sous peine de faire œuvre vaine. Et tout le mal dont souffre le théâtre moderne, tout le secret de son actuelle indigence est là : d'un côté sont des écrivains qui n'ont point le respect de leur art et qui font du métier sans idée ; de l'autre, des écrivains qui ne veulent faire aucune concession, qui prétendent ne pas se soumettre aux exigences d'une forme spéciale de littérature, et veulent faire, pour la scène, de l'idée sans métier.

C'est le mal dont on constate les effets dans le journalisme où, entre le fabricant de « copie » vulgaire, le journaliste sans idéal, et l'écrivain qui ne veut rien faire pour se rendre accessible au grand public, on trouve si rarement l'écrivain journaliste sachant mettre de la pensée et de la forme intéressante à la portée de tous ceux qui le lisent.

Au théâtre, comme dans le journalisme, on travaille pour le grand public. Si l'on n'a pas l'ambition de s'adresser à lui, pourquoi essayer d'écrire pour la scène et ne pas rester fidèle au livre, simplement? On veut donc parler au grand public : quiconque, d'ailleurs, éprouve le besoin de donner à sa pensée la forme écrite, a le désir de propager cette pensée, de la porter jusqu'à la foule. Il faut donc présenter l'idée de telle façon que le public vienne écouter. S'il ne vient pas, ou si, étant venu, il n'écoute pas et ne va pas, en sortant, donner à d'autres le désir d'entendre, le but est manqué et l'œuvre est vaine.

Or, pour que le public consente à entendre formuler des idées, il faut que ces idées soient traduites par de l'action qui le passionne, par un drame quelconque en lequel il retrouve, élevés et grandis les sentiments qu'il a confusément éprouvés ; il faut que l'idée soit aux prises avec l'un des quelques grands facteurs des émotions humaines : l'amour, la mort, la paternité, la misère. Avant de consentir à percevoir au théâtre des idées, le public y veut voir des hommes, des hommes comme

Digitized by Google

lui, se débattant comme lui contre la vie. Et il n'est qu'une façon d'enfoncer fortement une idée dans l'esprit du public : il ne suffit pas d'exprimer cette idée, il faut la faire découler d'un événement ; le théâtre ne forme la pensée des hommes qu'à la façon de l'expérience.

Et il faut encore que l'expérience ne soit pas trop confuse ou trop subtile, il faut que l'action soit claire et que l'idée soit large, qu'après avoir entendu une pièce sans avoir le loisir de s'arrêter, comme en un livre dont on ne tourne la page qu'après avoir réfléchi, le spectateur emporte dans sa pensée toute l'action, et non point de multiples et menues impressions profondes et délicates, mais une impression unique et dominatrice.

Pour qu'il emporte cette impression-là, il faut encore que l'action qu'il a vu se dérouler n'ait pas atteint sa seule raison, ait imprimé à ses nerfs une exaltation, par un spectacle d'horreur ou de beauté, par un souffle d'idéal. C'est ce que dans la formule du Théâtre libre on ne nous avait point encore donné. Les auteurs de chez Antoine avaient fait de l'observation pittoresque, mordante, mais généralement sèche ; la peur des conventions anciennes les retenait éloignés de l'émotion, et l'on semblait craindre de montrer à la scène de la bonté et de la vertu : la vertu avait été exploitée dans des formes hypocrites et, au lieu de la dégager des hypocrisies, on ne la montrait plus. Le théâtre moderne vivait d'ironie, d'indignation, d'horreur, de révolte ou d'attendrissement léger, mais jamais plus d'idéal.

***

Or, il me semble que M. de Curel, dans la *Nouvelle Idole*, a échappé à toutes ces tares et comblé ces lacunes. Il fait du théâtre avec une conscience, il ne veut pas se dérober à la responsabilité morale de l'auteur dramatique, il remue des idées dans de l'action passionnante conforme aux nécessités de la scène, dans de l'action qui impose l'impérieuse impression qu'il veut produire, et il restitue au théâtre moderne un idéal, un idéal conforme à la conception de beauté de notre temps.

Digitized by Google

Nous n'avions plus que des auteurs dramatiques adroits et sans pensée comme M. Lavedan et M. Donnay, des penseurs point dramaturges comme M. Hervieu. M. de Curel est en même temps un maître dramaturge et un penseur puissant. Et c'est pour cela que son œuvre dépasse, selon moi, tout ce que le théâtre français, allemand ou norvégien, a produit depuis vingt ans de pièces à succès, d'œuvres fameuses et de tentatives intéressantes. Les unes étaient du théâtre sec, les autres de la pensée obscure ou de l'impression confuse. Ceci est du théâtre saisissant et de la pensée forte et claire. C'est la pure et grande tragédie de ce temps-ci.

***

On a donc eu tort de s'étonner du succès de cette pièce devant le grand public. A la première représentation, les intellectuels qui garnissaient la salle, s'ils étaient unanimes à admirer l'œuvre et l'admirable interprétation qu'en donnait M. Henry Mayer, ce comédien exceptionnel qui jouait avec la foi d'un apôtre, avec la pénétrante compréhension d'un érudit, s'ils admiraient sans réserves, ils émettaient des doutes sur l'accueil que ferait à l'œuvre le public de tous les jours, le vrai public des théâtres, celui qui fait les succès durables.

Or, les comédiens n'avaient pas douté, eux, de l'impression que produirait la *Nouvelle Idole* sur ce public-là comme sur le public plus cultivé des premières. C'est que les comédiens avaient vu, dégagée de la pensée sublime qui la pare, la pièce, l'action dramatique passionnante.

Ils ont eu raison, à Bruxelles et à Paris. Et ceci prouve qu'on a tort d'entretenir cette légende du théâtre d'art incompatible avec le succès. Parce que des pièces de haut intérêt au point de vue de la pensée ou de la forme n'ont pas été acceptées par le public, on a proclamé qu'on ne pouvait faire du théâtre élevé en travaillant pour lui. Le succès de la *Nouvelle Idole* démontre qu'on le peut, à la condition de faire réellement du théâtre, conforme à l'optique de la scène, et de formuler sa pensée dans de la vie; à la condition de ne pas servir

Digitized by Google

au public du théâtre de l'analyse compliquée de sentiments exceptionnels et raffinés. Il faut demeurer dans le domaine des grandes idées générales. Sur ce terrain-là on peut conduire le spectateur le moins lettré aux plus hauts sommets de l'idéal — de l'idéal qui ne peut être, à notre époque, que dans les héroïsmes humains, dans les grands devoirs et les grandes solidarités. La voie du théâtre moderne, de celui qui nous donnera des œuvres destinées à demeurer est là. Et ce sera la gloire de M. François de Curel de nous l'avoir prouvé en écrivant un chef-d'œuvre.

GUSTAVE VANZYPE.

Digitized by Google

LE MOIS POLITIQUE

Les événements d'Afrique ont occupé toute l'attention depuis le 15 octobre, et vraiment il serait puéril de l'en détourner pour la reporter vers ce qui se passe chez nous. Non qu'il n'y ait quelques enseignements à tirer des dernières séances parlementaires et des derniers votes, ni que la démission de M. Woeste, jadis président de la Fédération des associations catholiques, ne soit pas un thème particulièrement agréable; mais du train dont vont les choses, il est permis d'espérer qu'en décembre nous retrouverons nos députés toujours attelés à la même besogne et renouvelant l'œuvre mémorable de Pénélope, avec cette différence toutefois que ne tissant pas le jour, ils n'ont pas à défaire leur ouvrage pendant la nuit.

Au Transvaal, ce n'est pas l'imprévu qui manque, et ce n'est pas non plus les prétextes à moraliser. Ceux — et je suis de ce très grand nombre — qui aiment l'Angleterre, qui saluent en elle la terre classique de la liberté, ont été mis à malaise par les derniers événements. La politique d'autoritarisme de M. Chamberlain a beau être dans la tradition de ce grand peuple, grand par ses défauts comme par ses qualités, elle blesse en nous des instincts très sûrs et des fibres très délicates.

On a souvent reproché à l'Angleterre l'origine douteuse de ses meilleures acquisitions, de même qu'on reproche — et pas toujours ni tout haut — à un parvenu les voies souterraines par où il a passé avant d'édifier sa fortune.

Digitized by Google

La fortune d'un peuple n'est pas toutefois celle d'un homme et on ne peut trop se méfier de ces parallèles entre un organisme individuel et un organisme aussi complexe que l'est une nation. Je sais bien que les adversaires des Anglais vous répondront, comme Mme Séverine dans ses conférences de Belgique, que ce n'est pas au peuple anglais, mais à ses gouvernants que s'adresse le reproche. Mauvaise argutie; car un peuple a le gouvernement qu'il mérite; il est donc responsable des actes de ce gouvernement, et lorsque des mandataires s'écartent trop rudement des vues de leurs mandants, il est cent façons, relativement aisées, de leur manifester une désapprobation énergique; on l'a bien vu chez nous, en juin dernier.

Or, les Anglais ne désapprouvent nullement M. Chamberlain; au contraire, ils l'acclament avec frénésie, lui et sa politique, et si quelque député ou quelque candidat au Parlement s'avisent de se rebiffer contre les agissements du *Premier*, on leur fait bien voir ce que pensent les électeurs de son obstructionnisme ou de ses intentions. Plusieurs scrutins partiels ont été de solennelles manifestations de chauvinisme, qui ne laissent de doute à personne.

Donc, la guerre contre les Boers est populaire à Londres, à la façon dont celle contre les Prussiens le fut à Paris, en 1870; cela ne veut pas dire qu'elle aura les mêmes lendemains; les Boers seront les vaincus, et toute la question est de savoir à quel prix Albion achètera sa victoire. A en juger d'après les premières rencontres, cette victoire lui coûtera un joli denier.

Mais pour rendre la campagne d'Afrique populaire, comment donc M. Chamberlain s'y est-il pris? A-t-il parlé à l'amour-propre national? A-t-il fait miroiter la gloire des conquêtes ou sonné plutôt la gloire des écus? Ni l'un ni l'autre. Sans doute il est des Anglais qui ont un gros intérêt à ce que cette campagne se termine favorablement, et ils ne sont pas tous au delà des mers; à Londres et dans toute l'île, des gens d'affaire guettent la proie que les uniformes rouges sont en train de traquer en ce moment. Mais c'est une minorité infime

Digitized by Google

que cela. Sur 36 millions d'hommets, ils son peut-être 100,000 ou 200,000, qui bénéficieront directement ou indirectement de cette annexion. Le plus grand nombre ne fait qu'obéir à une sorte d'instinct, gravé au plus profond de la plus humble conscience britannique. Et cet instinct se traduit, n'importe où, par la façon dont le dernier des artisans de la plus petite bourgade de l'île, questionné sur sa nationalité, répond avec une dignité flegmatique : «Je suis citoyen anglais» (*I am an English citizen*).

Dans l'antiquité, depuis Rome, on n'avait jamais porté si fièrement et si haut le nom du peuple auquel on appartenait. Ni Byzance, ni le Saint-Empire germanique, ni la France, même sous Louis XIV ou sous Napoléon Ier, n'ont connu, je ne dirai pas cette exaltation d'un orgueil particulier, car l'orgueil a quelque chose d'extérieur qui nous choque, mais cette affirmation tranquille d'une supériorité morale, politique et économique, qui est d'ailleurs justifiée chez le peuple anglais.

Nul, en effet, ne songera à contester que ce peuple possède les aptitudes commerciales les plus remarquables, qu'il a les colonies les plus prospères et la flotte la plus puissante qui soient. Nul non plus n'osera nier que son régime politique soit le plus vénérable par l'ancienneté et, en même temps, le plus vigoureux encore parmi ceux de maintenant, et que nos Parlements ont une caducité précoce qu'ignore le sien. Nul, enfin, ne lui refusera de rares qualités de sérieux, de dignité morale, de labeur individuel et de discipline collective, qualités affirmées, par exemple, dans l'existence unique de ces Trade Unions, qui groupent pacifiquement plus d'un million d'individus, affirmées aussi dans un système d'éducation publique à laquelle nos voisins de France rendent, depuis dix ans, l'hommage le plus caractéristique, puisqu'ils essaient de l'impatroner chez eux.

Voilà des faits, et ce ne sont pas tous les faits. Mais je m'aperçois qu'au lieu de discuter, après bien d'autres écrivains politiques, cette redoutable affaire du Transvaal, j'écris un panégyrique de l'adversaire quasi odieux des Boers. Et il faut recon-

Digitized by Google

naître que le moment est mal choisi, du moins en apparence, pour louer celui-là et pour abaisser ceux-ci.

J'ai dit : en apparence, parce qu'en effet, nous jugeons le plus souvent selon l'apparence et nous mesurons nos vues sur celles du voisin. Or, à l'heure qui sonne, l'Angleterre, du côté de la Manche, a le vent en proue ; les passions déchaînées jusqu'à ces derniers mois par l'affaire Dreyfus sont pareilles à des chiennes furieuses, tournées vers un autre aliment ; elles se sont jetées sur celui que leur fournissait la guerre anglo-transvaalienne, et le sentimentalisme a fait le reste.

Pourtant, c'étaient bien les mêmes passions, ignorantes, anonymes, furieuses, qui, en France, demandaient la tête d'un juif et qui, maintenant, demandent la défaite d'Albion. C'est bien la même foule qui hue les Anglais dans les rues de Paris et qui acclamait Esterhazy. Et à la tête du comité de secours institué, dans la grande cité, en faveur des Boers, je lis les noms de Rochefort, de Judet et de Drumont ; Barrès est un des moniteurs de cette affaire, lui, qui a eu de si exquises perfidies pour qualifier l'autre. En vérité, les Boers ont de bien étranges avocats.

Au surplus, pour mettre à l'aise nos consciences, ne pouvons-nous pas faire une distinction à notre tour ? Cette distinction ne sera pas celle que je rapportais tout à l'heure, et qui consistait à isoler M. Chamberlain et sa majorité du reste de la nation que celle-ci représente. Il ne faut pas essayer l'impossible, méconnaître ce qu'il y a d'inique dans certains procédés d'une diplomatie forçant les Boers à prendre les armes pour défendre leur sol. Mais, cela admis, ne peut-on envisager l'avenir de ce vaste territoire, voué sans l'Anglais à une prospérité si basse et à des progrès si lents qu'il nous apparaît, si l'on fait abstraction des districts miniers, comme une sorte de désert, où, de distance en distance, le toit de chaume d'une ferme apporte à peine une note pittoresque et l'indice rassurant de la vie ? Il y a là de quoi nourrir 10 millions d'âmes, et ils sont 250,000 habitants, dont la moitié d'origine anglaise. Prétoria, capitale des

Digitized by Google

Boers, est une bicoque, et Johannesburg, la ville des « uitlanders » est une grande et belle cité de plus de 100,000 habitants. Or, Johannesburg a été fondée en 1886, et Prétoria date des origines de l'État transvaalien ! Enfin, sur les impôts qui constituent les ressources de cet étrange État, il y a 5 p. c. de recettes indigènes et 95 p. c. de recettes dues à des étrangers (1). Si l'on ajoute à cela que la majorité de la population est composée de ceux-ci, et, parmi ceux-ci, d'Anglais intéressés, à un titre quelconque, dans les mines d'or et de diamant, que l'administration est déjà entre leurs mains et que sans eux elle serait, faute d'instruction des indigènes, rendue à peu près impossible, il reste évident que l'attitude de M. Chamberlain est peut-être celle d'un politique sans cœur, mais non pas, comme on l'écrit beaucoup à Paris, qu'elle est celle d'un gredin.

M. WILMOTTE.

(1) Plus exactement, sur 120 millions de recettes, il y en a 115 qui sont payés par les *uitlanders*. J'emprunte ces chiffres à la *Flandre libérale* qui (le 6 novembre et jours suivants) a publié sur le Transvaal une série d'articles très documentés et très dignes d'être lus.

Digitized by Google

APPÉTITS AMÉRICAINS

Le message du président Mac Kinley au Congrès des États-Unis était attendu avec quelque impatience. Depuis que le grand Parlement fédéral s'était séparé, des faits importants avaient dénoté de la part du gouvernement des tendance « impérialistes » de plus en plus marquées, et il était intéressant de savoir comment le président justifierait cette attitude, en fort flagrante contradiction avec les déclarations humanitaires et désintéressées qui avaient précédé la guerre avec l'Espagne.

Jusqu'ici, Cuba n'a pas reconquis son indépendance, et les Philippines luttent vainement pour la leur contre les armées mêmes de leurs prétendus libérateurs. Que réserve-t-on aux populations de la perle des Antilles et de l'archipel des Insulindes? Là-dessus, le message n'est pas bien explicite; mais à travers les lignes de sa phraséologie nuageuse, on peut cependant découvrir le ferme dessein de poursuivre purement et simplement l'annexion de l'une comme de l'autre. Bien plus, le président Mac Kinley, tout en affirmant que les questions restent ouvertes et que l'avenir seul en apportera la solution, laisse entrevoir quel est le but précis où tendent les efforts de sa politique, et il n'hésite pas à montrer toute la valeur que présente pour les États-Unis ce champ immense et presque inexploré du Céleste Empire.

Depuis longtemps, tous ceux qui sont quelque peu au courant des tendances des politiciens américains savent parfaitement quelles visées ils nourrissent à l'égard des peuples riverains du Pacifique. L'annexion déguisée des îles Sandwich,

Digitized by Google

l'établissement partiel à Samoa ont été des étapes significatives dans cette marche en avant des Yankees, et l'on n'a pas hésité à dire, avec une grande apparence de vérité, que la guerre à l'Espagne a eu bien moins pour cause l'indépendance de Cuba que la conquête des Philippines, avant-poste sans égal pour qui désire prendre pied dans l'Empire du Milieu.

Il est, en effet, quelque chose de tout particulier dans la façon dont les Américains se conduisent à Cuba et aux Philippines. Ici, sans se presser aucunement il est vrai, ils laissent les choses dans une sorte de *statu quo*. L'autorité militaire occupe les grandes places de l'île : elle est à la Havane, à Santiago, à Cienfuegos, à Pinar del Rio, ailleurs encore, et elle y fait régner l'ordre en même temps qu'elle y prend, pour l'hygiène, pour la bonne administration de la chose publique, des mesures dont les classes dirigeantes et les commerçants surtout, naguère accoutumés à la négligence et à la vénalité des agents espagnols, ne laissent pas d'être aussi surpris que reconnaissants. Peu à peu on incorpore même des indigènes dans le personnel subalterne de quelques rouages administratifs, et l'on crée de cette manière, en faveur de l'annexion, un courant indéniable. L'essai d'autonomie, trop tardivement fait par les Espagnols, a duré si peu de temps qu'il n'a pas pu laisser de bien vivaces souvenirs ni de bien vifs regrets. Par contre, il a mis en lumière le manque de capacités gouvernementales de la plupart des politiciens cubains ou créé entre eux des rivalités qui ne sont pas près de s'éteindre. Que Bartolomé Maso proteste donc de la ferme résolution des Cubains de posséder leur indépendance ou que Maximo Gomez fasse entendre d'identiques revendications, tous deux sont obligés de reconnaître qu'une période d'organisation doit précéder le régime nouveau qu'ils appellent de leurs manifestes, et tous deux aussi semblent avoir une égale frayeur de la retraite des troupes américaines, dont le départ serait à coup sûr promptement suivi d'une guerre civile affreuse et de la ruine totale de l'île. D'un autre côté, les Américains ont eu la grande sagesse de rassurer les planteurs et les commerçants sérieux de Cuba en éloignant les aventuriers et les brasseurs

Digitized by Google

d'affaires prêts à se ruer sur cette proie nouvelle. Un bill qui porte le nom de son auteur, le bill Foraker, a interdit aux autorités américaines tout octroi de concession ou de monopole et les « carpet baggers » sont retournés, fort désappointés, chercher aux États-Unis et dans leurs entreprises nationales les moyens de satisfaire leurs appétits. Certes, cela n'a pas été complètement du goût des propriétaires de plantations fort belles sur le papier et qui déjà voyaient luire dans leurs mains les dollars de leurs voisins. Mais, par contre, les industriels affligés par la guerre ont pu plus aisément, à l'abri de la concurrence, reprendre leurs opérations et chercher à panser leurs plaies. Enfin — et le message du président Mac Kinley a soin d'y insister — les produits de Cuba, aussi longtemps que durera le protectorat des États-Unis, jouiront sur le marché américain des mêmes avantages que ceux des îles antilliennes les plus favorisées. N'est-ce pas nettement indiquer que la prolongation du régime actuel servira les intérêts matériels mieux encore que l'indépendance et que l'on s'achemine vers l'annexion d'un pas assez rapide?

Ajoutons un dernier trait. Parmi les politiques cubains, de grandes divergences existent quant au rôle que doivent jouer les populations indigène et noire dans la question des affaires publiques. Beaucoup seraient assez tentés de les en exclure et cela n'a rien de surprenant quand on sait la rigueur des préjugés de race dans ces pays tropicaux. Mais les Américains, et surtout les républicains, qui ont fait de l'égalité des races un dogme intransigeant, s'opposent, au contraire, à toute distinction et veulent que le futur congrès cubain, quand il sera élu un jour — et Dieu seul sait le moment où ce jour viendra — le soit par tous les habitants mâles de l'île, sans exclusion aucune. Or, les gens bien informés l'attestent, ce suffrage universel produira les résultats que voudront les autorités américaines, et l'annexion sortira des délibérations du congrès cubain dès l'instant où les États-Unis l'auront décidé. De même au surplus que l'on s'est attaché à flatter les gros, on s'attache à se rendre les petits sympathiques, et de nombreuses « fermes de refuge » ont été créées sur toute la surface de l'île pour répandre des

Digitized by Google

secours et fournir du travail aux indigènes que la guerre a réduits à la misère. Peut-être pourrait-on faire plus et mieux, entamer de grands travaux publics, compléter le réseau ferré, faciliter la production et l'exportation par des moyens de communication rapides et sûrs. Mais, au point de vue politique, cela présenterait éventuellement quelques dangers et l'on juge plus sage, en se prévalant de l'exiguïté de la population et du manque de bras, de laisser les choses en l'état. Les États-Unis l'ont proclamé dans leur devise : *E pluribus unum;* ils savent par leur propre expérience que l'unité a ses dangers et que la dispersion est toujours avantageuse au maître ou à celui qui aspire à le devenir.

Donc, à Cuba, ce sont surtout les procédés lénifiants que l'on emploie. On marche doucement mais sûrement vers une annexion d'apparence spontanée, et l'on déclare que Cuba est « en suspension », en attendant que l'expérience ait prononcé sur la meilleure solution à adopter dans l'avenir (1). Aux Philippines, il en est tout autrement. Là, c'est l'annexion que l'on poursuit par la force. Une armée de plus de 65,000 hommes est rassemblée, et quand la saison des pluies sera terminée, c'est-à-dire dans quelques jours, on la verra s'emparer de tous les points principaux et faire sillonner le pays de colonnes volantes qui assureront sa rapide pacification. Tel est du moins le programme arrêté par l'état-major et par le gouvernement, et nul ne sait si Aguinaldo aura des forces ni surtout des ressources suffisantes pour s'y opposer bien longtemps.

Quoi qu'il en soit, le président Mac Kinley lui a nettement dit son fait à ce pauvre Aguinaldo. « Des suggestions insidieuses » ont « perverti ses intentions » et il n'est plus aujourd'hui qu'un rebelle dont on se débarrassera par tous moyens. Ce semblant d'indépendance que comporte le protectorat américain, on s'en contenterait à la rigueur pour Cuba, mais le congrès américain ne lui accordera certes pas « sa sérieuse considération » en ce qui regarde les Philippines. C'est le

(1) Dans un article reproduit par la *Revue*, il y a quelques mois, on a pu voir que les États-Unis éprouvaient même quelques velléités d'incorporer aussi Haïti dans leurs domaines.

Digitized by Google

président Mac Kinley qui s'en porte garant, et il doit savoir maintenant à quoi s'en tenir à cet égard. Un ancien diplomate singulièrement bien informé et qui parle, semble-t-il, en interprète des vœux comme des vues du gouvernement (1) n'a, du reste, pas hésité à l'écrire : « Si les États-Unis, en vertu de la doctrine de Monroë, possèdent le droit incontestable d'intervenir à Cuba, si leur intervention y a été aussi attendue que nécessaire, il est absolument logique qu'ils interviennent aux Philippines en vertu de la même doctrine, car ils possèdent sur le Pacifique un développement de rives qu'aucune autre nation du monde ne peut revendiquer. »

Voilà bien le problème posé sans détours, avec la solution qui en découle tracée dans toute sa nudité : les États-Unis peuvent et doivent jouer dans le Pacifique un rôle prépondérant ; ils sont mieux placés qu'aucun autre peuple pour profiter des éventualités que réserve soit la transformation, soit le démembrement de la Chine. 150,000 milles de côte de San Diego au sud jusque Seattle au nord, un port sans rival comme San Francisco, tant au point de vue stratégique qu'au point de vue commercial, des fleuves comme le Puget et la Columbia River pénétrant à l'intérieur des terres et tout prêts pour un transit actif, sept lignes de steamers insuffisantes déjà pour le trafic qui s'offre à elles, une série d'États, de territoires riches et industrieux et qui cherchent des débouchés à leur production croissante, n'est-ce pas là plus qu'il n'en faut pour justifier les desseins que forment les politiques américains depuis plus longtemps qu'on ne le pense chez nous?

Il y a plus de cinquante ans qu'en 1848 les États-Unis ont signé leur premier traité avec la Chine, et l'un des signataires de ce traité, William H. Seward, le bras droit de Lincoln, l'inspirateur de toute sa politique extérieure, était un des hommes qui ont su discerner avec le plus de prévoyance la route que traçait aux États-Unis le souci de leur avenir et la compréhension parfaite de leurs intérêts de toute nature. Braquer exclusivement leurs regards sur l'Atlantique et sur

(1) L'honorable John Barrett, ancien ministre des États-Unis au Siam.

Digitized by Google

l'Europe, c'était à ses yeux faire germer des ferments menaçants pour l'unité nationale et donner aux États de l'Est une prédominance fâcheuse sur ceux de l'Ouest. Déjà le climat de ces États, leur sol, leurs productions étaient différents. Les obliger à concourir contre les riverains mieux placés de l'Atlantique et subordonner leurs progrès à ceux dc ees riverains ne pouvait manquer de faire naître un mouvement séparatiste bien autrement menaçant que celui dont on percevait dès lors les signes précurseurs et qui éclata en 1860. Le seul moyen de maintenir l'homogénéité était donc de donner aux deux grandes fractions de l'Union des objectifs distincts tout en faisant servir également les forces et lestrésors fédéraux à la conquête des débouchés indispensables sur l'Atlantique et sur le Pacifique. Ce sont ces vues prophétiques que nous voyons se réaliser sous nos yeux aujourd'hui.

On ne s'en rend pas assez compte ici : l'Extrême-Orient a subi dans le cours de ces vingt dernières années une complète transformation. Il est fini le temps des légendes, et les peuples innombrables qui vivent dans cette immense Asie de l'Est, au lieu de rester de simples objets de curiosité pour nous, sont devenus des consommateurs de plus en plus marqués des produits de toutes les industries des nations civilisées. Les préjugés d'autrefois ont vécu : l'Orient est devenu un vaste marché et qui s'ouvre de plus en plus à l'étranger. Non seulement on voit dans tous les ports qui marquent la longue ligne de côtes s'étendant de Singapore à Vladivostock, soit sur près de 4,500 milles, les steamers s'ajouter aux jonques et aux voiliers primitifs des indigènes, mais c'est la vie européenne elle-même qui tend à s'implanter partout. Des colonies nombreuses se sont formées; l'anglais est devenu la langue des affaires et l'on trouve à présent dans vingt villes hôtels, tramways, éclairage électrique, théâtres, absolument comme dans les ports de l'Atlantique. La sécurité est devenue absolue dans les dépendances des consulats — les concessions, pour les appeler par leur nom — et même dans presque tout le pays intérieur, pour quiconque ne veut pas y froisser inconsidérément les mœurs et le culte des habitants. La criminalité est

Digitized by Google

moins forte d'un cinquième au Siam que dans l'État de New-York. Sous l'action de ce « nouveau cours » et guidé par les pratiques civilisées, l'Asiatique a paru s'épurer et l'on a mieux aussi, dans un constant contact, reconnu qu'à côté de ses ruses natives il possède d'indéniables qualités. Toute grosse entreprise étrangère, par exemple, compte dans son personnel en Chine une sorte de directeur jaune, un *comprador*, et jamais on n'a eu à se plaindre de la correction ni de la fidélité de ces agents de confiance.

Le corps consulaire et diplomatique américain, dont le mode de recrutement offre d'incontestables avantages, a suivi avec une extrême vigilance cet essor ininterrompu. Sur nombre de points il a été mieux informé encore que les agents des grandes puissances européennes, et bornant surtout ses préoccupations à l'étude du pays, de ses habitants, de ses gouvernants, au lieu de s'attacher comme d'autres à ourdir des trames purement politiques, il a pu fournir des ndications précieuses aux industriels et aux commerçants de son pays (1). Il a même su pénétrer certains mystères difficiles pourtant à percer, et l'on a pu lire dans les *Magazines* américains, d'après des renseignements évidemment recueillis par lui, des détails plus qu'inédits sur les crises de palais et, pour parler le langage familier du jour, des « tuyaux » exceilents sur toutes les phases de ces crises. Lors donc que le président Mac Kinley insiste dans son message sur l'utilité de nommer une commission pour étudier de près les ressources industrielles et commerciales de la Chine, il déguise évidemment sa pensée. Ces ressources-là sont très bien reconnues et étudiées par les agents américains et peu savent mieux qu'eux quels trésors de fer, charbon, huiles, or et argent la Chine recèle sur son territoire de plus de 4 millions de milles carrés, quelles forces de consommation existent dans ses 300 millions d'habitants. Les

(1) Nous serions injuste en ne rendant pas ici hommage à la perspicacité de nos agents belges. Notre ministre à Pékin, M. le baron de Vinck, a rendu à l'industrie les plus précieux services, et, tout récemment, le *Recueil consulaire* publiait un rapport plus qu'intéressant sur le Siam, dû à la plume de M. H. Ledeganck, notre consul général et chargé d'affaires à Bangkok, à présent ministre résident à Buenos-Ayres.

Digitized by Google

États-Unis n'ont pas besoin de s'instruire, et ce qu'ils veulent faire, c'est fournir aux Célestes la preuve de leur sympathie et de leur puissance.

Jusqu'ici, avec un soin jaloux, ils se sont abstenus de prendre en Chine le ton un peu rogue de certains ministres européens; ils n'ont pas eu sans cesse la menace à la bouche et leurs troupes n'ont débarqué en aucun port. Même, il y a peu de temps, ils ont mis une sorte d'affectation à décliner l'invitation qui leur était faite de désigner la « sphère d'influence » dont ils étaient désireux, euphémisme heureux par lequel on a désigné le partage éventuel et préalable de l'empire du Fils du ciel. Resteront-ils ces amis si délicats à qui répugne jusqu'à la pensée d'un malheur possible? Non certes, et dès l'instant où la Chine verrait son intégrité menacée, la liberté de son commerce en péril, ils n'hésiteraient pas, et ils le disent sans ambages, à exiger leur part du morceau. Fidèles jusqu'au moment où la fidélité pourrait devenir dangereuse, voilà leur tactique et leur ligne de conduite. Au demeurant, leur esprit pratique ne les abandonne pas. Ils voient parfaitement que leurs intérêts les poussent plutôt vers les nations libre-échangistes, de cœur ou de raison, comme l'Angleterre, l'Allemagne et le Japon; mais il leur serait désagréable de se mettre en mauvais termes avec la Russie, qui a la haute main sur la Mandchourie, où ils vendent pour 10 millions de dollars par an. Ils sont donc les avocats d'une politique d'entente, d'une ligue amicale de toutes les puissances pour maintenir l'égalité de traitement de tous les étrangers. Prohibitionnistes chez eux, ils n'aiment point la prohibition au dehors, et pour cause. Sur les importations totales effectuées en Extrême-Orient en 1898 et qui se chiffraient par 210 millions de dollars, les États-Unis en faisaient pour 80 millions, et l'augmentation sur 1897 était de 12 millions. La Chine seule leur en prenait pour 20 millions. On aime à conserver un tel client et l'on fait naturellement tout ce que l'on peut pour accroître ses relations avec lui. Que n'est-on pas en mesure de lui vendre, depuis les farines et les grains jusqu'aux conserves, aux cotons, au pétrole et aux machines, sans en excepter le matériel de chemins de fer? Le

Digitized by Google

commerce extérieur total de la Chine n'est que de 250,000,000 de dollars : c'est à peine plus que celui du Japon, évalué à 225,000,000 de dollars. Il y a donc de la marge, et les Américains s'efforcent d'être les premiers à en profiter.

C'est la question des chemins de fer surtout qui les préoccupe. En dehors des grandes lignes actuellement en construction ou à l'étude, ils comprennent admirablement qu'il sera bientôt indispensable de créer des lignes secondaires, s'embranchant sur les autres, alimentant leur trafic, et que ces lignes vont exiger un matériel fixe et roulant considérable. Leurs efforts vont tendre à emporter les contrats de fourniture, puisque presque partout la construction et l'exploitation seules ont été confiées à des Européens, tandis que le gouvernement chinois, directement ou par intermédiaire, reste possesseur du fonds qui lui reviendra dans un certain délai. En usant d'influences sur les hauts fonctionnaires chinois, les Américains espèrent donc obtenir des contrats. Mais ils voudraient que le courant en leur faveur reçût un redoublement d'intensité par la remise entre leurs mains d'une de ces grandes lignes, et des plus importantes, celle de Hank-How à Canton, prolongement de la ligne de Pékin-Hank-How, que construit et qu'exploitera le Syndicat belge-français, et sur laquelle, à leur défaut, ce syndicat avait un droit de préférence. Le contrat qu'ils possèdent pour cette ligne est d'un placement laborieux. On est venu jusqu'en Belgique en offrir des participations et, en ce moment, même on tente de la faire améliorer par le Tsung-li-Yamen. A défaut des capitalistes américains un peu réfractaires, eu égard au faible intérêt promis, les partisans de la politique d'action voudraient que le gouvernement des États-Unis lui-même garantît l'entreprise ou l'assumât directement. Quel pied on aurait alors en Chine! Quels contrats, et comme on exclurait par le fait les concurrents européens, les Anglais, les Allemands, les Français, et jusqu'aux Belges, car on a conscience, aux États-Unis, de tout ce qu'il y a d'énergie et de ressources industrielles et financières dans notre laborieux petit pays.

Mais les visées des États-Unis ne se bornent pas à la Chine.

Digitized by Google

Depuis le 17 juillet, le Japon a ouvert entièrement son commerce intérieur aux étrangers en échange de la suppression du régime dit des capitulations, qui plaçait dans certaines localités les étrangers sous la juridiction de leurs consuls. Les États-Unis ont-ils été réellement les artisans principaux de ce nouveau régime, flatteur pour l'amour-propre japonais? Ils l'affirment, et la presse comme les autorités du Japon semblent en effet leur en avoir montré quelque reconnaissance. En tout cas, ils seraient fort aises de voir rémunérés leurs bons offices et ils poursuivent à l'heure qu'il est la négociation d'un traité de commerce dont on devine l'esprit. Leurs importations s'élevaient en 1897 à 14,000,000 de dollars; ils comptent voir dans les deux ans prochains ce chiffre au moins doublé.

La Corée et le Siam attirent également les Américains. Ils ont, d'un côté, construit le premier chemin de fer, celui de Chemulpo à Seoul et en attendent les plus fructueux résultats; ils ont, de l'autre, fondé à Bangkok plus d'une agence, saisissant tout ce que la situation du port offre d'admirable pour le développement du commerce avec l'extérieur. Là ils font déjà annuellement pour 25,000,000 de dollars d'affaires, et leurs missionnaires religieux, qui parcourent en tous sens le pays, sont aussi des pionniers résolus de l'industrie nationale.

Oui, sans doute, en implantant cette industrie au loin, en stimulant l'esprit d'entreprise des indigènes et en développant leurs dispositions innées pour le trafic, on fera surgir un jour une concurrence asiatique. Mais les besoins actuels sont tels et le resteront si longtemps que toute une génération d'hommes aura passé avant que les produits de l'étranger soient en état d'infériorité sur le marché à l'égard des produits de l'intérieur. C'est pourquoi les capitaux civilisés peuvent avec hardiesse s'employer dans ces contrées lointaines, sans crainte ni sans danger s'ils sont placés en bonnes mains. Et les plus sérieux organes de la presse américaine n'hésitent pas à engager les industriels et les financiers de l'Union à des placements qu'ils représentent comme rémunérateurs et prévoyants au premier chef.

On le voit, les regards des Américains se portent vers

Digitized by Google

l'Extrême-Orient avec une singulière acuité, et la ténacité légendaire des Yankees est un sûr garant des efforts qu'ils feront pour s'emparer de la prédominance sur ces marchés dont nul ne peut prévoir l'extension prochaine. En visant les Philippines, ils savaient ce qu'ils faisaient. Dans ces pays où la force possède un prestige sans égal, le bruit de leurs victoires navales a eu un profond retentissement et leur a donné une situation privilégiée dont ils entendent tirer parti sans retard. Et rien ne leur coûtera pour conquérir définitivement l'archipel des Insulindes, parce que toute défaite militaire serait aussi pour eux une défaite industrielle. Il faut, par conséquent, que l'Europe s'attende à une lutte acharnée pour la conquête et la conservation des débouchés qu'elle a procurés, la première, à ses produits, et les conseils d'union que les Américains lui donnent dans l'espoir d'obtenir bonne place au sein des copartageants ne devraient pas être vains pour elle. Qu'elle se prépare à se défendre. Avec ses ressources, ses capitaux, ses moyens de transport, elle peut rendre sa position presque inexpugnable, pourvu qu'elle y applique sa volonté et ses efforts.

A l'appel éclairé de son roi, la Belgique est entrée dans ce mouvement d'expansion qui marquera la fin de ce siècle et dont le siècle futur verra les résultats. Elle y fait bonne figure et sa neutralité politique, sa faiblesse militaire même sont pour elle des recommandations auprès d'un gouvernement sans cesse menacé par d'autres et redoutables puissances. Souhaitons que les premiers succès qu'elle a remportés encouragent ses capitalistes et ses industriels; ce qu'ils sèment aujourd'hui sur ce sol encore vierge mûrira un jour en fructueuses moissons et assurera l'avenir de nos producteurs.

JULES CARLIER.

Digitized by Google

FRÉDÉRIQUE

(Extrait des *Mémoires* de Jakob van Syrus, étudiant en théologie.)

A Madame Louise d'Acoz.

Or a la dame ainsi vescu
Et de sa vie a fait escu
Por l'âme deffendre et covrir
Et por saint Paradix ovrir.
(RUTEBEUF.)

Bien que je sois né en Hollande, je puis juger de ce pays comme si je n'en étais pas. Je suis sorti de cette sorte de Vandales, maintenant fixés en Scandinavie, jadis tout entiers à leurs désirs et à leur fureur conquérante, maîtresse et vagabonde, aujourd'hui acquis au protestantisme, à ses soucis intimes et à ses doutes, — qui sont devenus le peuple le plus vertueux de la terre.

Fort différents des Hollandais, de qui l'art ne connaît que de calmes réalismes, ces autres hommes du Nord dépassent dans l'idéalisation, par leur curiosité d'une vie suffisante, jusqu'aux rêveries passionnées de leurs frères les Germains. Les Hollandais restent dans leurs maisons, mais c'est moins pour se sentir seuls que pour n'en pas devoir sortir. Sans doute, ils jouissent de la solitude, mais c'est qu'ils n'aiment point la société. Aussi admirent-ils par-dessus tous les peuples les aimables Français, dont on a dit que le plus grand et ridicule malheur d'un homme leur paraît qu'il soit seul.

Je n'ai jamais été dans ce pays, qui a inventé l'expression

Digitized by Google

« être très entouré ». Mais, par contre, j'ai beaucoup parcouru le reste de l'Europe occidentale, et c'est un visage d'un pays lointain qui a décidé des essences de ma vie.

Je revenais d'Italie, où pendant six mois mes zigzags m'avaient fait voyager par chemin de fer, par bateau, à pied, à cheval et en voiture. J'avais connu que c'est à Venise que l'on boit les meilleurs sirops du monde; que Rome est la ville où le sel périssable de nos chères journées, à confronter sa durée à la lenteur de la pierre, nous donne le plus d'isolement voluptueux; qu'il n'y a point de contrastes dans Naples, parce que l'on trouve en chacun de ses habitants un singe, un ruffian, un usurier, un polyglotte, un joueur, un nageur, un chanteur, un mandoliniste, un guitariste et un pyrotechnicien; qu'à tels environs de Florence, enfin, le chant allongé des cloches et des monastères fait l'âme se mourir au souvenir de la chaleur du sein de l'aimée.

Vers les brunes du départ déjà j'avais gagné l'Allemagne méridionale, sans la moindre aventure : Sidoine, chère face, lustre des Flandres, grâce svelte et nourrie, — qui viviez à Anvers, dans la ville de Max Elskamp, — vous avais-je jamais aimée? Hélas, le sais-je? Et que vous importe? C'est dans une petite ville d'Allemagne que la main lumineuse du sort me prit par la main et me conduisit vers celle dans les yeux de qui je devais mirer toute ma foi. Petite ville d'Allemagne, semblable aux immuables eaux des étangs dont le tain noir réflète le fleuve du ciel; petite ville dont le séculaire souci des mêmes choses indulgentes à l'aimable sommeil des mêmes gens, ne troublait point le cours égal de l'éternité; petite ville, c'est en ta demeure que j'ai compris que l'éternité est semblable à ces ménagères silencieuses et pressées par les minutes qui, lorsqu'on s'éveille, ont déjà tout rangé dans la maison pour le bonheur du jour.

Je ne dirai point son nom, romain et germanique à la fois, parce qu'il ne faut pas livrer ton calme et ton mystère à la

Digitized by Google

curiosité détestable des touristes (1). Tu es pleine de surprises. Il y a en Hollande de petites et anciennes maisons, dont les fenêtres à guillotines, à rideaux de dentelles et à *espions* ont conservé les vitres carrelées d'autrefois; ces maisons, où sans doute furent inventées les tables Gigogne, sont comme des boîtes à joujoux et à tiroirs : on croit ouvrir une armoire et on entre dans une chambre à coucher. Tu es semblable à ces maisons. En parcourant tes rues, je me suis maintes fois trouvé devant telle porte qui paraissait ouvrir un cloître : j'entrais, je me trouvais dans une nouvelle rue; des galeries conduisaient à des jardins; une arcade, franchie, me mettait en présence d'un étang verdi par le long espoir de ses attentes; j'ai vu de mélodieuses rainettes sortir du fleuve d'ombre épandu dans le vaisseau de la cathédrale, en sautillant; j'ai respiré dans la salle des archives, par les fenêtres ouvertes, l'aromal cycle de quiétude qui monte du foin jonchant les prairies foraines; surtout, je me souviens de ces cours intérieures, aux murs granitiques hérissés de gargouilles, couverts par les baves lépreuses des saxifrages, au milieu desquelles jaillissaient dans les délices du silence ou pleuraient à jamais, les bouillons successifs et perdus d'une eau.

Ah! mais ce furent tes ciels (puisque je revenais de l'Italie aux ciels de décalcomaniaque lassants à nos âmes tumultueuses et brumeuses), tes ciels moutonnés et crespelés et fuligineux, pleins de croupes, de chimères et de délires, tes ciels tendres, momentanés, tragiques et volumineux, qui ravirent mon âme, comme, lorsque j'étais enfant, un jour, l'aspect bizarre d'une cornemuse. Je ne sais quelle analogie fulgure dans les minuits de ma mémoire, mais le souvenir de ces ciels commande à ma vision ma beauté, surprise et admirative, d'adolescent errant dans le solitaire musée de la petite ville. Maîtres du Nord! c'est dans cet isolement que vous triomphiez.

Le musée était petit et ne contenait pas six cents toiles. Mais il y en avait de fort rares. Hugo van der Goes, j'ai revu tes

(1) Jakob van Syrus savait-il que ses *Mémoires* seraient publiés?

Digitized by Google

femmes aux vastes flancs et aux vastes fronts, gloires incomparables de l'univers; j'ai revu toute la sainte douceur du jour épandue sur les faces de Memlinck; j'ai vu les horizons d'une félicité coutumière se refléter sur tels visages peints par les wallons Patinir ou Van de Weyde; j'ai revu les cieux tragiques de Mathias Grünewald; j'ai revu ces intérieurs flamands et hollandais, et le génial Pieter de Hoocht qui élève les intimités et les douceurs de la couleur jusqu'à la sublimité pensive des triomphes de la ligne; non moins grands que Pieter de Hoocht, Vermeer van Delft et le Français Chardin; vous y étiez aussi, demi-démons de la farce, princes du capharnaüm et du pandémonium, Breughel, d'Enfer, Mabuse, Hieronymus Bosch, Pieter van Laar.

Le troisième jour, cependant, j'avais résolu mon départ, lorsque, comme je sortais du musée, je vis dans la Grand'Rue une jeune femme, ou plutôt une jeune fille, qui sonnait à la porte d'une maison adossée à la cathédrale. Elle était blonde, sans chapeau, et attendait qu'on vînt lui ouvrir.

Sur le trottoir opposé, où je me trouvais, se dressait une de ces hautes bornes milliaires d'autrefois... Je m'y adossai, feignant de regarder la cathédrale.

Par un singulier effet de perspective, les lignes de cet édifice et celles de la Grand'Rue semblaient se prolonger de telle sorte que le corps de la jeune fille les unissait toutes, et que sa présence blonde devenait l'âme et le centre du tableau. Calme et de grands traits, devant la porte cintrée où elle attendait, elle était semblable à celles dont parle le poète, et « dont la main n'a jamais quitté la clé ni le vantail ».

Longtemps elle resta là debout, et il me sembla pendant une seconde que nos regards se croisaient. Puis une tête grise, avec la redingote haut boutonnée et la cravate blanche, se pencha à la fenêtre, et l'on vint ouvrir. (Il était environ midi, et c'était le commencement de l'automne.)

Je regagnai mon hôtel, où je trouvai une lettre me disant

Digitized by Google

que de l'argent que j'attendais pour ce jour-là ne viendrait que dans un mois.

Craignant, si je poursuivais le cours de mon voyage, de tomber à court, et désireux d'ailleurs de consacrer quelque temps à l'étude reposée, je me décidai à rester un mois dans la petite ville, où la vie coûterait peu cher. Je sortis de l'hôtel et me mis sur-le-champ en quête d'une chambre meublée à louer.

Instinctivement je me dirigeai du côté de la cathédrale, mais je me perdis bientôt dans le dédale de petites rues qui l'avoisinaient. Comme je songeais à rebrousser chemins je vis sur une porte à claire-voie donnant accès dans un vieux jardin potager, l'annonce d'un pavillon meublé à louer.

A tout hasard je poussai la porte, j'entrai. Une vieille qui recueillait des salades romaines s'avança. A ma demande, elle me montra le pavillon, situé dans le fond du jardin, que j'ai oublié de dire qui était très vaste, avec un étang. Tout de suite je fus séduit par l'aimable ridicule du petit bâtiment à louer, construit dans le faux goût grec du commencement de ce siècle. Il contenait deux chambres : au rez-de-chaussée, un cabinet de travail en velours d'Utrecht ; à l'étage, une chambre à coucher de sapin et d'indienne, le tout d'un loyer à très bon marché. J'exhibai mes papiers à la gouvernante quinquagénaire, qui me sourit avec bienveillance en disant : « ... Ah! théologie... » et je louai le pavillon pour un mois, avec cette clause que j'éviterais de circuler dans le jardin. Je me souviens cependant que ce jardin, avec ses allées de buis, ses poiriers en pyramide et son air de vieille gravure sur bois, n'avait pas été la moindre déterminante de mon désir d'habiter le pavillon. Je jetai un coup d'œil sur le *Paul et Virginie* et le *Chactas* dans des cadres empire qui ornaient mon nouveau cabinet de travail, et, m'emparant de la clef que les phalanges de la vieille détachèrent d'un trousseau en sautoir, je payai, laissai mes papiers et m'en fus à l'hôtel donner ordre que l'on transportât mes bagages.

Le lendemain matin je me levai assez tard, et sortis de mon

Digitized by Google

nouveau logis pour aller déjeuner en ville. En route, je me sentis plein d'une torpeur traversée de frissons froids et fiévreux. Je mangeai à peine, et, après le premier cigare, je dus rentrer, malade. J'allumai du feu, je fis du thé, je lus un roman, je me couchai tôt : le lendemain, il me fut impossible de me lever. Un médecin, que je fis appeler par les soins de la vieille, me dit que j'avais pris les fièvres dans mon dernier et récent séjour à Rome.

Dès lors, la conviction que j'éprouvais d'être malade m'abandonna à de longues somnolences, entrecoupées par des rêveries passionnées où je revoyais des figures connues.

C'était surtout l'ami de ma vie, un enfant encore, Voldemar. Il était né en Wallonie et habitait Bruxelles. Ou plutôt, les seuls de ses amis que je connusse habitaient Bruxelles, car, pour Voldemar, sa vie, semblable à celles que l'on connaît des poètes épiques, était traversée d'incessants voyages, qu'il accomplissait dans les empêchements et les cahots d'une continuelle pauvreté. Je l'avais connu dans la Kalverstraat, à Amsterdam : il avait alors dix-huit ans et révélait déjà les puissances d'une âme orageuse et subtile, mais homogène par la base et concentrique, qu'il devait traduire plus tard par plusieurs ouvrages nouveaux dans les beaux-arts et la métaphysique. Depuis un an seulement nous nous aimions et cette amitié avait été conçue dès la première fois que nous nous vîmes. J'étais de neuf années plus vieux que lui.

Maintenant, à demi-endormi dans la tiédeur fatiguée des draps, attristé par la fièvre, j'évoquais son image. Je revoyais son profil dantesque, sa face trop large (qui semblait appartenir à une autre personne), toute entière déterminée par la largeur du front, olympienne, presque plate, avec les maxillaires volontaires, et sans autres saillies que la bouche passionnée, gourmande et attristée, le nez aquilin, long et de ce dessin très ferme que seules achèvent les hérédités séculaires, l'arcade sourcilière qui surplombait de son exhaussement des yeux d'Apis, tour à tour verts ou dorés.

Digitized by Google

Je revoyais son enfance, telle qu'il me l'avait racontée.

Son plus lointain souvenir se rapportait à sa mère, qu'il avait perdue à trois ans et demi, et c'était aussi le seul que sa mémoire eût conservé d'elle : dans un grand jardin, une belle dame lui et deux grands chiens, que l'image fort nette qu'il en avait gardée, lui permit plus tard de ranger parmi les terre-neuve : il jouait avec les chiens, et la belle dame l'aida (car ce tableau n'était que d'un seul jour) à aller à cheval sur l'un d'eux.

Puis plusieurs années s'écoulaient sans aucun souvenir, et dans la vie des sept ans s'incrustaient une masse de souvenirs, desquels il m'en avait conté quatre : les *champignons*, l'*oiseau*, la *pièce de vers* et les *idées philosophiques*.

Il allait à l'école au village, et comme la route était longue et qu'il la faisait seul, il alimentait sa curiosité naturelle par de solides méditations métaphysiques. Elles n'étaient point variées, mais si passionnantes et si hardies, qu'il éprouvait fortement que dans quelque sens qu'il poussât sa logique, l'extrémité en aboutissait à des contradictions qui le rendraient fou, croyait-il, s'il ne s'interdisait d'y penser davantage. C'était surtout sur l'étendue du monde que s'exerçait cette fameuse logique. « Où finit le monde ? » se demandait le consciencieux philosophe de sept ans. « S'il finit quelque part, il n'y a donc plus rien après. Mais cela est impossible : car s'il n'y a plus rien, il y a place pour mettre quelque chose. Or, s'il y a place, il y a donc au moins *la place*. Donc, le monde ne finit pas. Mais cela est encore plus impossible ; car, s'il n'a pas de fin, il n'a pas non plus de commencement ; car, pour celui qui viendrait de *l'autre côté*, le commencement, ce serait comme la fin. Et, cependant, il faut bien qu'il commence quelque part! » C'est sur ce postulat que s'arrêtaient les investigations de Voldemar, effrayé.

L'histoire de la *pièce de vers* ne comportait pas moins d'extrémités de toutes sortes. Il y avait à côté de la demeure de Voldemar une grande prairie en coteau, où l'on trouvait des

Digitized by Google

champignons comestibles. Le sensuel abstractif vaquait à leur recherche avec beaucoup d'ardeur. Ces champignons se réunissent en théories. Chacune d'elle semblait à l'enfant un trésor vivant, dont l'invention dilatait également sa fierté, son avarice et sa gourmandise. Il n'y a rien que les enfants sentent si vivement que les choses cachées et les objets physiques.

L'été, Voldemar venait s'asseoir dans le plein soleil de cette prairie grillée par les midis. Rôti par la chaleur, il éprouvait une sorte de nostalgie de plus de chaleur encore. C'est peut-être sous cette influence qu'il composa sa pièce de vers, dont le soleil, la lune et les étoiles formaient la matière. Comment savait-il à sept ans, qu'il existe un langage rimé ?— Tant est-il, que la pièce de vers, perdue depuis, ne fut suivie d'aucune autre.

La composition en tenait cependant beaucoup de place dans l'esprit de l'enfant, car il croyait que si on l'avait surpris, il serait mort de honte. — Cependant, un homme chargé d'un secret aussi grave prend naturellement des allures mystérieuses. C'est pourquoi la bonne grand'mère de Voldemar découvrit le manuscrit, et le soir même, bavarde comme sont *toutes* les femmes, l'osa montrer au père de l'auteur. Ce dernier, loin de soupçonner le malheur qui depuis le matin rôdait autour de lui, jouait paisiblement, coiffé d'un bicorne en papier, avec des soldats de plomb qu'il se préparait à vaincre sans péril, mais non sans gloire. Ayant rangé les soldats devant le canon, dans l'ordre le plus favorable à une culbute générale, il descendit de sa chambre pour se pourvoir d'une plus abondante munition de pois secs. Arrivé en bas, il surprit — par l'entre-bâillement d'une porte à laquelle il se rendit cette justice qu'il n'avait point tenté d'écouter — quelques mots du conciliabule émerveillé de son père et de sa grand'mère. Sans en vouloir entendre davantage, il remonta précipitamment dans sa chambre, et là, la tête appuyée sur sa table de jeu, parmi les bataillons défaits de ses soldats, il sanglota longuement. Ce fut une *première* dans laquelle on n' « essuya » que des larmes.

Digitized by Google

Pourquoi ces souvenirs de Voldemar me traversaient-ils la tête? — Le sais-je? — Je le revoyais aussi dans l'histoire de l'*oiseau*. Pendant les longues routes vers l'école du village, il souhaitait quotidiennement, avec une inexprimable ardeur, saisir un de ces doux oiseaux qu'il voyait sautiller devant lui. Un jour il en trouva un qui se laissa prendre *ainsi*, à la main, tout simplement, bien qu'il ne fût ni malade ni apprivoisé. Voldemar en fut surpris, comme de la rencontre de ces amantes trop belles que l'on n'aurait point cru qu'elles se dussent trouver sur notre route.

J'avais voyagé avec Voldemar en Hollande; je m'étais baigné avec lui dans les ruisseaux du Luxembourg ardennais; mais c'est à Bruxelles qu'ensemble nous avions habité le plus longtemps. Il y comptait quelques amis, qu'il ne voyait qu'isolément, et plusieurs camarades auprès desquels il se plaisait à m'emmener, bien qu'il ne se dissimulât point, je crois, ce que leur collection présentait de grotesque.

Il y avait là le poète Tristan Lamboray, le théosophe Jules de Hupperland, le prosateur Armand du Fresne, l'assyriologue J.-B. Outre, et un peintre d'une puissance de talent réellement remarquable, Algernon Fenimore Bolsius.

(*La fin au prochain numéro.*)

BECK DE DRUWEEN.

Digitized by Google

LA NATIONALITÉ HOLLANDAISE

DANS L'AFRIQUE AUSTRALE

Une fois de plus, la lutte presque séculaire entre Anglais et Hollandais en Afrique australe a fait éclater un conflit à main armée. Dans le monde entier se produit un immense mouvement de sympathie pour le petit peuple boer, aux prises avec le colosse britannique. En Belgique notamment, ce mouvement est général, et dans plusieurs villes, en pays flamand surtout, il a pris un caractère impressionnant. La Hollande, elle, suit les péripéties de la lutte avec cette exaltation de sympathie que l'on n'éprouve généralement que pour les fils de son propre sol natal.

C'est qu'en effet les Hollandais du Cap forment une branche vigoureuse, issue de la même souche que Flamands et Néerlandais. Depuis des années, des rapports étroits n'ont cessé d'exister entre les républiques africaines et leurs frères de race en Europe. Non seulement des délégués africains assistent aux congrès néerlandais et les jeunes Transvaaliens viennent achever leurs études dans les universités hollandaises, mais c'est la littérature néerlandaise qui apporte sur les rives du Vaal la nourriture intellectuelle et la pensée moderne, et c'est la Cour des Pays-Bas qui apparaît en Europe comme le représentant naturel des républiques.

C'est une question bien complexe que celle qui attire en ce moment l'attention anxieuse du monde civilisé sur le sud de l'Afrique. Il ne suffit évidemment pas de dire, pour caractériser la situation, que le sol appartient aux Boers, en vertu de

Digitized by Google

leur droit de premiers occupants, et que les Anglais, en poussant ce petit peuple à une guerre désespérée où son indépendance sombrera vraisemblablement, commettent simplement un acte inqualifiable de brigandage politique. Il y a d'autres éléments dans la question. Ils ont été discutés dans la presse avec passion et avec plus ou moins de parti pris, et tout lecteur attentif de journal quotidien a, à cet égard, une opinion faite.

Nous ne nous proposons nullement d'esquisser un tableau d'ensemble de la situation. La découverte des mines d'or, l'immigration étrangère, surtout anglaise, au Transvaal; la prospérité inouïe des régions habitées par ces étrangers, habitants plus ou moins stables de l'État, mais en tout cas complètement inaccessibles à tout sentiment de patriotisme ou de solidarité civique; les impôts payés par les Uitlanders, les projets de Cecil Rhodes, la question des droits de franchise, les procédés diplomatiques du cabinet anglais, les chances de victoire ou de défaite finale, — tout cela est en ce moment plutôt du domaine de la polémique quotidienne des journaux que de celui de la presse périodique.

Mais si important que tout cela soit, il ne faut pas qu'on oublie l'aspect primordial de la question : l'existence réelle de la nationalité *africaine*, la présence en face l'un de l'autre de deux peuples profondément séparés par tout ce qui distingue les unités nationales : la langue, les traditions, les mœurs, le genre de vie, les aspirations. Tous les deux, ils sont fiers jusqu'à l'exaltation de leur nationalité, et ils sont passionnément attachés à ce qui la constitue.

Les frontières politiques n'ont jamais exercé une influence bien décisive sur la vie propre des peuples conscients d'eux-mêmes. Nous voyons partout en Europe des nationalités opprimées pendant des siècles, presque ignorées du monde extérieur, opposer une résistance passive aux plus redoutables tentatives d'absorption, et se redresser un jour, plus fortes et plus jeunes que jamais, pour exiger impérieusement une place au soleil.

Dans l'Afrique australe aussi, au point de vue du maintien de la nationalité hollandaise, les frontières politiques sont chose

Digitized by Google

accessoire. Partout, dans l'immense pays qui s'étend au nord et au sud du fleuve Orange, la langue africaine est parlée, et quelle que soit la couleur du drapeau qui couvre les différents territoires, la vie nationale du peuple qui la parle ne subira ni arrêt ni déviation. Les sympathies enthousiastes qui font battre les cœurs, aussi bien à Anvers qu'à Amsterdam, ne sont pas un engouement factice et passager. Il existe réellement une nationalité africaine, fille émigrée de la nationalité néerlandaise, et ni les victoires ni les défaites ne changeront d'une manière appréciable le cours de ses destinées.

C'est sur les origines et les caractères essentiels de cette nationalité que nous désirons jeter un rapide coup d'œil.

Qu'on ne se méprenne pas, toutefois, sur notre pensée. Émile de Laveleye a attiré un jour l'attention sur l'importance exagérée qu'attachent aux vaines controverses historiques les défenseurs des différentes causes nationales dans les pays danubiens. Nous ne voulons pas tomber dans ce travers. Ce n'est pas parce que les *Trekkers* sont arrivés à Bloemfontein et à Prétoria avant les agents du gouvernement anglais, que les républiques actuelles pourraient revendiquer le droit de traiter indéfiniment en étrangers, simplement tolérés, tous ceux qui viennent s'y établir après eux. Nous cherchons dans cette page d'histoire l'explication du présent et une indication pour l'avenir — nullement un titre à une suprématie intangible de l'élément hollandais sur des îlotes britanniques et autres.

Ce fut en 1652 qu'un agent de la puissante compagnie commerciale hollandaise, *De vereenigde Oost-Indische C^ie*, prit possession du territoire qui environne la baie de la Table. Pendant un siècle et demi, l'administration de la nouvelle colonie resta confiée à la compagnie, tout comme actuellement la Rhodésie est administrée par la fameuse *Chartered*. Ce furent des soldats et des matelots de la compagnie qui, préférant la vie sédentaire à l'existence vagabonde qu'ils avaient menée jusqu'alors, constituèrent le noyau de la population blanche de la nouvelle colonie. Ils échangèrent ainsi leur condition de salariés contre celle de citoyens libres, et ils se mirent à cultiver les champs que les chefs hottentots leur vendaient. D'après

Digitized by Google

les mœurs du temps, les indigènes furent réduits en esclavage, et bientôt la prospérité régna parmi cette population de cultivateurs et de pâtres aux besoins très rudimentaires.

Ce n'est pas que les colons hollandais jouissaient d'une paix complète. Les Hottentots, tout en reculant vers le nord au fur et à mesure que la colonie se développait, ne leur laissaient que fort peu de repos au début. Dès les premières années de leur existence comme peuple, les Boers ont dû s'habituer à cultiver leurs champs, le fusil à portée de la main. Mais à mesure que de nouveaux colons arrivaient et que l'extension et la prospérité de la colonie augmentaient, les attaques des indigènes allaient en diminuant. Une haine profonde pour l'envahisseur est cependant restée vivace dans l'âme des indigènes ; les colons, par contre, n'ont jamais caché le profond dédain que leur inspirent les noirs, et souvent ils ont traité avec dureté ceux d'entre eux qu'ils avaient réduits à l'esclavage.

Lorsqu'en 1795 Pichegru, à la tête de l'armée du Nord, fit la conquête des Provinces-Unies, le dernier stadhouder prit le chemin de l'exil et se rendit en Angleterre. Désirant préserver la colonie africaine d'une occupation française, il pria le gouvernement anglais de la prendre sous sa sauvegarde pendant la durée de la tourmente. Ainsi les Anglais entrèrent au Cap du consentement de son souverain légitime lui-même. Mais il apparut bientôt que le caractère provisoire de leur occupation ne serait qu'une vaine fiction. Nous avons vu dans ces derniers temps, trop d' « occupations provisoires » de ce genre, pour avoir le droit de nous en étonner. Dès l'année suivante, les Anglais commencèrent à traiter les Hollandais en peuple conquis. Et lorsque, en 1806, malgré les stipulations du traité d'Amiens, la domination britannique devint définitive, les pauvres colons, qui avaient cru trouver dans ce pays lointain une patrie nouvelle et une indépendance complète, se virent exclus de toute participation à la gestion de la chose publique et exposés à des vexations continuelles de la part de fonctionnaires qui ne comprenaient même pas leur langue. Bientôt de nombreux émigrants anglais se dirigèrent vers la nouvelle

Digitized by Google

possession, de sorte que, dès 1827, le gouvernement put proclamer la langue anglaise seule langue officielle. Deux races blanches désormais se trouvaient en présence dans la colonie; une haine profonde pour les nouveaux venus s'ancra dans l'âme des colons hollandais, et les péripéties ultérieures de la lutte n'ont certes pas été de nature à la calmer.

Dès les premières années, des conflits éclatèrent à chaque instant. Ce fut d'abord une série interminable de vexations de la part des autorités, puis des restrictions, sans cesse aggravées, aux libertés dont on avait joui jusqu'alors; puis encore un procès monstre, intenté à une foule d'hommes et de femmes de langue hollandaise, accusés de mauvais traitements et d'assassinats commis sur des indigènes, et se terminant, malgré tout, par un acquittement presque général. Ce fut enfin l'abolition de l'esclavage, qui vint prendre les Boers au dépourvu et qui, par le manque subit de bras, menaça de ruine toute cette population agricole.

La mesure était comble, le mécontentement était devenu de l'exaspération, et bientôt l'irrésistible besoin d'indépendance porta les colons hollandais à un mouvement général d'émigration vers le nord. Pourquoi vivre en esclavage, lorsque, vers l'intérieur du continent d'immenses espaces, ouverts à l'exploration, offraient de riches pâturages et des champs fertiles, et par-dessus tout, ce qui constituait le but suprême de toutes les aspirations : la liberté sans entraves? En 1835, 6,000 colons vendirent leurs terres et leurs métairies, chargèrent les objets les plus indispensables sur les lourds charriots attelés de longues files de bœufs, et, le fusil à la main, quittèrent le sol qui, depuis deux siècles, nourrissait la colonie. Ce fut le premier exode, le grand *Trek*.

Une partie des Trekkers se dirigèrent vers le territoire actuel de la république d'Orange, d'autres allèrent s'établir dans la Natalie actuelle. Ces contrées avaient été ravagées pendant des années et, finalement, à peu près complètement dépeuplées par deux rois cafres, dont le nom est encore actuellement un objet d'horreur parmi les descendants des premiers colons hollandais. Dans leurs luttes avec les armées de ces

Digitized by Google

deux rois, les Trekkers eurent assez rapidement le dessus, mais la victoire avait coûté bien des efforts et bien du sang. Mais qu'importe! Le but était atteint. Une nouvelle patrie était fondée. La liberté était reconquise.

Hélas! la joie légitime des émigrés devait être de courte durée. Bientôt des fonctionnaires anglais arrivèrent dans les pays nouvellement occupés et exigèrent des républiques, qu'on venait de fonder, la reconnaissance de la souveraineté anglaise. Ainsi, tout le sang versé, toutes les souffrances éprouvées auraient été inutiles : l'espoir d'une existence indépendante semblait définitivement brisé. Alors un grand nombre de familles établies au Natal organisèrent un nouveau *trek* et se dirigèrent, pour la plupart, vers le territoire d'Orange. Elles y trouvèrent la domination anglaise solidement établie déjà. Mais elles n'hésitèrent pas longtemps. Sous la conduite d'André Prétorius, elles attaquèrent la garnison anglaise, qui avait eu cependant le temps de recevoir des renforts du Cap et d'armer 400 indigènes. Les Trekkers furent battus à Boomplaats (29 août 1848), et Prétorius fut obligé de se retirer au delà du Vaal. Telle fut l'origine de la république du Transvaal.

La domination anglaise dans le pays d'Orange ne fut pas de longue durée. A la tension existant entre Anglais et Hollandais vinrent s'ajouter des difficultés sans cesse renaissantes avec les indigènes, de sorte que l'armée permanente d'occupation ne pouvait pas, sans danger, être inférieure à 2,000 hommes. On estima à Londres que la possession du pays ne valait pas de tels sacrifices, et en 1854 l'indépendance de la république fut reconnue.

Les émigrés, une fois fixés au Transvaal, devaient bientôt se retrouver en face de l'ennemi héréditaire. Profitant de conflits survenus entre les Boers et les indigènes, le gouvernement anglais envoya à Prétoria un délégué, Th. Shepstone, sous prétexte de rétablir l'ordre, en réalité pour y proclamer l'annexion de la république. Il est inutile de chercher à qualifier cet acte de la politique anglaise : il est incontestablement beaucoup moins excusable encore que la guerre actuelle, puis-

Digitized by Google

qu'aucune question relative à des Uitlanders ne se posait à cette époque.

Les Boers, d'ailleurs, ne songèrent nullement à se courber patiemment sous le joug. Le 27 février 1881, ils attaquèrent, sous la conduite du général Joubert, les Anglais à Majuba-Hill, et leur infligèrent une défaite complète. Le gouvernement gladstonien eut le sens politique de ne pas tenter un nouvel effort ; il reconnut, avant la fin de cette même année, l'indépendance du Transvaal.

Pendant que les descendants des Trekkers fondaient et consolidaient ainsi des États autonomes, la population hollandaise, restée dans la colonie du Cap, ne perdait pas sa nationalité. Malgré le flot incessant d'immigrants anglais, l'élément néerlandais s'est développé sans cesse, et sans qu'on puisse l'accuser d'opposition systématique à la domination anglaise, il entend avant tout conserver sa langue et son caractère national. La colonie du Cap compte environ 700,000 habitants, dont la moitié parle le néerlandais. On sait, d'ailleurs, que le parti qui dispose actuellement de la majorité au Parlement du Cap, et qui tend à assurer une très large autonomie à la colonie, recrute la grande majorité, on peut dire la presque totalité de ses adhérents, parmi la fraction hollandaise de la population. Sous la pression de l'opinion publique, les Anglais ont dû accorder à la langue néerlandaise une place, bien modeste encore, il est vrai, dans l'administration, la justice et les écoles. Mais insensiblement le mouvement vers une certaine égalité des deux langues s'est accentué, et le sentiment national est suffisamment développé et suffisamment conscient, pour que désormais aucun retour offensif d'un système d'exclusion ne semble plus à craindre.

Dans la Natalie également, une notable partie de la population parle le hollandais, et depuis quelques années des émigrants boers sont allés s'installer en assez grand nombre au delà du Limpopo, et sur tout le vaste territoire qui s'étend entre les républiques et l'océan Atlantique. Ils sont relativement assez nombreux dans la colonie allemande du sud-ouest africain, dont la carte se couvre peu à peu de noms néerlandais.

Digitized by Google

Ainsi, les descendants des 25,000 Hollandais, qui habitaient la colonie lors de la prise du Cap, en 1806, sont devenus, en moins d'un siècle, une race nombreuse et forte, se dressant en face des conquérants anglais sur tous les points de l'Afrique australe, et plus décidée que jamais à maintenir intact son caractère national.

Les souvenirs historiques de ce premier siècle de lutte contribueront certainement, dans une large mesure, à fortifier la conscience nationale de ce peuple. Il peut paraître vraisemblable cependant que là où les Boers se trouvent en minorité au milieu d'une forte majorité anglaise, comme dans la Natalie, ils soient menacés d'être absorbés peu à peu par l'élément prépondérant. En réalité, les souvenirs des luttes et des souffrances encore récentes décuplent leur force de résistance. Et la guerre actuelle n'est certes pas faite pour combler le fossé qui s'est creusé entre les deux peuples.

Il y a d'ailleurs bien d'autres causes encore qui empêcheront la fusion des deux races pendant un temps que rien ne permet d'évaluer.

Ce sont surtout les fabuleuses richesses des pays de l'or et du diamant qui attirent les colons anglais. La moitié de la population du Transvaal vit de l'industrie minière, mais cette population est étrangère, d'origine anglaise pour les trois quarts. Que demain les mines soient épuisées, comme d'autres le sont sur d'autres points du globe, combien en restera-t-il au Transvaal de ces Uitlanders qui prétendent actuellement y jouir de la plénitude des droits politiques? Les Boers n'ont pas été atteints par la fièvre de l'or. Habitués, pendant la durée de leur existence nomade, à se contenter du strict nécessaire, vivant sans besoins factices au milieu de leurs champs et de leurs pâturages, où seule l'indépendance leur est aussi indispensable que l'air qu'ils respirent, ils se tiennent éloignés de cette vie enfiévrée, qui ne connaît d'autre but que l'or et la jouissance intensive. Est-ce un bien? Est-ce un mal? Auraient-ils mieux fait de prendre une part active à l'exploitation des richesses fabuleuses de leur sous-sol? Pour le moment, on peut regretter qu'ils s'en soient abstenus. Mais il est évident qu'il ne

Digitized by Google

leur était pas possible d'abandonner en masse la vie agricole et pastorale pour se mêler intimement au flot des envahisseurs, sans courir le très grave danger de perdre un à un tous leurs caractères de peuple distinct. A la longue, et malgré les tempêtes passagères, c'est dans l'isolement relatif de leur vie traditionnelle qu'ils trouveront la meilleure garantie d'existence nationale. Certes, on entend continuellement parler le hollandais dans les rues de Capetown, mais c'est bien dans la population rurale que réside l'inépuisable force de résistance de ce peuple, qui grandit sans cesse, alors qu'il semblait, au début de ce siècle, condamné à une disparition prochaine.

Sa force principale réside cependant dans son attachement inébranlable à sa langue nationale. Lorsque des Anglais se trouvent au milieu d'indigènes, ils apprennent la langue de ceux-ci. Le Boer force le Cafre ou le Hottentot à parler le néerlandais, en se refusant absolument à employer un autre idiôme. Faut-il donc s'étonner qu'il ne se laisse pas imposer la langue anglaise, ni dans la vie privée, ni même dans la vie publique?

Le langage courant dont se servent les Boers a nécessairement évolué depuis l'arrivée des premiers colons sur la terre africaine. Comme on pouvait s'y attendre, il s'est débarrassé d'un grand nombre de formes grammaticales. Inutile de faire remarquer que ce n'est pas là un phénomène propre au hollandais d'Afrique. Il suffit de songer à l'anglais et au danois. En *afrikaans*, la distinction des genres pour les noms d'êtres non vivants s'est perdue. Le génitif n'a laissé aucune trace. Les terminaisons verbales ont été supprimées. Pour certains pronoms, la forme du sujet a été remplacée par celle du complément. On en est ainsi arrivé à conjuguer, par exemple : *ik is, jij is, hij is; ons is, julle is, hulle is.*

De temps en temps un petit livre se publie en *afrikaans* et même quelques-uns des très nombreux journaux boers se publient dans ce patois. Mais cela n'empêche pas ce fait d'une importance capitale, que c'est bien le néerlandais d'Europe qui est la langue littéraire des Boers, absolument comme le français est celle des Wallons. C'est en néerlandais que dans

Digitized by Google

chaque famille on lit respectueusement le texte biblique; c'est le néerlandais qui n'a cessé d'être la langue officielle dans les républiques autonomes, c'est par lui que la culture intellectuelle se répand parmi le peuple.

Il existe, il est vrai, un mouvement particulariste, surtout parmi les Hollandais du Cap, tendant à remplacer le *hoog Hollandsch* par l'*afrikaans*. Mais comme le parler populaire est trop pauvre pour les besoins d'une littérature digne de ce nom, les promoteurs du mouvement ont adopté simplement tous les vocables du dictionnaire hollandais, en les modifiant légèrement, d'après quelques lois élémentaires d'analogie. Dans ces conditions, la langue officielle n'est nullement menacée, et le plus sûr résultat de ce mouvement, ce sera de préparer les campagnards peu instruits à la lecture plus difficile des ouvrages en néerlandais pur.

Voici d'ailleurs un échantillon d'*afrikaans* :

« Die taal is één met 'n volk. Gen nationaliteit sonder 'n eie » taal. En dis opmerkelik, op gen punt kom die nationaliteit » van 'n volk so sterk uit as op die van syn taal; geen yver so » vurig as ver syn taal. Bij sommige volke grens dit aan » dolsinnigheid en raserny. Daar was dan oek gen treuriger » bewijs van gebrek an nationaliteitsgevoel in ons land nie as » juis die onverskilligheid en nalatigheid omtrent onse taal. » En die erkenning van die taal werd oek gekenmerk deur » 'n ontwaking in die opsig. »

C'est, comme on le voit, le néerlandais avec quelques légères différences de surface, qui n'ont pas plus d'importance que des fantaisies orthographiques.

Il serait certes téméraire de dire que l'avenir de la race hollandaise du Cap, en tant que nationalité distincte, ne saurait être influencé par l'issue de la lutte formidable à laquelle le monde assiste en ce moment. On peut affirmer cependant qu'il ne suffira pas de remplacer par le drapeau anglais les symboles d'indépendance qui flottent encore à Prétoria et à Bloemfontein, pour condamner la race vigoureuse et tenace des Boers à l'absorption, même lointaine, par l'élément anglais. La lutte entre les deux races a commencé le jour où

Digitized by Google

les Anglais ont mis le pied sur le sol de la colonie. Ni l'oppression systématique, ni les coups de force n'ont empêché les Boers, très prolifiques, d'ailleurs, de devenir de plus en plus nombreux, et d'envahir peu à peu toute l'Afrique australe. Ils ont résisté victorieusement à la marée formidable qui menaçait de toutes parts leur langue et leur caractère national. Ils résisteront encore aux assauts de l'avenir, quelle qu'en soit la violence, car ils puiseront des forces toujours nouvelles dans le sentiment enthousiaste de leur individualité comme peuple, et dans la conscience, née d'hier et fortifiée par tous les événements, de leur unité et de leur indissoluble solidarité dans tous les pays de l'Afrique du Sud. Ces sentiments, qui ont opéré tant de merveilles dans l'Europe du XIX^e^ siècle, en opèreront également sur les rives de l'Orange et du Vaal.

AUG. DE VREUGHT.

Digitized by Google

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE [1]

E. — *La politique coloniale.*

C'est du côté de la politique coloniale que la situation de la Belgique a subi la transformation la plus remarquable. Le pays a vu s'ouvrir à ses capitaux, à son activité, à son commerce, les vastes territoires de l'État du Congo.

Ces progrès, la Belgique les doit moins à elle-même qu'à son roi. C'est à l'énergie de celui-ci, c'est à sa prévoyance qu'il faut attribuer la création du nouvel État colonial. A en juger par le peu d'assistance et de popularité que le roi rencontra dans ces circonstances chez son propre peuple, il paraît fort probable que les Belges seuls n'auraient pu ni concevoir ni exécuter un tel projet. Pour apprécier l'opportunité d'une entreprise aussi nouvelle et d'un avenir aussi lointain, ainsi que pour l'exécuter, l'on ne pouvait compter que sur une initiative indépendante, dans une certaine mesure, des disputes de parti, capable de s'élever au-dessus des petits intérêts particuliers et momentanés, et d'agir avec esprit de suite et persévérance. Il fallait rencontrer un élément gouvernemental stable, se prolongeant loin dans le passé et dans l'avenir, sachant unir à la clairvoyance d'une longue expérience un esprit de prévoyance à grande portée, soutenu par la conscience de la stabilité de son pouvoir. Devant l'impuissance, en cette matière, d'un gouvernement représentatif issu d'un corps électoral étendu et changeant, le roi apparaissait donc comme l'unique

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 octobre 1899.

Digitized by Google

force nationale capable de concevoir, de vouloir et de fournir un tel effort. Aujourd'hui même, alors que le plus difficile de la tâche est accompli, on se demande encore si la reprise du Congo par la Belgique ne serait pas de nature à compromettre sérieusement la prospérité de la jeune colonie.

Lorsqu'en 1885, le roi demanda au gouvernement l'autorisation d'accepter la souveraineté de l'État du Congo récemment fondé, il trouva l'opinion publique encore mal préparée. L'autorisation fut accordée néanmoins, mais sans enthousiasme : la crainte excessive de toute entreprise extérieure à grande envergure, la répugnance pour tout ce qui affecte un caractère d'inconnu ou de nouveauté, neutralisèrent la sympathie pour ce que plusieurs appelaient les rêves généreux du roi. Les sentiments dominants furent l'étonnement, l'incrédulité, la méfiance et la prudence; les partis s'évertuèrent à dégager leur responsabilité respective d'une approbation qu'ils ne songèrent du reste pas à refuser(1). Mais le premier pas était fait. Depuis lors, la Belgique s'est de plus en plus intéressée aux affaires du Congo, quoique, à la vérité, elle n'ait pas encore pu se décider à s'unir à lui par un lien politique.

L'attitude de la Belgique s'explique, d'ailleurs. Indépendamment de la faiblesse du sentiment patriotique de la population et du peu de confiance de celle-ci dans son avenir national, l'entreprise du Congo, à raison du caractère aléatoire et très lointain des bénéfices qu'elle pouvait rapporter, devait rencontrer ces défiances, ces hésitations. Tel est l'accueil généralement réservé au début aux entreprises coloniales, celles-ci étant presque toujours des opérations à terme fort éloigné (50 à 100 années) (2).

Pourtant, on est parvenu, en un laps de temps relativement court, à réaliser au Congo des progrès énormes ; ces succès extraordinaires ont exercé une influence favorable sur l'opinion publique belge. Ce fut au milieu d'un enthousiasme général qu'on fêta à Anvers l'inauguration du chemin de fer africain

(1) WAUTERS, *L'État indépendant du Congo*, p. 94.

(2) Voir l'article de CHAILLEY, *Dictionnaire d'économie politique*, v° « Colonies ».

Digitized by Google

de Matadi. Déjà en 1897, on relevait un changement d'attitude. M. de Lanessan, à son retour du congrès colonial, écrivait alors dans le *Rappel* : « L'œuvre coloniale entreprise par le roi des Belges dans l'Afrique équatoriale et conduite par lui avec une habileté qui nous pourrait servir d'exemple, me paraît contribuer puissamment à développer parmi la population belge le sentiment d'indépendance et d'orgueil national dont la vivacité frappe aisément tous les observateurs attentifs. »

Il n'est pas possible actuellement de se faire une idée exacte des richesses que la mise en valeur du Congo pourra rapporter à la Belgique. L'occupation de ce domaine colonial date d'hier et le chemin de fer reliant à la mer son réseau fluvial vient seulement d'être livré au trafic. Mais il paraît certain qu'il renferme des richesses considérables. Le sol fournit déjà à l'industrie primitive des indigènes, du fer, du plomb et du cuivre, et les géologues assurent que le Katanga contient des gisements importants de cuivre et de fer. Le Congo convient à la culture du café, du cacaoyer et du tabac; il produit aussi des plantes oléagineuses telles que l'élaïs de Guinée.

Mais l'ivoire et le caoutchouc en ont été jusqu'à présent les principaux articles d'exportation. Actuellement, l'État du Congo arrive au premier rang des pays exportateurs d'ivoire, et pour cet article, le marché d'Anvers est devenu le plus important du monde. Les quantités vendues sur ce marché se sont élevées graduellement de quarante-cinq milliers de kilogrammes en 1889 à deux cent quatre milliers en 1897 (1).

Des progrès analogues sont à signaler dans l'exportation du caoutchouc. L'État du Congo en exportait pour cent et seize milliers de francs en 1887, pour un demi-million en 1890 et pour plus de huit millions en 1897. Ce mouvement d'affaires a donné au marché du caoutchouc d'Anvers une importance de premier ordre. Les transactions y ont progressé de quatre à cinq milliers de kilogrammes en 1889, à un million et demi en 1897. Ajoutons que les principales marques de caoutchouc congolais sont en hausse constante et régulière (2).

(1) WAUTERS, *op. cit.*
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

Quoiqu'aucun lien politique n'unisse encore la Belgique et le Congo, les relations commerciales entre ces deux pays ont déjà pris un développement considérable. De 1893 à 1897, le commerce spécial de la Belgique avec l'État du Congo (importations et exportations) passaient de sept millions et demi à vingt-neuf millions. Les exportations (commerce général) du Congo ne font que s'accroître et c'est la Belgique surtout qui profite de ce développement des affaires ; car tandis que les exportations vers la Belgique s'accroissent d'une façon continue (un quart de million en 1888 et près de treize millions en 1897) le chiffre des exportations vers les autres pays d'Europe va en diminuant (1). Quant aux importations au Congo (commerce spécial), c'est le chiffre des importations belges qui, de loin, suit la progression la plus rapide. C'est aussi la Belgique qui importe le plus au Congo (seize millions en 1897) ; puis viennent l'Angleterre (deux millions et demi), l'Allemagne (un million), enfin divers autres pays d'importance moindre. Les principaux objets d'importation sont les armes et munitions, le matériel fluvial, les matériaux de construction, les denrées alimentaires, les boissons, les effets d'habillement, les tissus, les fils de cuivre et de laiton, la verroterie et, hélas! l'eau-de-vie.

L'ouverture de nouveaux débouchés ne peut manquer d'exercer une influence sur l'industrie. Ainsi, des industries nouvelles se sont créées en Belgique en vue du marché congolais : la fabrication des cotonnades d'exportation à Gand, celle des laines teintes à Saint-Nicolas, celle des couvertures pour les tropiques à Alost et Termonde et, enfin, la fabrication de diverses espèces de conserves et de quincailleries.

La nouvelle colonie a déjà fourni aux capitaux belges des placements considérables : en 1898, on y comptait vingt-cinq sociétés constituées en Belgique (sauf deux), représentant un capital de 60 millions de francs, plus cinq sociétés congolaises, dont trois sans capital indiqué et deux de 3 millions de francs chacune, soit en tout 60 à 70 millions de francs de capitaux

(1) Voir les chiffres de Wauters, *op. cit*, p. 416.

Digitized by Google

absorbés par des sociétés belges ou congolaises et ayant exclusivement pour objet l'exploitation du Congo (1).

On sait que la Belgique, malgré la densité de sa population, figure parmi les pays qui présentent le taux d'émigration le plus faible (2). Le Congo est-il appelé à modifier les habitudes casanières des Belges? L'avenir nous le dira; en tout cas, l'on constate que les Belges qui, en 1886, ne constituaient que le cinquième de la population européenne du Congo, en comprenaient plus d'un millier en 1898, c'est-à-dire les trois cinquièmes.

Ajoutons que le Congo a ouvert des carrières nouvelles à l'activité de la population belge. On a vu quelles sommes relativement importantes cet État a déjà distribuées en revenus à ses fonctionnaires. Il est vrai qu'ici la question d'argent n'est pas la seule à considérer : il faut tenir compte du climat meurtrier de l'Afrique centrale. Évidemment, ce climat n'est pas fait pour de braves cabaretiers en pantoufles, qu'un rhume de cerveau épouvante plus que l'ivresse. Le climat du Congo, comme celui des autres régions équatoriales, d'ailleurs, engendre, chez les Européens qui doivent le subir trop longtemps sans interruption, des maladies qui laissent des traces durables, telles que l'hypertrophie du foie. Mais qu'est-ce à dire? L'Europe n'a-t-elle pas aussi ses fléaux, l'alcoolisme, par exemple, qui fait tant de ravages dans notre pays? Nous nous infligeons à nous-mêmes les maladies produites par l'intoxication alcoolique, volontairement et sans utilité aucune, et l'on pousserait les hauts cris à l'idée de maux moins pernicieux subis par nécessité, dans l'intérêt de la patrie et de la civilisation! Le Congo présente d'ailleurs des avantages d'un autre ordre, que certains esprits apprécient particulièrement.

Il y a des gens chez qui le milieu social de notre vieille Europe provoque la nostalgie d'un ciel sous lequel on se trouverait moins à l'étroit. Ces gens se rencontrent surtout parmi les intellectuels, capables, mais sans fortune, et qui, de plus, ont le malheur et la gloire d'être fiers. Sur la côte

(1) WAUTERS, *op. cit.*, p. 398. Comp. *Mouvement géographique*, 1899, n° 32.
(2) Comp. notre article sur « l'Émigration » dans cette revue, 1899.

Digitized by Google

d'Afrique, ils n'auront pas à redouter la compétition des arrivistes retenus par la peur du danger, et ils s'inclineront volontiers devant une autorité, absolue sans doute, mais aux vues élevées, à l'esprit raisonnable et conséquent, conscients qu'ils seront de coopérer efficacement à une grande œuvre historique.

F. — *Le placement des capitaux à l'étranger et le réveil économique.*

C'est surtout en Chine et en Russie que les Belges ont cherché, dans ces derniers temps, à étendre leur activité économique. Un syndicat franco-belge est parvenu à se faire concéder en Chine la construction et l'exploitation, pendant trente ans, d'une ligne de chemin de fer de plus de 1,000 kilomètres, reliant Hankow à Pékin (1). Cette entreprise est considérée, au point de vue belge, comme une excellente affaire : non seulement elle fournira vraisemblablement un placement rémunérateur, elle procurera à l'industrie de grosses commandes de matériel et elle ouvrira aux techniciens nationaux des emplois nombreux, mais elle servira puissamment à faire connaître les produits belges aux consommateurs chinois. Le marché chinois paraît d'ailleurs appelé à prendre une place considérable dans le commerce européen; il importe que la Belgique développe de ce côté ses relations. Récemment, un auteur belge, attirant sur ce point l'attention de notre public, préconisait la formation d'une société nationale d'entreprises en Chine, société qui aurait pour but d'y obtenir des concessions d'entreprises de diverses natures, dont elle céderait ensuite l'exploitation à ses propres membres (2).

(1) Voir l'*Étoile belge*, « les Belges en Chine », 6 ou 7 juin 1899. D'autres pays y ont obtenu aussi d'importantes concessions de chemins de fer à construire; d'après le *Moniteur des intérêts matériels* du mois de mars 1899, la longueur, en milles anglais, des voies concédées s'élevait à 2,800 à l'Angleterre, 1,530 à la Russie, 720 à l'Allemagne, 650 à la Belgique, 420 à la France et 300 aux États-Unis.

(2) F. DE BRAY, *Entreprises en Chine*, 1899. On trouvera sur la Chine des renseignements instructifs dans *Les ports conventionnels* (*Vertragshafen*) *chinois*,

Digitized by Google

L'expansion de l'industrie et du commerce belges en Russie date déjà d'un certain nombre d'années : il y a plus de dix ans que l'une des principales firmes de Verviers établissait dans la Pologne russe des filatures de laine, qui actuellement occupent près de deux mille ouvriers. Mais la plupart des entreprises belges en Russie sont plus récentes. Elles se sont, d'ailleurs, établies dans d'autres districts, la Russie méridionale, et elles concernent d'autres industries, les industries minières et métallurgiques. M. Trasenster, faisant en 1896, dans la *Revue universelle des mines*, le relevé des entreprises belges en Russie, énumérait quarante-trois sociétés, représentant en tout un capital de 276 millions de francs, soit 500 millions au cours de la Bourse. La plupart de ces sociétés sont constituées en Belgique, ou bien à l'étranger, avec l'aide de capitaux belges.

Ces entreprises fournissent des emplois à diverses catégories de nationaux : ingénieurs, contremaîtres, ouvriers, juristes, agents commerciaux. D'autre part, les relations commerciales de la Belgique avec la Russie se sont ressenties favorablement de l'émigration de ses capitaux dans ce dernier pays. De 5 millions de roubles, en 1892, les importations belges en Russie se sont élevées à 25 millions en 1897 ; le fer, l'acier et les machines y entrent pour les deux tiers. La Belgique prend ainsi place au quatrième rang parmi les pays importateurs, c'est-à-dire après le Royaume-Uni, l'Allemagne et les États-Unis, et avant la France (1).

On remarque d'ailleurs en Belgique, depuis quelque temps, un progrès extraordinairement rapide de la richesse mobilière. Ce progrès concerne surtout les valeurs industrielles, commerciales et financières. C'est comme un réveil de l'esprit d'entreprise auquel nous assistons. Le *Moniteur des intérêts matériels* insistait, au mois de janvier, sur l'augmentation rapide de la fortune mobilière en Belgique pendant ces derniers temps;

leur situation et leur importance économique, dans les *Jahrbücher* de CONRAD, 1898, et *l'Illusion jaune*, par H. BRENIER (*Annales de l'École libre des sciences politiques*, 1898).

(1) *Recueil consulaire*, 1898, p. 458.

Digitized by Google

il faisait remarquer que, pendant l'année 1898, cent trente-sept valeurs avaient été introduites à la Bourse de Bruxelles, tandis que le nombre de titres en circulation s'était accru de quarante et une valeurs figurant déjà à la côte, soit en tout une augmentation de 534 millions du capital représenté par des valeurs mobilières; or, pendant l'année précédente, l'accroissement avait été seulement de 300 millions.

D'autre part, les affaires de banque sont en pleine prospérité. « En 1898, les banques ont gagné, sur l'aveu de bilan, 12.8 p. c. de leur capital versé, 8.8 p. c. de leur capital versé augmenté des réserves et, enfin, 2.4 p. c. du capital mis à leur disposition par les actionnaires et les clients. Or, pour l'année dernière (1897), les quatre mêmes chiffres étaient 11.4 p. c., 8.4 p. c., 7.8 p. c. et 1.7 p. c. On voit combien la différence est grande, et il faut remonter bien haut dans le passé pour trouver une telle rentabilité de l'industrie bancaire (1) ».

La même impression favorable se dégage du changement intervenu dans le mouvement général des prix : la hausse a repris d'une manière continue depuis 1896; le nombre indicateur de Sauerbeck qui, de 68 en 1893, descendit successivement à 63, 62 et 61, est remonté à 62 en 1897 et 64 en 1898.

IV. L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE AU POINT DE VUE NATIONAL.

La Belgique se trouve dans une situation bien différente de celle de la plupart des autres pays. Elle n'a qu'une importance fort modeste : à peine sa population totale dépasse-t-elle celle de la plus grande ville d'Europe, Londres! Sa nationalité est de date récente : moins de trois quarts de siècle. Des races diverses la composent, les Flamands au nord, les Wallons et quelques Allemands au sud.

Néanmoins, les Belges présentent certains caractères qui leur sont propres : moins raisonnables que les Anglais, ils le sont plus que les Français; moins disciplinés que les Alle-

(1) *Revue* citée, juin 1899.

Digitized by Google

mands, ils apprécient davantage la liberté; enfin, ils sont moins flegmatiques que les Hollandais. Ils se distinguent par un vif sentiment d'indépendance individuelle, sentiment peut-être un peu irraisonné, un peu négatif, ainsi que par un grand attachement aux libertés locales, qui parfois peut dégénérer en un particularisme excessif. Les étrangers leur reprochent généralement de manquer d'idéal, d'avoir de l'existence une conception trop matérialiste (1). Pour autant que ces critiques soient fondées — il faut bien reconnaître que les étrangers sont meilleurs juges que nous sur cette question —, l'excuse des Belges gît sans doute dans leur histoire. Pendant des siècles, ils furent le jouet des intérêts politiques des pays européens les plus puissants. L'un après l'autre, ceux-ci leur imposèrent leur domination et en exigèrent de lourdes contributions en hommes et en argent; souvent ils leur firent payer les frais de leurs propres défaites militaires, et parfois ils en sacrifièrent le bien-être à leurs propres intérêts dynastiques. Il a fallu près de deux mille ans de progrès dans le droit des gens pour que l'Europe reconnût enfin l'existence nationale du peuple belge. Quoi d'étonnant, dès lors, si l'individu, sans cesse ballotté par les événements, sans cesse déçu dans ses espérances, découragé dans les efforts qu'il faisait pour se créer et réaliser une conception de la vie conforme aux conditions de sa nationalité, quoi d'étonnant, s'il a finalement renoncé à poursuivre des buts lointains et d'intérêt collectif, s'il s'est peu habitué à limiter ses aspirations à ses besoins immédiats et particuliers et à y puiser ses seuls motifs d'action et ses seules forces! Dans ces conditions, ne serait-il pas plutôt surprenant de voir les Belges faire montre d'un grand idéalisme patriotique!

En somme, la Belgique contemporaine, avec ses limites actuelles, est fort jeune; un passé historique aussi court ne peut naturellement renfermer qu'un nombre de faits très restreint, dont le citoyen puisse se sentir fier en sa qualité de

(1) Voir dans cette revue l'intéressant article de M. P. Hymans, « L'état présent de notre bourgeoisie, » publié en 1898.

Digitized by Google

Belge. D'autre part, l'étroitesse des frontières l'obligeant à entrer souvent en contact avec les nations voisines, il ne peut s'empêcher de subir l'ascendant de leur civilisation. Certes, sous beaucoup de rapports, les relations entre peuples différents exercent une influence éducative salutaire; mais si la conception nationale de la vie était plus développée en Belgique, elle fournirait à l'individu un précieux criterium pour l'appréciation de ce qu'il peut observer chez l'étranger, au lieu de l'abandonner aux hésitations d'un dilettantisme moral qui ne peut être d'aucune utilité dans l'action.

Ces diverses circonstances, jointes à la longue paix dont le peuple a joui depuis 1830 et à l'état de dépendance économique propre surtout aux petits pays, expliquent comment il se fait que des nationaux eux-mêmes n'aient parfois considéré la Belgique que comme une expression de géographie politique provisoire. A plusieurs reprises on proposa des alliances douanières avec les pays voisins, soit avec la France, de 1836 à 1840, soit avec l'nnion douanière allemande, en 1844. Mais il ne fut donné aucune suite pratique à ces projets : si le gouvernement belge refusa de favoriser l'accroissement d'influence politique qui en cette matière préoccupait uniquement la France, celle-ci ne voulut pas non plus permettre à l'Allemagne d'englober la Belgique dans son union douanière. Les choses en restèrent donc en l'état (1).

Ces événements démontrèrent que la Belgique devait, au point de vue économique, se développer avant tout sur les bases de sa propre nationalité. Et, apparemment, ce n'est point après le demi-siècle d'existence nationale qui s'est écoulé depuis lors, ni après les succès remportés par le roi dans la politique coloniale, qu'il pourrait encore être question, pour notre pays, d'abandonner son indépendance. La Belgique est née, près de trois quarts de siècle ont consolidé son existence; elle constitue désormais un organisme social constitué; il est conforme à l'ordre naturel des choses que ce nouvel organisme vive et cherche à se développer.

(1) E. Mahaim, « La politique commerciale de la Belgique, » dans les *Schriften des Vereins für Socialpolitik*, 1891.

Digitized by Google

Telle n'est pourtant pas encore, semble-t-il, l'opinion de tous les Belges. Certains d'entre eux paraissent redouter une vie nationale intense; ils prêchent la prudence, la modestie; ils ont une peur épouvantable que l'expansion commerciale, coloniale et maritime n'éveille les susceptibilités d'autres nations, évidemment plus puissantes que nous! Pour ces patriotes prudents, la colonisation du Congo est un rêve généreux, mais un rêve, une entreprise beaucoup trop lourde pour nos épaules et de nature à nous impliquer dans des conflits internationaux; pour eux aussi la création d'une marine marchande est évidemment pleine de dangers : nous allons nous mettre sur les bras les Anglais auxquels jusqu'à présent nous avions confié nos transports maritimes!

Mais peut-on admettre que ces mêmes grandes nations civilisées, qui ont émancipé la Belgique, aient d'autre part l'intention de la maintenir dans un état de tutelle et de sujétion humiliant? Comment peut-on s'imaginer que la petite Belgique, quels que soient les progrès de son expansion économique, puisse jamais porter sérieusement atteinte aux intérêts d'États tels que le Royaume-Uni, l'Allemagne ou la France, et blesser leur patriotisme? Les forts ne sont-ils pas plutôt enclins, sinon à protéger les faibles, au moins à faire montre à leur égard de certains ménagements dans la bataille de la vie?

Notre pusillanimité serait plutôt de nature à nous attirer le mépris des grandes puissances. Un petit pays bien gouverné, bien organisé, ayant une haute notion des devoirs qui lui incombent dans le concert des nations, animé d'un esprit national intense et sachant faire les sacrifices nécessaires pour défendre l'intégrité de son territoire, un tel pays, malgré l'étroitesse de ses limites, peut seul avoir des chances sérieuses de mériter le respect de ses voisins. Prêcher une prudence excessive, ce serait conseiller de mourir pour échapper aux risques et aux charges de la vie. Si l'on désire vivre, il faut au moins avoir l'énergie de le vouloir!

Évidemment, il ne pourrait être question d'une expansion *politique* de la Belgique, ni d'un développement économique

Digitized by Google

démesuré. La grenouille ne doit pas chercher à se faire aussi grosse que le bœuf. La politique de la Belgique sera conforme à sa condition particulière de pays indépendant, mais neutre, d'une étendue fort restreinte, resserré entre les plus grandes nations du monde.

Déjà au moyen âge nos provinces apparaissaient comme trop intimement unies à l'économie du monde pour pouvoir s'émanciper sur la base d'une politique extérieure complètement autonome. Les guerres qui, au XIVe siècle, mettaient aux mains la France et d'Angleterre, compromettaient gravement la situation économique de la Flandre. Les Flamands avaient intérêt à vivre en paix avec les deux belligérants, car les Français leur fournissaient du blé, les Anglais, de la laine, et les uns et les autres consommaient les produits de l'industrie flamande. Tandis que chacun des deux belligérants essayait de les attirer de son côté, il était au contraire de l'intérêt des Flamands de rester neutres. C'est ce que comprit Jacques Van Artevelde. Celui-ci essaya de fonder l'indépendance des Pays-Bas sur les principes de la neutralité, en provoquant entre nos provinces une union politique assez puissante pour se faire respecter. « Restons neutres, disait-il, dans une querelle qui n'est pas la nôtre et nous n'aurons plus d'ennemis. Le roi Édouard nous saura gré de ne pas aider ses adversaires et les Français ne peuvent nous forcer à marcher au combat... Unissons-nous, non pour attaquer l'étranger, mais pour défendre nos foyers. Le Hainaut, le Brabant, la Hollande et la Zélande ont les mêmes intérêts que la Flandre ; recherchons leur alliance et nous formerons une confédération qui saura se faire respecter contre tout venant, qu'il s'agisse de paix ou de guerre [1]. » On sait comment les dissensions intestines compromirent l'exécution de ce plan et comment le patriote gantois mourut dans une émeute frappé par ses propres concitoyens.

Aujourd'hui, comme autrefois, la neutralité s'impose à notre pays. Mais il en découle pour elle des obligations particulières.

[1] VAN BRUYSSEL, *Histoire du commerce en Belgique*, I, 328.

Digitized by Google

Appelée à l'existence nationale par les grandes puissances européennes, émancipée par elles, elle ne peut oublier ce dont elle leur est redevable et elle doit chercher à leur prouver par des services la raison d'être de son indépendance politique. Sous ce rapport, des initiatives sont parfois possibles de la part d'un petit pays dans des questions d'intérêt général, alors qu'elles ne le seraient pas de la part d'une grande puissance dont l'intervention serait de nature à éveiller toute espèce de susceptibilités. » C'est en servant la cause de l'humanité et du progrès, disait le roi en 1889, que des peuples de second rang apparaissent comme des membres utiles dans la grande famille des nations. » Ces mêmes principes ont présidé à la fondation de l'État indépendant du Congo. » L'État du Congo, déclarait Léopold II, à la fête d'inauguration du chemin de fer de Matadi, s'efforcera de mériter la bienveillance des puissances en remplissant ponctuellement les devoirs de la neutralité, acceptant tous les appuis qui lui seraient offerts par elles, les recherchant avec soin. Il n'oubliera jamais ses obligations envers toutes et envers lui-même, il marchera d'un pas ferme dans la voie droite qu'il s'est tracée et continuera à donner des preuves d'une vie réelle et féconde. Son administration sera poursuivie dans le triple intérêt national, international et civilisateur qui a guidé ses premières années. J'ai la conviction que la constitution de l'État du Congo, comme l'existence de la Belgique indépendante et neutre, rend de grands services à la paix du monde (1). »

Mais neutralité ne signifie pas faiblesse ou servilité. Elle doit se faire respecter. Pas plus qu'aucun autre État, un État neutre ne peut subsister sans dévouement à l'intérêt public, sans esprit national.

L'esprit national, *bien compris* (2), renferme d'ailleurs une vertu moralisatrice, parce qu'il fait appel à l'esprit de sacrifice, au bien commun, expression la plus haute de la valeur morale

(1) *Étoile belge*, 16 octobre 1898.

(2) Je n'entends point parler du *chauvinisme*, qui consiste moins dans l'amour de ses compatriotes que dans la haine des étrangers !

Digitized by Google

des individus. Si l'organisme de la famille en est la première école pratique, les organismes locaux et nationaux lui fournissent une scène plus large. L'esprit national, arrachant l'individu au souci trop exclusif de ses intérêts particuliers et immédiats, élargit sa personnalité en le faisant vivre de la vie collective; il élève et ennoblit la conception de l'existence; il oriente et stimule les énergies.

Le réveil de l'esprit national sera vraisemblablement la conséquence de ce mouvement d'expansion économique auquel nous assistons aujourd'hui en Belgique.

LAURENT DECHESNE.

Digitized by Google

LES LÉGENDES DU DÉLUGE

DEVANT

L'ETHNOGRAPHIE ET L'HISTOIRE [1]

II

J'ai, dans un premier article, étudié un certain nombre de versions orientales du mythe d'un déluge plus ou moins universel ; j'ai essayé d'établir une filiation entre ces versions et de dégager leurs similitudes et leurs dissemblances.

Parmi les récits qui nous sont connus par les littératures anciennes, il me reste à considérer la légende hindoue et la légende persane. Les matériaux qui s'y rapportent étant peu nombreux, je pourrai être plus bref.

L'Inde possède trois légendes de déluge, dont la plus ancienne date d'une époque qui n'est guère antérieure au commencement de notre ère. Max Müller a démontré qu'il n'y a pas trace de pareille tradition dans la littérature des anciens Hindous. Des œuvres littéraires, qui sont si près de nous, ne peuvent évidemment avoir que peu de valeur comme documents historiques. Les rédactions les plus jeunes de la légende hindoue ressemblent effectivement assez bien au récit de la Bible ; quant à la plus ancienne, il y a tant de distance entre celle-ci et la Bible, qu'il est impossible de songer à un rapport quelconque entre les deux.

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique*, du 15 novembre 1899.

(2) Voir *Indien in seiner weltgeschichtlichen Bedeutung*, p. 112. Leipzig, 1884.

Digitized by Google

1. Le matin, dit cette légende, les serviteurs de Manu lui apportèrent de l'eau pour s'y baigner, comme ils en apportent pour l'ablution des mains. Pendant qu'il se baignait ainsi, un poisson lui vint dans les mains.

2. Le poisson lui dit cette parole : « Entretiens-moi et jette ferai traverser. » — « D'où me feras-tu traverser? » dit Manu. — « Un flot emportera toutes ces créatures; c'est de là que je te ferai traverser, » dit le poisson. — « Comment t'entretenir? » dit Manu.

3. Le poisson répondit : « Tant que nous sommes petits, grand est le danger qui nous menace; le poisson mange le poisson. Entretiens-moi d'abord dans une cruche; puis, quand je serai trop grand pour elle, tu creuseras un fossé dans lequel tu m'entretiendras; puis, quand je serai trop grand pour lui, tu me porteras dans la mer. Je serai alors supérieur à toute puissance destructive. »

4. Le poisson devint vite grand. Il dit alors à Manu : « L'année dans laquelle ce flot viendra, aie recours à moi après avoir fabriqué un vaisseau; puis tu entreras dans le vaisseau placé dans le flot montant, et je te ferai traverser au delà. »

5. Manu, après avoir entretenu le poisson de la sorte, le porta dans la mer. Manu, en l'année que le poisson lui indiqua, s'approcha de lui après avoir fabriqué un vaisseau, puis il entra dans le vaisseau placé dans le flot montant. Le poisson nagea vers lui et délia la corde du navire pour l'attacher à sa corne; grâce à cela, il courut au sommet de la montagne.

6. Le poisson dit à Manu : « Je t'ai fait traverser. Attache le navire à l'arbre, de crainte que l'eau ne se retire pendant que tu es sur la montagne; autant l'eau se retirera, autant tu la suivras. » Manu descendit autant qu'il fallait pour suivre l'eau. C'est ce qu'on appelle la descente de Manu du sommet de la montagne. Le flot emporta toutes ces créatures et Manu resta seul ici ([1]).

On reconnaît de suite une légende originale, qui ne rappelle

([1]) La traduction qu'on vient de lire est à peu de chose près celle fournie par M. P. REGNAUD dans son ouvrage récent *Comment naissent les mythes* (Paris, Alcan), p. 66.

Digitized by Google

en rien le déluge biblique. On cherche en vain comment Lenormant et Burnouf ont pu admettre que ce serait là la légende hébraïque transplantée de la Chaldée dans l'Inde par les relations commerciales. Il y a entre les deux récits un seul point commun : l'eau; mais la légende hindoue n'y appuie même pas. Toute l'importance est donnée, au contraire, au poisson sauveur, dans lequel Grimm, probablement à tort, a voulu reconnaître le poisson merveilleux des contes populaires européens. Dans les rédactions plus récentes de la légende hindoue, l'eau reste encore davantage à l'arrière-plan, de sorte que le récit, d'après l'acteur principal, ne s'appelle plus que « le récit du poisson sauveur ».

La littérature comparée a, de plus, révélé — et c'est là un argument de poids — que les trois légendes hindoues sont relativement jeunes; elles datent d'un temps, où les Hindous avaient déjà quitté leur ancienne demeure dans l'Afghanistan, pour se répandre le long des rives de l'Indus jusqu'à la mer.

Originale ou non, la plus ancienne des légendes hindoues ne fournit pas de points de comparaison avec le récit biblique et pourrait même, pour ce motif, être passée sous silence. La légende persane se distingue par le même caractère. Dans celle-ci, il n'est même pas question de l'homme; elle est, en réalité, une tentative pour fournir au moyen d'un mythe une explication de l'orage. Les nombreux traits, par lesquels le récit persan s'éloigne de la Bible, sont si caractéristiques, qu'ils contredisent carrément la possibilité de l'emprunt. Là où le rapport existe réellement, il doit, pensons-nous, au moins se manifester dans la marche générale du récit ainsi que dans les traits principaux.

III

Chez les primitifs, les légendes de déluge sont nombreuses. C'est la principale raison pour laquelle on a voulu y voir un écho d'une seule et même catastrophe qui aurait atteint les premiers hommes, de celle notamment qui est rappelée par la Bible.

Digitized by Google

La Polynésie et l'Amérique surtout sont riches en légendes de déluge. Pour l'Australie seule, on en connaît jusqu'ici dix; pour l'Amérique, au moins une quarantaine.

Elles ont entre elles des caractères très différents; à première vue, il n'y en a pas une qui ressemble à l'autre. Il est possible néanmoins de distinguer parfois un type commun, mais ce n'est le cas que pour les légendes de tribus voisines, et alors on doit nécessairement conclure à la communauté de la source.

Il s'agit, avant tout, de déterminer jusqu'à quel point toutes ces légendes sont originales. Andree trouva comme résultat, que la moitié d'entre elles sont apocryphes. La légende biblique a souvent été communiquée directement aux sauvages, et cette transmission a eu lieu dans les derniers siècles par le fait de missionnaires et de prédicateurs chrétiens. Ce sont également ceux-ci qui ont le plus souvent noté les légendes des sauvages.

Leurs notes trahissent fréquemment un manque singulier de sens critique et ne peuvent en conséquence être employées qu'avec la plus grande circonspection. Un missionnaire prétend, par exemple, avoir trouvé chez les Algonquins le récit suivant de la création :

« Au commencement il y avait de grandes eaux sur tout le pays. Et au-dessus de l'eau étaient suspendus de gros nuages et là était Dieu le Créateur : le premier être, éternel, tout puissant, invisible était Dieu le Créateur. Il créa de grandes eaux, de grandes terres et beaucoup de lumière et de ciel, il créa le soleil, la lune, les étoiles, etc. »

On reconnaît aussitôt une imitation de la Bible; il est même incompréhensible qu'on ait osé donner un tel récit comme authentique.

Et néanmoins, la plupart des missionnaires sont de bonne foi; dans leurs recherches des conceptions religieuses chez les primitifs, ils se sont tout simplement laissé duper de leurs madrés conteurs. Les relations de voyage nous ont appris suffisamment, qu'on ne peut, en général, accepter qu'avec défiance les renseignements fournis par les sauvages. Le manque de

Digitized by Google

véracité des nègres est proverbial. Un missionnaire du nom de Moffat n'avait jamais rien trouvé qui ressemblât à une légende de déluge chez certaines peuplades de l'Afrique méridionale, avec lesquelles il avait été en rapport. Certain jour il en apprend une de la bouche d'un Namaqua. Le nègre certifiait qu'il l'avait apprise de ses grands-parents et qu'il n'avait jamais de sa vie parlé à un missionnaire; malgré ces belles déclarations, Moffat fit, peu de temps après, la connaissance du missionnaire de qui le Namaqua tenait son récit.

Les peuples primitifs acceptent très facilement des légendes étrangères, et les voyageurs, d'un autre côté, ont fait régulièrement l'expérience, que le sauvage, par paresse naturelle ou par goût inné de ses aises, préfère le plus souvent répondre par les termes mêmes de la question. C'est pourquoi nous pouvons considérer les légendes religieuses des sauvages, telles qu'elles furent notées ou publiées, toutes comme plus ou moins falsifiées.

Il y a certains faits qui serviront de criterium pour déterminer le degré d'authenticité ou d'inauthenticité.

Tous ceux qui sont quelque peu au courant des légendes des primitifs savent, par exemple, que le caractère monothéiste dans une tradition est un indice certain qu'il y a eu emprunt direct. C'est le cas pour le récit algonquin qu'on vient de lire. Il n'y a pas de peuplade « sauvage » qui n'ait une masse de dieux. Les Peaux-Rouges d'Amérique parlent d'un « esprit, puissant par-dessus tous », leur « Grand Manitou », et malgré cela ils adorent à côté de celui-ci nombre d'esprits, des incorporations des forces naturelles, que l'homme sauvage partout se figure sous toute espèce de formes, comme homme, comme animal, voire comme objet ordinaire. Les sauvages ne sont pas encore sortis de la phase d'évolution qui a été appelée par Tylor l'*animisme*.

Dans la comparaison des légendes diluviennes chez les sauvages et chez les Hébreux, on a attaché toute l'importance aux traits analogues.

Le caractère particulier du récit biblique se trouve dans sa tendance morale. Or, quand les Kolhs de l'Inde racontent

Digitized by Google

que Singbonga, l'être suprême, s'enflamma de colère « parce que les hommes ne voulaient ni se laver ni travailler, mais ne songeaient, au contraire, qu'à danser et à s'enivrer », on peut, sans grand danger de verser dans l'erreur, admettre qu'il y a là influence directe de l'enseignement moral des missionnaires chrétiens ; tout autant d'ailleurs, que lorsque le nombre des hommes sauvés se borne à un seul couple.

Il y a d'autres traits semblables. Cependant, dans l'examen de ce point, la prudence est une condition de première nécessité.

Plusieurs traits se retrouvent notamment sur des points du globe très éloignés l'un de l'autre, sans que cette communauté repose pour cela sur un emprunt.

Ainsi, de nombreuses légendes mentionnent une inondation qui couvrait « toute la terre ». Nous avons déjà rencontré cette universalité dans la Grèce ancienne. Que ce détail se présente chez les Hellènes, chez les Hébreux ou chez les sauvages, il faut comprendre chaque fois : la terre pour autant qu'elle était connue de ceux qui, les premiers, se racontèrent la légende. La légende aime à amplifier, à grossir les dimensions des choses, et ce qui était à l'origine local et restreint, acquiert souvent, dans le travail lent et inconscient qui s'opère dans l'imagination populaire, l'importance d'un événement universel.

Il n'y a donc pas à tabler sur une ressemblance pareille.

Voici un autre trait qui est de nature à rendre suspect tel récit des sauvages. Dans plusieurs légendes, le héros lâche certains animaux pour reconnaître l'état des eaux. On peut effectivement souvent conclure à l'influence biblique, malgré les transformations inévitables. La colombe qui figure dans le récit biblique avait, pour les Hébreux, un caractère sacré. En passant chez un autre peuple, la colombe dut céder le plus souvent devant d'autres animaux sacrés. C'est ainsi que, chez les tribus de la Californie, elle fut remplacée par le « coyote » ou renard des prairies, lequel, tout comme la colombe, est envoyé dans les quatre régions du ciel.

Et malgré tout cela, ce trait était à la portée des peuples

Digitized by Google

primitifs, sans qu'il y ait nécessairement influence directe de la Bible. Il figure déjà dans les mythes de l'antiquité. Les Argonautes lâchent un pigeon pour essayer le passage à travers les Symplegades. Les Danois aussi, qui firent voile au IXe siècle vers l'Islande, emportèrent des corbeaux, afin de trouver ainsi la direction de la terre ferme.

Tous ces détails exhortent à la circonspection. On ne doit donc pas considérer *a priori* un trait commun comme inauthentique. L'étude comparée des légendes a, au contraire, démontré qu'une légende peut, en différents endroits et chez des peuples non apparentés, se développer d'une façon identique, et ce tout à fait spontanément. Il n'y a pas nécessairement pour cela influence directe d'un peuple sur l'autre. Combien un tel parallélisme ne doit-il pas se présenter plus facilement pour des traits isolés dans un thème de légende?

Les Tlinkits de l'Amérique du Nord, par exemple, expliquent la diversité des langues de la manière suivante : « Le vaisseau sur lequel les hommes se sauvent échoue et se brise en deux. Sur l'une des deux parties se trouvaient les Tlinkits, sur la seconde les autres peuples, et cette séparation violente a produit la différence entre les langues. » Les Bella-Coola' s et d'autres tribus de l'Amérique du Nord connaissent le même récit.

Ailleurs, la diversité des langues est le fait de certains animaux, doués comme on sait d'un pouvoir supérieur dans la mythologie des primitifs. Quelques peuplades de l'Amérique centrale savent que la colombe « distribua » les langues parmi les descendants des hommes, qui échappèrent à la destruction générale.

Il est très probable, que ce trait encore a germé dans l'esprit du sauvage spontanément, sans intervention aucune de la Bible. Nous citerons à l'appui de cette interprétation un exemple encore plus typique de développement spontané, qui se rencontre chez les tribus de l'Orénoque supérieur.

Les Maquousis racontent que le seul homme qui échappât à la grande inondation jeta des pierres au-dessus de sa tête, et — tel Deucalion — repeupla la terre. Chez les Maipuris,

Digitized by Google

leurs voisins, le seul couple humain qui survit en fait autant au moyen des noyaux provenant de certain palmier; les noyaux jetées par l'homme produisent des hommes, tandis que les fruits jetés par la femme donnent des femmes.

On serait facilement disposé à douter de l'exactitude du récit, mais il faut s'incliner devant le nom qui se trouve au bas de cette note : c'est Guillaume de Humboldt qui rapporte la légende diluvienne des Maipuris dans ses *Ansichten der Natur*. Ira-t-on maintenant chercher dans ce trait un emprunt fait à la mythologie des Grecs? Personne cependant n'a jamais tiré pareille conclusion. Chose curieuse! Dès qu'il s'agit des dieux païens, tout le monde est prêt à l'instant à admettre le développement spontané; mais, du moment que tel trait dans les légendes des primitifs se laisse comparer à un détail quelconque de l'Écriture sainte, on n'hésite pas à appliquer une argumentation toute différente. Le cas est typique, et pourra aider à déterminer la méthode qui doit être suivie dans la recherche de l'origine des légendes et traditions populaires.

IV

La forme dont les primitifs revêtent leurs légendes fournit un criterium sûr d'authenticité ou d'inauthenticité. Le sauvage a une psychologie à lui. Son imagination procède par bonds; la succession régulière des faits, par laquelle chaque élément du récit annonce insensiblement le suivant, la logique serrée, qui est une nécessité pour le civilisé, sont étrangères à l'esprit du sauvage. Ce style particulier, qui ne se laisse cependant pas caractériser si aisément, se trahit aussitôt à celui qui a quelque habitude du folklore des primitifs.

Qu'on nous permette d'éclaircir cela au moyen d'un exemple.

« Autrefois, disent les Maidus de la Californie, les Indiens habitaient, paisibles et heureux, la vallée du Sacramento. Tout à coup survint une formidable inondation, de sorte que toute la vallée devint semblable à une mer, qu'aucun homme ne pouvait mesurer. Les Indiens fuirent, mais un grand nom-

Digitized by Google

bre d'entre eux périrent et furent dévorés des saumons et des grenouilles. Deux seulement se sauvèrent sur les montagnes ; ces deux, le « Grand Homme » les rendit terribles et les bénit, de sorte qu'ils repeuplèrent bientôt la terre. Beaucoup de peuplades provinrent d'eux, oui, toute une nation, et un homme fut le chef de cette nation — chef renommé par le monde entier. Celui-ci alla à une montagne, d'où on avait la vue sur l'eau immense qui couvrait les plaines fertiles, habitées jadis par ses pères. Là il dormit neuf nuits, cherchant dans son esprit comment il pourrait faire s'écouler cette eau. Il passa neuf nuits dans cet endroit, jeûnant toujours et se demandant seulement : « Comment cette eau profonde a-t-elle pu couvrir la terre ? » Et après neuf nuits il était transformé. Il n'était plus comme avant, car aucune flèche à pointe de silex n'était plus à même de le blesser, mille Indiens eussent-ils tiré sur lui. Il était semblable au « Grand Homme » au ciel, car personne ne pouvait plus le tuer. Alors il s'adressa au « Grand Homme » et lui ordonna de faire disparaître l'eau de la plaine où avaient demeuré ses pères. Le « Grand Homme » le fit ; il arracha un côté d'une montagne et les eaux s'écoulèrent dans la mer. »

La gaucherie du style de cette légende saute aux yeux, mais ce caractère précisément est une garantie que nous sommes en présence d'un document non falsifié.

Dans nombre de légendes la forme a seulement été un peu embellie. Jusqu'il y a peu d'années, on ne se rendait pas un compte exact de l'importance scientifique que possèdent les récits traditionnels, et chacun les considérait comme des matières qu'il pouvait modifier au gré de son imagination.

Dès qu'on se trouve devant un récit non enjolivé, on est frappé de l'absence de points de comparaison avec la Bible. La légende des Odjibways de l'Amérique septentrionale en est un exemple remarquable.

Menaboschou, un demi-dieu, était l'ami des loups, et un jeune loup, avec lequel il alla à la chasse, était son favori particulier. Malgré l'avertissement de Menaboschou le loup s'engage sur la glace et est tué par le roi des serpents.

Digitized by Google

Menaboschou veut venger son ami et se change en souche d'arbre sur le bord du lac. Les serpents viennent voir, mais Menaboschou se tient coi, et les animaux n'ayant aucun soupçon, se couchent à terre pour dormir. « Alors Menaboschou sortit de sa souche et tua le roi des serpents ainsi que trois de ses fils. Les autres serpents cependant se sauvèrent dans le lac en se lamentant, et répandirent sur le bord de l'eau et partout dans la forêt le contenu de leurs *sacs de médecine ou de magie*. L'eau se mit à monter et il se forma des tourbillons terribles. « Tout en fut couvert, et Menaboschou dut se retirer sur un sapin au sommet d'une haute montagne. Après cinq jours l'eau s'arrêta, » soit que les serpents eussent épuisé leurs moyens de magie, soit qu'il leur semblât que c'était suffisant ainsi »... Le lendemain matin il vit le corps raidi d'un rat musqué flottant sur les eaux. Il le repêcha et le ranima, en soufflant dessus avec son haleine chaude. Alors il lui dit : « Frère rat, nous ne pouvons vivre sans terre ni l'un ni l'autre. Plonge au fond de l'eau et rapporte-moi, si tu peux, un peu de terre, ne fût-ce que trois petits grains de sable; je saurai bien en faire quelque chose. » L'animal serviable plongea aussitôt et remonta après un temps considérable. Mais il était mort et flottait sur l'eau. Menaboschou repêcha le rat encore et s'aperçut qu'il portait dans l'une de ses pattes une couple de grains de sable. Il les prit, les sécha au soleil et les souffla sur la surface de l'eau, et là où ils tombèrent, ils restèrent et s'accrurent, grâce à la force intérieure de la terre ou par suite du pouvoir magique inhérent au souffle du demi-dieu. Ainsi se formèrent d'abord de petites îles, qui se réunirent et s'agrandirent rapidement. Enfin Menaboschou put quitter sa position difficile et sauter sur une des îles nouvelles. Assis sur cette île, il voyagea comme sur un radeau, aida les autres îles à se réunir et enfin il se forma ainsi de grandes terres.

Le caractère cosmogonique par lequel se distingue ce récit, donne le véritable point de vue pour juger et interpréter les légendes de déluge. Toutes les cosmogonies ont nécessairement un caractère local. Elles ne peuvent pas ne pas tenir

Digitized by Google

compte de la configuration de la région, dont elles rapportent l'histoire physique, observée avec toute l'inexactitude et rendue avec toute l'exagération propres à l'imagination naïve de l'homme sans culture. De là le peu de ressemblance des légendes diluviennes entre elles — si minime, qu'elles ne possèdent souvent qu'un seul élément commun : l'eau. De là encore l'existence d'une pareille légende sur tant de points du globe, car les phénomènes rappelés dans ces récits traditionnels appartiennent à l'évolution géologique de notre planète et se sont en fait présentés sur un nombre très considérable de points divers, sous l'action des mêmes causes partout.

Il s'agit donc avant tout de faire le départ dans cette foule de légendes, en se laissant guider par l'ethnographie pour les récits originaux, par la littérature comparée pour les récits empruntés : seul ce principe donne la base véritable.

Il saute dès lors aux yeux, combien il est inexact de parler d'*une* légende du déluge : *des* légendes de déluge, voilà ce que l'histoire de la nature accuse. On chercherait en vain un type uniforme.

La même divergence existe parmi ces légendes au point de vue de l'âge qu'il faut leur attribuer. Quelques-unes appartiennent aux littératures anciennes, tandis que dans les récits plus jeunes cette question se dérobe totalement à nos investigations. Que faut-il croire, sous ce rapport, par exemple de la légende Makah dans l'Amérique du Nord, commençant par ces mots : « Il y a un long temps, mais pas trop éloigné de nous » ?

Les légendes, malgré le vêtement fantastique, nous renseignent mieux au sujet des phénomènes naturels qui les ont engendrées. « Les eaux de l'océan Pacifique, continuent les Makahs, se précipitèrent sur le pays. L'eau se retira subitement, de sorte que le golfe de Neeah fut mis à sec. Après quatre jours elle avait atteint son niveau le plus bas, et alors elle monta de nouveau sans vague ni ressac, jusqu'à ce que tout le pays fût inondé. » Il est facile de reconnaître dans ce récit la description de phénomènes qui accompagnent souvent les tremblements de terre ou les éruptions volcaniques.

Digitized by Google

Nous avons ainsi nommé la première et la plus importante des causes : c'est pourquoi on rencontre les légendes diluviennes avant tout dans les parties volcaniques du globe.

L'étendue qui est souvent prise par de tels cataclysmes explique pourquoi elles devaient frapper de terreur l'esprit humain, et devenir ainsi la source de nombreuses légendes. Le ressac produit en 1775 par le tremblement de terre de Lisbonne s'étendit au delà de l'océan Atlantique jusqu'aux Antilles. L'histoire mentionne nombre de tremblements de terre, pendant lesquels les eaux pénétrèrent avec fureur dans les terres, entraînant tout dans une destruction générale. La plus ancienne des légendes de déluge, la babylonienne, doit provenir d'un phénomène de ce genre. Chez les habitants des côtes de l'Amérique aussi, les tremblements de terre semblent avoir été la cause principale qui a produit des catastrophes par l'eau et des légendes.

A l'intérieur des terres il nous faut songer essentiellement à la rupture soudaine de fleuves, comme chez les Muiscas de la Colombie ; ailleurs, comme au Thibet et à Cachemire, à la rupture de lacs intérieurs. C'est là l'origine de la légende d'Ogygès en Grèce : elle appartient à l'histoire du lac Copaïs. L'histoire de notre planète parle fréquemment de cataclysmes naturels qui ont modifié l'aspect du sol ou ont laissé d'autres traces durables. La formation de la vallée de Thempé, à laquelle il est probablement fait allusion dans la légende de Deucalion, fut le résultat d'un tremblement de terre qui procura en même temps une issue aux eaux de la Thessalie.

Dans des cas isolés on a tenté, au moyen d'une légende de déluge, de fournir une explication pour la présence sur les hautes montagnes de fossiles, de coquillages et de coraux. Hérodote s'était déjà posé la question en considérant les fossiles en Égypte. Chez les sauvages également de pareilles trouvailles ont excité la curiosité, et c'est ainsi que les Esquimaux, les indigènes de Samoa et d'autres purent tout aussi bien que les Grecs anciens arriver à la conclusion, qu'un jour la mer avait couvert les montagnes.

Les cyclones, enfin, sont au nombre des phénomènes qui

Digitized by Google

firent naître des légendes de déluge, principalement aux Indes orientales et occidentales. Dans une catastrophe qui eut lieu le 1er novembre 1864 dans l'Inde, les vagues s'avancèrent dans les terres à une distance de dix-sept milles anglais, quoique la marée ne durât qu'une heure. Soixante mille personnes y trouvèrent la mort.

* * *

Tous ces phénomènes — et ainsi nous résumerons les résultats obtenus — étaient renfermés par certaines limites, quelque grandes qu'on doive prendre les distances. Aucune des catastrophes rappelées dans les légendes n'a eu les dimensions qui lui furent parfois attribuées avec l'emphase, l'exagération propres à l'esprit enfantin : aucune ne couvrit réellement « toute la terre ».

C'est pourquoi aussi le souvenir d'une telle catastrophe n'est pas universel. Il ne se trouve par exemple pas chez les voisins immédiats des Hébreux, pas chez les peuples de l'Asie centrale, pas dans la Chine ni au Japon, pas chez la plupart des tribus nègres.

La légende hébraïque a pénétré chez de nombreux peuples, parfois déjà dans l'antiquité, la plupart des fois cependant dans les temps modernes. Sur bien des points elle rencontra une tradition locale existant déjà, sur laquelle se greffèrent dans la suite différents traits empruntés au récit biblique. Ce mélange ôte aux légendes en question toute valeur historique, et ce jugement est applicable en tout premier lieu à la légende hébraïque elle-même. Parmi les autres il y en a un certain nombre d'authentiques, qui doivent être considérées comme de l'histoire, assurément; mais comme de l'histoire agrandie par l'imagination, et de l'histoire locale dans tous les cas. Les événements qui les ont créées n'ont rien de commun avec celui qui est visé par le livre sacré des Hébreux, et aucune information n'est donc fournie par les légendes de déluge ni chez les sauvages ni chez les civilisés, au sujet de l'endroit où se trouva un jour le berceau du genre humain.

AUG. GITTÉE.

Digitized by Google

LES BOURSES DU TRAVAIL [1]

III

Belgique.

C'est au savant économiste de Molinari qu'est dû le mouvement en faveur des bourses du travail en Belgique.

En effet, dès 1857, il fondait à Bruxelles un journal, intitulé la *Bourse du travail*, qui comportait un bulletin spécial de l'état du marché. Les éléments de cette publication étaient recueillis dans les ateliers des différentes industries de Bruxelles. Malheureusement, au lieu de seconder cette tentative, les ouvriers et les industriels s'y montrèrent, les uns indifférents, les autres manifestement hostiles.

En présence de ce manque de concours des ouvriers et de cette hostilité des patrons, la *Bourse du travail* dut cesser de paraître. Elle avait vécu cinq mois, du 17 janvier au 20 juin 1857.

Cet insuccès fut suivi de loin en loin par quelques nouvelles tentatives qui toutes restèrent infructueuses, l'organisation patronale et l'organisation ouvrière étant à peine en gestation.

Nous en arriverons donc aux efforts tentés, en 1885, par M. Buls, bourgmestre de la ville de Bruxelles, en vue d'établir un accord entre les ouvriers et les patrons pour la constitution d'une bourse du travail rationnelle, c'est-à-dire d'un marché du travail où devaient se rencontrer le capital et le travail.

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 novembre 1899.

Digitized by Google

Voici comment M. A. Malevé, secrétaire des conférences préparatoires à l'organisation de la bourse, fait l'historique de ces travaux :

« M. le Bourgmestre organisa des conférences auxquelles les délégués de toutes les Chambres syndicales furent invités à assister et dans lesquelles la question de la création d'une bourse du travail fut longuement discutée.

« Les comptes rendus de ces conférences ont été publiés sous le titre : *Bulletin des conférences préparatoires à l'organisation d'une bourse du travail à Bruxelles.*

« A la première de ces réunions, qui eut lieu le 24 janvier 1885, M. Denis donna lecture de son rapport et déposa un projet de statuts, qui sont également reproduits au *Bulletin des conférences* (1).

« Le principe de l'organisation d'une bourse du travail fut admis, par les délégués ouvriers, après des discussions qui prirent trois séances. Dans la dernière réunion, ils adoptèrent les statuts présentés par M. Hector Denis.

« Le 19 avril 1886, M. Buls exposa la question simultanément au Conseil communal et à l'Union syndicale des patrons, en l'examinant surtout, devant la première de ces assemblées, au point de vue de l'intérêt général du pays, et en s'efforçant, devant la seconde, de dissiper les préventions des patrons.

« Le Conseil communal ordonna le renvoi aux sections compétentes, lesquelles émirent des avis favorables. De son côté, le Comité central de l'Union syndicale adopta le projet des statuts tel qu'il avait été arrêté par l'assemblée générale des délégués ouvriers, sauf cependant en ce qui concerne le refus d'admission à la bourse des ouvriers non syndiqués.

« En vue d'amener une entente sur ce point délicat, M. le Bourgmestre provoqua, le 22 mai dernier, une nouvelle réunion des ouvriers. Cette assemblée, qui siégea sans aucune intervention étrangère, examina la question soule-

(1) Bruxelles, imprimerie Ve J. Baertsoen, 5, Grand'Place, 1886.

Digitized by Google

vée par l'Union syndicale des patrons et délégua à trois compagnons choisis dans son sein les pouvoirs nécessaires pour prendre part à un conseil de conciliation.

« Ce conseil de conciliation, composé des trois ouvriers dont nous venons de parler et de trois patrons, délégués par l'Union syndicale, se réunit sous la présidence de M. le Bourgmestre et avec le concours de M. H. Denis. Les comptes rendus des séances de ce conseil, ainsi que ceux des réunions ouvrières et patronales, ont été réunis et forment le deuxième fascicule du *Bulletin des conférences*.

« Malheureusement, on ne parvint point à s'entendre sur le point litigieux; ce que voyant, M. Buls formula une proposition transactionnelle qui fut admise par les ouvriers, mais que les patrons repoussèrent. »

Ce ne fut qu'en 1889, ainsi que nous le verrons à l'instant, que M. le Bourgmestre de Bruxelles réussit en partie à mettre en exécution son plan de création de bourse du travail.

On compte actuellement en Belgique trois catégories particulièrement distinctes de bourses du travail :

a) Les bourses officielles communales ;

b) Les bourses officieuses, dues à l'organisation de comités spéciaux ou de groupes philanthropiques;

c) Les bourses spéciales ou corporatives, dues à l'initiative de groupes syndicaux ou politiques.

Celles des deux premières catégories sont accessibles à tout le monde; celles de la dernière catégorie ne s'occupent généralement que des ouvriers appartenant à leur groupe.

INSTITUTIONS COMMUNALES.

Molenbeek-Saint-Jean.

La première bourse du travail ou, plus justement, le premier embryon de bourse du travail fut celui de Molen-

Digitized by Google

beek-Saint-Jean où, depuis 1878 (1), existait à la maison communale — plutôt de nom que de fait cependant — un service de placement.

En 1896, le 9 décembre, un avis placardé dans toute la commune et émanant du collège échevinal, rappelait au public qu'un registre, destiné à l'inscription des sujets des deux sexes cherchant une place, était ouvert à la maison communale (bureau de l'état civil).

Cet appel n'a cependant guère produit de résultats. En effet, on ne compte, jusqu'au 29 juin 1897, que 153 offres de bras (ouvriers) et 20 offres de travail (patrons).

Depuis le 29 juin 1897 jusqu'à ce jour, aucune inscription n'a plus été faite.

Enghien.

C'est par décision du Conseil communal, et grâce à l'initiative de M. le sénateur Paternoster, que la Bourse du travail d'Enghien fut créée le 22 décembre 1895. Elle reçoit de la commune 300 francs par an et un subside de 200 francs du Conseil provincial du Hainaut, auquel elle doit faire, chaque année, rapport sur ses opérations pendant l'année écoulée.

Outre le marché de l'offre et de la demande, cette institution a aussi dans ses attributions les rapports à adresser à la caisse permanente de secours, pour les ouvriers victimes d'accidents du travail. Elle peut également servir d'arbitre dans les contestations relatives aux salaires.

Alost.

La Bourse du travail d'Alost a été créée par une délibération du Conseil communal de cette ville, en date du 10 avril 1896, sur la proposition de l'un de ses échevins, M. le baron L. Béthune.

La statistique de ses opérations, pour l'exercice 1898,

(1) Depuis 1878 jusqu'au 8 octobre 1879, date de la cessation des inscriptions, il y a eu 105 offres de bras.

Digitized by Google

mentionne 169 offres de bras et 159 offres de travail; 125 ouvriers ont été placés par son intermédiaire.

Schaerbeek.

La création du Bureau de l'offre et de la demande d'emplois de la commune de Schaerbeek, due à l'initiative de M. L. Bertrand, échevin des finances, date du 6 novembre 1896.

Ce bureau est organisé conformément aux dispositions générales du règlement organique et d'ordre intérieur des services communaux et placé dans la division de l'état civil et de la population.

Les personnes habitant le territoire de la commune ont seules le droit de faire enregistrer les offres et les demandes d'emplois aux registres de l'office.

Un article du règlement organique porte que les syndicats ouvriers peuvent communiquer au bureau du travail les listes de leurs affiliés inoccupés, avec l'ordre dans lequel il faut les convoquer pour les offres d'emplois. Le bureau suit cet ordre, à moins que l'ouvrier prouve qu'il n'appartient plus au syndicat.

Pendant l'exercice 1898, il y a eu 1,153 offres de bras et 474 offres de travail; 492 placements ont été effectués.

Saint-Gilles (Bruxelles) (1).

C'est le 12 novembre 1896 que le Conseil communal de Saint-Gilles, sur la proposition de M. Vanderschrick, bourgmestre, vota la création d'une bourse du travail communale annexée au bureau de la population.

L'objectif poursuivi par cette institution et son règlement organique sont identiquement les mêmes que ceux de la commune de Schaerbeek.

(1) Une première tentative pour la création d'un bureau de placement avait déjà été tentée, en 1878, sur l'initiative de M. Ambroes, à la maison communale de Saint-Gilles où des registres pour recevoir les offres et les demandes d'emplois étaient déposés.

Digitized by Google

Saint-Nicolas (Waes).

La Bourse du travail de Saint-Nicolas (Waes) a été fondée le 1er avril 1897 par le collège échevinal. Elle s'étend à Saint-Nicolas et aux environs; son but est le placement des ouvriers, domestiques, employés, etc., suivant le mode adopté par les autres bourses du travail : les ouvriers font leurs offres, les patrons leurs demandes et la bourse fait connaître aux uns et aux autres l'état du marché du travail.

Du 1er juillet 1898 au 30 juin 1899, on a enregistré 301 offres de bras et 244 offres de travail; les placements effectués s'élèvent à 264.

Malines.

La Bourse du travail de Malines instituée par l'administration communale, le 15 décembre 1898, est dirigée par une commission spéciale nommée par celle-ci.

Depuis sa fondation jusqu'au 25 novembre 1899, l'institution a enregistré 481 offres de bras et 159 offres de travail; 42 placements ont été effectués.

INSTITUTIONS OFFICIEUSES.

Liége.

La Bourse du travail de Liége, ouverte le 11 février 1888, est la plus ancienne des institutions de ce genre. Elle est née du concours de l'Œuvre des chauffoirs publics et de la Chambre de commerce (union commerciale). Elle est administrée par une commission composée : 1° de six membres nommés par la Chambre de commerce; 2° d'un délégué de la ville; 3° de trois membres ouvriers désignés, autant que possible, par leurs pairs du Conseil de prud'hommes, du Conseil de l'industrie et du travail et des sociétés de secours mutuels.

Digitized by Google

Le but de cette institution est de faciliter le placement des travailleurs en concentrant dans ses bureaux, pour leur donner ensuite la plus grande et la plus rapide diffusion possible, toutes les offres et toutes les demandes disponibles sur le marché du travail.

Ses services sont gratuits pour l'ouvrier.

Les *moyens généraux* dont elle dispose pour arriver à cette fin sont : 1° un local gratuitement concédé par la ville; 2° un service d'ordre assuré par la police communale; 3° les subsides des administrations provinciale et communale et de plusieurs associations privées.

Ses *moyens spéciaux* sont : l'appel public, fait chaque jour dans son local, des offres et des demandes d'emplois disponibles; 2° leur affichage quotidien dans les cadres placés aux endroits les plus populeux de la ville; 3° la publication de la statistique dans les journaux locaux et suburbains.

Pendant l'exercice 1898, il y a eu 2,443 offres de bras et 2,689 offres de travail.

Bruxelles.

La Bourse du travail la plus importante et la mieux conçue en Belgique est, sans conteste, celle de la ville de Bruxelles, sise 17, rue de l'Amigo. Cette institution date du 5 avril 1889 et est une des trois sections (1) composant l'œuvre du travail dont MM. Buls et De Quéker sont respectivement les président et secrétaire.

Le comité de la Bourse du travail de Bruxelles se compose de trois membres : un président, un secrétaire, un trésorier.

Les ressources dont ce comité dispose proviennent essentiellement des souscriptions de l'Œuvre du travail.

La ville de Bruxelles lui accorde un local meublé,

(1) Les deux autres sections sont : 1° le Comptoir du travail pour femmes, rue Potagère, 87; 2° la Maison du travail, dite à présent Colonie ouvrière libre à Haeren (Nord).

Digitized by Google

qu'elle entretient. Elle lui assure un service d'ordre par la police communale.

M. Ch. De Quéker organisa l'institution d'après un système spécial; il en fit une espèce de marché, indépendant de l'action directe des ouvriers et de celle des patrons. En cas de conflit entre les ouvriers et les patrons d'une profession, l'office s'abstient d'intervenir; elle ferme le marché aux parties en conflit et ne le rouvre qu'à la demande expresse des parties intéressées. Son mécanisme est extrêmement simple. Les ouvriers sont inscrits, par professions et dans l'ordre où ils se sont présentés, sur un registre *ad hoc*. Les offres des patrons sont inscrites, d'après le même système, sur un autre registre. Voici comment on procède ensuite : si un patron menuisier, par exemple, demande un ouvrier, on examine la liste des ouvriers inscrits sous cette rubrique; on les invite à passer au local de la Bourse du travail; cet avertissement est donné à un certain nombre, une demi-douzaine le plus souvent, choisis d'après l'ordre d'inscription.

A la bourse du travail, on donne aux ouvriers l'adresse du patron : les ouvriers recommandables reçoivent l'adresse manuscrite du patron avec une formule d'introduction; ceux qui ne sont pas recommandables, sans être mauvais, reçoivent l'adresse du patron, sans plus; à ceux qui ont essuyé des condamnations, on se contente de donner l'adresse verbalement. Les renseignements sont confidentiels. Ils sont fournis par la police bruxelloise.

Au verso de chaque bulletin de présentation se trouve une notice invitant le patron ou maître à y inscrire le mot *accepté* ou *refusé* suivi de sa signature ou cachet. Si l'un des bulletins fait retour à la bourse du travail avec la mention accepté, on cesse immédiatement l'envoi d'ouvriers à ce patron; dans le cas contraire, de nouveaux récipiendaires lui sont dépêchés.

Ajoutons que l'inscription, gratuite pour toute personne habitant la ville ou les faubourgs, se fait contre présentation d'une pièce quelconque d'identité : livret

Digitized by Google

de mariage, bulletin d'inscription à la population, et contre payement de la somme de un franc et remise d'un certificat de bonne conduite délivré par l'autorité locale pour toute autre personne. Les patrons, lors de la remise d'une offre de travail, paient 50 centimes d'inscription.

Depuis sa fondation, la Bourse du travail de Bruxelles a enregistré 35,532 offres de bras et 29,544 offres de travail.

Pendant l'exercice 1898-1899, on compte 2,007 offres de bras et 2,118 offres de travail; 1,179 placements certains, prouvés par la signature des patrons intéressés, ont été effectués.

Afin d'intéresser directement à la bonne marche de l'œuvre les ouvriers et les patrons, celle-ci s'est adjointe une commission d'études, composée d'un représentant de chacun des grands groupes suivants : l'Union syndicale et le Cercle des commerçants, représentant les patrons; la Générale ouvrière pour les ouvriers et l'Union générale des employés pour les employés.

Outre l'inscription de l'offre et de la demande, la Bourse du travail de Bruxelles possède, depuis 1891, un marché du travail où les patrons et industriels peuvent se mettre en rapports directs avec les ouvriers et y débattre ensemble les conditions du travail.

Gand.

La Bourse du travail de Gand est due à l'initiative de la Ligue du commerce et de l'industrie. Elle a été ouverte le 9 juillet 1891, au local du Pakhuis, Marché aux grains, à Gand.

Cette institution a été organisée sous le patronage et avec le concours financier des administrations provinciale et communale et des cercles qui s'intéressent à l'œuvre.

Un comité de surveillance, composé de délégués en nombre indéterminé des administrations et cercles protecteurs, a le droit d'inspecter toutes les opérations de la bourse.

Les renseignements fournis sont gratuits.

Digitized by Google

Pendant l'exercice 1898, le nombre d'offres de bras s'élevait à 720, celui des offres de travail à 182.

Pâturages.

La Bourse du travail de cette commune est une institution due à l'initiative du Comité de patronage des habitations ouvrières et des institutions de prévoyance. Elle est établie à la maison communale et dessert les cantons de Boussu, Dour et partie de Pâturages.

Son action s'étend sur 37 communes du ressort du comité, ayant une population de plus de 130,000 habitants, parmi lequels on compte 26,000 ouvriers industriels et au moins 4,000 travailleurs agricoles.

Les demandes de travail faites par les patrons et les ouvriers sont publiées gratuitement.

Les dépenses sont couvertes : par des subsides alloués par la province, les administrations communales intéressées, le comité de patronage et enfin par les dons, souscriptions ou abonnements au bulletin des offres et des demandes.

Les offres de bras, pendant l'exercice 1898, se sont élevées à 685 contre 864 offres de travail.

Charleroi.

La Bourse du travail de Charleroi est une création de l'Œuvre de l'hospitalité de nuit. Elle est subsidiée par la ville et la province. Cette dernière accordait en 1896 un subside de 1000 francs. La ville supporte l'entretien des locaux, leur chauffage et leur éclairage.

Le service est gratuit, tant pour les ouvriers que pour les patrons.

Les opérations de la bourse du travail, du 1er octobre 1898 au 30 septembre 1899, correspondent aux chiffres suivants :

Offres de bras	2,215
— de travail	2,824
Placements effectués	2,222

Digitized by Google

INSTITUTIONS PRIVÉES.

Un grand nombre d'institutions privées : sociétés mutualistes, syndicats, cercles politiques, voire même des institutions de bienfaisance, ont créé des bureaux de l'offre et de la demande, dont quelques-uns fonctionnent régulièrement depuis plusieurs années.

Ainsi, l'*Association typographique*, la *Mutuelle des employés*, l'*Association générale des voyageurs de commerce*, à Bruxelles, ont des services très bien organisés et qui sont d'une grande utilité pour les affiliés sans besogne.

Dans le *Parti socialiste*, presque tous les syndicats ont un service de placement, du moins sur le papier.

Il n'existe, jusqu'à présent, aucune statistique sur les opérations de ces diverses bourses.

Les groupements catholiques de la *Maison des ouvriers* ont également leur bourse du travail, rue Locquenghien, n° 22, à laquelle sont affiliées les institutions similaires existant dans les *associations démocratiques chrétiennes* du pays, telles les Bourses du travail de Nivelles, Tubize, Namur, Tournai, Mons, Wavre, Jodoigne, Waterloo.

Fondée le 1er octobre 1896, la *Bourse nationale du travail* a effectué, pendant l'exercice 1898-99, 2,141 placements.

Quant à son fonctionnement comme bureau central, en voici l'organisation : les bureaux affiliés (représentant 78 cercles) envoient quotidiennement au bureau central les offres et les demandes de travail qu'ils reçoivent. Celui-ci forme un tableau général de tous ces renseignements et l'envoie en retour à tous les affiliés. Il en résulte que ces derniers sont journellement informés du marché du travail dans tout le pays et, autant que possible, à l'étranger.

L'*Union des ouvriers libéraux*, à Bruxelles, possède également une bourse du travail.

Citons aussi la Bourse du travail du *Gesellenverein* (allemand) et de la Société néerlandaise de bienfaisance, à Bruxelles.

Digitized by Google

Il existe aussi à Bruxelles, rue des Chartreux, une *Bourse du travail pour femmes* à journées et de servantes; à la rue du Pépin, une autre institution de ce genre due à la *Ligue des femmes chrétiennes*.

Des religieuses ont dans plus d'une ville une œuvre analogue : à Bruxelles, notamment, rue de Louvain, et à Liége, boulevard de la Sauvenière. A Liége, l'œuvre existe depuis 1870 et place annuellement de 250 à 300 servantes.

La mission protestante anglaise (rue de Milan, Bruxelles) patronne de même les jeunes filles protestantes anglaises qui cherchent un emploi en Belgique.

On compte encore en province, comme s'occupant du placement régulier de leurs protégés, les institutions suivantes :

Bourse du travail (*van Gheluwe genootschap*), à Bruges;
— (*des jeunes apprentis*), à Charleroi;
— (du *Parti ouvrier antisocialiste*), à Gand;
— (du *cercle Nut en Vermaak*), à Lierre;
— (du *cercle Hand in Hand*), à Lierre;
— de Roulers;
— (du *Cercle anticlérical*), à Tournai;
— pour *femmes*, à Tournai;
— (*Katholieke Werkmanskring*), à Malines;
— du *Bureau de bienfaisance* de Mons;
— — — de Cuesmes.

FÉDÉRATION DES BOURSES DU TRAVAIL.

Signalons, pour terminer cette énumération des bourses du travail en Belgique, une institution des plus heureuses, due à l'initiative de M. Ch. De Quéker, et qui, sainement comprise, rendrait des services signalés aux institutions de placement.

En vue de recueillir des données plus étendues sur le chômage et ses causes, des nécessités du travail, etc., il

Digitized by Google

s'est fondé à Bruxelles, 17, rue de l'Amigo, le 14 février 1892, une *Fédération belge des bourses du travail*, entre les offices du pays adhérant aux statuts. Cette fédération a pour but :

1° De créer entre les bourses affiliées des relations leur facilitant le placement de personnes s'adressant à chacune d'elles ;

2° D'étudier les questions qui se rattachent à l'organisation des bourses ou marchés du travail, sans prendre de résolution engageant les bourses fédérées ;

3° De favoriser la création de bourses nouvelles.

Elle est administrée par une commission composée de la délégation des bourses adhérentes, à raison de deux délégués pour chacune.

Lors de la fondation de la Fédération, on comptait comme bourses du travail adhérentes : celles de Gand, Liége, Anvers (1), Koekelberg (2), Bruxelles, Bruxelles (Bourse du travail pour femmes), Gand (Œuvre du placement chrétien).

Actuellement, les Bourses du travail d'Anvers et de Koekelberg n'existent plus et sont remplacées par les Bourses du travail de Pâturages et de Charleroi.

Nous devons à la vérité d'ajouter que la première partie de ce programme a seule pu être, jusqu'à ce jour, mise en pratique, bien qu'il rende des services très appréciables à des organismes de l'espèce, particulièrement en France.

* * *

Il n'existe, en Belgique, aucune loi réglant l'organisation du marché du travail, bien qu'une tentative de l'espèce ait été faite en 1895. En effet, une proposition de loi,

(1) L'œuvre qui, à Anvers, portait le nom de Bourse du travail était plutôt un atelier de travail où l'on procurait des travaux de couture à un certain nombre de femmes pauvres, comme le fait d'ailleurs l'*Œuvre du travail de Bruxelles*, dans son Comptoir, établi rue Potagère, 87.

(2) L'administration communale de Koekelberg avait donné un local et un subside à un groupe d'ouvriers socialistes, pour y organiser une bourse du travail, mais l'entreprise a avorté.

Digitized by Google

émanant de M. Hector Denis (3), fut déposée sur le bureau de la Chambre le 19 février 1895; elle avait pour objet l'organisation du marché du travail industriel et agricole « par les Conseils de l'industrie et du travail, les Comices agricoles et les Fédérations provinciales ou régionales de ces comices, avec l'appui et le concours du service des postes et télégraphes et de l'Office national de statistique du travail ».

La mission de ces institutions devait surtout consister, dans l'esprit de l'auteur de la proposition :

« 1° A mettre en rapport permanent l'offre et la demande de travail et de faciliter le placement et l'embauchage des ouvriers, domestiques, employés de l'un et l'autre sexe, aux moindres frais possible;

« 2° A organiser pour chaque profession et, en général, pour la population industrielle agricole, un système d'informations exactes sur l'état du marché du travail en Belgique dans les différentes régions et dans l'ensemble du pays. »

Leur fonctionnement était ainsi réglé :

« Les secrétaires des bourses et des bureaux de travail recevront les offres et les demandes de travail; ils les inscriront sur les registres et sur les bulletins spéciaux qui seront communiqués aux intéressés, aux groupes professionnels, aux syndicats.

« Ils transmettront par écrit aux particuliers qui s'adresseront à eux les renseignements utiles en se conformant au règlement d'ordre intérieur, et sans autre frais que les frais de poste.

« Ils recueilleront les indications essentielles sur les engagements contractés par l'intermédiaire de la bourse et des bureaux de travail. »

Enfin, leur organisation était tracée comme suit, dans l'article 13 de la susdite proposition de loi :

« Le Conseil supérieur du travail et la direction de

(3) Voir également le projet de constitution des bourses du travail industriel et agricole déposé par M. H. DENIS à la *Commission du travail*, vol. IV, p. 19.

Digitized by Google

l'Office du travail élaboreront les projets de règlements propres à assurer le fonctionnement uniforme et régulier de l'institution, ses rapports avec les administrations publiques et l'Office national du travail; ils feront, en outre, les projets de classification des industries et des types de bulletins de renseignements les plus propres à assurer le service normal de la statistique. Des arrêtés royaux les fixeront définitivement. »

C'est dans la séance du 25 novembre 1898 de la Chambre des représentants que cette proposition de loi fut rejetée.

Nous croyons utile, pour l'Œuvre des bourses du travail, de reproduire *in extenso* le rapport qui en fut fait, au nom de la section centrale, par M. le baron Snoy :

« MESSIEURS,

« Toutes les sections de la Chambre, sauf une, ont rejeté la proposition de loi ayant pour objet l'organisation officielle du marché du travail. Trois d'entre elles s'opposent radicalement au principe. Deux estiment qu'en tout état de cause, l'examen de cette question serait inopportun, avant que les divers rouages administratifs du département de l'industrie et du travail soient définitivement constitués.

« La section centrale a consacré plusieurs séances à la discussion du projet.

« L'utilité d'institutions ayant pour objet de rapprocher l'offre et la demande, le patron et l'ouvrier, n'est et ne peut être contestée par personne. Mais faut-il les créer de toutes pièces? Faut-il les modeler sur un type uniforme? La tutelle administrative, souvent tracassière, toujours coûteuse, est-elle indispensable à leur développement? Ces questions ont été résolues négativement par la section centrale.

« Il existe déjà dans notre pays un certain nombre de bourses du travail dues à l'initiative privée. Elles rendent de réels services, car elles ne se contentent pas de mettre

Digitized by Google

en regard, sur leurs listes, des offres réciproques de bras et de salaires, elles recherchent l'offre de travail, préviennent la demande, facilitent de toutes façons les embauchages et sont dirigées par des hommes qui obéissent au plus noble des mobiles : le dévouement à leurs semblables.

« Les auteurs de la proposition rendent hommage, il est vrai, à ces créations spontanées de la liberté et de l'effort individuel ; ils n'en proposent pas la suppression, mais voudraient les soumettre à une organisation systématique et unitaire, au contrôle centralisé des pouvoirs publics.

« La majorité de la section centrale n'est pas d'avis qu'il soit indispensable d'avoir recours, en cette matière, à la lourde main de l'État. Elle tient pour acquis que l'initiative privée a fait ses preuves en Belgique, et que là où l'établissement d'une bourse du travail répondra à un besoin réel, celle-ci naîtra d'elle-même. Au surplus, l'organisation du marché du travail constitue l'un des objets les plus importants des Unions professionnelles, qu'une loi récente a dotées de puissants moyens d'action.

« Mais le rôle des pouvoirs publics, pour n'être pas prépondérant en cette matière, ne doit cependant être ni méconnu ni écarté. Par les moyens de divulgation et de pénétration qu'ils possèdent : service des postes, affichage, action administrative, par leurs subsides surtout, qui, à certaines conditions à déterminer, ne devraient pas être ménagés à des œuvres d'une utilité sociale incontestable, ceux-ci peuvent et doivent intervenir.

« Rejet de la proposition de loi, mais accord unanime pour recommander les bourses du travail à l'appui du gouvernement et des administrations officielles, telle est, Messieurs, la solution à laquelle s'est arrêtée votre section centrale et que j'ai l'honneur de proposer en son nom à la Chambre. »

Il appert, de cet exposé succinct, que les bourses du travail sont officiellement reconnues comme des institu-

Digitized by Google

tions des plus recommandables, et que les pouvoirs publics ont pour devoir de les encourager pécuniairement, ce qui leur donnera un regain de considération, de stabilité et de prospérité dont elles ont encore trop souvent besoin.

IV

Bien que cela ne rentre pas directement dans le cadre assigné à cet aperçu succinct de l'institution des bourses du travail, nous croyons cependant utile d'indiquer brièvement les différentes façons dont l'embauchage est encore pratiqué.

On rencontre,en premier lieu, le *placement direct ou personnel*, c'est-à-dire le mode dans lequel l'ouvrier entre en contact avec le patron, sans intermédiaire quelconque; ce mode présente lui-même deux cas à examiner, selon que le patron va à la recherche de l'ouvrier, ou que l'ouvrier se met à la recherche du travail dont il a besoin.

Dans le premier cas, les ouvriers s'agglomèrent souvent à des heures déterminées, dans des lieux fixes, principalement aux quais, stations, places publiques, coins de rues, débits de boissons, et où ils stationnent plus ou moins longtemps.

Ce système d'embauchage sur la voie publique est particulièrement désastreux pour la santé de l'ouvrier exposé ainsi à toutes les intempéries.

Dans le second cas, l'ouvrier vient offrir directement son travail à l'endroit même où il peut être employé. C'est le cas, dans la grande industrie, des ouvriers mineurs, métallurgistes, tisseurs; c'est aussi, dans beaucoup de villes, celui des ouvriers du bâtiment, terrassiers, maçons, peintres, menuisiers, charpentiers, etc.; c'est le cas encore dans les petites villes, des ouvriers employés dans les professions relatives à l'alimentation, au vêtement et à l'ameublement; c'est le cas, enfin, de toutes les ouvrières sans travail ou sans profession déterminée.

Digitized by Google

Les inconvénients de ce système sont nombreux : citons la perte de temps et d'argent pour l'ouvrier, les ennuis auxquels le patron est exposé par les visites de quémandeurs parfois indiscrets, l'émigration immodérée vers les grandes villes et les dangers que présentent le vagabondage et l'alcoolisme.

Le placement s'opère aussi *au moyen de la publicité*, à titre gratuit ou onéreux.

La publicité gratuite du placement est représentée soit par les écriteaux que les demandeurs de bras posent à leur porte, soit par les insertions que font les journaux professionnels spéciaux.

Quant à la publicité onéreuse, elle a ordinairement pour organes tous les grands journaux.

Les annonces d'emplois qui paraissent ainsi quotidiennement offrent de grands désavantages qui sont : pour l'employeur, frais élevés, perte de temps, ennuis provoqués par une abondance d'offres de bras; pour l'ouvrier, perte de temps et d'argent sans compter l'escroquerie dont il peut être victime de la part d'individus qui recourent à la publicité pour faire des dupes, en subordonnant l'exécution de leurs promesses dérisoires à l'obligation préalable d'un cautionnement, d'un abonnement, d'une prime ou d'un sacrifice quelconque dont l'auteur ne recueille jamais le fruit.

Mentionnons encore le placement important effectué par *relations et recommandations*, et qui, dans toutes les professions, est fécond en résultats. Il est particulièrement en usage partout où le personnel employé est à peu près constant et ne se renouvelle que pour des causes individuelles.

25 novembre 1899.

LOUIS BANNEUX.

Digitized by Google

CHRONIQUE ARTISTIQUE

La quarantième Exposition de la Société des Aquarellistes. — Cercle artistique. MM. Henri Evenepoel et Henri Huklenbrok. — Rubens-Club : M. Henri Arden, Mme Léo Arden.

Il y a une heure aimable et profitable à passer à l'Exposition des Aquarellistes — la quarantième des quarante. Dans ce cortège d'œuvrettes alignant leur grâce improvisée, leur pimpante désinvolture, la fleur fragile des colorations écloses sous le miroitement léger du verre qui les protège de la poussière et du soleil, quelques pages de premier ordre surgissent et s'imposent. Les noms qui les signent — La Touche, Jacob Smits, Mellery — retentissent là comme ferait une parole virile, profonde, pathétique, s'élevant soudain au-dessus du gazouillement charmeur et monotone d'une source sur les cailloux. Pour les artistes dont nous parlons, l'aquarelle a cessé d'être, selon la définition classique, une goutte de couleur dans une goutte d'eau. Elle rappelle la fresque par la largeur de l'exécution, la peinture à l'huile par l'intensité de l'effet ; elle ne se contente plus du caprice et de l'impromptu : l'art le plus élevé préside à son inspiration. *Soir d'automne*, et surtout la *Maison des champs*, de M. Gaston La Touche, font penser à Rembrandt : la tonalité blonde, noyée, vermeille, qui se joue en vapeur d'or sur les blancs escaliers, les palais de marbre rose et les paysages de rêve des aquarelles vénitiennes de Mme Montalba, se hausse

Digitized by Google

ici du mode mineur au majeur : une lumière rousse, splendide et solennelle, la radieuse mélancolie, si l'on peut dire, du soir en automne, enveloppent cette chaumière solitaire et cet arbre si vigoureusement dessinés. Quant à la *Vision antique*, encore que le symbolisme en soit confus, on y voit éclater, dans toute sa plénitude, le don du mouvement, de la composition dramatique; et le génie même de la couleur illumine les figures d'un rayon de vie surnaturelle et poétique.

Cette existence intellectuelle, supérieure à la vulgaire matérialité dont l'artiste doit l'extraire par une mystérieuse alchimie, M. Jacob Smits sait l'insuffler aux personnages de ses scènes rustiques et de ses compositions religieuses. Sans relâche il s'efforce à ce but suprême de l'art : faire émaner de la fidèle imitation de la nature, sans autre moyen apparent que cette imitation même, une haute pensée. Son *Hérodiade* flamande et les visages qui se groupent autour d'elle sont hiératiques sans cesser d'être vrais : la femme voilée de noir et qui pleure est superbe de sentiment; le chef livide de saint Jean-Baptiste est d'un maître. Et quelle naïveté, quelle ferveur dans cette *Fuite en Égypte*, où l'on voit, transposition analogue à celles dont M. Eugène Demolder s'est fait une spécialité littéraire, un vieux valet de ferme en casquette flamande conduire à travers les dunes de la Campine la carriole dans laquelle une paysanne nimbée d'or abrite sous les pans de sa mante un nourrisson qui est l'Enfant-Dieu! On ne saurait mieux mesurer l'émotion enclose dans ce petit cadre qu'en le comparant à la *Légende de Noël* de M. Juliaan de Vriendt. Ne modernise pas qui veut les tableaux de l'Évangile; ce n'est rien d'y introduire les costumes d'aujourd'hui; ici surtout c'est l'esprit qui vivifie : en groupant des paysans des environs de Bruxelles dans sa composition, imitée, pour le reste, des enluminures du moyen âge, M. De Vriendt, malgré une certaine habileté de main, n'a produit qu'une imagerie sans intérêt, aussi éloignée du sentiment ancien qu'étrangère à la poétique moderne. Pour exprimer avec accent la foncière religiosité de ces hommes de la terre

Digitized by Google

parmi lesquels il a vécu de longues années, M. Jacob Smits n'a pas même besoin de les faire figurer dans un épisode biblique : il lui suffit de les représenter livrés à leurs occupations de tous les jours pour les faire apparaître, par la seule vérité de leur attitude, sans aucun artifice de mise en scène, comme les servants d'un culte mêlé à tous leurs actes. La *Prière avant le repas*, qui a l'émouvante simplicité d'un Millet, fournirait un admirable modèle de vitrail pour une église des Flandres.

M. X. Mellery expose quelques-unes de ces allégories dans le goût de la Renaissance qui, de loin, révèlent leur auteur par la noblesse du style, le groupement balancé des figures, l'harmonie endeuillée des colorations. On peut reprocher au *Réveil* de rappeler le *Jardin des Hespérides* de Leighton, mais on est retenu longuement par l'*Accord*, où l'artiste semble avoir symbolisé l'union de la beauté et de la tristesse. Plus strictement naturaliste, le Hollandais Nicolas Van der Waaij se contente de montrer de belles filles, dont l'une, surprise *Après le bain*, jette un regard de fierté sur son corps aux contours élegants et expose aux caresses du soleil sa chair ingénue où perle encore l'eau de la fontaine. Les sujets de M Haverman ne sont guère plus compliqués : *Dévouement* représente tout simplement une bourgeoise en peignoir, qui embrasse son enfant; la molle gaucherie du baby, la tendresse des bras maternels qui l'enserrent, c'est assez pour intéresser. M. Bartlett est Anglais, mais il plante de préférence son chevalet en Hollande ; sa mise en page favorite consiste à camper à l'avant-plan un personnage vu à mi-corps et qui se détache sur un paysage aux lignes simplifiées. Le dessin est ferme et sûr, la couleur d'une belle richesse assourdie. M. Bartlett — qui abusait autrefois des teintes plates — donne aujourd'hui plus de relief à son modelé. M. Alfred Hubert, le peintre des pioupious, a réussi à renouveler sa manière, en imitant assez heureusement dans ses *Enfants à Saventhem*, la manière de l'artiste anglais.

Nous avons dit à plusieurs reprises le bien que nous pensons du talent de M. Alfred Delaunois. Peut-être ses études pour le

Digitized by Google

Songe des moines ont-elles plus de boursouflure que de caractère. Nous préférons ses œuvres précédentes, et, dans son exposition actuelle, l'*Angelus au Béguinage*. On s'attend à voir un personnage de Maeterlinck lever le loquet d'une de ces petites portes énigmatiques et glisser d'un pas de fantôme sur les cailloux de la ruelle où pousse une herbe sépulcrale. Sous le pinceau brillant de Mme Gilsoul-Hoppe, les béguinages eux-mêmes prennent des aspects joyeux : celui de Dixmude découpe, sur un ciel pommelé de bleu et de blanc, sa crête de tuiles rouges et sa muraille blanchie que tachètent gaîment des plaques d'ombre et de soleil. Et la bonne femme qui se hâte, minuscule, entre les carrés de fleurs rustiques, paraît moins pressée d'atteindre une chapelle où prier, que d'arriver au logis où l'on dévorera à belles dents les victuailles qui gonflent son panier. Il y a une poésie dans la couleur vibrante et chantante, dans l'éclat des fleurs qui, sans prétendre rien signifier, épanouissent la gloire de leurs corolles : cette poésie, Mme Gilsoul sait la sentir et l'exprimer dans toute sa fraîcheur. *Ecco fiori !* s'écrie aussi la petite transtéverine que M. Eugène Smits a découverte au coin d'une rue romaine, tendant au passant son poing empanaché d'un bouquet. M. Eugène Smits peint les femmes comme il peindrait les fleurs : la douceur d'une joue ambrée par la pénombre, une main fuselée ou fondante, la désinvolture d'un air de tête, la souple inflexion d'un corps sous un vêtement léger lui sont autant de thèmes inépuisables et toujours variés. M. Fernand Khnopff se croirait amoindri s'il réussissait à si peu de frais. Les figurines qu'il parachève d'un trait raffiné n'ont de prix à ses yeux que si elles illustrent une intention symbolique et occupent une place, à peine prépondérante, au milieu d'accessoires rares et compliqués, orfèvrés avec une minutieuse délicatesse. Le goût d'arrangement de M. Khnopff ne néglige pas même le monogramme qui lui sert de signature, et se trahit jusque dans les bordures de ses dessins. Charmer ne suffit pas à cet artiste subtil : il faut qu'il étonne, qu'il intrigue. Pour éviter de paraître bourgeois et tout d'une venue, il lui arrive de

Digitized by Google

couper un visage à la ligne des sourcils, ou au-dessus du menton : il n'hésiterait pas, s'il le croyait nécessaire, à en fausser la construction.

En passant au paysage, constatons une fois de plus que MM. Binjé, Cassiers, Uytterschaut et Stacquet conservent, avec la faveur du public, les suffrages des artistes. M. Stacquet évite la monotonie en alternant les vues agrestes avec de pittoresques *Intérieurs*. M. Franz Binjé se renouvelle sans cesse en poussant plus à fond ses effets de nature. Le *Chenal de Blankenberghe* fuit vers un horizon puissamment lumineux. Ses *Bourrasques d'automne* ont la furie voulue, et c'est une note très personnelle que cette *Matinée d'hiver* : un paysan, accompagné de son chien, dévalant un ravin tout blanc de neige, aux talus plantés d'arbres graciles capricieusement silhouettés sur le ciel clair. De M. Uytterschaut, quelques ravissantes vues printanières ; l'*Entrée du verger* est tout à fait réussie : l'herbe verdoie au soleil, le ciel bleu étincelle ; perdue dans la verdure, une vache pâture paisiblement sous le dôme parfumé des pommiers en fleurs. M. Cassiers ne quitte la Hollande que pour y retourner : il en rapporte par douzaines des lavis pimpants, dont les ailes des moulins à vent, les coiffes blanches de paysannes, les coques bigarrées des chalands amarrés au pied des maisonnettes à volets verts fournissent les riants *leitmotiven*. L'excellent paysagiste Isidore Verheyden fait sa première apparition aux Aquarellistes : qui peut le plus peut le moins, et il va de soi que l'envoi de M. Verheyden figure parmi les meilleurs paysages du salon. De superbes marines de M. Alexandre Marcette, brossées avec une rare vigueur, attestent plus visiblement encore la pratique journalière de la peinture à l'huile. Dans l'*Épave*, M. Abry a fait un effort heureux pour sortir de sa manière habituelle. On voudrait voir de même M. Hagemans s'affranchir du procédé peu varié dans lequel il se cantonne avec trop de complaisance. M. Théodore Hannon, de qui le pinceau a autant de verve que la plume ; M. Van Leemputten, excellent dans une *Matinée de mars*, et M. Pecquereau, signataire d'une série de

Digitized by Google

miniatures touchées avec infiniment d'esprit, complètent la phalange de paysagistes.

Nous nous reprocherions d'oublier M. Hans Hermann, un Allemand, qui trouve ses sujets en Hollande : le *Quai*, la *Servante* en robe blanche écurant, au bord d'un *gracht*, un seau rouge, méritent de ne pas passer inaperçus. Nous en dirons autant de l'*Étable* et du *Cheval* de M. Willem Sluiter. Enfin, M. Hoetericckx, continuant avec conscience ses études de villes, expose cette fois des vues urbaines de Londres et de... Malines.

*
* *

Le don de la couleur, le goût de la vie, l'amour des spectacles pittoresques étaient, avec le sens de la modernité, les qualités qu'attestait l'exposition de M. Henri Evenepoel, l'an dernier, au Cercle artistique. L'exhibition de moindre importance qu'il nous offre aujourd'hui vaut par les mêmes mérites. Portrait, paysage, scènes de mœurs, nature-morte, types curieux ou exotiques, il n'est guère de genre où le jeune artiste ne s'aventure à la recherche de la personnalité qu'il est résolu à conquérir. Depuis la peinture à l'huile jusqu'à la tapisserie, en passant par la lithographie et l'eau-forte, il n'y a pas de procédé non plus qu'il n'expérimente. Même, la variété que nous signalions l'an dernier, s'augmente par la présence de nombreuses études rapportées d'un voyage en Algérie. M. Evenepoel n'a pas eu de peine à adapter à l'atmosphère des pays du soleil sa pratique brillante. Telle de ces petites toiles, le *Port d'Alger*, où le ciel et la rade hérissée de voiles blanches se renvoient les vibrations de leur azur éblouissant et doux, paraît être peinte avec une poussière de pierreries ; telle autre, les *Petits sapins*, a la verte fraîcheur d'une oasis, tandis que, contrastant avec la gravité funéraire des *Ruines romaines*, le *Marabout de Sidi Jacouh à Blidah* semble « écrit » par une main rapide et légère, suivant au vol la grâce mouvante des taches d'ombre bleuâtre et de soleil qui se jouent sur son dôme blanchi à la chaux. Tout au

Digitized by Google

plus pourrait-on reprocher à certaines de ces notes algériennes l'abus des tons plats et d'une facture trop cursive : cette insuffisance du rendu est surtout sensible dans plusieurs scènes à personnages nègres et arabes, où l'intention caricaturale de l'auteur ne la justifie pas complètement. Cette critique faite, insistons d'autant moins qu'il s'agit de morceaux destinés, sans doute, à servir de simples documents pour des tableaux définitifs. Par contre, lorsque M. Evenepoel se donne tout entier, l'exécution ne laisse rien à désirer, et garde, avec la précision voulue, la fougue de l'improvisation. On peut définir d'un mot l'effigie du *Peintre Bussy :* c'est le portrait d'un artiste par un artiste. L'intellectualité du regard est illusionnante, la couleur est aussi savoureuse et rare que la mise en page est heureuse. Le portrait de M. F. L., debout, en habit de soirée, celui du peintre Gardier, profil précis dans la pénombre, ne sont pas moins caractéristiques, dans des notes fort différentes. Les portraits d'enfants sont charmants : la petite *Henriette*, enveloppée dans son manteau de drap bleu, sourit des lèvres, des yeux, de toute la fraîcheur de son visage, s'enlevant sur le fond du ciel comme une fleur brodée sur un écran. Des *Coins d'atelier*, où des bibelots bigarrés donnent aux yeux un concert muet, des natures-mortes amusantes exécutées du bout de la brosse, des types à la Raffaëlli ou à la Forain, spirituellement mordus sur le cuivre, attestent une activité qui ne peut manquer de donner à des dons précieux tout leur développement. Nous serions fort embarrassés de dire ce qui reste à apprendre à M. Evenepoel. Le moment est proche sans doute où, en pleine possession de lui-même, il se dégagera de certaines influences et dira un mot que nul n'a dit avant lui. Ce mot, on peut l'attendre de son talent et de sa prodigieuse, nous allions dire de sa dangereuse facilité. Mais si la facilité est la perte de ceux qui se satisfont de peu, elle est, pour les jeunes artistes de la trempe de M. Evenepoel, une auxiliaire précieuse qui fait vaincre les derniers obstacles et rapproche du but.

Sans avoir ni l'expérience, ni l'habileté, ni la distinction de

Digitized by Google

M. Evenepoel, M. Henri Huklenbrok — un débutant qui exposait avec lui — mérite d'être signalé. L'*Intérieur et nu*, l'*Intérieur à Belle-Ile-en-mer* annoncent un coloriste.

*
* *

M. Henri Arden étudie sans se lasser la mer et les canaux. Il accumule études sur études, tableaux sur tableaux. Peu lui importe le soleil qui le brûle ou la neige qui lui glace les jambes pendant qu'assis sur sa chaise pliante il s'efforce de son mieux à lutter de vérité et de puissance avec la nature : pourvu qu'il rapporte une page véridique, il se félicite de sa journée. Ce travail acharné, d'une rare conscience, lui vaut de saisir à plus d'une reprise le secret d'un effet exceptionnel et puissant, et de fixer sur la toile l'aspect vrai des eaux, de la terre et du ciel. Tel est le cas pour son *Épave*, déjà remarquée au dernier Salon de Paris : cette coque détruite qui gît abandonnée et sur laquelle se déchaîne la vague furieuse qui achève de l'anéantir est vraiment dramatique sous le ciel sinistre, où la rafale entrechoque les nuages et affole les noirs oiseaux de mer. Il arrive parfois à M. Arden de reproduire avec trop d'impartialité toutes les taches colorées du paysage qu'il a devant lui, et de négliger ou de dédaigner d'harmoniser avec l'ensemble un ton heurté ou cru. Tel n'est pas le cas ici. Il n'y a rien à reprendre : les lignes de la composition, la tonalité générale, tout concourt à l'inspiration, pas une dissonance. Le calme des eaux transparentes inspire M. Arden, quand il est dans ses bons jours, aussi heureusement que la tempête : son *Effet de lune* est une élégie grise, à la fois juste et délicate. De nombreuses toiles où l'artiste a représenté les bassins d'Ostende, encombrés de mâtures, attestent, avec des mérites inégaux, une recherche infatigable et des efforts souvent couronnés de succès.

Mme Leo Arden s'est mise, elle aussi, à peindre, voici quelques années. Son exposition, mêlée à celle de son mari, s'en distingue aussitôt : sujets, manière, coloration, tout est différent.

Digitized by Google

Chez Mme Arden, le paysage n'est que l'accessoire des figures. Avec un peu d'inconsistance dans la touche et une certaine inexpérience qui disparaît déjà dans ses plus récentes compositions, Mme Arden fait preuve d'invention et de finesse. Les deux figures principales du tableau intitulé *les Feux* ont un mouvement d'une vérité spirituelle et sont bien dans l'atmosphère. C'est une trouvaille : il s'en rencontre plus d'une sous la brosse fraîche et légère de Mme Arden : la composition et l'harmonie crépusculaire du *Soir*, par exemple, ainsi que le paysage *Fées du Bois*, tendre et vaporeuse comme la ronde des sylphes qui y personnifient, en traits à peine indiqués, le brouillard du matin. Mme Arden n'a rien d'une Flamande : elle incline vers des qualités toutes françaises. Il lui suffira d'acquérir un accent plus ferme pour réaliser de nouveaux progrès et traduire en tableaux attrayants les gracieux sujets qu'elle imagine.

MAURICE SULZBERGER.

Digitized by Google

CHRONIQUE DES LIVRES

Variété, c'est ma devise.

VOLTAIRE.

..... La critique tend peut-être à devenir simplement l'art de jouir des livres et d'enrichir et d'affiner par eux ses impressions.....

J. LEMAITRE.

POÉSIE. Émile Verhaeren : *Poèmes*, 3e *série*. (*Les villages illusoires*, *Les apparus dans mes chemins*, *Les vignes de mes murailles*. — Paris. Société du Mercure de France.) — Ywan Gilkin : *Prométhée*, poème dramatique. (Paris. Fischbacher. Collection des poètes français de l'étranger publiée sous la direction de M. G. Barral.) — Richard Ledent : *Les douze verbes de la bête*. (Paris. Édition du Mercure de France.) — ROMANS, CONTES ET NOUVELLES. Paul André : *Chers petits singes !* (Bruxelles. G. Balat.) — Pol Demade : *Contes inquiets*. (Bruxelles. Société belge de librairie.) — VOYAGES. Cte Camille de Renesse : *Deux mois en yacht*. (Nice. Imprimerie des Alpes maritimes.) — CRITIQUE. Adolphe Brisson : *Portraits intimes*, 4e *série*. (Paris. A. Colin et Cie.) — DIVERS. Paul André : *Celles qu'épouseront nos fils*. (Bruxelles. G. Balat.)

Entre des champs de lins et d'osiers rouges,
Sur le chemin où rien ne bouge,
Au long des clos et des maisons,
Le blanc cordier visionnaire,
Du fond du soir tourbillonnaire,
Attire à lui les horizons.

(*Les cordiers. Villages illusoires.*)

C'est un peu ainsi que m'apparaît Émile Verhaeren, visionnaire puissant, qui peint en phrases colorées « la vie ardente, évocatoire », comme il dit lui-même, « la vie énorme, exaspérée ». Sa poésie, par moments, ressemble à une hallucination, mais à une hallucination nette et précise, on dirait un rêve,

Digitized by Google

mais un rêve figé dans un beau marbre sans tache et qui palpite et qui vit...

Elle donne aussi, souvent, le frisson des choses crépusculaires et l'on pense, en le lisant, au somnambule qui se penche, effaré, sur les ténèbres de la vie. Et cependant, nulle obscurité dans la pensée de ce poète; il ne s'amuse pas, comme tant d'autres, que hante le désir de paraître profond, à poser des énigmes au lecteur ahuri, qui essaie vainement de comprendre. Le vers de Verhaeren, au contraire de ces assembleurs de nuages, a des clartés fulgurantes, et bien peu, que je sache, donnent avec une intensité de vision aussi forte, la sensation de ce que son œil de voyant, obstinément ouvert, découvre au delà des réalités qui nous touchent.

Ses poèmes arrivent ainsi, et tout naturellement, à être prodigieusement symboliques, mais leur symbolisme est accessible à notre pauvre intellect et pas n'est besoin, pour y pénétrer, de se prendre désespérément la tête entre les poings, comme si l'on se trouvait en face d'un casse-tête chinois. Et c'est un mérite que je crois rare, par ce temps d'écritures compliquées et de puérils tarabiscotages.

Lisez le *Fossoyeur*, ou les *Meules*, ou tel autre poème des *Villages illusoires*, notamment, et vous serez remué, tout de suite, par l'au delà que contiennent ces pages admirables, qui confinent souvent à l'éloquence, qu'un souffle tragique ou épique traverse mainte fois.

Il y a aussi du mystique, en Verhaeren, non pas un mystique que les subtilités attirent et qui passe son temps à couper des cheveux en quatre ou en huit; mais un mystique sain, un Flamand qui, tandis qu'il brosse des toiles grasses à la Rubens, hautes en couleur et chaudes de vie, rêve à la signification des choses, éclaire, de temps en temps, de lueurs sinistres cet abîme : l'âme humaine. Est-ce trop dire que, plus d'une fois, les poèmes de cette troisième série m'ont donné la brusque vision d'un Goya ou d'un Ribeira, mystiques à la fois et réalistes violents, dont les œuvres aussi font frissonner, étrangement!

La meilleure manière de faire goûter un poète est encore de

Digitized by Google

le citer. Mais à quel poème donner la préférence? Ceux des *Villages illusoires* sont presque tous impeccablement beaux; ceux des *Apparus en mes chemins*, plus pittoresques, mais aussi plus froids, il me semble, et j'y note une tendance à enchâsser des mots rares (1) en des vers d'une plasticité irréprochable, contiennent, entre autres choses superbes, une œuvre exquisement délicate : l'*Attendue*, et qui, parmi ces visions éperdues, ces paysages tragiques évoqués par l'auteur, apparaît comme une de ces pâles roses d'automne qu'on aime, plus que leurs sœurs éblouissantes de l'été, parce qu'elles ont la mélancolie des choses qui vont finir. Les strophes de l'*Attendue* s'égrènent doucement, avec une ferveur attendrie et l'on dirait une prière toute simple, balbutiée par des lèvres d'enfant, qui monte vers une sainte. Cela sonne comme du Verlaine et c'est une note à laquelle Verhaeren ne nous a pas habitués. Qu'on en juge par ces quelques vers :

Dans la maison de ma tristesse,
Elle est la tremblante caresse
De la lumière, à travers les fenêtres.

Elle est ce qui fleurit de joie,
Dans ma demeure et dans ma voie,
Elle est le son chantant de l'heure.

Elle est là doucement assise
Dans la tranquillité de mon église
A mes côtés, sur des chaises amies.

Elle est, durant mes nuits de fièvre,
La goutte fraîche, sur la lèvre,
Et la lampe, qui toujours veille.

Elle est ma ferveur réorientée,
Ma jeunesse ressuscitée,
Un flot d'aurore, en une aurore...

Quant aux *Vignes de mes murailles*, il y a, là aussi, des merveilles. Je ne pense pas qu'un poète ait jamais dit, en des

(1) ... Un seul levier, debout sur un bloc de basalte,
Serrait, en son poing noir, un énorme *acomas* (*celui de l'horizon*).
... Et sous l'envoûtement de ce soir de *portor*... (*ibid*).
... Sont là...
Les rois d'ébène et de *portor* (*celui du rien*).
... Thèbe était vide et Babylone était un *breil* (*celui de la fatigue*).

Digitized by Google

vers plus poignants, l'infinie tristesse des grises journées de novembre :

Les grand'routes tracent des croix
A l'infini, à travers bois ;
Les grand'routes tracent des croix lointaines
A l'infini, à travers plaines ;
Les grand'routes tracent des croix
Dans l'air livide et froid,
Où voyagent les vents déchevelés
A l'infini, par les allées.

(*Les vignes de mes murailles. Novembre.*)

On n'a donc, si l'on veut faire savourer la poésie de ce merveilleux artiste, que l'embarras de choisir.

Voulez-vous, vraiment, la sensation des longues, interminables pluies d'hiver ?

Longue comme des fils sans fin, la longue pluie
Interminablement, à travers les jours gris,
Ligne les carreaux verts avec ses longs fils gris,
Infiniment, la pluie,
La longue pluie,
La pluie.

(*Pluie.*)

Neige évoque à nos yeux un morne et silencieux paysage symbolique d'hiver. Le *Sonneur*, tragique poème qui dit l'écroulement, dans les flammes, des espoirs humains. Le *Fossoyeur* vous communique un frisson shakspearien. L'épouvante qui passe sur les foules, au spectacle des grandes catastrophes, les *Meules* l'expriment avec angoisse. Le *Passeur d'eau*, c'est l'humanité qui espère, malgré tout.

Le passeur d'eau, les mains aux rames,
A contre flot, depuis longtemps,
Luttait, un roseau vert entre les dents.

Mais celle, hélas ! qui le hélait
Au delà des vagues, là-bas,
Toujours plus loin, par au delà des vagues,
Parmi les brumes reculait.

Il s'acharne, ploie son torse, tend les muscles ; une rame casse, le gouvernail casse, la dernière rame casse à son tour.

Digitized by Google

Mais l'homme s'obstine, les reins rompus, le corps craquant d'efforts.

Un choc heurta sa barque, à la dérive,
Il regarda, derrière lui, la rive;
Il n'avait pas quitté le bord.
. . . . . .
. . . . . .
Mais le tenace et vieux passeur
Garda tout de même, pour Dieu sait quand,
Le roseau vert entre ses dents.

Tous ces poèmes ont magnifique allure et mettent Émile Verhaeren en très belle place dans la poésie contemporaine.

* * *

Ywan Gilkin, par d'autres chemins, arrive aussi aux plus hauts sommets. Son *Prométhée*, qui paraît dans la *Collection des poètes français de l'étranger*, est une œuvre d'audace, et qui devait tenter un esprit fier et de bonne trempe. De l'audace, il en fallait pour aborder un sujet où Eschyle et Gœthe ont mis leur griffe... de lions. Mais, disons-le tout de suite : le fardeau n'a pas été trop lourd aux épaules du grand poète belge et, sans défaillance, l'inspiration l'a soutenu jusqu'au bout de son œuvre.

Qu'est-ce que *Prométhée?* C'est le symbole — encore un symbole, et d'ailleurs quelle poésie n'est pas symbolique? — de l'humanité allant vers le mieux par le chemin des douleurs. Et c'est le long et cruel martyre du héros légendaire que dramatise Ywan Gilkin. Mais la seule lutte de Prométhée contre les dieux qui se vengent en clouant sur un roc éternel le voleur du feu n'est pas l'unique sujet du poème, et l'auteur lui a donné une plus large envergure. Le mythe hellénique s'est enrichi de la splendeur des idées que la science et la philosophie ont fait éclore tout le long de la route suivie par l'humanité depuis Eschyle.

Prométhée n'est plus le Titan qui combat l'implacable hostilité du maître de l'Olympe, c'est l'homme lui-même, l'homme, que tourmente le mystère de sa destinée, l'homme qui, par-

Digitized by Google

fois, s'arrête et s'assied, brisé, au bord du chemin, mais qui se relève et continue l'ascension lente et pénible vers un idéal — entrevu — de paix et d'amour. Zeus n'est plus, comme dans la légende antique, l'ennemi impitoyable, le froid bourreau qui prend plaisir à faire souffrir, il est, dans le poème moderne — et c'est bien là, n'est-ce pas, la pensée du poète? — le principe du bien et du mal, de qui tout émane, en qui tout se résorbe, synthèse magnifique de tout ce qui est, qui fut et qui sera.

Prométhée se révolte, brave le Tout-Puissant, mais il finit par reconnaître lui-même la source d'où sont sortis ses appétits de révolte et de justice et il se réconcilie avec le dieu qu'il a longtemps méconnu. Il y a là trois étapes et comme trois actes d'un grand drame : Prométhée aux prises avec Zeus, puis avec Jupiter (le dieu latin ne nous paraît pas sensiblement différer du dieu grec) et, enfin, Prométhée adorant le dieu d'une religion universelle.

On voit, par ce pâle exposé, à quelle hauteur se meut la pensée d'Ywan Gilkin. Et nous sommes loin des charmantes odelettes du *Cerisier fleuri*. Mais le poète lui-même nous a prévenus qu'il a plusieurs cordes à sa... lyre. Voici, en effet, ce qu'il dit dans son *Odelette à Calliope* :

> Comme à Gœthe les dieux m'ont donné plus d'une âme,
> ..... Chrétien, fils d'Épicure ou philosophe austère,
> Tantôt rieur et tantôt solennel,
> Les voix de la nature et les cris de la terre :
> Tout, en moi, trouve un écho fraternel.

Dès lors il ne faut pas s'étonner de voir Ywan Gilkin gravir les marches des *Templa serena* de la philosophie. Mais sa poésie, tout en étant philosophique, ne se perd pas dans les abstractions métaphysiques : elle n'en est pas moins de la poésie et comme disait Émile Deschamps :

> Peinture qui se meut et musique qui pense.

Il y a, dans *Prométhée*, en effet, des tableaux, des scènes de toute beauté.

Ecoutez ces lamentations de Prométhée, impuissant à

Digitized by Google

donner le souffle de la vie aux êtres qu'il a modelés dans l'argile :

En vain, tout mon être palpite,
Le flot houleux de mon désir
Qui se souleve dans l'orage
Vient misérablement mourir
Sur le sable mou du rivage.
Quoi ! mon poing dur fend les rochers
Et fracasse d'un seul toucher
Le front des taureaux en furie ;
Il ne peut pas donner la vie !
Quoi ! mes farouches hurlements
Dominent la foudre et les vents.
Et pourtant mon souffle impuissant
Ne peut, ne peut donner la vie !
O terre qui m'entends, terre qui m'as nourri,
Terre qui m'as bercé sur tes gazons fleuris,
Qui gonfles de tes sucs les semences obscures,
Et qui fais s'accoupler toutes les créatures ;
O mer, au dos tigré, qui sous tes flots mouvants
Caches les infinis de tes germes vivants,
Air peuplé de baisers et de tumultes d'ailes,
Ayez pitié de mon angoisse paternelle !
Où naît la vie ?...

Plus poignant encore est le désespoir du Titan, à qui on apprend la mort de son fils :

... Mon fils bien aimé ! La monstrueuse nuit
A détruit une fleur divine de la vie !
Je ne reverrai plus cette bouche bénie
Qui me disait : « Mon père ! » et qui baisait ma main,
Ces yeux éblouissants comme un riant matin,
Où mes yeux paternels adoraient la lumière,
Ni ce front fier et doux . . . . . .
. . . . . .
Criez donc, cieux profonds ! Hurle, vaste océan !
Sanglotez, sanglotez, roches, forêts sacrées,
Vallons qu'il chérissait, et vous, ondes nacrées,
Dont les flots tendrement caressaient sa beauté
Lorsque ses bras fendaient vos remous argentés !
Pleurez ! pleurez ! pleurez, ô sources des montagnes,
Nids pleins d'oiseaux chanteurs, fraîches fleurs des campagnes !
Aux plaintes de la brise, aux murmures des eaux,
Gémissez, gémissez, peuple vert des roseaux !
Vous, légers alcyons, hôtes de la tourmente,
Que sans fin sur la mer votre voix se lamente !

Digitized by Google

Tonnerres, rugissez! Grondez, noirs ouragans!
Aboyez, aboyez, âpres meutes des vents!
Que les astres des cieux, par d'innombrables bouches,
Remplissent l'univers de leurs clameurs farouches
Et qu'en l'éternité ce cri rugisse encor :
Mon fils est mort! Mon fils est mort! Mon fils est mort!

Les pages étincelantes se succèdent; ici un dithyrambe en l'honneur du feu, âme flamboyante du monde :

O dieu jeune et joyeux, qui dans l'air agité
Bondis en secouant ta chevelure blonde!

là, c'est Prométhée qui se plaint de l'ingratitude des hommes qu'il a comblés de bienfaits. Ils l'appellent le contempteur des dieux, l'éternel rebelle; les prêtres l'ont maudit : ils l'appellent le mal, le tentateur et l'adversaire; les hommes l'ont chassé. Mais Prométhée les aime toujours et sans se laisser décourager,

Il luttera toujours
Avec la liberté, la science et l'amour!

La scène VI est une des plus belles du poème. Elle contient la synthèse de l'œuvre. C'est Jupiter qui parle :

Malheureux, qui dans tes entraves
Contre moi hurles et blasphèmes,
Tu crois, Titan, que tu me braves
Et tu n'es qu'un peu de moi-même...
... Je suis le ciel; je suis l'immense azur peuplé
D'astres insoupçonnés, d'étoiles inconnues
Et de soleils plus grands que l'espace étoilé
Où, par les vastes nuits, se perd ta faible vue.
Je suis les animaux, les plantes, et la mer,
Et la terre que baigne un clair océan d'air,
L'ombre mystérieuse et la lumière blonde;
Je suis le monde avec ses milliards de mondes
Et le grain de poussière errant au vent du nord;
Je suis la vie ardente et l'immobile mort;
Je suis le fruit tombé, l'aile qui se déploie,
La mâchoire qui broie et la fuyante proie,
La brise où l'âme exquise des doux lys s'exhale
Et le sourd grondement des vagues colossales;
Je suis l'ordre et je suis la révolte; je suis
Le ver luisant et le sombre abîme des nuits;
Je suis l'amour, je suis la haine; en moi je sème
Et je détruis; en moi tout vient et tout s'en va;
Je suis tout ce qui est, qui fut et qui sera,
Et seul par-dessus tout, je suis l'unité même.

Digitized by Google

Tout émane de moi, tout se résorbe en moi,
Car je suis l'être unique et sa fin et sa loi,
Sous le voile changeant des vaines apparences
Où seul je reconnais mon unique substance.
Bulle d'écume sur la grande mer, tu n'es,
Titan, que l'un de mes plus infimes aspects;
Le feu que tu volas, c'est moi. Ta sombre bouche
Qui m'insulte, c'est moi. L'air où ta voix résonne
C'est moi. Les hommes et tes mains qui les façonnent,
C'est encor moi. Et les divinités farouches
Qui sur le flanc glacé d'un horrible rocher
Vont pour des siècles de torture t'attacher,
Le vautour affamé qui rongera ton foie,
Le rocher et ta chair, c'est moi, c'est toujours moi !...

Ces vers n'ont-ils pas une envolée superbe?

Bien belles aussi, les lamentations d'Io, l'éternelle errante des nuits; belles encore et vibrantes d'enthousiasme, les pages où Prométhée prophétise l'affranchissement de l'humanité future.

Le poème se termine par un hymne d'amour à l'Être suprême :

Innombrables soleils, astres des nuits obscures,
O Zeus, dévoile-toi dans chaque créature !

Rose lotus des lacs, violette des bois,
Dans chaque créature, o Zeus, dévoile-toi !

Poisson qui sous les eaux nages à l'aventure,
O Zeus, dévoile-toi dans chaque créature !

Lion roux du désert, hirondelle des toits,
Dans chaque créature, o Zeus, dévoile-toi !

Lait des seins maternels et grain des roches dures,
O Zeus, dévoile-toi dans chaque créature !

Savant, poète, amant, martyr, esclave, roi,
Dans chaque créature, o Zeus, devoile-toi !

Prométhée, ivre d'amour, sent le monde dans ses yeux et dans son cœur :

Le monde est dans mon cœur comme un cri d'allégresse !

Et, enfin, il s'évanouit dans le sein de la divinité, d'où il est sorti !

Tel est ce poème, honneur des lettres belges, écrit non par un froid arrangeur de syllabes, mais par un fier penseur que le problème de la vie ne laisse pas indifférent.

Digitized by Google

Dans cette œuvre, M. Gilkin a brisé le vers classique, il a pris le vers libre, non le vers disloqué, désarticulé des petits décadents, mais, avec un peu plus de libertés, le vers qu'a manié avec tant d'art Lafontaine, souple et charmant, que suit, sans effort, la pensée.

***

Dans les *Douze verbes de la bête*, élégante plaquette publiée par le *Mercure de France*, M. Richard Ledent dissèque les laideurs morales de l'homme, comme la paillardise du vieillard, la vanité, l'hypocrisie, le mensonge, etc. C'est une série d'allégories, quelquefois un peu embarrassées, qui révèlent néanmoins une certaine faculté d'évocation.

La pièce suivante donnera une idée de la manière de l'auteur :

O livre! ton feuillet se déplie immortel,
Je sculpte à ton génie un retable et j'y hausse
De beaux adolescents soutenant ton autel
Et les bras arrondis de feuillage et de roses.

Leur offrande est un hymne pur de pastourelle. —
O livre qui s'absorbe au pouvoir du lecteur.
Ton cortège se meut, libre de rituel,
Sur les sommets hachés dans les airs rédempteurs!

Et toi, vil accroupi, le soir, sous quelque lampe
Dont le cuivre ornemente un abat-jour jauni,
Interroge à ce livre, ô loque... corps sans hampe,
La grandeur impuissante à fourbir ton ennui!

Chère impudeur!... laisse ta cervelle incoercible
Éclabousser le mur d'un blasphème ignorant,
Et si tu brais, vil accroupi, brais l'impossible
Au livre que soutiennent de beaux adolescents.

***

Au tour des prosateurs, maintenant. Voici, de Paul André, un livre charmant, exquis, avec de jolis dessins de Henry Bodart. *Chers petits singes!* conte, en une série de nouvelles, l'âme obscure, effrayante parfois, de l'enfant.

L'enfant, on l'a dit, est le germe de l'homme, et de même que ces petits êtres, au seuil de la vie, *singent* les manières des grands, de même aussi l'homme, bien souvent, répète le geste

Digitized by Google

des petits. La psychologie enfantine, montrée en de petites scènes bien vivantes et dramatiques, n'est donc pas seulement un amusement, elle nous force à penser, elle soulève des questions qui, plus d'une fois, nous déconcertent. Tout le ciel et toute la terre peuvent se refléter en une goutte d'eau; une petite âme d'enfant aussi est un monde.

Rarement, ce monde puéril et charmant a trouvé, pour décrire ses joies et ses souffrances, ses amours et ses haines, ses tendresses et ses cruautés, ses jeux et ses occupations, ses gestes et ses rêveries, un observateur plus juste et plus vrai. Avec une curiosité sympathique et fraternelle, avec émotion aussi, M. Paul André se penche sur ces adorables têtes blondes et nous dit ce qui se passe derrière ces fronts purs où sourit toute la grâce des premières années. L'enfant ouvre le ventre de sa poupée ou de son polichinelle pour voir ce qu'il y a là-dedans. M. Paul André lui aussi ouvre l'âme de ces chers petits singes et démonte, d'une main délicate, le mécanisme de leurs pensées et de leurs sentiments. En son livre, comme il l'a dit, il a tenté — et il y a réussi pleinement — de mettre de la joie, de l'émotion, des larmes un peu et des rires — comme dans la vie.

Ici, c'est un peuple de gamins et de gamines, qui, dans un jardin, s'amusent à jour « à grandes personnes », font des danses en rond, imaginent une guerre. (*Toute la ribambelle.*) Là, c'est la messe qu'on représente, avec le sérieux le plus cocasse. (*La messe.*) Plus loin, c'est la divine maternité qu'ils copient; Fanny berce entre ses bras l'enfantelet (sa poupée), dont elle apaise par des baisers et une ronde somnolente les pleurs qu'elle seule à devinés...

« Ne fais pas de bruit, il dort, dit-elle à son frère, Freddy... Il ne se porte pas très bien, voyez-vous, depuis quelques jours... J'ai eu tort de sortir avec lui avant-hier : il faisait un peu froid... C'est si fragile et il faut tant de soins avec ces chers bébés... » (*Lui, elle et bébé.*)

N'est-ce pas charmant! Et comme c'est bien cela!

Parfois, ces imitations sont cruelles, inconsciemment.

Qui n'a pas vu, autour de soi, des enfants reproduire, avec

Digitized by Google

une exactitude poignante, le drame des douleurs, dans une maison que la mort a visitée? Lisez *la Veillée;* cela fait mal, ces « petits singes » qui s'amusent — oh si bien! — à jouer à mourir, tandis qu'en haut, dans le noir de la chambre, sur un lit qu'éclairent les bougies d'un candélabre, « leur mère *dort*, très pâle, très pâle, et bien changée, avec un air de prier de ses mains, toutes blanches aussi, jointes sur le drap et tenant un petit christ ».

Lisez : *Son père, l'empereur*, encore une nouvelle, vécue aussi, hélas! et qui fait se mouiller les yeux. Là, l'enfant qui a été, avec sa mère, voir dans une maison d'aliénés son père atteint de la folie des grandeurs, reproduit naturellement, la triste scène dont il a été témoin.

« ... Dis, maman, je vais jouer au fou, comme le grand monsieur de l'hospice, l'empereur, tu sais bien?... »

Et la pauvre femme, tout en larmes, prit hâtivement l'enfant étonné dans ses bras, le mangea de baisers et, sanglotant :

« Non, non, chéri, pas ça!... »

Tandis que le casque avait roulé par terre en un grand bruit de ferraille.

Et les premières douleurs de l'enfant, si profondes, en leur naïveté! M. Paul André en a conté quelques-unes en *Bal d'enfants*, où trois bébés « vivent en une heure tout le drame des cœurs à tous les âges : la coquetterie, l'orgueil et la jalousie »; — dans *Il commence à comprendre*, où l'enfant, en présence de sa mère morte, « eut peur de tout ce qu'on lui taisait, de quelque chose qui devait être très douloureux,

Comme un malheur immense
Qui serait arrivé à sa pauvre maman?...

Et ce fut ainsi qu'il soupçonna la mort. »

Dans *Noël* encore, où un de ces petits êtres a la brusque révélation du pieux mensonge des parents qui lui ont fait croire que bonhomme Noël descend par la cheminée pour distribuer ses trésors aux enfants sages. Quelque chose se casse en lui : une illusion qui s'anéantit, au choc de la réalité.

Et il y a d'autres histoires encore, ou touchantes ou gaies

Digitized by Google

en : *Chers petits singes*. Toutes les mamans voudront lire ce livre qui les fera sourire et un peu aussi, doucement, pleurer.

Il a d'autant plus de saveur qu'il ne ressemble en rien à ces contes bébêtes que fabriquent, sans aucun souci de vérité, un tas de spécialistes. Et puis, il est écrit avec beaucoup d'art, révèle un culte sincère de la forme que l'auteur pousse peut-être quelquefois, mais rarement tout de même, un peu loin. Nous ne citerons qu'une page, qui fera bien voir l'excellent ouvrier de prose qu'est M. Paul André.

Il s'agit d'un enfant qui se demande pourquoi deux jeunes gens qu'il a rencontrés dans une promenade, paraissent prendre plaisir à détacher un à un les pétales des marguerites.

« Cela lui rappelait les mouches au corselet d'or noir tout lumineux de draperies, auxquelles, cruellement, il s'amusait à arracher, lentement, en un supplice dont il raffinait les douleurs, les pattes fragiles et les ailettes de gaze, ne laissant de la bestiole que le petit corps frissonnant qui se tordait, douloureux, agonisant, — comme une âme à laquelle on serait parvenu à enlever la dernière illusion.

« Ou bien, c'étaient des hannetons qu'il amputait avec une méchante satisfaction de maître, de *plus fort qu'eux*, brisant les pattes en frêles scies, les carapaces brunes cassantes, les ailes ténues, irisées de teintes tremblotantes; c'étaient de ronds faucheurs dolents, promenant la nonchalance de leurs longues, longues et fines échasses qu'il écartelait; des roitelets pris à la glu desquels il détachait, toute vive, une houppe de plumes grises; des papillons d'or dont il ternissait la parure, souillant leur lumineux safran, poudreux comme un pollen de lys... »

***

Celles qu'épouseront nos fils, est une petite brochure (Georges Balat, éditeur, Bruxelles) où M. Paul André développe fort agréablement et avec une jolie pointe d'humour des considérations sur *le féminisme*. Il entend que la femme reste femme avant tout, et nullement l'égale de l'homme, comme le veulent les féministes intransigeants qui rêvent pour elle : mêmes droits

Digitized by Google

politiques, mêmes obligations sociales, mêmes études scientifiques, mêmes soucis d'art, mêmes privilèges et mêmes besognes! Utopie! s'écrie M. Paul André. « La femme est vouée à la vie d'intérieur, au charme pour lequel la désignent sa grâce et sa beauté, sa douceur naturelle; à la tendresse des maternités, ce plus fier apanage de son sexe; à la consolante et souveraine noblesse des œuvres de charité, cette sorte de maternité morale tout aussi belle que la maternité physique; à la pratique délicate, enfin, des arts gracieux, de l'élégance et des menues frivolités. »

Les apôtres des doctrines nouvelles finiraient par enlever tout cela à la femme et ils rêvent de mettre à la place... quoi? Voici le programme d'une journée de l'Ève future, tracé par Bebel : « Employée le matin comme ouvrière à quelque travail pratique, elle donnera l'heure d'après, ses soins à l'éducation, à l'instruction de la jeunesse; pendant une troisième partie de la journée, elle s'exercera à un art, à une science quelconques, pour remplir enfin, dans une dernière période du jour, quelque fonction administrative. »

Ce n'est pas d'une gaieté folle!

M. Paul André s'effraie de l'avenir que l'éducation nouvelle, si elle s'étend, prépare à nos filles. Et sa brochure est un plaidoyer chaleureux en faveur de la femme simple, aimante, et que « les besognes de matériel besoin, les querelles politiques, les abstractions de la philosophie, l'aridité de la science ne détourneront pas de sa véritable mission d'épouse et de mère ». Voilà, d'après M. Paul André, comment doivent être *celles qu'épouseront nos fils.*

Et je ne trouve pas cela si ridicule.

***

POL DEMADE. *Contes inquiets* (Société belge de librairie, Bruxelles).

... *L'auteur de ces* CONTES INQUIETS — *c'est une vieille idée à lui — tient à devoir... de ne prononcer aucunes paroles susceptibles de fixer l'attention de ses frères sur les vains jeux de*

Digitized by Google

l'ombre et de les distraire davantage encore de la contemplation de la lumière.

A son avis, le rôle de l'écrivain catholique est d'être UN INQUIÉTEUR D'AMES. *Il doit donner à la créature humaine... l'inquiétude de l'au delà...*

Ainsi parle M. Pol Demade en la préface de ses *Contes inquiets*. Sont-ils réellement aussi *inquiétants* que le voudrait l'auteur? Produisent-ils toujours l'effet désiré? Telle aventure nous laisse sceptiques, hélas! et l'âme sans trouble. Et ce ne sont pas les aventures les moins merveilleuses qui nous trouvent rebelles au frisson. D'où vient cela? Voici, je pense, la raison. Il y a dans les *Contes inquiets* beaucoup de faits miraculeux que l'auteur traite comme s'il nous fallait croire que « c'est arrivé » : apparition de l'enfant Jésus à un ménage de bons et pieux fossoyeurs, colère des douze apôtres qui descendent de leur socle pour punir un prêtre coupable, prodige de la chandelle arrachée par un sacristain en colère des mains du petit Jésus, à qui un pauvre diable d'enfant l'avait offerte, etc. Si vous narrez ces événements surnaturels comme des histoires vraies, empruntées à la vie réelle, avec preuves et documents à l'appui, comme c'est un peu le cas ici, on se rebiffe, et malgré tout le talent de l'auteur — M. Pol Demade en a beaucoup — on reste froid, parce que incrédule. Au contraire, contez cela comme de simples légendes, avec la naïveté bon enfant qui fleurit les histoires, aux époques de foi robuste, l'émotion naît d'elle-même et l'on se laisse prendre au charme mystérieux du récit. C'est ainsi que le *Réveillon de la bonne sœur Maleine* est tout bonnement adorable. *Sous le bât* également, où l'on voit, dans une étable, les ânes du bon Typhaine rappeler avec orgueil le glorieux passé de leur race, magnifiée en mainte page de la Bible. C'est une fantaisie, sans doute, mais où il entre une large part d'humanité, et l'on sait gré à l'auteur de nous communiquer un peu de la pitié qu'il éprouve pour ce « communiant de l'éternelle souffrance », que les coups, selon le mot de Hugo, lui aussi pitoyable à l'âne, enveloppent comme une nuée.

J'aime beaucoup, mais pour d'autres raisons, la *Sublime*

Digitized by Google

obéissance, qui dit la poignante agonie d'un cœur soumis à la « règle » jusqu'au plus absolu sacrifice; *l'Ame des petits*, *Soir de race*, que sais-je encore?

M. Pol Demade est un écrivain catholique qui, à bon droit, abomine la langue blanche, l'*albumine pieuse* (1) où s'étale, incolore et molle, la pensée de maint auteur qui se glorifie d'écrire *ad majorem Dei gloriam*.

M. Demade reste fidèle au programme qu'il a formulé, un jour, au Congrès littéraire de Gand, je pense : « L'écrivain catholique, y disait-il, se doit d'œuvrer, en artiste, à la gloire de ses croyances. »

Artiste, il l'est, et curieux de sensations rares.

La page suivante, que j'emprunte à *Sous le bât*, n'est-elle pas d'une belle écriture?

Typhaine, l'ânier, repose sur sa couche, dans l'étable, et, près de lui, « les flancs dans la litière fraîche, dans l'attente du sommeil, se sont étendus les ânes. »

Un peu de la lueur des astres lointains entre par les meurtrières, en ce lieu dont la paix silencieuse n'est troublée, une heure encore, que par le mâchonnement des trèfles entre les mâchoires lentes. Enfin, tout s'apaise, et la nuit, comme un grand manteau, s'étend sur toute cette vie, et c'est *l'autre vie* qui s'éveille alors...

Des clartés s'allument çà et là autour de la tête de Typhaine endormi, pareilles d'abord aux très douces lueurs des lucioles au fond des herbes humides par les nuits tièdes d'été; puis elles augmentent d'intensité, se rapprochent les unes des autres à la manière de l'auréole dont les peintres nimbent les saintes figures; enfin, elles fulgurent en un cercle igné, à la réserve que ces mystérieuses illuminations, différentes en cela des coutumières clartés, ne diffusent pas et ne se réfléchissent pas tout à l'entour, et l'ânier repose, et son front couronné d'or et de lumière est tranquille et pacifique. Pourtant, le pressentiment de ce mystère paraît s'être répandu par toute l'étable. Les plus infimes bestioles sont sorties de leurs

(1) J. Huysmans.

Digitized by Google

retraites et dardent leurs yeux vers la couche du dormeur. Les scolopendres roux ont quitté leurs tortueuses tanières et leurs mille pieds agiles s'immobilisent. Les araignées, accrochées au bord de leur toile, orientent leurs multiples yeux vers l'étrange spectacle. Les ânes ont remué leurs grosses têtes débonnaires. Derrière leurs paupières alourdies de sommeil ont jailli des éclairs avant-coureurs du prodige; leurs gros sourcils se sont froncés d'inquiétude et deux ou trois d'entre eux se sont pris à chauvir de l'oreille. Des milliers d'yeux sont fixés sur Typhaine, l'ânier extraordinaire dont l'âme très pure rappelle le premier homme; il semble que se renouvelle une deuxième présentation de la nature à cet Adam nouveau et que Dieu a répété tout bas la parole première :

« Dominez sur tout ce qui se meut sur la terre et en qui est une âme vivante. »

Subitement, l'étable réveillée s'emplit de murmures; des voix brisent le silence nocturne, de toutes parts s'élèvent des paroles sonores...

***

Ad. Brisson. *Portraits intimes*, 4e série. (A. Colin et Cie, Paris.)

Cette série de portraits, brossés d'une main légère, est d'une lecture amusante : c'est comme une galerie où défilent sous nos yeux un certain nombre de célébrités contemporaines, non dans la pose étudiée, un peu raide parfois, que prennent volontiers ceux dont le nom est destiné à voler sur les lèvres des hommes, mais en des attitudes plus simples, plus intimes, dans le laisser-aller de la vie journalière, en robes de chambre, si vous voulez, dans la paix du *home*, aux côtés de leur femme, de leurs enfants ou dans le silence du cabinet de travail.

En ce volume, les interviews se suivent et ne se ressemblent pas : anecdotes piquantes, croquis alertes et pittoresques, souvenirs du passé, intérieurs d'artistes, il y a de tout dans ces pages aimables qui trahissent un esprit accueillant et curieux d'informations. Cette critique a son charme, n'eût-elle d'ailleurs d'autre mérite que de nous faire pénétrer à la suite de

Digitized by Google

l'auteur dans la demeure, toujours enveloppée de quelque mystère pour le profane, des hommes du jour. On est très friand, aujourd'hui, des notes sur la vie des amuseurs de foule : romanciers, poètes, auteurs dramatiques, acteurs ou actrices... députés. Et précisément, les *Portraits intimes* fourmillent de petits faits précieux à noter pour l'historien littéraire. C'est ainsi que M. Ad. Brisson nous fait connaître, par les menus côtés de leur existence, Henri Lavedan, Courteline, Huysmans, Léon Dierx, Suzanne Reichenberg, Le Bargy, Sylvain, Jann Nibor, etc.

A détacher un chapitre du plus haut intérêt et qu'on lit non sans trouble: *Les véritables originaux du Tartufe*. Un ensemble de documents inédits, réunis par l'auteur lui-même et par deux de ses amis, l'a mis, pense M. Brisson, sur la trace des originaux du Tartufe et lui a permis de vivre dans la familiarité d'Orgon, d'Elmire, de Tartufe lui-même. Je ne sais jusqu'à quel point il faut croire à cette résurrection des personnages de la comédie de Molière, mais il y a là un faisceau de preuves assez solidement liées et qui, je le répète, ne laissent pas de troubler un peu.

Le livre se termine par des notes de voyage : *Les Allemands chez eux*, qui ne manquent pas non plus d'intérêt.

Bref, cette 4e série des *Portraits intimes*, comme les précédentes, est un livre à lire — et à consulter.

***

Comte Camille de Renesse : *Deux mois en yacht*. (Nice. Imprimerie des Alpes maritimes.)

L'auteur nous apprend dans sa préface que le livre publié aujourd'hui est un journal de bord qu'il a écrit en 1865, lors d'une excursion qu'il fit en yacht, aux côtes du Portugal, de l'Espagne et du Maroc. Certes, bien des choses sont, depuis ce temps, changées en ces pays, mais ces notes de voyage, adressées sous forme de lettres, à une amie de l'auteur, gardent non seulement le charme de mémoires d'une époque déjà ancienne, mais, comme elles ont été prises par un voyageur qui n'est pas indifférent aux choses qu'il voit, elles plaisent

Digitized by Google

aujourd'hui encore par le vif et le spontané des observations. Et, malgré les descriptions bien autrement étincelantes de Loti, de Gautier, de Hugues le Roux, d'autres encore, on les lit avec plaisir, comme on feuillette avec une curiosité sympathique les albums d'un simple touriste, pourvu qu'il ait su croquer, au passage, avec une certaine verve, les aspects extérieurs des pays traversés et noter, avec exactitude, le pittoresque bariolage des mœurs.

Il y a de jolis tableaux dans ce volume ; des descriptions de villes: Lisbonne où flotte une épouvantable odeur de poissons pourris et d'immondices et dont Byron a chanté l'air imprégné du parfum des orangers et des citronniers; Xérès, Séville, au passé plein de gloire, admirable avec ses églises, ses cathédrales, ses musées où abondent les chefs-d'œuvre, son merveilleux Alcazar; Gibraltar, Tanger, Tingis la Mauritane, comme on l'appelait autrefois.

Il y a des descriptions de tempêtes, de courses de taureaux, de danses espagnoles, de noces, de marchés arabes, où papillote un scintillement de couleurs orientales, de types pittoresques : fumeurs de Kief, charmeurs de serpents, *barqueiros gallegos*, les lazzaroni de Lisbonne, que sais-je encore?

Ce livre de bord, comme le dit l'auteur lui-même, n'est pas seulement un itinéraire de voyageur à descriptions archéologiques, architecturales ou monumentales; c'est plutôt un prétexte à bavardage. Pour amuser sa correspondante, M. de Renesse écrit au fur et à mesure tout ce qui lui passe par la tête : histoire, astronomie, philosophie, psychologie, étude de mœurs. Il s'amuse à philosopher sur la petitesse de l'homme perdu au milieu des océans, sur les infiniment petits, sur le mystère des cieux étoilés, sur la danse, sur l'avenir des chemins de fer (n'oublions pas que nous sommes en 1865), sur mille et une choses, enfin.

Cela met un peu de décousu dans ses lettres, mais elles n'en sont pas plus ennuyeuses pour cela. Au contraire.

Et M. de Renesse n'a pas eu tort de nous livrer ces notes, qui n'étaient pas, dès l'abord, destinées à la publicité.

J. V.

Digitized by Google

LE MOIS POLITIQUE

Pendant que la R. P. faisait, comme la Cendrillon démocratique, une modeste entrée dans le monde, il se jouait au Sénat un *intermezzo* plutôt prévu. Je veux parler de la proposition Janson et consorts au sujet du S. U. Cette proposition était le complément de la petite parade par laquelle, à la Chambre, un groupe de députés avait entendu riposter à l'initiative législative du gouvernement : « Vous voulez de la R. P. Eh bien, nous, nous n'admettons que le S. U. Voilà notre séné, auquel prix nous acceptons votre casse. » Les dits députés en furent quitte pour se purger seuls avec le séné, qui leur resta pour compte.

Le séné de la Chambre haute n'a pas eu plus de succès ; pourtant je doute qu'il purge M. Janson de la dernière faute qu'il a commise à Bruxelles. Il était même assez peu édifiant de voir ce vieux républicain socialiste, qui tirait l'autre jour sur ses propres troupes, faire acte parlementaire en leur nom dans un milieu où l'ironie n'est pas cultivée plus qu'il ne faut.

L'ironie, n'était-ce pas l'épice bien venue en cette affaire? Et c'est peut-être pourquoi M. Bara s'est levé. On pouvait s'attendre à une intervention autre que la sienne, car M. Dupont ou M. Magis, en repoussant purement et simplement la prise en considération, eussent été les légitimes porte-voix de l'opinion libérale. Mais M. Bara, qui avait quelque chose à dire et dont la parole enjouée, incisive et verveuse a son genre d'autorité, M. Bara a tenu à croiser le fer avec le ministre qui, dans l'occurrence reflétait les opinions de la majorité. Et vraiment, il n'était pas malheureux qu'une voix libé-

Digitized by Google

rale, aussi hautement estimée, vînt signifier ici ce qu'on n'avait pas entendu à la Chambre basse, à savoir que le libéralisme, qui n'a point la responsabilité du vote plural, n'est pas chargé de le défendre devant l'opinion.

Quelques personnes des plus versées dans les choses politiques, ont été, paraît-il, déçues et même dépitées du langage de M. Bara. Et pourquoi, en vérité? Qu'eussent-elles voulu que l'honorable ministre d'État dît à la droite : « Qu'il était enthousiaste de ce régime, qui a donné aux cléricaux et aux socialistes une prépondérance si injuste? » Mais lui et ses amis l'ont combattu à la Constituante, et ils sont dans la logique de leur rôle en lui restant hostiles. Ah! si M. Bara avait chanté les louanges du S. U. c'eût été une autre antienne, et on aurait eu sujet de se fâcher. Mais point (1). M. Bara a reconnu que le vote plural n'était pas le système électoral de notre choix. Et il a bien fait. Il fut un temps, pas bien éloigné, où moins empressés de plaire à l'ogre foule, les radicaux, alors simples progressistes, contentaient leur appétit de nouveauté à l'aide du savoir lire et écrire. Pourquoi s'étonner que moi, qui, avec tant d'autres, suis un progressiste sur le terrain social et religieux, mais un libéral tout court sur le terrain politique, je m'en tienne, et pour longtemps, à cette formule? Ne fût-ce pas celle que de nombreux délégués proposèrent au premier congrès du P. O. L., le S. U. subordonné à l'adoption préalable et à l'application suffisamment prolongée et concluante de l'instruction obligatoire?

Voilà ce que renfermait implicitement le discours de M. Bara, et, avec cela, une politesse envers son confrère du barreau, Me Janson, politesse que l'homme politique aurait pu seul lui refuser. Mais autant en emporte le vent, et il n'en sera, de la revision constitutionnelle, que ce qu'exigera la majorité des électeurs. Or, cette majorité ne demande qu'une chose : la paix.

(1) Ceci était écrit et imprimé lorsque M. Bara a prononcé au Sénat des paroles assez imprévues, le 16 décembre dernier Non content de dé charger letrop-plein de sa mauvaise humeur contre la R. P. il a formulé un programme électoral, aussi simpliste que peu conforme à nos intérêts. Le silence de ses amisl'en a punis plus que leurs réserves. Faisons comme eux, n'insistons pas.

Digitized by Google

La paix, disent le *Peuple* et le *Suffrage universel*, c'est-à-dire les organes du socialisme collectiviste, vous ne l'aurez, la paix que lorsque le S. U. sera inscrit dans nos lois. En sont-ils bien sûrs? Sont-ils sûrs, d'une part, qu'une nouvelle concession aux appétits démagogiques ralentirait notre dégringolade vers les abîmes; d'autre part, qu'une attitude énergique de la bourgeoisie et de cette part considérable du peuple, qui est avec nous pour assurer l'ordre, ne suffira pas à nous retenir sur le bord?

Je ne connais pas d'histoire plus curieuse ni plus édifiante que celle du régime représentatif. En Belgique, il a, pendant soixante années et sauf un abaissement du cens et quelques innovations dans le régime provincial et communal, ignoré les perturbations qui secouèrent si rudement les États voisins. Depuis 1893, ç'a été une série de heurts qui, en enlevant toute stabilité aux institutions électorales, ont ébranlé singulièrement la confiance qu'elles inspiraient. Et comme si ce n'était pas assez de ces hoquets successifs, dont notre organisme politique reste débilité, on nous propose d'appeler un nouveau médecin et d'adopter un nouveau traitement.

Le plus clair résultat de ces remaniements successifs, tous issus du premier en date, c'est-à-dire de la revision de l'article 47, ç'a été l'affaiblissement du pouvoir central. Quand un capitaine de vaisseau reconnaît lui-même que son contrat est mal fait et qu'il laisse aux passagers le soin de discuter et même de dicter, en pleine traversée, les termes de son réengagement, son autorité est bien compromise. Voyez donc ce que fut M. Vandenpeereboom au ministère des chemins de fer. L'antipode d'un ministre populaire, certes, même parmi ses amis. On lui rendait justice, en rechignant. Et pourtant, seul des passagers de 1884, il a tenu pendant quinze ans. C'est qu'il avait la poigne et qu'il n'y a pas de qualité plus solide et plus opportune encore, en politique exécutive, que celle-là. Imaginez sept hommes, capables de résister aux initiatives maladroites et aux sollicitations intéressées, mais ferrés sur leurs droits et sur les devoirs de leur charge, administrant, non politicaillant, bref, sept fonctionnaires suprêmes et non sept

Digitized by Google

députés, mieux rentés que leurs confrères et forcément jalousés par eux, et vous aurez un gouvernement fort.

Un gouvernement fort, c'est ce qui a sauvé la France cet été et c'est ce qui nous rendrait, à côté de notre prospérité industrielle et financière, une vie politique et sociale conforme aux besoins historiques de notre pays. Le libéralisme peut-il nous l'assurer? Il est certain, en tout cas, qu'on ne peut plus l'attendre du parti qui a aujourd'hui la majorité. Coupé en deux, en trois tronçons, que rien ne peut plus rejoindre, sauf en une heure d'extrême péril, ce parti est virtuellement dépossédé de la force agissante, qui l'avait rendu redoutable au début de son avènement.

Reste l'opposition libérale et socialiste.

Les hommes du drapeau rouge sont-ils moins divisés que ceux du drapeau jaune? Hélas! lisez entre les lignes les comptes rendus de ce qui s'est passé récemment et à la Chambre et au Conseil général du P. O. Vous ne trouverez là qu'appétits aux prises, que rancunes impatientes de s'assouvir et jalousies d'autant plus féroces qu'elles convergent vers un morceau plus facile à happer. Dans un groupement où des inconnus de la veille, des convertis du jour, briguent le lendemain des mandats législatifs et les décrochent sans coup férir, il ne peut pas ne pas se faire que la curée ne soit âpre et quotidienne. Songez à ces morceaux de chair pantelante, sur lesquels, en plein abattoir, des chiens fourvoyés là se jettent à pleine gueule...

Reste le parti libéral, longtemps sevré et contrit. La leçon d'exil aura été bonne. Mais sera-t-elle suffisante pour assagir tout le monde? J'en doute et vous aussi, qui me lisez. Dans les grandes et petites communes il survit chez nous (et la R. P. a aidé à en perpétuer la tradition) des notions d'autorité personnelle exercée longtemps par les mêmes hommes et en faveur des mêmes intérêts. Mais au ministère, il en serait plus difficilement ainsi. Car les votes libéraux ne peuvent, en cas de majorrité anticléricale, imposer à tous nos adversaires une soumission égale, et l'appui clérical ou socialiste s'y paiera également cher. C'est peut-être le seul revers de la R. P. Mais doit-on lui en faire grief? A son défaut, nous n'eussions

Digitized by Google

rien eu. Résignons-nous du quartier de tarte quelle sort électoral nous réserve.

Au surplus, le gouvernement fort que je rêverais, quant à moi, serait indépendant des contingences électorales; tout au plus s'il serait modéré utilement par elle. Jusqu'en 1815, le roi (ou l'empereur) était tout, et le vote de l'impôt, avec quelques autres franchises, constituait la seule respiration nationale; c'était un souffle généralement régulier, sourd et lent, qui ne devenait entrecoupé et fiévreux qu'à de rares dates. Aujourd'hui, la fièvre est de règle et le pouvoir personnel a, lui, cette haleine placide qui symbolise les longs et incurables sommeils. Pourquoi avons-nous changé si brusquement tout cela? Pourquoi n'avons-nous pas maintenu la représentation populaire dans les bornes où l'eussent dû contraindre sa compétence limitée et sa composition indéfiniment changée? Mais, voilà des pourquoi bien superflus.

M. WILMOTTE.

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN
Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE

	Pages.
Hermann Dumont. Les partis politiques devant la réforme électorale.	5
Jules Carlier. La protection des sites	20
J. Van Dooren. Le Théâtre du peuple	31
Jean Herbrand. Derick-Claude	51
Laurent Dechesne. L'expansion économique de la Belgique. (*Suite.*)	59
Aug. Gittée. A propos des revues hollandaises.	80
M. Wilmotte. Le mois politique.	91

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE

Goblet d'Alviella. Les élections communales du 15 octobre	97
Gl Wauwermans. Histoire d'un patriote belge de la fin du XVIIIe siècle.	107
Léon Tricot. La mante	125
Laurent Dechesne. L'expansion économique de la Belgique. (*Suite.*).	147
Spectator. Chronique sociale	167
M. Wilmotte. Le mois politique	182
Chronique bibliographique	186
Correspondance	190

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE

Pages.

Léonard Willems. Emmanuel Hiel 193
Lucien Anspach. Questions brûlantes. 207
Alfred Lavachery. Le poids de la faute 219
Gl Wauwermans. Histoire d'un patriote belge de la fin du XVIIIe siècle. (*Fin.*) 236
Aug. Gittée. Les légendes du déluge devant l'ethnographie et l'histoire 250
L. Banneux. Les bourses du travail 266
Gustave Vanzype. A propos de la « Nouvelle Idole ». 292
M. Wilmotte. Le mois politique 300

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE

Jules Carlier. Appétits américains 305
Beck de Druween. Frédérique 316
Aug. de Vreught. La nationalité hollandaise dans l'Afrique australe . 325
Laurent Dechesne. L'expansion économique de la Belgique. (*Fin.*) . 336
Aug. Gittée. Les légendes du déluge devant l'ethnographie et l'histoire. (*Fin.*) 350
L. Banneux. Les bourses du travail. (*Fin.*). 363
Maurice Sulzberger. Chronique artistique 381
J. V. Chronique des livres 390
M. Wilmotte. Le mois politique 409

Digitized by Google

Digitized by Google

P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI, ÉDITEUR
45, rue du Poinçon, Bruxelles

BIBLIOGRAPHIE NATIONALE

DICTIONNAIRE DES ÉCRIVAINS BELGES

ET

CATALOGUE DE LEURS PUBLICATIONS

1830-1880

VIENT DE PARAITRE

LIVRAISON N° 4 DU TOME IV

La **Bibliographie nationale** paraît par livraison de 96 pages, au prix de **2** fr. **50** c., payable à la réception.

LA

LÉGISLATION DU TRAVAIL

Par Ch. MORISSEAUX

Directeur de l'Office du travail de Belgique

OUVRAGE AYANT OBTENU LE PRIX DU ROI

TOME PREMIER

LA LÉGISLATION CORPORATIVE — LA LÉGISLATION MERCANTILE
LA LÉGISLATION INDUSTRIELLE EN ALLEMAGNE

Prix : broché, **7** fr. **50** c ; relié, **8** fr. **75** c.

L'ouvrage complet formera quatre volumes au prix de 7 fr. 50 c. chacun (relié en toile anglaise, 8 fr. 75 c.) Le tome II est sous presse.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FRITZ GÄHR Buchbind
F. X. Beer Nachfolger
MÜNCHEN
Löwengrube 17.

Digitized by Google